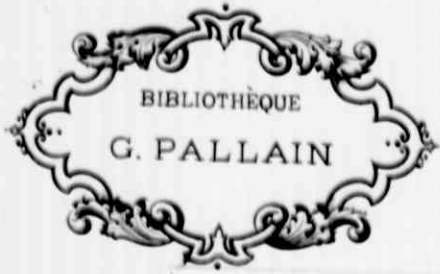


横浜国立大学附属図書館



04408685



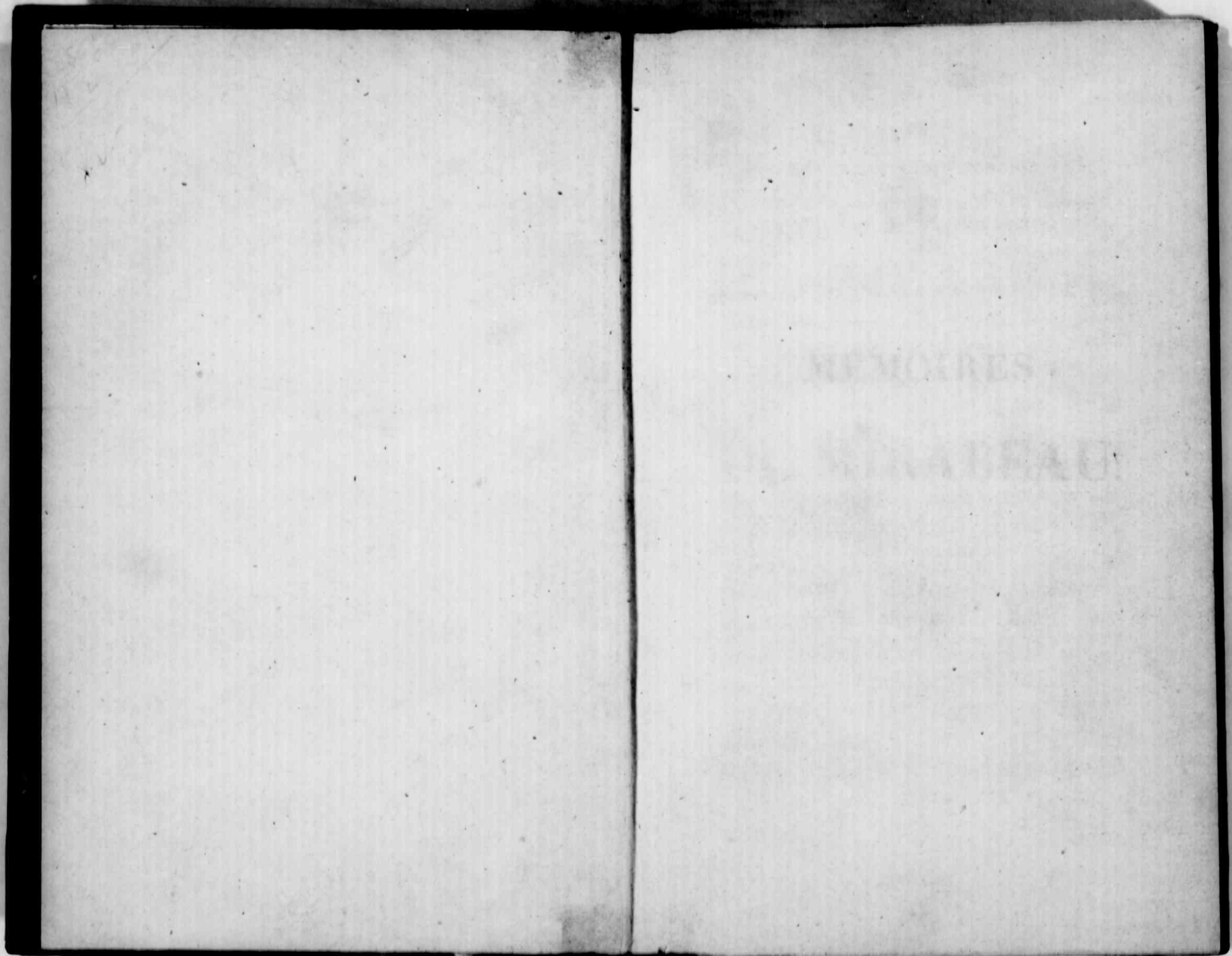


235.061  
M  
C  
社  
委  
國

Mirabeau, Ho  
Comte  
Mémoires  
politiques de  
par son père,  
Paris : A. M  
1834-1835.  
8 v. ; 21  
Contents:  
417 p. --F.  
(Mirabeau cc  
243170324

083-21549

返却期日



MEMOIRES

DE

**MÉMOIRES  
DE MIRABEAU.**

**I.**

# MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES,

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

# DE MIRABEAU,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

PAR SON PÈRE, SON ONCLE ET SON FILS ADOPTIF.

横浜国立大学

08321549

附属図書館

TOME PREMIER.

PARIS,

AUGUSTE AUFFRAY,  
Imprimeur,  
54, PASSAGE DU CAIRE.

ADOLPHE GUYOT,  
Libraire.  
48, PLACE DU LOUVRE.

M DCCC XXXIV.

横浜国立大学附属図書館



04408685

IMPRIMERIE DE AUG. AUFFRAY,  
PASSAGE DU CAIRE, N° 54.

MEMOIRES  
DE MIRABEAU

**SOMMAIRES**

**DES LIVRES CONTENUS DANS CE VOLUME.**

**SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.**

Introduction naturelle aux Mémoires.—Jean-Antoine de Riqueti, marquis de Mirabeau.—Sa vie écrite par Mirabeau au château d'If.—La famille de Mirabeau.—Caractères de famille.—Généalogie.—Établissement des Riqueti ou Arrighetti en France.—Esprit républicain des cités.—Marseille au pouvoir des rois de France.—Jean de Riqueti, petit-fils, premier consul de Marseille.—Entreprise sur Marseille prévenue par Jean de Riqueti.—Achat de la terre de Mirabeau.—Les portes de Marseille ouvertes à quatre rois par quatre Mirabeau.—Le duc de Guise.—Honoré II, fils de Jean de Riqueti.—Un seul inventaire dans la famille de Mirabeau.—Thomas, fils d'Honoré II.—Les premières livrées à Marseille.—Les troubles de la régence d'Anne d'Autriche, et les Mirabeau royalistes.—Louis XIV à Marseille et la cour logée dans la maison des Mirabeau.—Erection de la terre de Mirabeau en marquisat.—Honoré III, le *Salomon* du pays.—L'époque la plus brillante de Louis XIV.—Soulèvement de la Provence.—Le régiment d'Ha-

## II

Milton. — Honoré III et M. de Seignelai. — Les frères d'Honoré III. — Le seul Mirabeau destiné à l'église. — Duel. — Le commandeur de Mirabeau. — Thomas-Albert, coureur d'aventures en mer. — La connétable Colonne et la duchesse de Mazarin à Mirabeau. — Le grand-prieur de Toulouse. — Bruno de Mirabeau. — Bruno, chevalier de Villebonne, à la cour. — Le contemporain du roi. — Les arrêts par ordre du roi. — La chanoinesse de Maubeuge. — Blessure à la bataille de Saint-Denis. — Jean-Antoine, aïeul de l'auteur, et son opinion sur les mousquetaires. — Le nom ému du nom de Roquelaure. — Louis XIV à cinquante ans. — Le combat de Valcour. — Beaux faits d'armes. — Générosité de Turenne. — Le maréchal de Boufflers. — Les *Apôtres* de M. de Louvois. — Les coups de cravache et le commissaire. — La cour du père La Chaise et singulière mystification. — Querelle à Marseille avec les gens du fisc. — Opinion du grand-père de l'auteur sur le commandement des armées. — Aphorisme devenu proverbial. — Grandeur d'âme d'un soldat et le poignet coupé. — Les billets de logement par autorité. — Blessures reçues en Italie. — Les cadets et les régimens de *Salade*. — La guerre en Italie. — Commencement du dix-huitième siècle. — Le duc de Vendôme. — Le siège d'une église et triomphe du Saint-Sacrement. — Exploits du grand-père de l'auteur. — Refus d'avancement à la faveur. — Le maréchal de Catinat. — Le marquis de Créqui. — La devineresse et la fièvre quarte. — Incendie d'un hôpital. — Un noble vénitien. — Affaire de Cassano. — Deux cents louis au dernier vivant. — Défense à M. de Mirabeau de se faire tuer. — Le bras droit cassé et la main gauche armée d'une hache. — Blessure horrible. — L'homme tué trente-deux ans avant sa mort. — Vie de douleurs. — Le *col d'argent*. — La pension et six capitaines. — Mademoiselle de Castellane et projet de mariage. — Présentation au roi par M. de Vendôme. — Un coup de tête. — Madame de Mirabeau sans dot. — Campagne de Flandre. — M. de Broglie et les intendans. — Défense d'un homme destitué. — L'aide-de-camp de M. de Puysegur. — Les pédans et la discipline moderne. — Mort de M. de Vendôme. — Anecdote. — Le premier duc de Fleury. — Le *grand-logis* de Mirabeau. — Le seigneur paternel. — Altérations des monnaies. — Cinq chevaliers de Malte. — La peste de Marseille. — Générosité et désintéressement.

## III

— Créances sans intérêts. — Étonnante conservation d'un vieillard. — Mort de l'aïeul de l'auteur. — Les hommes supérieurs vivant sans éclat. — Notice non destinée par l'auteur à l'impression.

## SOMMAIRE DU LIVRE II.

Les fils de Jean-Antoine de Mirabeau. — Alexandre-Louis. — Le chevalier de Mirabeau. — Le gouvernement de la Guadeloupe. — Le généralat des galères de Malte. — Madame de Pompadour. — La commanderie de Sainte-Eulalie. — Amitié et correspondance des deux frères. — Victor de Mirabeau. — Détails sur la vie du marquis de Mirabeau. — Mademoiselle de Vassan. — Réveries d'économie politique. — L'Ami des Hommes. — La terre du Bignon. — Intérieur de famille. — Le séjour de Paris. — *La Théorie de l'Impôt*. — Cinq jours au donjon de Vincennes. — Exil au Bignon. — Erreurs réfutées. — Extraits de correspondances inédites. — Caractère du marquis de Mirabeau. — Opinion de Mirabeau sur la supériorité de son père. — Gabriel-Honoré. — Naissance de Mirabeau. — La petite vérole et l'enfant défiguré. — Laidier de Mirabeau. — Facultés extraordinaires et intelligence précoce. — Désir insatiable d'apprendre. — Lettres remarquables du bailli de Mirabeau. — Trait de Mirabeau à cinq ans. — Confirmation reçue à sept ans des mains d'un cardinal. — Les miracles et *le bâton à un seul bout*. — Saillies de Mirabeau enfant. — La marquise douairière. — Poisson, gouverneur de Mirabeau, père de La Chabausière. — Bizarres contradictions dans l'esprit du marquis de Mirabeau. — *Un cœur haut sous la jaquette d'un bambin*. — Prédications d'un père et Mirabeau *un quart d'homme*. — Les sœurs de Mirabeau. — La société du Bignon. — Madame de Pailly et la comtesse de Kunsberg. — Les jolies faneuses et deux faucheurs. — Mœurs du temps. — Le marquis et la marquise du Saillant. — Noce de paysans et *les Folies d'Espagne* à l'église. — Grevin, domestique de confiance. — Le précepteur dépassé par son élève. — Sigrais remplaçant Poisson. — Mirabeau chez l'abbé Choquard. — Mirabeau sous le nom de *Pierre Buffière*. — Sévérité recommandée par le père de Mirabeau.

## IV

— Études des langues anciennes et des langues modernes. — Les mathématiques. — Progrès en tous genres. — Animosité du marquis contre sa femme. — Projet d'expatriation. — Gabriel au service militaire. — Mirabeau dans le régiment de Berri-cavalerie. Rigidité du marquis de Lambert. — Quarante louis perdus au jeu. — Première amourette de Mirabeau, et le colonel rival. — Mirabeau chez le duc de Nivernois. — Origine et explication de l'imoralité prétendue de Mirabeau. — Influence des préventions du marquis sur le bailli de Mirabeau. — *Le monstre affreux, capable de tout.* — Morgue du marquis. — Puissance séductrice de Mirabeau. — Le baron de Vioménil. — Mirabeau à l'île de Rhé, et duel à La Rochelle. — La prison. — Projet d'expédition en Corse, et Mirabeau à Toulon. — La sœur mariée et le frère éloigné. — Madame de Cabris et madame de Pompignan. — Le fils d'un fermier-général, et horreur des mésalliances. — Le comte de Vaux.

## SOMMAIRE DU LIVRE III.

Arrivée de Mirabeau en Corse. — Le besoin de dire la vérité. — Premier ouvrage de Mirabeau, et l'auteur de seize ans. — L'Histoire de la Corse. — Mirabeau à vingt ans collaborateur du colonel Buttafoco. — Retour en France sous le nom de *Pierre Buffière*. — Inutilité de l'incognito. — Séjour de Mirabeau chez son oncle. — Préventions et sévérité paternelles. — Extraits de correspondances inédites. — M. de Monteynard et le grade de capitaine. — Le comte du Muy. — Prédilection de Mirabeau pour la marine. — La souveraineté d'un officier de quart. — Contrariétés de famille. — *Les Économiques et les Éphémérides.* — Extraordinaire facilité de Mirabeau. — Jugemens sur Mirabeau par son oncle et son père. — Le moulin à pensées et à idées. — Note de Mirabeau et les *Commissaires*. — Horreur innée de l'arbitraire. — L'oncle caution de son neveu. — Mirabeau rejoignant la légion de Lorraine. — Mirabeau ami de ses chefs. — Tête forte et cœur droit. — Excellens principes d'éducation. — Portrait de Mirabeau à vingt-un ans. — Permission accordée à *Pierre Buffière* d'approcher son père. — Préjugés de caste et de famille.

## V

Opinions hardies. — Admiration pour Charlemagne. — La féodalité seul rempart contre l'autorité absolue. — Chutes de cheval et de voiture. — Réception de Mirabeau par son père. — *Exubérance intellectuelle et sanguine.* — Le comte de *La Bourasque*. — Le nom rendu. — Aptitude aux affaires. — Sancho et le valet du marquis. — Mort de la marquise de Vassan. — Procès de famille et scandale de quinze ans. — Le fils entre son père et sa mère. — Séjour en Limousin, et travaux d'administration rurale. — La disette, les pauvres et popularité. — *Le démon de la chose impossible.* — *Paris le premier échelon de la potence.* — Le 14 février 1771 et Mirabeau à Paris. — Visite au maréchal de Broglie. — Présentations à Versailles. — Le duc d'Orléans et le prince de Condé. — Changemens survenus dans la société. — La chasse, les carrosses du roi et les soupers. — Tout le monde parent de Mirabeau. — Les Guéménée, les Carignan, les Noailles et madame de Durfort. — Lettre admirable du marquis sur Versailles. — Fête donnée par Mirabeau à son père. — Nouveau séjour dans le Limousin. — La haine d'une femme. — Fougue de jeunesse. — Lettre de Mirabeau à son oncle. — Les Beaunois et l'essieu cassé. — Particularités sur le caractère de Mirabeau. — Projets de mariage et coup-d'œil en arrière.



Mirabeau adopta, en 1783, un enfant né l'année précédente; il voua à cet enfant une tendresse toute paternelle; depuis il le garda constamment auprès de lui, l'emmena dans ses voyages, ne s'en sépara qu'au dernier soupir; le mit, en mourant, dans les bras de ses amis; et, comme s'il eût deviné que ceux-ci, renfermés dans une admiration

muette et stérile, ne feraient rien pour défendre sa mémoire contre les haines de parti, il la recommanda à l'enfant qui ne pouvait le comprendre, et chargea madame du Saillant de donner à l'orphelin des soins de mère, de lui enseigner son devoir, de l'y aider autant qu'il dépendrait d'elle.

Cette mission, la digne sœur de Mirabeau, madame du Saillant, l'a fidèlement remplie.

Cet enfant, c'est moi.

Ce devoir, je vais essayer de l'accomplir.

Mirabeau est un des hommes des temps modernes qui ont le plus occupé le public; cependant c'est un de ceux que le public connaît le moins bien. La vérité manque également aux pamphlets et aux factums, aux libelles et aux panégyriques, aux simples notices et aux gros livres dont cet homme extraordinaire a été l'objet depuis cinquante ans.

Une mission de famille, la possession de tous les papiers domestiques, de longues recherches, des études assidues, ont mis entre mes mains les preuves qui établissent cette vérité. Je les mets aujourd'hui sous les yeux du public.

J'envisage Mirabeau sous trois rapports distincts : je considère en lui

L'homme privé;

Le littérateur et l'écrivain politique;

Le législateur et l'homme d'état.

*L'homme privé* : j'aurais voulu qu'il dépendît de moi d'en parler peu. Mais d'autres, par haine, par légèreté, ou par spéculation, ayant épuisé les sources les plus suspectes et les plus impures pour en tirer de minutieux détails sur les égaremens de la jeunesse de Mirabeau, sur ses misères domestiques, j'ai dû réduire les exagérations à la mesure de la vérité; j'ai dû dé-

mentir les calomnies ; expliquer , en les avouant, les faits qui sont certains ; démontrer, preuves en main, que lorsqu'il est tombé, moins souvent qu'on ne l'a cru, dans de graves désordres privés, il a été beaucoup plus malheureux que réellement coupable.

*Le littérateur, l'écrivain politique* ne pouvait être bien apprécié que par un examen circonstancié de tous les travaux de Mirabeau. Dans le compte que je rends, j'indique l'occasion, le motif et l'effet de chaque ouvrage ; je prouve que l'auteur présumé est resté étranger à plusieurs des écrits qu'on lui attribue ; je détermine sa véritable part dans ceux dont il n'est pas le seul auteur ; tantôt par voie de transcription littérale, tantôt à l'aide d'analyses et de citations partielles, en attendant la publication ultérieure ; je fais connaître ceux qu'il a réellement composés, et qui sont restés inédits.

Quant au *législateur* et à *l'homme d'état*,

j'explique le rôle qu'à ces deux titres Mirabeau a rempli au-dehors et au-dedans de l'Assemblée nationale, dans le cours de la Révolution qu'il avait, quinze ans d'avance, appelée par ses vœux, sollicitée par ses efforts, et à la direction, aux résultats de laquelle il contribua plus que personne. Dans ses correspondances privées et politiques, dans ses travaux oratoires, déjà connus ou encore inédits, je le montre ce qu'il fut toute sa vie, homme à la fois populaire et monarchique ; adversaire toujours habile et conséquent, ennemi toujours ardent et courageux de l'anarchie comme du despotisme. Je transcris un petit nombre de ses discours déjà imprimés ; dans d'autres je ne prends que des citations ; j'analyse tout le reste. J'y entremêle, selon l'ordre des temps et des matières, plusieurs autres grands discours qu'il avait préparés pour la tribune, et dont sa mort prématurée a, jusqu'ici, privé le public.

Enfin, je donne une analyse complète des lettres et Mémoires que Mirabeau, vers la fin de sa vie, adressa au Roi et à la Reine; ainsi que des plans qu'il avait conçus, et dont il commençait l'exécution, pour défendre, à la fois, la constitution et la monarchie contre les hommes qui, dès-lors, cherchaient à ébranler le trône, et, après lui, réussirent à le renverser, à souiller une révolution si nécessaire et si pure dans son origine, et à en compromettre temporairement les légitimes conquêtes.

Voilà mon but, voici mes moyens :

Jusqu'à présent, Mirabeau, surtout comme personnage privé, n'a guère été peint que par de **écrivains malveillans** copiés ensuite par des auteurs insoucians.

Les premiers ont soigneusement trié les calomnies et les scandales que renferment les Mémoires judiciaires publiés contre Mirabeau, ainsi que la correspondance de

cennes, volée et falsifiée, comme je le prouverai; et les furieux libelles qui furent dictés, quant à ses écrits de finances, par le ressentiment des agioteurs; quant à ses travaux d'homme d'Etat, par les haines politiques.

J'ai, moi, cherché ailleurs, et quoique j'eusse souvent à réfuter ses ennemis, ce n'est pas à ses amis que je me suis adressé.

Les trente premières années de Mirabeau se sont, en quelque sorte, passées entre son père le marquis et son oncle le bailli de Mirabeau, deux hommes supérieurs et presque également inconnus; tous deux graves, austères, religieux, pleins de savoir, de vertus et de génie; nobles et forts par la tête et par le cœur; semblables entre eux sur beaucoup de points, mais différens en ce sens que l'un, le père, avait toute l'inflexible raideur d'un caractère despotique

et d'un esprit uniquement spéculatif; tandis que l'autre, l'oncle, laissait persuader sa raison, laissait émouvoir son âme par les conseils et les enseignemens d'une philosophie pratique qui, au fond, n'était très-sévère que pour lui-même.

Étroitement unis par l'affection la plus tendre, par la complète fusion des intérêts, surtout par le commun fanatisme du nom, mais toujours séparés de domicile, les deux frères se sont écrit, pendant cinquante ans, plus de quatre mille lettres, restées inédites, et qui sont en ma possession. De 1750 à 1784, on y trouve, à chaque page, Mirabeau enfant, adolescent, jeune homme, adulte. Il occupe d'autant plus son père et son oncle, que, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, il réside toujours auprès de l'un ou de l'autre, et que, pendant les onze années suivantes, il reste sous leur dépendance : ainsi ces correspondances le réflé-

chissent en quelque sorte comme au foyer d'un miroir domestique, dans les extraits dont se compose en partie les premiers volumes ~~de cet ouvrage~~. Mon travail s'est donc presque réduit à un simple assemblage.

Plus tard, je tire le complément de la vie *privée*, de ces mêmes lettres de famille, de celles que Mirabeau lui-même écrit à son père, à son oncle, à sa mère, à sa femme, à ses sœurs, à madame de Monnier, à plusieurs de ses amis, tels que Boucher, Lafage, Dupont de Nemours, etc., pièces inédites, inconnues, où tout se trouve exposé, soupçons et accusations, explications et apologies, celles-ci toujours émanées, non de Mirabeau, mais de ses témoins, de ses contradicteurs, de ses juges naturels.

En ce qui concerne les deux parties de sa vie *publique*, je peins de même Mirabeau en prenant mes couleurs, non-seulement dans ses

ouvrages imprimés, mais encore dans une foule de lettres qu'il écrivit à des hommes publics, et ensuite dans les manuscrits nombreux qu'il m'a laissés ~~en fidèle~~.

Il ne s'agit plus ici de ces compilations ressassées où, sauf quelque changement de forme, on ne présente au public que ce qu'il possède déjà, ni de ces sortes de suppositions de *Mémoires*, si usitées depuis quelque temps. Dans mon livre, il n'y a pas de doute possible sur l'authenticité des matériaux. Tous les originaux sont dans mes porte-feuilles, où pourra les voir quiconque voudra bien s'adresser à moi; j'ajoute que, n'y fussent-ils pas, nulle incertitude ne resterait à quiconque aurait lu deux pages des citations inédites prises au hasard, dans tout l'ouvrage dont elles composent la plus grande partie.

Il y a, en effet, des choses qu'on ne saurait inventer; et, quelque habile que fût un

arrangeur, un fabricant de *Mémoires* apocryphes, il lui serait impossible de supposer, par exemple, une des cent lettres, une des mille pages transcrites du marquis ou du bailli de Mirabeau; car si, pour des puristes, il y a beaucoup à reprendre dans ce style, si l'on en connaît de meilleurs, de plus élégans, de plus purs, il n'y a pas de manière d'écrire qui retrace plus vivement, plus spirituellement des temps, des situations, des caractères, auxquels rien ne ressemble autour de nous; il n'y en a pas qui exprime avec plus de justesse la force rude et attérrante des hommes qui vont juger, l'un son fils, et l'autre son neveu; et je crois même qu'on ne pourrait pas, jusqu'à présent, citer d'écrivain qui saisisse davantage par une forme inattendue, et qui soit à ce point original et inimitable.

Je n'étendrai pas plus loin cette espèce de préface d'un ouvrage qui n'est pas un

panégyrique, mais qui est un livre de bonne foi et de vérité. Je ne parlerai pas de moi, car je n'ai jamais songé à moi dans cette œuvre toute d'abnégation, de conscience, et de dévouement. Je ne m'excuserai pas même des imperfections de mon travail, car c'est la seule piété filiale qui me l'a fait entreprendre, et je n'y ai été ni préparé par mon éducation, que Mirabeau n'a pas même pu commencer, ni aidé par les circonstances, qui m'ont toujours interdit, au contraire, toute littérature pratique. Je ne m'excuserai pas non plus sur le retard de cette publication, parce que la cause même de ce retard peut, jusqu'à un certain point, être opposée à un des reproches les plus injustement adressés à la mémoire de Mirabeau : en effet, si l'homme qu'on accuse de s'être *vendu* n'était pas mort pauvre, la pauvreté n'aurait pas forcé son fils adoptif d'ajourner un devoir sacré pendant plus de trente an-

nées, obscurément employées à un travail administratif, aussi pénible qu'absorbant.

Je me borne à ce peu de mots sur l'auteur, qu'on ne verra plus reparaitre une seule fois. Mais avant de m'effacer pour toujours, je dois offrir ici l'hommage de ma reconnaissance aux amis de la vérité, du génie et de la gloire civique, qui m'ont aidé par de précieuses communications; je me bornerai toutefois à nommer feu MM. Frochot et Pellenc, amis, confidens et collaborateurs de Mirabeau; M. de Comps, son loyal et dévoué secrétaire; sa nièce, madame Sirey, née du Saillant, dont l'esprit, l'âme et le talent sont dignes de sa famille; M. le duc de Bassano, dont les premiers travaux politiques furent faits sous les yeux de Mirabeau, qui lui accordait une tendre estime; le vénérable docteur Ysabeau, qui fut, à Gien, le *bon ange* de Sophie, comme Boucher était, à Vincennes,

le *bon ange* de Mirabeau; M. Ernest de Blossville, auteur d'un bel ouvrage d'humaine et haute philosophie (1); et M. Pontier, savant libraire d'Aix, qui, avec autant de désintéressement que de bonté, m'a donné une partie des correspondances de famille, dont les extraits vont justifier victorieusement la jeunesse de Mirabeau, par la plume même de ses seuls juges compétens.

LUCAS-MONTIGNY.

Le janvier 1834.

(1) *Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*; Paris, 1831. Ouvrage couronné par l'Académie française, qui a décerné à l'auteur le prix Montyon.

## LIVRE PREMIER.



LIVRE PREMIER

gression, d'abord lente, secrète, imperceptible, l'a conduit à la vie publique; et de là, aux résultats qui ont marqué l'humanité dans le passé, qui ne sont pas destinés à ne servir qu'à tracer les traces d'une existence passagère.

Cette curiosité s'est principalement exercée sur l'homme. On a dit qu'il est plus qu'un être moral; l'homme moral est sous la domination de l'homme physique, ce n'est l'expression exacte, mais inexacte et fautive, qui est le produit de la constitution physique, non moins que des circonstances physiques; des individualités de famille, non moins que des coutumes, des lieux, et des temps; rien n'est plus vrai: nul homme en réalité n'est le produit de sa vie plus véritablement marquée dans le passé de son origine, dans l'origine corporelle et morale de ses pères; dans la constitution physique du sang, il en est le produit; nul homme ne possède une telle

**Quand un homme a beaucoup occupé l'esprit, et fixé l'attention de ses contemporains, quand il a exercé une grande influence sur son époque et sur les temps postérieurs, la curiosité publique s'attache à lui, et, à cause de lui, à tout son entourage. Elle sait ce qu'il a été, elle voit, éprouve, apprécie, juge ce qu'il a fait; elle veut savoir quels furent son origine, ses antécédens, ceux de sa famille, son point de départ, les influences qu'il a subies, les inspirations qu'il a reçues; enfin quelle pro-**

gression, d'abord lente, secrète, inaperçue, l'a conduit à la vie publique; et de là, aux résultats qui ont marqué fortement dans le passé, qui feront subsister jusqu'à un avenir indéfini les traces d'une existence passagère.

Cette curiosité s'est principalement exercée sur Mirabeau. On a dit qu'en lui, plus qu'en tout autre, l'homme moral était sous la domination de l'homme physique, en était l'expression exacte, mais involontaire et forcée; qu'il était le produit des circonstances privées non moins que des circonstances publiques; des individualités de famille non moins que des conjonctures, des lieux, et des temps; rien n'est plus vrai: nul homme en naissant n'eut les conditions de sa vie plus nettement marquées dans le hasard de son origine, dans l'organisation corporelle et morale de ses pères; dans la constitution particulière du sang d'où il sortit; nul homme ne présenta une application plus claire et plus frappante du grand principe de la nature qui, pour perpétuer les espèces, a voulu que les générations successives se transmissent leurs formes et leurs facultés, leurs besoins et leurs appétits, leurs qualités et leurs défauts.

Tel était le type de la race exceptionnelle des Mirabeau, qu'ils ne pouvaient engendrer que celui qui nous occupe, qu'il ne pouvait naître que

d'eux. Cette vérité sera saisie par toutes les personnes qui liront la notice, jusqu'à présent inédite, que Mirabeau consacra au souvenir de ses aïeux, et surtout de son grand-père, le marquis *Jean-Antoine*; notice écrite dans la jeunesse de l'auteur, et que nous transcrivons en tête de notre ouvrage, non seulement parce qu'elle nous en fournit l'introduction la plus naturelle; non seulement parce qu'elle nous paraît digne de Mirabeau, quelque inexpérimentée que sa plume fût encore; non seulement parce que cette narration révèle de beaux faits, des services utiles, de grands caractères, jusqu'ici inconnus, et présente une suite de récits intéressans, et une multitude de traits tour à tour énergiques et singuliers, plaisans et sublimes, enfin une peinture fort animée d'un temps prodigieusement différent du nôtre; mais encore et surtout, parce que, sans excuser ce qui n'est pas excusable dans la vie privée de Mirabeau, ce piquant tableau de famille sert à l'expliquer à certains égards, en montrant que de tels pères ne pouvaient manquer d'avoir un tel fils; et que, provenu d'eux, il ne pouvait guère être que ce qu'on l'a vu.

Nous donnons donc ce morceau tel qu'il l'écrivit au château d'If, à la fin de 1774, et notre transcription est tout à fait conforme au manuscrit autographe, si ce n'est que nous avons quelquefois

mis en note des détails qui nous paraissent embarrasser la marche du texte. Nous avons aussi cru devoir ajouter en renvoi, comme développemens intéressans et parfois nécessaires et justificatifs, quelques extraits empruntés aux Mémoires domestiques inédits du père de Mirabeau, dit *l'Ami des hommes*. Nous espérons que cette fidélité et cette précaution ne nous seront pas reprochées.

*Vie de JEAN-ANTOINE DE RIQUETI, marquis DE MIRABEAU, et Notice sur sa maison, rédigées par l'aîné de ses Petits-Fils, d'après les notes de son Fils.*

Les hommes sont fils avant de porter tout autre titre, et d'avoir aucun droit. Le respect filial est donc le premier de leurs devoirs; par cela même il est aussi le premier des liens sociaux et le principe des mœurs publiques et privées.

La pratique, même superstitieuse, du respect filial que la nature nous a visiblement ordonné, paraît avoir principalement maintenu la morale dans cet empire privilégié<sup>(1)</sup> qui, depuis quarante siècles, vieillit, immobile, au milieu des vicissitudes humaines: et l'on peut soutenir que toutes les institutions publiques des anciens en

<sup>(1)</sup> La Chine. (Note de l'éditeur.)

déclinant avec les mœurs, se sont particulièrement affaiblies en proportion de l'affaiblissement du respect filial et de l'autorité paternelle.

Tout homme qui a de l'âme et du sens doit donc se croire obligé d'entretenir religieusement dans ses foyers les liens de sa famille intérieure, qui sont ceux de la grande famille. Il le doit d'autant plus que tout va à renverser ou déplacer ses anciennes et fortes bases; qu'une fausse civilisation tend à séparer le faisceau social, à dissoudre l'ensemble des intérêts communs, à en détacher les intérêts privés, pour les grouper mesquinement entre eux; à remplacer les fortes vertus publiques par les calculs d'un égoïsme étroit, les vices féroces par les vices honteux et lâches; à n'admettre, enfin, de qualités que celles qui distinguent le jonc entre les arbustes; car, faibles, plians, lisses et prompts à pourrir, voilà ce que nous sommes devenus forcément.

Depuis que je me connais, j'ai vu mon père et mon oncle, contempler, honorer, célébrer la mémoire de nos pères, dont plusieurs furent illustres, non par des succès de cour, et des profits de valetage, mais par de mâles vertus et des services rendus à leur concitoyens, véritable et unique source des illustrations respectables. Désespérant de les imiter, placé même dans l'impossibilité d'essayer de suivre leur trace, je veux la montrer,

du moins, à mon fils; et j'emploie mon loisir forcé à recueillir des traditions domestiques qui s'évanouiraient bientôt, à esquisser le portrait de celui de nos pères qui est le plus voisin de nos jours; je m'efforcerai donc de sauver sa mémoire de l'injuste oubli qui la menace, en consignant ici plusieurs traits singuliers et généreux, plusieurs actions vraiment héroïques, où l'on trouvera l'idée d'un caractère qui ne fut point parfait, sans doute, qui eut des inégalités, et de l'excès dans ses qualités, mais qui fut noble et grand; et les taches humaines qui peuvent s'y rencontrer, loin de l'obscurcir, en relèvent quelquefois les fortes nuances et les couleurs vigoureuses.

En 1267 et 1268, et dans une de ces révolutions que produisait chaque jour la lutte de l'empire et du sacerdoce, toute la famille des Arrighetti, signalée dans le parti des Gibelins, fut chassée de Florence. L'acte de proscription indique le nom de neuf, et entre autres *Azzucius Arrighetti filius Gherardi, et omnes masculi descendentes ex eis*. Azzucius se retira, avec son fils Pierre, en Provence, où le père mourut en 1294. Pierre Ghérardus et Ugolinus, appelés frères, furent les enfans de cet Azzo Arrighetti; et la filiation, appuyée de plus de titres originaux et authentiques qu'on n'aurait osé espérer d'en conserver dans un pays déchiré par les guerres de

religion et les querelles de partis, a duré, toujours continue et directe, depuis ce chef de notre maison transplanté en France, jusqu'à celui qui écrit cette Notice (1).

Ce n'est point ici le lieu de faire un arbre généalogique, on sait ce que valent ces jeux de la vanité humaine; et, sans doute, elle serait bien petite celle qui s'efforcerait de se rehausser

(1) Voici les noms des Riqueti et de leurs épouses depuis qu'ils sont établis en France.

Azzo donna le jour à Ghérardus.

Azzucius, ou Azzucio, à Pierre.

Pierre, à Antoine . . . . . Sibille de Fos, de la maison des comtes de Provence; c'est celle qu'ont chantée plusieurs troubadours.

Antoine à Jacques . . . . . Catherine de Cadenet.

Jacques, à un autre Antoine . . Louise de Pontevès.

Cet Antoine II, à Honoré . . . Catherine de Lauthoin.

Honoré I<sup>er</sup>, à Jean . . . . . Jeanne Tilhère.

Jean, à un autre Honoré . . . Marguerite de Glandevès.

Cet Honoré II, à Thomas . . . Jeanne de Lenche.

Thomas, à Honoré III . . . . . Anne de Pontevès de Buous.

Cet Honoré III, à Jean-Antoine. Elisabeth de Rochemore.

Jean-Antoine, à Victor . . . . . Françoise de Castellane.

Victor, à Honoré-Gabriel et Boniface . . . . . Geneviève de Vassan.

On connaît universellement la célébrité de *l'Ami des hommes*, auquel celui de ses fils, que la nature destine à lui survivre, paiera le même tribut, dont il s'acquitte aujourd'hui envers son grand-père. (*Note de Mirabeau.*)

par un genre de mérite si peu personnel, et que tant d'autres partagent. Il nous paraît plus convenable de rendre, dans une espèce d'introduction, honneur à la mémoire de nos pères et aux vertus de ceux dont quelques actions sont restées dans le souvenir des hommes, à travers l'ignorance et les ténèbres des temps orageux où ils vécurent. Nous avouerons qu'il faudrait, pour que cette notice ne fût pas très-incomplète, que nous eussions pu nous livrer à des recherches qui, peut-être, auraient été infructueuses, mais que nous n'avons pas même eu la possibilité de tenter. Voici tout ce que nous avons pu recueillir, à l'aide de la tradition, des papiers de la famille, et des matériaux préparés par le marquis de Mirabeau.

Il est démontré que les Arrighetti parurent en Provence avec le titre et l'esprit de la haute noblesse de ces temps. Ils conservèrent soigneusement les prééminences de leur ordre, se hâtèrent d'acquérir des fiefs, et furent militaires et fondateurs. Leur devise était *juvat pietas*. A peine posé en France sur une pointe de montagne (car *Seyne*, où les Arrighetti abordèrent, est la première ville dans les Alpes), Pierre <sup>(1)</sup> y fonda un hôpital. Cette anecdote, célèbre encore dans le pays, est attestée par la double enquête municipale et ju-

(1) Mort en 1849. (Note de l'éditeur.)

diciaire que Jean de Riqueti eut soin de faire dresser, au temps de la destruction de cet hôpital. Nos ancêtres fondèrent depuis à Marseille les Jésuites, des couvens de Chartreux, de Récolets, et d'autres maisons religieuses. Le goût des fondations était la manie de ces siècles; mais le trait est plus singulier peut-être pour les Arrighetti, car depuis six cents ans aucun d'eux n'a pris l'habit ecclésiastique, si ce n'est un seul, de nos jours, et encore n'eut-il, comme on le verra, guère de vocation; et tous les autres paraissent s'être ressentis d'un esprit ardent et actif, vrai type de la race.

Ils songèrent, de bonne heure, à se rendre utiles. Pierre avait épousé cette Sibille de Fos, de la maison des comtes de Provence, dont tant de troubadours ont chanté les talens et la beauté. Cette alliance prouve assez de quelle considération jouissait la maison du proscrit qui trouvait un tel établissement en abordant la contrée où il cherchait un asile.

Son fils, Antoine I<sup>er</sup>, fut juge-mage de la province. Cette charge revenait à celle de grand-sénéchal. Le juge-mage, officier militaire, jugeait en dernier ressort dans un tems où la Provence n'avait pas de parlement <sup>(1)</sup>, c'était en son nom

(1) On a encore des sentences rendues au nom d'Antoine

que se rendait la justice dans toute la province. C'est apparemment cet Antoine, qu'une si grande charge, dans un tems où la faveur ne suffisait pas pour constater le mérite, n'accuse pas d'avoir été un homme médiocre, qui transplanta sa famille à Digne (1).

Jacques, fils de cet Antoine, acheta en 1412 la co-seigneurie de Riez, ville épiscopale; nous possédons l'acte d'acquisition.

Un autre Riqueti était, en même temps, seigneur de Sièyes; deux générations après, ces diverses branches se transportèrent à Marseille; et c'est là que notre maison eut son véritable lustre, fondé sur l'utilité publique. Honoré 1<sup>er</sup>, petit-fils de Jacques de Riqueti, fut celui qui opéra cette transplantation.

Il n'en était pas de ces temps comme de celui où

de Riqueti à Marseille, à Digne et à Tarascon, c'est-à-dire aux trois extrémités de la province. (Note de Mirabeau.)

(1) Antoine mourut en 1412. (Note de l'éditeur.) C'est à un des fils de cet Antoine que la tradition provençale, d'accord avec beaucoup de manuscrits, attribue la chaîne de fer que l'on voit encore à Moustier; elle traverse d'une montagne à l'autre, et l'on aperçoit au milieu une grande étoile à cinq raies, ce qui a fait penser que cette chaîne avait été placée par un chevalier de la maison de Blacas, dont les armoiries présentent une semblable étoile. Cette bizarre idée d'enchaîner deux montagnes était, dit-on, l'accomplissement d'un vœu fait en mer, vers 1390, par le chevalier Anne de Riqueti. (Note de Mirabeau.)

le frein de l'obéissance et l'unité des forces étant réunies dans la main de l'autorité souveraine, on a vu, grâce à l'augmentation des moyens de communication, et à l'affluence des métaux du nouveau monde, un petit nombre de capitales réduire toutes les autres villes au nom et à la qualité de villes du second ordre; alors l'esprit de république régnait dans toutes les cités, et surtout dans celles où fleurissait le commerce; peu auparavant liguées entre elles sous le nom de *villes anséatiques*, elles avaient formé une association, qui non-seulement servit à garantir leur liberté; mais qui assura tellement leur indépendance qu'on les voit, peu après, déclarer *en leur propre nom* la guerre, et faire des alliances avec les puissances du nord.

Marseille, étape de commerce renommée dans tous les temps, ne fut soumise aux Romains même, que comme alliée. Sa situation, les avantages maritimes, la stérilité de son territoire, qui ne laissait guère d'autres ressources à ses habitans que leur industrie, et surtout le génie de ses premiers fondateurs, Grecs et navigateurs commerçans, en avaient fait, dans les siècles, le principal entrepôt des mers alors fréquentées. Elle avait reconnu les comtes de Provence de la maison d'Anjou, mais à des conditions qui lui conservaient une sorte d'indépendance, et la séparaient absolument du reste de la contrée.

Marseille passa, avec la Provence, au pouvoir de nos rois, mais toujours investie de ses privilèges; et, même quand elle reconnut Henri IV pour son souverain, elle obtint par son traité d'avoir pour elle une cour souveraine. Duvoir, depuis garde-des-sceaux, lui fut donné pour premier président, et pendant quelque temps cet arrangement subsista.

Dès le commencement du seizième siècle où toutes les grandes villes de commerce se gouvernaient elles-mêmes, Marseille, assiégée par le connétable de Bourbon et abandonnée à ses propres forces, ne fut pas prise. Un des privilèges de cette florissante cité, privilège qu'à la vérité toutes les villes de la Provence partageaient avec elle, mais que Marseille exerçait dans la proportion de son importance et de son opulence, un de ses privilèges, disons-nous, était de n'avoir à sa tête, pour premier consul, qu'un noble d'extraction et d'armes : l'influence de cet officier était très-considérable dans les temps orageux.

Jean de Riqueti, fils d'Honoré I<sup>er</sup>, se trouva premier consul de Marseille l'an 1562; ce fut dans cette célèbre et tragique année, qu'éclatèrent les premières conspirations des religionnaires, par la surprise d'un grand nombre de villes. Entre autres principales, Rouen et Orléans furent enlevées. Pour reprendre la première, il en coûta la vie au roi de Navarre, père de Henri IV. Le grand-duc de

Guise (\*) périt en assiégeant la seconde. Marseille et la Provence, où, depuis les Vaudois et les Albigeois, il s'était conservé un levain de non conformisme populaire, avaient d'ailleurs trop de relations avec le Dauphiné pour n'être pas agitées par les querelles de religion. L'ancienne haine pour les ducs de Savoie, toujours mauvais voisins de toute liberté, cette haine, qui contribua autant que la foi à décatholiser Genève et le Dauphiné, était enracinée dans la haute Provence, et pénétra aisément chez les habitans des plages et surtout à Marseille. Le trafic que l'on appelle commerce dans les villes maritimes est naturellement républicain. La loge, la bourse, la banque, toutes ces dénominations d'assemblées de négocians, sont une sorte de sénat démocratique. Or, la nouvelle religion était républicaine, et l'abord nécessaire d'hommes de tous les pays dans les grands ports introduit aisément les nouveautés. L'entreprise sur Marseille, conduite et poussée jusqu'au moment de l'exécution, devait donc moins manquer que toute autre ville.

Jean de Riqueti la prévint. Les précautions même qu'il fit prendre à l'hôtel-de-ville, et qui semblaient n'avoir d'objet que de contenir le peu-

(\*) François de Lorraine, duc de Guise, assassiné par Poltrot, devant Orléans, le 15 février 1563. (Note de l'éditeur.)

ple, l'ameutèrent : ce coup de tête vraiment supérieur ôta aux conspirateurs tous leurs avantages en éveillant les bons citoyens. La commotion fut forte. Jean pensa perdre la vie, en voulant sauver un gentilhomme nommé Cipierre, envoyé par les chefs des novateurs. Cet infortuné fut enlevé de ses bras même et mis en pièces, lorsqu'à la tête de sa garde il le conduisait en prison. Enfin il nettoya la ville, envoya au comte de Sommerive, chef des catholiques, trois cents hommes à sa solde, et fournit aussi, à ses dépens, les convois de bled dont il approvisionna Marseille.

Une déclaration si formelle ne pouvait que lui attirer la haine de l'autre parti : c'est alors que le capitaine Mouvans, célèbre officier des huguenots, détruisit à *Seyne* l'hôpital que Pierre Arrighetti y avait fondé, et le tombeau sur lequel on voyait encore sa statue, revêtue d'une cotte d'armes. Cet implacable ennemi brûla autant qu'il le put tous nos papiers et nos titres de famille. Heureusement ces faits furent constatés par une enquête juridique, que Jean eut soin de faire dresser sur les lieux en 1584, car cet homme paraît avoir eu une tête forte, et une prudence consommée.

A l'égard des moyens pécuniaires avec lesquels il subvint à tant de choses, nous n'avons point assez examiné les papiers de détail de nos archives pour avoir acquis des certitudes. Mais il y avait

alors à Marseille une compagnie du corail qui fit des affaires avantageuses, et probablement Jean de Riqueti eut part à ses succès. Quoi qu'il en soit, cet homme, célèbre dans les annales de Provence, parvint à un grand degré d'opulence, puisque, malgré les efforts prodigieux que nécessitèrent les temps de sédition où il fut homme public, il acheta les terres de Mirabeau, de Beaumont, et de Negreaux partagées depuis à sa nombreuse famille, et réunies postérieurement. Il acquit encore à Marseille une belle bastide, de vastes jardins et plusieurs autres biens considérables, que nous possédions il y a peu d'années.

Ce chef fidèle obtint en pur don les lods et ventes de toutes ces acquisitions sous Charles IX, à qui il ouvrit les portes de Marseille, comme son neveu les ouvrit à Henri IV, son fils à Louis XIII, et son petit-fils à Louis XIV. Mais l'évêque de Digne à qui le souverain avait fait antérieurement le même présent disputa ce don, et fit un grand procès à Jean de Riqueti. Nous ne citons ce fait que parce qu'il nous rappelle une réponse singulière insérée dans les défenses de Jean, laquelle donne à penser que le caractère d'esprit tranchant et gai, dans le sérieux même, est ancien dans notre famille. L'évêque allègue dans une de ses écritures que *Jean de Riqueti, marchand de Marseille, a surpris le don du roi*. Jean répond : « A l'égard



« de la qualité de marchand de Marseille, qui ne  
 « dégrade personne, puisque nos rois ont même  
 « invité la noblesse à s'intéresser au commerce de  
 « cette ville, je suis ou fus marchand de police,  
 « comme M. l'évêque est marchand d'eau bénite.  
 « On se souviendra que je fus premier consul de  
 « Marseille en l'an 1562; et chacun sait qu'il faut  
 « être noble d'extraction et d'armes pour cela. » Une  
 pareille manière de s'exprimer est assurément ori-  
 ginale pour le temps, et de la part d'un des prin-  
 cipaux tenans de la catholicité<sup>(1)</sup>.

(1) Il est certain que Jean s'intéressa très-utilement dans le commerce; toute la noblesse qui habitait à Marseille faisait de même. Or, il n'était peut-être pas une bonne maison en Provence dont une branche ne fût établie dans cette ville opulente et populeuse.

Il faut distinguer, à cet égard, les villes maritimes dépendantes, de celles qui étaient ou capitales, ou, en quelque sorte, séparées. Bordeaux, Nantes, etc., etc., dépendaient de leurs provinces, et la noblesse n'y trafiquait point, du moins en son nom; mais Venise, Gênes, et, dans le genre mitoyen, Marseille, puisque, sous Louis XIV même, on la privilégia d'un port franc, furent censées villes sans territoire, et les généalogistes conviennent que la noblesse y fut commerçante, comme ailleurs elle fut rurale.

Nous ne faisons que discuter ici un simple fait historique et important pour les familles de nos provinces, car nous sommes bien loin de songer à l'apologie d'une antique dérogeance. Certainement il y aurait de l'ingratitude et de la bassesse. Jean de Riqueti fut le plus illustre de nos pères, en France, et l'un des plus illustres de notre race, dont

La longue vie de Jean lui fit supporter toutes les vicissitudes de ces temps orageux; et l'on voit

quelques-uns possédèrent cependant les premières dignités de leur république; à Dieu ne plaise que nous méconnaissons la main qui nous procura une fortune indépendante. Il faut bien que cette fortune ait quelque origine, et le commerce sans monopole (or, le monopole n'avait pas lieu dans ces temps, car il est toujours produit par le gouvernement, qui ne pesait guère alors), le commerce, dis-je, dans un pays où, de tout temps, il était le lot de la plus haute noblesse, ne vaut-il pas mieux pour fonder une fortune légitime, que le pillage à la guerre, ou l'intrigue à la cour? Ses moyens et ses succès ne sont-ils pas plus à nous, que le hasard des héritages et des mariages? C'est par le noble et utile usage qu'un homme a fait de sa fortune, et non par la profession qui la lui a acquise, qu'il faut le juger. Au reste, les faits que nous venons de rapporter et le crédit que notre maison a conservé dans Marseille jusqu'à nos jours, attestent assez que Jean de Riqueti reçut de ses aïeux et donna à sa postérité le ton le plus noble, selon les lieux et les temps.

Nostradamus, homme célèbre dans les opinions populaires, en ces temps dévoués aux superstitions de l'astrologie, et qui a fait une histoire de Provence, rapporte, à ce sujet, un trait qui a fourni pâture à la malignité, et que mon père a noté sur son édition, pour être, dans sa famille, un exemple de la foi que l'on doit aux anecdotes, et aux traditions fondées sur des anecdotes. Voici les propres paroles de Nostradamus: « Or, passant outre à une telle, et tant tyrannique levée de deniers, ils trouvèrent que le sieur de « Mirabeau, de la famille de Riqueti, très-honorable à Mar- « seille, l'un des plus riches traficants de Marseille, s'était « retiré pour ne payer une tant excessive portion qui lui « allait de quatorze mille écus. Cette retraite enflamma

qu'encore en 1596, lors des vexations *du tyran Casaux* (ainsi fut surnommé le féroce viguier de

« tellement ces tyranneaux, qu'ils emprisonnèrent d'une  
« par trop vilaine audace la femme de cet homme noble,  
« demoiselle d'honneur et d'âge, emblèrent tout ce qui était  
« dans sa maison, y logèrent leurs bellâtres de satellites. »

Cette dame, qui avait épousé notre cinquième aïeul, en 1564, était en son nom Marguerite de Glandevès. Elle n'avait pas moins de courage que son mari, et l'histoire de Marseille porte que le tyran Casaux, étant allé la voir dans sa prison, pour lui persuader de payer sa rançon, elle lui répondit avec autant de sagesse que de fierté, méprisa ses menaces, lui reprocha ses brigandages, et lui en annonça la punition prochaine.

Notons ici ce bonheur très-rare et si important pour le bonheur des familles, que nos pères ont eu presque tous des femmes de mérite; leurs testamens montrent un esprit de famille singulièrement énergique, et un concert parfait avec leurs époux.

Jeanne de Lenche, belle-fille de la dame de Glandevès, dont j'ai parlé, était une femme d'un grand sens. C'est elle dont la tradition a transmis ce conte populaire.

Jeanne de Lenche (\*), qui avait épousé Honoré II en 1592, lui avait apporté en dot la maison de la place de Lenche, la plus belle de Marseille. Cette place était alors le seul marché de cette ville si fort aggrandie depuis. Jeanne, de sa terrasse, voyait les chambrières et connaissait les maitres à qui elles appartenaient; elle remarquait celles qui achetaient

(\*) Le frère aîné de Jeanne de Lenche avait épousé la fille du maréchal d'Ornano. C'est ainsi que s'explique la parenté dont Mirabeau parle, sans la bien connaître, dans un récit touchant inséré au premier volume, page 179, de la *Correspondance de Vincennes*, Paris, Garnery, 1792; 4 vol. in-8. (Note de l'éditeur.)

Marseille, qui se rendit alors maître de cette ville, et qui la livrait aux Espagnols quand il fut tué), on

le poisson le plus cher, *afin*, disait-elle, *de ne pas prêter son argent à leurs maitres*. Ce trait peint la simplicité des temps.

Sa belle fille, *Anne de Pontevès* (\*\*), était une femme très-haute, mais remplie d'âme et de fermeté; il nous est venu d'elle plusieurs anecdotes caractéristiques qui me rappellent ce que disait une tante de notre grand'mère (madame de Châteauneuf), morte en 1710. Elle était si pénétrée de la fierté de ces temps, héroïques auprès du nôtre, qu'elle adressait à son neveu, dont cet écrit fera connaître l'indomptable courage et l'imposant caractère, ces propres paroles : *V'aoutrés sias d'homès? sias houmachomes; c'est-à-dire : Vous autres, vous êtes des hommes? vous êtes des diminutifs d'hommes*; elle ajoutait : *Nous, de notre temps, nous portions des pistolets de ceinture et nous savions nous en servir*. Ces femmes-là, sans doute, ne tourneraient pas la tête aux élégans du siècle, mais elles perpétuaient les familles, elles en conservaient l'honneur.

Cette Anne de Pontevès se trouvant croisée au bénitier par madame de Foresta (ce nom cependant est connu en Provence), l'écarta d'un soufflet, en lui disant : *Ici comme à l'armée, le bagage doit passer le dernier*. On trouvera plus bas son aventure avec le chevalier de Griasque, et cette anecdote donnera quelque idée des femmes de ce temps.

Élisabeth de Rochemore (\*\*), belle-fille de cette Anne de Pontevès, fut fort distinguée dans un siècle d'urbanité par toute sorte d'agrémens. C'est en parlant d'elle que madame de Sévigné écrivait : *Madame de Beaumont a-t-elle toujours biende l'esprit?* Elle eut davantage, elle eut toutes les vertus d'une excellente mère de famille, elle gouverna la maison

(\*) Mariée le 27 septembre 1620, à Thomas de Riqueti.

(\*\*) Mariée le 7 juillet 1660, à Honoré III. (Notes de l'éditeur.)

voit, dis-je, que Jean de Riqueti, mis par l'âge hors de combat, fut contraint de fuir, et que le tyran dévasta ses propriétés.

pendant douze années de viduité, avec beaucoup de sagesse et de succès.

Mon père a célébré, dans un éloge imprimé, Françoise de Castellane, sa respectable mère, épouse de ce Jean-Antoine de Riqueti, pour qui j'ai pris la plume.

Revenons à Jean : il fit donc une fortune très-considérable, et ce fut à Marseille, et par le commerce, car certainement on n'amasse pas de grandes richesses à Seyne, à Digne, à Riez, à Moustier, et les Riqueti n'étaient descendus à Marseille que du temps d'Honoré I<sup>er</sup>, père de Jean. Que celui-ci n'ait dû qu'à lui-même son opulence, cela est évident, par les grands sacrifices que lui coûtèrent les affaires publiques, et par son héritage qui suffit pour doter trois branches, et qui, partagé entre sept fils et deux filles, leur offrit d'assez fortes légitimes pour que des cadets aient fondé la première maison des jésuites à Marseille (la maison de Sainte-Jeume). Jean était donc l'auteur de sa fortune. *Mais*, diront les puristes en généalogie, *Nostradamus cite Jean de Riqueti comme l'un des plus riches traficans de Marseille*. Certainement il fallait qu'il le fût ou qu'il eût volé; ses largesses publiques, l'éclat, l'étendue de ses entreprises, sa grande influence l'attestent assez. On voit d'ailleurs qu'il fut taxé, par Casaux, à une amende de quatorze mille écus, somme exorbitante alors, qu'on peut évaluer par cette remarque de Nostradamus, que le tyran *faisait payer trente sous pour entrer en prison, trente sous pour en sortir, et dix sous par jour au geôlier tout le temps qu'on restait*, et l'historien appelle cela *UNE VEXATION ÉNORME*.

Quelque intérêt au surplus que Jean de Riqueti pût avoir dans de grandes entreprises de commerce, on peut voir par sa réponse à l'évêque de Digne, s'il souffrait patiemment

La tyrannie de Casaux finit par la reddition de Marseille à Henri IV, en la personne du duc de

qu'on l'appelât *marchand*. On voit surtout, si l'on pouvait lui donner de bonne foi cette qualité, quand on lit l'enquête qu'il demanda au parlement en 1584, et qui fut faite sur les lieux de l'ancienne habitation de ses pères. Guidés par les ravages mêmes de ses ennemis, qui détruisirent tous les monumens dont nous pouvions tirer quelque gloire, Jean constata l'état et conserva la mémoire de ses ancêtres par cette enquête authentique et très-détaillée, qui a été reçue dans toutes nos preuves et notamment dans celles du chapitre de Maubeuge, les plus fortes de l'Europe.

Mais à quoi bon insister?... O vanité des vanités ! n'avons nous pas tous le ciel sur nos têtes (\*) ?

Mais quand la Providence vous a chargé d'un nom, il convient de le soutenir, par la même raison qu'il convient de s'en faire un quand on n'en a point, c'est-à-dire qu'il faut lui conserver ou mériter une sorte de reconnaissance publique, tôt ou tard mais toujours accordée à ce qui a été fait pour l'utilité générale; nous l'avons déjà dit, tout notable inutile à la société, qui le reçoit et maintient tel, est un banqueroutier. Toute notabilité a ses devoirs, le premier est de la conserver. Ainsi le soin de la famille est la première des fonctions sociales, les occasions et le temps font le reste. Je ne sais ce qu'il arrivera de notre maison qui décline avec plus de rapidité qu'elle ne s'accrut, et dans quelles circonstances? Mais jésais qu'elle fut noble et voulut se maintenir telle dans tous les temps, par de nobles moyens et une grande considération; quoique la vanité soit bien

(\*) Ce mot, emprunté à Sénèque (*epist.* 31), a été répété par Mirabeau dans les *Lettres de Cachet*, tom. I, pag. 343, de l'édition originale. Hambourg, 1782; 2 vol. in-8. (*Note de l'éditeur.*)

Guise, gouverneur de la province (fils de Henri tué à Blois). Cette révolution fut le fruit d'une conjuration contre la tyrannie municipale qui opprimait la ville. L'alarme fut donnée à une porte; Casaux y courut, et *Liberta*, chef des conjurés, le poignarda au moment même où il recevait les Espagnols dans le port <sup>(1)</sup>. Le duc de Guise fut introduit, et dans le traité fait avec ce prince, il fut stipulé que *Liberta* serait viguier, et *Ogier de Riqueti*, neveu de Jean, premier consul; preuve assez manifeste que le parti de notre maison appuya *Liberta*, homme de courage, mort sans postérité, et dont la famille, originaire de Corse, avait reçu ce nom de *Liberta*, pour un exploit du même genre dans sa patrie.

Ainsi Jean de Riqueti, qui avait conservé Marseille à Charles IX, eut la consolation de voir sa patrie rendue par sa famille à Henri IV. Ainsi les longues vies, même orageuses, apportent toujours des consolations à la vertu; et les temps

commune, celle-ci n'est pas triviale; elle ne le fut pas, surtout aux siècles où la mode d'acquérir la noblesse à prix d'argent n'avait pas confondu toutes les nuances de la hiérarchie sociale, et remplacé les inconvénients sans nombre de la noblesse héréditaire, invention bizarre et vraiment anti-sociale, par l'abjection de la noblesse achetée, vendue, commercée. (Note de Mirabeau.)

<sup>(1)</sup> Le 17 février 1596. Palma Cayet, qui nous fournit cette date, écrit *Casault*. (Note de l'éditeur.)

de troubles ont, au milieu d'une foule de maux, ces avantages, qu'ils forment, éprouvent, placent les hommes, et qu'ils rendent les nombreuses familles précieuses, ne fût-ce que comme points de ralliement: alors la folle jeunesse trouve l'emploi utile et sérieux de son activité turbulente, la vieillesse est révérée, consultée, crue, obéie.

Honoré II, fils de Jean de Riqueti, soutint, comme son père, l'autorité royale dans Marseille. Il eut, dès l'année 1614, des lettres *de gentilhomme de la chambre*, alors aussi honorables qu'elles sont déchues aujourd'hui. Premier consul en 1621, il fut député à la tête de la noblesse, pour aller saluer Louis XIII qui faisait le siège de Montpellier; un convoi considérable que le député offrait au nom de la ville lui valut un accueil distingué, et le roi emmena son fils Thomas à la cour <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Nous ajouterons ici une anecdote que Mirabeau a oubliée, et qui est rapportée par La Chenaye des Bois, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, tom. XII, pag. 121: « Deux jours après (l'audience), les espions donnèrent avis d'une grande sortie que les ennemis devaient faire, commandés par M. d'Argencourt, ce qui obligea toutes les troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, qui étaient dans l'armée du roi, de se trouver à leurs postes, pour renforcer les lignes et repousser cette sortie. Le sieur de Mirabeau ne manqua pas de s'y trouver avec toute la noblesse qui l'avait accompagné; et, comme elle n'était pas en

Cet Honoré paraît avoir eu un grand crédit dans Marseille; son autorité maintint, contre une puissante cabale, les jésuites, de tous temps accusés de vices cachés et politiques, mais de tous temps assez utiles pour justifier le zèle de leurs partisans, au nombre desquels leurs fondateurs devaient naturellement être. Honoré fut surpris d'une apoplexie (1), et c'est le seul dans la ligne dont il y ait un inventaire, chose à noter comme une preuve honorable d'union et de confiance domestique.

Le fils d'Honoré II; Thomas, fut, comme on vient de le voir, laissé jeune à la cour; il fut marié de bonne heure avec une demoiselle de maison fort orgueilleuse, du moins autant qu'on le peut augurer de cette formule: *Magnifique seigneur Pompée de Pontevès et de Buous; et magnifique dame Marguerite de la Baume de Suze*, beau-père et

« nombre pour former juste un escadron, M. le connétable (Lesdiguières), qui commandait et ordonnait les postes, lui proposa de l'incorporer dans une autre troupe de cavalerie, à quoi il répondit *qu'il avait l'honneur de porter le caractère d'une ville trop considérable, pour être confondu avec qui que ce fût*, et qu'il le priait de lui vouloir donner un poste à part, qu'il descendrait avec tous ses braves gentilshommes qu'il voyait auprès de lui. M. le connétable, à qui ce sentiment plut, lui accorda sa demande de fort bonne grâce. » (Note de l'éditeur.)

(1) 1622. (Note de l'éditeur.)

belle-mère de Thomas. Devenu son maître avant l'âge de la maturité, il fit la guerre en Italie, et tint un état brillant. Le premier il introduisit à Marseille l'usage des livrées (1), porta très-loin le luxe et le faste. Aussi laissa-t-il ses affaires dérangées, premier et infaillible effet du vent de la cour. Cependant il rendit des services essentiels à sa maison, par la manière dont il éleva et dont il établit sa famille qui fut nombreuse; car il eut trois filles et six fils, les deux aînés furent élevés à Paris; et les quatre cadets reçus chevaliers de Malte en minorité (2).

Les troubles de la régence d'Anne d'Autriche gagnèrent Marseille comme le reste du royaume. Le parti de notre maison y fut royaliste, et Thomas fut même blessé à cette occasion, à l'hôtel-de-ville avec son fils Honoré. Peu après (3) le jeune roi fit son entrée à Marseille où il ordonna la construction d'une citadelle, aujourd'hui le fort Saint-Ni-

(1) « Ses valets étaient rouges. Ma grand'mère a ouï dire, à des vieux, que le peuple courait, et disait: *Véné veiré les Souisses de mousou de Mirabeau.* (Note de Mirabeau.)

(2) Nous n'avons pas dans nos papiers de preuves faites dans l'ordre avant celle de François de Riqueti, l'aîné de ces quatre chevaliers, et cela n'est pas étonnant, puisque c'est le chapitre général de 1583 qui le premier ordonna aux prieurs de Malte de faire des archives, et que ce règlement n'eut son exécution qu'au chapitre général de 1631. (Note de Mirabeau.)

(3) 1660. (Note de l'éditeur.)

colas, et logea dans notre maison de la place de Lenche, lui, la reine mère et le cardinal Mazarin. Au reste, comme on voulut que cette ville imposante ne fût plus que simplement marchande, on détruisit le consulat, on établit l'échevinage et l'on ordonna que le premier échevin serait désormais tiré du corps des marchands; ce changement de constitution a banni de Marseille notre maison, et presque toute la noblesse. Le roi accorda pendant ce voyage des lettres d'érection de la terre de Mirabeau en marquisat, mais les formalités de l'enregistrement n'ayant point été remplies, ce ne fut que vingt-cinq ans après, sous notre bisaïeul Honoré III, que l'érection eut lieu.

Cet Honoré, troisième du nom, fut un homme d'un très-grand mérite, tout à la fois ferme, adroit, sage et surnommé *le Salomon* du pays. Né en 1622, il perdit son père seulement en 1672, de sorte qu'il arriva tard à la tête de sa maison. Il la trouva obérée d'engagemens excessifs et chargée de nombreuses légitimes envers des frères qui tous eurent des têtes vives et même étranges. Honoré III se retira avec sa famille à Mirabeau, où il vécut plusieurs années dans la plus étroite économie <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> « Depuis l'année de son mariage (1660) jusqu'en 1672, qu'il perdit son père, Honoré III fut, ainsi que sa femme, laissé dans une véritable détresse, par la dureté injuste du droit écrit. J'ai vu encore à Pertuis la maison où ils se

Heureusement il avait la ressource de l'étude, qui fait tout supporter, et qui offre à l'homme des jouissances, aussi bien qu'un emploi de ses talens digne de sa nature et de sa destination. Honoré de Riqueti faisait surtout ses délices de la lecture de Tacite, ce qui l'aida sans doute à devenir un bon citoyen. Il avait porté les armes en Italie, en Catalogne, à la levée du siège de Turin, à ceux de Collioure et de Perpignan, à la bataille de Lérida <sup>(1)</sup>, aux prises des villes de Villeneuve, d'Ast et de Trin <sup>(2)</sup>; il fut blessé en plusieurs occasions.

Déjà les services à rendre à la patrie n'avaient presque plus rien de ce que j'ose appeler filial et pieux. Le vice des monarchies mal constituées est de ne point aimer les autorités naturelles. Bientôt les notables n'ont plus rien à faire dans les gouver-

« retirèrent dans ces temps-là. A peine cette maison  
« pouvait-elle, en mon enfance, loger un artisan qui  
« l'occupait; et c'est là que cet homme si supérieur, et cette  
« femme que madame de Sévigné cite en disant : *A-t-elle*  
« *toujours bien de l'esprit?* passèrent leurs belles années. A  
« la mort de son père, il s'enferma pendant six ans à Mira-  
« beau, séjour plus que triste, dont je suis chargé de perpé-  
« tuer le nom, mais non pas de vanter les agrémens. Ils y  
« vécurent avec la plus grande économie, tandis qu'il va-  
« quait à arranger les affaires de sa maison, très-chargées de  
« dettes et de légitimes. » (*Mémoires domestiques inédits du*  
*marquis de Mirabeau.*)

<sup>(1)</sup> 1642. (*Note de l'Éditeur.*)

<sup>(2)</sup> 1643. *Id.*

nemens absolus, qu'à porter les armes, ou à valetter à la cour. La ville de Marseille, subjuguée pour ainsi dire, n'offrait plus aucune carrière aux services publics. Mais la Provence a une constitution particulière, et nos pères, quoique voués à l'administration de Marseille, étaient entrés dans les affaires des différens corps qui composent notre municipe. Honoré II, grand-père de celui dont nous parlons ici, fut plusieurs fois syndic de la noblesse, Thomas, son père, l'avait été de même. Honoré III était à Mirabeau dans la retraite qu'exigeait l'arrangement de ses affaires domestiques, quand il fut élu premier procureur du pays en 1678 (1).

(1) « La constitution du pays de Provence est telle, que ses procureurs, c'est-à-dire ceux qui sont annuellement les chefs des communautés et du corps de la province sont, en même temps, officiers municipaux, ou consuls d'Aix, ville capitale. Cet ordre ne fut pas toujours le même. Anciennement, les procureurs du pays étaient plus nombreux et n'étaient pas consuls d'Aix. Ces deux caractères furent réunis sur les mêmes têtes par François I<sup>er</sup>. Prévenu par Anne de Montmorency (depuis connétable, en 1538), grand fauteur du despotisme militaire, et qui avait précédé le roi, quand, en 1622, il accourut pour se défendre contre l'invasion du connétable de Bourbon, le roi voulut affaiblir l'autorité des procureurs du pays, en les adjoignant à la municipalité d'Aix, qui n'eut plus depuis d'autres consuls; et cette réunion d'une charge municipale et subalterne à celle de principal administrateur de la province, affaiblit beaucoup l'autorité des procureurs du pays.

« Ils sont, aujourd'hui, composés d'un premier procureur

Honoré III sortit de la retraite où il vivait, et se montra à la tête de la province avec la plus grande dignité. Sa femme était très-aimable et du meilleur ton. Ils s'établirent à l'hôtel-de-ville d'Aix, avec un train considérable. Une popularité sans exemple plut à la bourgeoisie, et leur magnificence en imposa. On comprend qu'un homme de mérite, âgé de cinquante-six ans, ne crut pas un tel extérieur nécessaire pour le seul apparat. Sa prudence et sa fermeté devaient être mises à plus d'une épreuve, et déjà elles étaient connues; on se rappelait une assemblée de la noblesse, où M. Delamolle, conseiller au parlement, ayant insulté le marquis d'Oraison, alors un des notables de la province, Honoré de Riqueti, cité cependant pour sa sagesse, dit nettement *qu'il fallait chasser*

« du pays, gentilhomme possédant fief titré dans la province; d'un second administrateur, gentilhomme, d'un assesseur, avocat notable, et d'un troisième procureur du pays, bourgeois de la ville d'Aix. Ces quatre officiers sont, conjointement avec l'archevêque d'Aix, à la tête des affaires de la province; mais, comme ils ne sont qu'annuels, et que le prélat est perpétuel; comme la plupart, nonchalans et peu instruits, laissent faire et parler l'assesseur, leur crédit est souvent médiocre.

« Il n'en était pas de même dans le siècle précédent, et d'ailleurs Honoré paraît avoir été un de ces hommes qui se cachent quand il n'y a rien à faire, précisément pour se montrer mieux au besoin. » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

*toutes ces robes*, et se levant, la canne haute, il eût réellement fait justice à la manière du temps, si M. de Cormis ne l'eût arrêté en se jetant entre ses jambes. L'anecdote était d'autant plus connue, que depuis cette époque, on n'a plus paru *en robe* aux assemblées de la noblesse.

Un tel homme, à la tête des affaires en devint bientôt le maître; elles demandaient, vu le temps et les circonstances, une main ferme et sûre. Cette époque était la plus brillante du règne de Louis XIV, si l'on en juge par la splendeur de sa cour, par l'appareil de ses armées et de ses flottes, par ses prodigieux efforts; mais c'était en réalité, le moment du plus grand mécontentement dans ces provinces. Le régime de Colbert, dont le plan mercantile fut de transformer tout en droits, en douanes, et de repousser tous les privilèges, toutes les conventions, toutes les habitudes, ce régime couvrait le royaume, et surtout les provinces maritimes de commis exacteurs, despotiquement protégés, et dévoués à l'horreur et à la vengeance publiques dans tous les pays du monde. A la vérité, le long règne de Louis XIV qui a tout soumis, tout étouffé, tout éteint, enracina le régime fiscal; mais il est aisé de sentir qu'il ne fut pas supporté patiemment par les générations qui avaient encore vu la liberté et les troubles.

Les Provençaux, toujours comprimés, n'ont ja-

été patients; foulés et mécontents, ils n'attendaient que l'occasion d'exterminer les satellites du fisc, et ce qu'ils ont de tout temps appelés les *Partisans*. Le cas supposé opportun s'en présenta alors; on apprit que le duc de Savoie était entré en Dauphiné et descendait en Provence. Aussitôt soulèvement dans la province, émeute dans la ville d'Aix. Honoré de Riqueti court chez l'intendant Rouillé de Meillan: « Sauvez-vous, monsieur, lui dit-il, sauvez-vous tout-à-l'heure, et je réponds au roi de la ville et de la province. Dans une heure, peut-être, il n'en serait plus temps, si une fois le peuple était engagé par un attentat, on ne pourrait plus le ramener. » L'intendant le crut, et s'enfuit par les toits. La cohorte des suppôts de la finance disparut, et les procureurs du pays prirent le timon du gouvernement.

Leur chef osa demander alors au peuple mutiné *s'il voulait donc se donner au duc de Savoie?* Les Provençaux haïssent ce voisin inquiet et toujours usurpateur. Cette question faite à propos, et adroitement semée, étonna les esprits et les rendit dociles. Une fois la première explosion passée, le plus grand ordre s'établit et se maintint. Le duc de Savoie, arrêté de son côté par la petite vérole, ne pénétra point en Provence, où les vigueries avaient ordre de dévaster leur territoire et de ne livrer aux troupes ennemies qu'un désert sans



subsistances, l'administrateur de la province leur promettant une indemnité suffisante pour ces dégâts salutaires.

Les choses étaient ainsi disposées, lorsque les troupes françaises parurent. Le régiment d'Hamilton avait ordre de châtier la ville d'Aix. Il trouva les portes fermées; mais les procureurs du pays sortirent pour le recevoir. M. d'Hamilton, qui ne connaissait pas la constitution de la province, conçut peu d'idée de ces chaperons, car le militaire avait appris déjà à mépriser le municipal; il demanda avec hauteur à Honoré de Riqueti de quel droit il avait fermé les portes aux troupes du roi. « Jeune homme, lui répondit le premier procureur du pays, un ton plus bas, et songez que d'un signe je puis faire sortir sur vous vingt mille hommes qui répondraient pour moi. Votre troupe sera reçue, mais par mes ordres seulement; et quant à vous, c'est chez moi que vous logerez, et vous me direz, dans deux heures, si vous croyez que de vous à moi le ton du commandement ait quelque grâce. »

Les trois bataillons furent conduits sur la place par des rues bordées de tout le peuple. Là, les logemens furent distribués et les faisceaux réunis chez chaque capitaine, trop bien logé pour être tenté de faire du bruit; les drapeaux furent portés à l'hôtel-de-ville, où le comte Hamilton, envi-

ronné de la dignité de celui qui en était l'âme, ne fut plus qu'un courtisan de madame de Mirabeau; on fit d'ailleurs le même accueil à son régiment. Ainsi tout se passa dans l'ordre et dans la paix.

A la fin de l'année, le premier procureur du pays porta dans l'assemblée de la province, qui tient lieu d'États, l'avis de ne point délibérer de levées pour cette année, attendu les frais extraordinaires pour les troupes, et les secours dus aux vigueries de la montagne. Heureusement le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, était un bon et digne prélat, toujours résidant, qui aimait sincèrement la province, et ne s'opposait à rien de ce qu'on proposait pour son avantage. L'avis passa avec fermeté et sans acclamations. L'homme sage remit son chaperon plus honoré qu'il ne l'avait reçu; sur l'ordre de venir rendre compte de sa conduite, il partit pour la cour, où il parvint à faire tout approuver.

Sur la fin de ses jours, la ville de Marseille reçut encore de lui un service important. Elle le pria de se charger de sa députation, en 1686. Il s'agissait d'exposer plusieurs griefs, et d'obtenir des dédommagemens. Il vint à la cour, et ce fut à cette occasion que M. de Seignelai, jeune et hautain, ne le recevant pas convenablement, il lui dit : « Je vois bien, Monsieur, qu'il vaut mieux traiter avec le roi qu'avec ses gens, et j'y vais. »

On avait ce recours, alors ; nous ne l'avons plus, et peut-être ne l'aura-t-on jamais en France. M. de Seignelai eut peur, rappela le négociateur aguerrri aux tons de la cour, et répondit favorablement au cahier des demandes. Honoré revint dans sa patrie. Il y mourut à la fin de 1687, âgé seulement de soixante-cinq ans, et couronné de l'estime publique (1).

(1) Honoré avait eu le projet d'écrire des Mémoires :

« J'ai entre les mains un manuscrit de la main de notre  
« parfaitement digne grand-père, qui n'est autre chose que  
« des dates d'événemens successifs, mis en notes si courtes  
« qu'il serait impossible d'en rien tirer. Tout ce que j'y ai  
« compris, c'est qu'il préparait l'histoire des derniers trou-  
« bles domestiques de Marseille, dans lesquels le parti de  
« notre maison joua un si beau rôle, puisque ce fut lui qui  
« ouvrit au roi les portes de cette ville, ainsi que son grand-  
« père l'avait fait à Louis XIII, et son bisayeul à Charles IX.  
« Il était tellement témoin oculaire de ces événemens, qu'il  
« avait été blessé dans l'Hôtel-de-Ville, ainsi que son père,  
« le même jour. Un tel morceau historique, écrit par  
« l'homme le plus sage de son temps (car telle était sa ré-  
« putation), homme qui n'avait de livres, après les livres sa-  
« crés, que Thucydide, Tacite, Machiavel, et quelques his-  
« toriens ; homme de poids et d'autorité, et entièrement  
« rompu aux affaires, serait sans doute un morceau très-  
« précieux, malgré la petitesse apparente de l'objet, eu égard  
« aux histoires générales. Mais c'est la plume qui fait le mé-  
« rite d'un ouvrage historique, et non l'étendue du sujet. La  
« conjuration de Venise, par l'abbé de Saint-Réal, et celle de  
« Jean de Fiesque, par le cardinal de Retz, passeront tou-  
« jours pour deux chefs-d'œuvre. Je plains donc beaucoup

Avant de passer à Jean-Antoine, fils d'Honoré III, et principal sujet de ma narration, je dirai un mot de ses oncles, frères d'Honoré.

De cinq frères qu'il avait eus, et dont quatre lui survécurent, l'aîné, François, fut le premier et le dernier de sa race, destiné à l'église ; malin, dérangé, dissipé, avide d'indépendance, il ne voulut jamais rien faire. Un de ses frères, capitaine aux gardes, dont nous parlerons tout-à-l'heure, lui obtint, au temps de sa faveur, l'expectative de l'évêché de Digne, et lui manda qu'on exigeait seulement qu'il se retirât trois mois au séminaire ; il répondit froidement que *si le sort lui destinait une mitre, il fallait qu'elle lui tombât perpendiculaire-*

« l'ouvrage en question, qui eût illustré mon grand-père, et  
« enrichi les lettres ; et prends garde que tes neveux ne plai-  
« gnent un jour tes Mémoires, toujours remis à des temps  
« tranquilles. Je sais qu'il en faut ; mais un homme tel que  
« toi doit posséder son âme, de façon qu'il soit toujours le  
« maître de profiter d'un quart-d'heure de loisir pour la be-  
« sogne la plus étrangère à celles qu'il entrecoupe ; j'arrive  
« à ce point, et par conséquent tu y viendras de plein saut.  
« Scipion avait plus de besogne que toi ; je ne crois pas que  
« tu en doutes : car la vie du plus simple particulier, dans  
« une république, est plus compliquée que celle d'un homme  
« en place dans une monarchie ; cependant, il guidait Po-  
« lybe, il faisait les comédies de Térence, et disait n'être  
« jamais plus occupé que quand il n'avait rien à faire. »  
(Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 dé-  
cembre 1754.) (Note de l'éditeur.)

ment sur la tête , au cours de Marseille ; que sans cela il y renonçait. Ce système ne lui ménagea pas une grande fortune , comme on peut le croire ; il demeura dans ses foyers domestiques , et il en fut le patron très-destructeur <sup>(1)</sup>.

Le second des cinq frères d'Honoré III , aussi François de Riqueti , fut chevalier de Malte et signala son adolescence par un trait audacieux. Sa mère, Anne de Pontevès de Buons, fut un jour grièvement insultée par le chevalier de Griasque, bretailleur renommé : « Malheureux, lui dit-elle , en « lui appuyant un pistolet sur l'oreille : je te fe-  
« rais sauter la cervelle , si je n'avais des enfans  
« qui tireront de toi une vengeance plus hono-  
« rable. » Cette violence causa de l'émeute entre les partis , et fit fermer les barrières. Mais un vaisseau qui sortait du port donna cette nouvelle à Malte. François, qui n'avait pas dix-sept ans et faisait ses caravanes, partit aussitôt. Arrivé à Marseille, il fut,

<sup>(1)</sup> « L'abbé François avait été élevé à Paris, où il était du  
« temps de la Fronde, et j'ai ouï dire à ma mère qu'elle avait  
« trouvé dans un garde-meuble des restes de lettres aban-  
« données au bras séculier, et qui servaient depuis long-  
« temps de chiffons à qui en voulait prendre, auxquelles elle  
« eût grand regret, car c'était une suite de nouvelles du  
« temps et du jour, dont il faisait le journal à ses parens ; et  
« Dieu sait quel récit ce devait être que celui d'une époque  
« si bouffonne par une plume si maligne et si spirituelle ! »  
*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*

avant de voir sa mère , chercher le chevalier de Griasque, qui dit à ses amis en les quittant pour se battre : « Je vais saigner un poulet. » Ce poulet , amené dans un jardin , le ferma, jeta les clefs par-dessus les murs, et tua l'insolent agresseur.

Ce François de Riqueti est le seul de cette génération qui n'eût pas autant d'esprit que de feu. Mais en revanche , il fut très-mauvais railleur ; simple caravaniste , il donna un soufflet au général des galères , neveu du grand-maitre , et se sauva aussitôt à la nage dans un bâtiment qui , heureusement pour lui, partait au moment même. Dégradé de l'ordre alors , on le rétablit ensuite ; mais il perdit son ancienneté , de sorte que bien qu'appelé *le Commandeur de Mirabeau*, jamais il ne fit ses vœux. Il fut capitaine des galères de France et ensuite major et inspecteur de ce corps. Cette place d'inspecteur demeura attachée dans sa personne à la Majorité, grâce à sa très-singulière rhétorique ; car, ayant appris qu'un M. de La Jonquière, qui n'était pas du corps , avait été nommé inspecteur des galères , François arbora désormais une grosse canne , ne la porta plus que sur l'épaule ; et , quand on lui demanda la raison de cette nouvelle attitude : « C'est , répondit-il, que  
« j'attends mon supérieur à la parade. » M. de La Jonquière ne jugea point à propos de se compromettre avec un tel et si brutal raisonneur ;

et François de Riqueti continua ses fonctions.

Cet homme bizarre était très-économe ; et , attendu les grâces qu'il mettait à tout , il passait pour fort avare. Il avait considérablement épargné sur ses appointemens, et peut-être à la flibusterie , passe-temps fort ordinaire de la jeunesse maltaise de ce siècle. Il demeurait avec madame de Puget sa sœur <sup>(1)</sup>, ils avaient bâti ensemble, à Marseille , une belle maison dont elle laissa en mourant sa part à son frère. Honoré III était mort alors ; mais son habile veuve sut ménager à ses enfans la bienveillance de l'intraitable François. Tous les ans elle lui apportait le reçu de sa pension qu'il se gardait bien de payer ; il le serrait bien soigneusement et s'en tenait là , ne songeant au fond qu'à faire valoir son héritage pour ses neveux. Notre aïeul, Jean-Antoine, dont nous allons nous occuper , s'accusait , en plaisantant , de l'avoir involontairement capté , et voici comment. Dans une des courtes apparitions que son service lui permettait de faire à Marseille , il trouva son oncle dangereusement malade d'une rétention d'urine , et obligé de se faire sonder. L'opération réussit , et François se sentit soulagé. Le neveu tira quatre louis de sa bourse et les donna au

<sup>(1)</sup> Jeanne de Riqueti , mariée le 11 avril 1643 , avec François de Clapiers , seigneur du Puget. (Note de l'éditeur.)

chirurgien. Le vieillard, économe et Provençal dans toute la force du mot , fut si surpris de cette magnificence , qu'il s'écria : « *Aquel enfant m'aime ben ; jamais degun qu'aquéou n'aura mon ben.* Et en effet il le fit son héritier <sup>(1)</sup>.

Le troisième des frères d'Honoré de Riqueti , *Thomas-Albert*, eut beaucoup d'esprit , mais encore plus de fougue ; il fut chevalier de Malte , et capitaine de vaisseaux du roi. En cette dernière qualité , comme et avec son frère François <sup>(2)</sup>, il courait sus aux Espagnols avec qui la France était en guerre , et mettait pavillon maltais lorsqu'il trouvait des Turcs ; son procès et celui des chevaliers de Forbin et de Clapiers , tous deux capitaines de vaisseaux , qui manœuvraient de même sans regarder à la formalité de la circoncision , est aux archives de Mirabeau.

Cet accident ne le dégoûta point des aventures. Ce fut lui qui conduisit à Mirabeau la connétable Colonne et la belle duchesse de Mazarin sa sœur ,

<sup>(1)</sup> En 1690. (Note de l'éditeur.)

<sup>(2)</sup> La Chenaye des Bois dit cependant (tom. 12, pag. 122, du *Dictionnaire de la Noblesse*) , « que le chevalier François fut chargé, le 12 avril 1657, par le duc de Vendôme, grand-maître et surintendant-général de la navigation et commerce de France , de faire le voyage de Malte sur la frégate *Saint-Joseph*, et d'attaquer tous les vaisseaux du roi d'Espagne et des autres ennemis de l'État qu'il rencontrait. » (Note de l'éditeur.)

quand elles s'échappèrent, et coururent le monde en dignes héroïnes de roman. « *Poi fuïmo a Mirabello,* » dit madame de Mazarin dans ses mémoires; elle ne dit pas ce qu'elles y firent. La tradition porte à Mirabeau qu'une troupe de gens que son mari envoyait après elle, munis d'ordres du roi dans ces temps où l'obéissance passive n'était pas encore très-consolidée, arriva par hasard un samedi soir, où la coutume est de sonner toutes les cloches à l'heure de l'*angélus*, et fut tellement effrayée des rochers, des montagnes, des tours crénelées, de la réputation des patrons, et de cette apparence de tocsin, que les alguazils se signèrent, et regagnèrent promptement la barque, sans tenter l'exécution de leurs ordres. Cependant, il fallait sortir du royaume, et les portes étaient fermées. Le chevalier de Beaumont (ainsi s'appellait Thomas-Albert de Riqueti), assisté de ses frères et de ses camarades, ne trouva d'autre expédient que de rompre la chaîne du port de Marseille, et c'est ainsi qu'il dégagea les belles fugitives. Mais il en résulta un autre procès criminel, dont pourtant il se tira. Il fut Commandeur de la Selve, et ensuite nommé au grand prieuré de Toulouse<sup>(1)</sup>,

(1) En 1690. Il y arriva dès l'âge de 62 ans, parce que La Hitière Polastron, grand commandeur, laissa passer le grand prieuré, afin de conserver le poste où il pouvait le plus

mais il mourut<sup>(1)</sup> avant d'avoir pris possession du grand prieuré; il se rompit une veine en voulant dompter un cheval fougueux, et ce redoutable coursier est le seul présent qu'en sa vie il ait fait à sa famille<sup>(2)</sup>.

commodément contrarier le grand-maitre qu'il haïssait mortellement. (*Note de Mirabeau.*)

(1) En 1690. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Il y a sur ce cheval une singulière anecdote qui peut donner une idée de la vigueur militaire du marquis de Mirabeau, et faire connaître la différence de la gymnastique de ce temps, si rapproché du nôtre, à nos exercices actuels. Ce cheval indomptable fut envoyé à notre aïeul, Jean-Antoine, alors à Arles. On le lui amena coiffé de lunettes, et entravé. Le cheval reposé, mon grand-père le fait amener sur le cours, autour de la ville, tout harnaché. Il saute sur la selle, et les palfreniers desserrent les entraves et ôtent les lunettes. Le cheval sent son maître, tremble, s'effraie, se rassemble. D'un côté étaient les murs de la ville, de l'autre, le canal de Craponne, large, en cet endroit, au moins comme est celui de Languedoc. L'animal, nerveux et furieux, s'élance, et franchit le canal entier. Plus de cinquante ans après, on montrait encore l'endroit, et l'on racontait le fait comme un prodige. Ni le cheval, ni le cavalier ne furent renversés. Là se trouvait un champ labouré. Vainement le cheval voulut mordre, se cabrer, se rouler; il était d'une grande finesse, l'excellent écuyer, d'une taille qui embrassait le cheval, d'une vigueur qui le domptait, le força à dévorer son ardeur, à parcourir les sillons, à obéir à toute sorte d'allures, et l'indomptable coursier devint obéissant et renommé pour ses qualités et sa beauté.

(*Note de Mirabeau.*)

Nous ajouterons, à propos du même cheval, une autre

Louis de Riqueti, le dernier des cinq frères était mort jeune à Malte <sup>(1)</sup> en faisant le métier d'armateur corsaire contre les Turcs, chose usitée alors ; telle fut l'école des Tourville, et de plusieurs autres illustres marins.

Mais le quatrième, qui s'appelait Bruno, et que j'ai réservé pour le dernier, comme plus singulier et plus connu, survécut à tous ses frères. Il s'était échappé de bonne heure, et presque encore enfant, de la maison paternelle. Il était chevalier de Malte ; mais il cacha sa croix, et courut d'étranges aventures.

Vieux et retiré, il aimait, comme homme d'es-

anecdote que nous trouvons dans les mémoires domestiques, inédits, du père de Mirabeau : « Le cheval du com-  
« mandeur fit une frasque à mon père, un jour de revue, et  
« il y était chanceux. Le roi, étant à l'armée, faisait la re-  
« vue de la cavalerie. Mon père montait son beau cheval,  
« tout bouillonné de rubans couleur de feu, car le roi ai-  
« mait les rubans. Le cheval fut remarqué et admiré. Le roi,  
« dans les derniers et fastueux voyages qu'il fit à son armée  
« de Flandre, menait les dames et la cour privilégiée. Quand  
« il eut passé, les dames, aussi à cheval, venaient à la suite ;  
« et voilà que le coursier impatient s'avise de prendre en  
« mauvaise humeur les hautes coiffures qu'elles portaient  
« alors ; il s'avance sans cérémonie, puis se cabre, et vient  
« jouer de l'épinette sur les bouffettes de ces dames. L'esca-  
« dron coiffé fut bientôt mis en déroute ; et le roi envoya  
« savoir si le cavalier n'avait point eu de mal. »

(Note de l'éditeur.)

(Note de l'éditeur.)

(1) En 1654, à 19 ans.

prit, les ouvrages de Port-Royal ; comme frondeur, il détestait les jésuites tant en faveur sous Louis XIV. Au reste, comme l'essor de sa gaité maligne et de sa langue médisante était au fond ce qui l'amusa le plus, on ne savait guère ce qu'il haïssait ou ce qu'il aimait. Mais il se piquait de haïr les jésuites, et il assurait les avoir pris en aversion depuis que, se sauvant de sa maison, deux de ces pères l'avaient pris et amené d'Avignon à Paris comme s'il eût été leur valet.

Quoi qu'il en soit de cette prétendue anecdote, le jeune homme plein d'esprit et d'audace, ne tarda pas à se faire connaître ; il parut chez Madame de Venelle dont la maison était l'asile naturel des Provençaux. Cette dame avait été gouvernante des nièces du cardinal Mazarin. Le roi qui, dans son adolescence, et ses premières amours, ne l'avait pas trouvée complaisante, conçut de l'estime pour elle à cause de cette même sévérité pour laquelle il disgracia depuis madame de Navailles. Madame de Venelle fut sous-gouvernante des enfans de France, et devint la patronne des Provençaux.

Bruno de Riqueti parut à la cour sous le nom de chevalier de Villebonne, nom distinctif qu'il avait dans la famille. Il était précisément de l'âge du roi <sup>(1)</sup>, bien fait, hardi, spirituel. Le roi le prit

(1) Il avait quatorze mois de plus, étant né le 19 juillet 1637. (Note de l'éditeur.)

en amitié, lui donna une enseigne aux gardes <sup>(1)</sup>, et l'admit aux exercices de sa jeunesse. J'ai ouï dire à quelques vieux, qui le tenaient de leurs prédécesseurs, qu'en sa qualité de Provençal il sautait mieux que son jeune maître, qui pourtant avait des prétentions, et qu'en dépit de tous les avis de cour, il n'eut jamais la complaisance d'abattre un seul des chapeaux qu'on mettait les uns sur les autres sur un piquet, et que le roi ne pouvait franchir sans en abattre. S'il ne se fût donné que ce tort, il aurait fait une haute fortune; car il avait de grandes qualités: la valeur la plus brillante, beaucoup d'esprit, un corps de fer, une excessive audace, portée quelquefois jusqu'à la plus haute insolence, laquelle sous ce règne même, comme en tout autre temps, eut ses succès; l'art du commandement et tous les talens militaires; il n'en fallait pas tant pour faire un beau chemin; mais il ne fut point maître de sa tête, et parut un fou brillant, mais un fou; il faut l'être un peu, mais il l'était trop des trois-quarts.

Quand il entra dans le régiment des gardes, ce corps, plus à la portée des bourgeois de Paris que de la noblesse militaire, n'était pas bien composé pour la naissance; et le duc de La Feuillade, sorte

(1) 1662. Il fut sous-lieutenant en 1670, aide-major en 1672, capitaine en 1674. (Note de l'éditeur.)

de favori insensé qui se piquait de le rendre tel, se fit honneur de commander à des gens de l'espèce du comte de Mirabeau, ainsi s'appela de bonne heure Bruno, qui épousa une riche veuve <sup>(1)</sup> laquelle lui fit don de la belle terre de Vaugien. Il était aimé et redouté des femmes, qui l'empoisonnèrent deux fois. Il perça son régiment sans rien acheter; compromis dans des tracasseries de cour pour des dames du plus haut parage, on l'envoya plusieurs fois, et long-temps, commander une partie de son corps à Lille et à Nancy. C'est dans ce dernier séjour qu'il laissa croître sa barbe et ses ongles, en signe de deuil d'une telle disgrâce. Le roi qui l'aimait, et sur qui il avait pris, en son genre, une sorte d'ascendant, lui passait toutes ses folies. Il serait impossible de croire le nombre ni l'espèce de celles que j'en ai ouï raconter. Il suffira de dire qu'il suivit un jour un *homme bleu* (ce sont des valets galonnés qui garnissent les cheminées, et font le service des appartemens à Versailles) jusque dans le cabinet du roi, qui ordonna au duc de La Feuillade *de mettre Mirabeau aux arrêts*. Quand cet ordre lui fut signifié, il refusa d'obéir, et répondit qu'il ne serait point puni pour avoir châtié l'insolence

(1) Catherine Forest, dame de Vaugien. (Note de l'éditeur.)

d'un valet; que d'ailleurs il irait au dîner du roi qui serait bien le maître de lui donner son ordre lui-même. Il y parut en effet; et le roi demanda au duc de La Feuillade pourquoi il n'avait pas exécuté son ordre; sur l'explication que le favori ne put pas se dispenser de donner, le roi, aussi bon que grand, dit : « *Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons que c'est un fou; il ne faut pas le perdre* <sup>(1)</sup>. »

Au reste l'impétuosité de cet homme et sa cynique franchise n'étaient pas sans dignité. Il est de lui ce trait qui a demeuré, et que M. Thomas a rappelé dans son essai sur les éloges. Quand on fit l'inauguration de la statue pédestre de la place des Victoires<sup>(2)</sup>, chef-d'œuvre de l'adulation du duc de La Feuillade, et monument de la faiblesse du roi pour tout ce qui avait de l'éclat, le comte de Mirabeau, passant sur le pont Neuf, à la tête des gardes, mit le sponton sur l'épaule devant la sta-

<sup>(1)</sup> Pendant ses campagnes, il perdit sa femme, et le contrat de mariage par lequel elle lui donnait sa belle terre de Vaugien n'ayant point été *insinué*, grâce à la friponnerie d'un homme d'affaires qui s'entendait avec la famille de la dame, il perdit tout. Alors il vint représenter au roi qu'il se trouvait ruiné pour son service. La formalité de l'*insinuation* était nouvelle, le roi fit négocier avec la famille qui, par arrangement, fit au comte de Mirabeau une pension viagère de 8,000 liv. (*Note de Mirabeau.*)

<sup>(2)</sup> Le 18 mars 1686. (*Note de l'éditeur.*)

tue d'Henri IV, et saluant le premier, il s'écria : *mes amis, saluons celui-ci; il en vaut bien un autre* <sup>(1)</sup>.

Ses emplois et des tontines le rendirent fort riche dans une vieillesse très-avancée; il avait épousé en secondes noces Anne de Boulainvilliers<sup>(2)</sup>, fille de qualité, d'esprit, et de mérite, mais qui n'avait aucune fortune. Un motif singulier, comme tout le reste de la conduite de Bruno, lui fit choisir cette seconde femme.

On parlait un jour, dans un cercle, des filles d'honneur de Madame. Le comte de Mirabeau, dont l'esprit vif et mordant était inépuisable en médisances, égaya la compagnie par ses contes sur un sujet si fertile. Il fut légèrement contrarié par une dame qu'il ne connaissait pas, mais sans aigreur, et de manière à faire valoir le talent du beau diseur. La conversation tomba sur les dames de Maubeuge, pays militaire, et très-connu de tous les gracieux du temps. Nouvelle excursion,

<sup>(1)</sup> Grimm, page 147, tome 2 de la *Correspondance Littéraire* (Paris, Furne, 1829), attribue à *Honoré III* ce trait qui, comme on vient de le voir, est de *Bruno*, le quatrième de ses frères. Grimm ajoute à cette erreur, le récit imaginaire d'une disgrâce que le courageux officier n'encourut pas. (*Note de l'éditeur.*)

<sup>(2)</sup> Anne-Aimée de Boulainvilliers, dame et chanoinesse de Poussay. (*Note de l'éditeur.*)



nouvelle défense; mais toujours obligeante et douce. L'aimable apologiste sortit enfin, et le comte de Mirabeau demanda qui elle était; alors, seulement, il apprit qu'il avait disputé avec mademoiselle de Boulainvilliers, chanoinesse de Maubeuge, et qui avait été fille d'honneur de Madame; surpris et confus, il jura qu'il épouserait une femme d'un si bon esprit, et tint parole.

Après de longs services, après avoir commandé long-temps les gardes, il fut pour la première fois rebuté par une blessure grave qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis <sup>(1)</sup>, où son bataillon fit des merveilles. *J'en ai assez, et celle-ci sera ma dernière.* Ce fut son mot, et pourtant il servit encore quatorze ans, avec la même bravoure et le même dévouement <sup>(2)</sup>. On lui donna le gouvernement du Quesnoi, dont le titulaire passa pour mort. Mais le gouverneur ne mourut point, et le comte de Mirabeau se retira sans gouvernement. Jouissant, d'ailleurs, d'une très-grande

<sup>(1)</sup> 1678, qui fut livrée par Guillaume, prince d'Orange (depuis Guillaume III, roi d'Angleterre), malgré les négociations de paix commencées, et dans l'espérance de prolonger la guerre, qu'il croyait utile à l'agrandissement de son pouvoir. (Note de l'éditeur.)

<sup>(2)</sup> Bruno de Mirabeau avait encore été blessé grièvement à la bataille de Steinkerque (1692), et c'était sa dix-septième blessure; il avait assisté à trente sièges de tranchée ouverte.

(Note de l'éditeur.)

considération; car quelque bizarre qu'il fût, ses qualités supérieures lui avaient fait et conservé des amis. On demandait un jour au maréchal de Vauban comment un homme aussi sage que lui pouvait être l'ami d'un homme si étrange. *Ah!* répondit-il; *ce fou-là a des qualités qu'on ne trouve point dans les sages.* Il vécut jusqu'à 93 ans, retiré à Provins, petite ville auprès de laquelle il avait acheté une terre, et ne laissa qu'une fille unique <sup>(1)</sup> qu'il avait mariée au marquis de Saint-Micaud, gentilhomme de Bourgogne, alors colonel du régiment de Bourbon.

La hauteur, les emportemens, et les bizarreries malignes de cet oncle singulier, mais brillant, furent d'un mauvais exemple pour mon grand-père, saisi par les qualités dominantes d'un homme qui fut, en quelque sorte, son patron et son mentor; car mon grand-père servit d'abord dans les mousquetaires, et se trouva sous la tutelle du comte de Mirabeau. Aussi madame d'Estoublon <sup>(2)</sup>, sœur de mon grand-père, femme supérieure à tous égards, et qui l'aimait tendrement, disait de son on-

<sup>(1)</sup> Catherine-Edmée de Riqueti, née du second mariage de Bruno, mariée, en 1711, avec François-Emmanuel de Royer, marquis de Saint-Micaud. (Note de l'éditeur.)

<sup>(2)</sup> Eugénie de Riqueti, fille d'Honoré III, mariée, en 1684, à François de Grille de Roubiac, marquis d'Estoublon.

(Note de l'éditeur.)

cle, par rapport à son frère : *aquéou fouy de Paris mē la gastat* (ce fou de Paris me l'a gâté.)

Après avoir passé en revue les frères d'Honoré III, je n'ai plus présentement qu'à m'occuper de son fils, de leur neveu, Jean-Antoine, notre aïeul, qui sera désormais le seul sujet de cette notice.

Jean-Antoine de Riqueti, né le 29 septembre 1666, se trouva le chef de sa famille à l'âge de vingt-un ans, il avait eu un frère aîné (1) mais qui mourut jeune.

Son père avait été élevé à Paris avec beaucoup de soin. Mais Honoré III ne suivit pas le même plan pour ses fils : « L'étude des collèges ne lui avait servi à rien, » disait-il ; c'en fut assez, à son avis, pour s'en tenir au préjugé du temps, où l'on pensait qu'il suffisait d'élever rustiquement la jeune noblesse, et que l'usage du monde faisait le reste. Jean-Antoine et son frère Annibal (2) passèrent donc leur enfance à Mirabeau, sous les yeux d'un excellent père et d'une mère digne de lui, mais

(1) Thomas-Eucher, mort en 1677. (Note de l'éditeur.)

(2) Jean-François-Annibal, né le 5 novembre 1669, reçu chevalier de Malte et page du grand-maître, le 21 octobre 1681 ; sous-lieutenant de la galère *la Brave*, le 15 janvier 1693 ; lieutenant de la galère *la Réale*, le 1<sup>er</sup> janvier 1699 ; mort à Gibraltar en 1701. Ajoutons que le même emploi de page du grand-maître avait été exercé, en 1675, par Jean-Antoine, qui ne quitta la croix de Malte qu'à la mort de son frère Thomas-Eucher. (Note de l'éditeur.)

avec des exemples domestiques assez bizarres, de la part des oncles dont je viens de parler.

Il me sera difficile de rendre compte avec ordre des différentes époques de la vie de mon grand-père. J'ai oui dire à mon père et à plusieurs de ses contemporains, que ce n'était point un homme que l'on questionnât ; imposant à tous égards par sa réputation, ses services, sa haute et noble figure, son éloquence rapide, son humeur fière, ses qualités, ses vertus, et jusqu'à ses défauts ; quoique d'une très-grande politesse, il était d'une vivacité si prompte et si susceptible que le tout ensemble en faisait un homme fort redoutable, qu'on ne se familiarisait point avec lui, et que ses enfans n'auraient pas même osé lui adresser un culte direct (1).

(1) On peut en juger par l'extrait suivant des mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau : « Les mœurs imposantes d'alors, et dès ce temps-là même bien changées, car le *Système* fit une révolution absolue, et bouleversa tout, âges, mœurs, fortunes et conditions ; ces mœurs, dis-je, paraîtraient bien étranges aujourd'hui, que tout est dehors, semblant et afféterie, et où l'affectation et la prétention de sensibilité a pris la place de toute affection raisonnable, solide et sensée. Je n'ai jamais eu l'honneur de toucher la chair de cet homme respectable, de ce père essentiellement bon, mais dont la dignité contenait la bonté, qui se faisait toujours sentir, sans se montrer jamais en dehors. Il me fit partir très-

Ce que je sais sur sa première jeunesse, c'est qu'il fut mousquetaire avant l'âge de dix-huit

« brusquement à la fin de 1729, sur quelque nouvelle de  
 « revue. Je me rappelle que, devant partir matin, l'on me  
 « dit qu'il était jour chez lui, et je m'y rendis. Comme la  
 « voiture n'était pas arrivée, de crainte de s'impatienter il  
 « me fit prendre et continuer une lecture de dévotion qu'on  
 « lui faisait; et quand il fut temps: *Voilà, dit-il, votre voi-*  
 « *ture, adieu, mon fils, soyez sage, si vous voulez être heu-*  
 « *reux*, et je sortis comme j'aurais fait un autre jour. . . .

« J'étais parti enfant (\*), pour ainsi dire, en 1729, de la mai-  
 « son paternelle. J'y revins pour la première fois en 1733,  
 « après le siège de Kell, à la première guerre de Louis XV,  
 « pour faire un équipage; je fus pareillement très-peu de  
 « temps auprès de lui. Je me rappelle que le lendemain de  
 « mon arrivée, comme il allait à la messe de très-bonne  
 « heure, il était sorti avant que je pusse lui rendre mes de-  
 « voirs. Je le joignis sur le cours d'Aix, comme il revenait,  
 « et j'avais mon habit uniforme, le meilleur que j'eusse en  
 « ce moment. *Monsieur*, me dit-il, *quand on doit paraître*  
 « *devant gens à qui l'on doit du respect, on quitte son habit*  
 « *de caporal, qui ne va nulle part qu'à la tête de la troupe;*  
 « *allez quitter cet habit.*

« Ni mes frères ni moi n'eûmes jamais d'entretiens  
 « suivis avec mon père. Il observait, je crois, de dire devant  
 « nous de bonnes choses, au moins autant que devant tous  
 « les autres: mais, à cela près, il nous faisait peu ou point  
 « de leçons directes; il n'en avait pas besoin pour nous in-  
 « culquer ses principes, et s'il est vrai que *initium sapientiae*  
 « *timor Domini*, il nous avait inspiré tout ce qu'il fallait pour  
 « nous rendre sages; et franchement, s'il n'eût pas été  
 « craint de ses enfans, ils auraient eu un privilège particu-

(\* Le Narrateur était né en 1745. (Note de l'éditeur.)

ans (\*), puisqu'il se trouva dans ce corps au siège de Luxembourg, que l'incendiaire Louvois entreprit, en 1684, en pleine paix.

Il est difficile d'être plus favorisé de la nature que ne l'était ce beau jeune homme. Il avait cinq pieds dix pouces et la taille parfaite. Adroit à tous

« lier, car il l'était de tout autre. Je me rappelle bien, du  
 « moins, qu'à l'académie, étant à deux cents lieues de lui,  
 « son seul souvenir me faisait craindre toute partie de jeu-  
 « nesse qui pouvait avoir quelque suite un peu bruyante.  
 « Et comme, faute de bras, il n'écrivait plus, et faisait  
 « écrire par ma mère, j'avais été si accoutumé à craindre,  
 « en recevant ses lettres, que de ma vie, alors, comme qua-  
 « rante ans après, je n'en ai pu ouvrir de ma mère, sans  
 « battement de cœur. » (*Mémoires domestiques inédits du*  
*marquis de Mirabeau.*)

(\*) J'ai ouï raconter qu'un jour de revue il se trouva telle-  
 ment serré dans des souliers neufs, qu'il les coupa avec un  
 rasoir; mais à peine il eut fait jour au pied captif, que le bas  
 rouge contrasta fort avec la couleur de l'empaigne. Le roi  
 était très-minutieux dans ses revues. Le jeune mousque-  
 taire se procure de l'encre, et croyant noircir son bas, il  
 ne fait qu'une place couleur de sang de bœuf. Le roi arrive,  
 et le jeune homme troublé pose le talon de son pied droit  
 sur la solution de son pied gauche. Louis XIV attentif, et  
 dans toute sa pompe, s'arrête et dit: *Mousquetaire, vous*  
*n'êtes pas bien sous les armes.* Il fallut se remettre en pied,  
 et ce mouvement guida droit au défaut; et toute la suite de  
 rire autant que la majesté du maître le permettait. Combien  
 de gens découvrent ainsi leur endroit faible, par les pré-  
 cautions mêmes qu'ils prennent pour le cacher! (*Note de*  
*Mirabeau.*)

ses exercices, il avait le talent de se mettre comme personne ne l'eut jamais. Sa figure, noble, militaire et charmante, exprimait tout le feu qui dévorait son âme. Généreux et même fastueux, fier, mais humain, obligeant, poli, ingénieux, il était fait pour attirer tous les regards, et sa dignité personnelle les fixa toute sa vie.

La jeunesse de ce temps était très-vive et peu disciplinée. Les mousquetaires, quoiqu'ils fussent alors l'initiation nécessaire de la jeune noblesse, quoiqu'ils fussent commandés par de dignes chefs, et sous l'inspection immédiate de Louis XIV qui les aimait, étaient une assez mauvaise école, comme le sera du plus au moins, mais toujours, toute réunion de jeunes gens. Cette méthode d'entasser la jeunesse, la dispense de toute décence, de toute tutelle domestique, et c'est, selon moi, un des plus prompts moyens de conduire à la corruption absolue toute civilisation amenée par la progression naturelle des choses, et non méditée par des têtes fortes et perspicaces.

Mon grand-père échappa à ces dangers, qu'il connaissait tellement, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois : *J'aimerais mieux étouffer mes enfans que de les placer aux mousquetaires.* Il était très-gai et très-vif dans sa jeunesse; mais jamais le jeu, les femmes, ni le vin n'eurent sur lui aucun empire. On ne soupait qu'entre hommes alors; il por-

tait le vin, mais il n'allait pas à son tempérament, et jamais la chaleur des repas ne tira de lui que des espiègeries, qui se trouvaient sans cela dans son caractère. J'ai entendu faire de lui des contes singuliers, mais agréables et jamais méchans. On exagère toujours les oui-dire anecdotes; et comme cet homme rare, en arrivant à l'âge mûr, ne devint que plus audacieux, plus original et plus élevé, les histoires que l'on faisait de lui, jointes à celles de son oncle, et peut-être de ses oncles, avaient fait une telle impression, que notre nom, lorsque mon père entra dans le monde, était, pour les singularités tranchantes, aussi noté que celui de Roquelaure pour les bons mots; avec cette différence que ces notes, toutes dans le genre noble, étaient comme une sorte de porte-respect et de chasse-coquin, si l'on peut parler ainsi.

Honoré III, mort comme je l'ai dit en 1687, avait laissé sa veuve héritière de ses biens, sous la charge de rendre son héritage à celui de ses enfans qu'elle en jugerait digne, avec substitution générale. L'habile et noble veuve se montra digne de la confiance de son mari. Sans se prévaloir de la qualité d'héritière, elle laissa aller les choses selon le cours de la nature; et tandis qu'elle vivait personnellement avec la plus grande économie, son fils aîné, dont l'air véritablement grand donnait du lustre à tout, se montrait avec éclat à Paris et à l'armée.

Annibal, son frère cadet, chevalier de Malte, bien fait, doux, aimable, rangé, officier des galères, corps alors très-distingué, avait rassemblé, des dons de ses oncles et de ses tantes, le fond d'un revenu très-honnête; il passait pour fort riche, parce qu'à tout l'ordre possible, il joignait une inépuisable générosité; il vivait dans la plus intime union avec son frère, tout autrement impétueux, et la famille prospérait à souhait.

Mon grand-père fut quatre ans mousquetaire; dès l'année 1687, où il perdit son père, la guerre recommença pour durer jusqu'à la fin du siècle. A la paix<sup>(1)</sup> le roi avait réformé toute sa cavalerie, ne gardant que la compagnie mestre-de-camp de chaque régiment, laquelle conserva les étendards. Il fallut alors ramasser hommes et chevaux, et mon grand-père, avec toute la jeunesse brillante de son temps, eut une commission pour lever une compagnie de cavalerie. La sienne fut incorporée dans le régiment de Bezons, et les choix furent tels, quant à la naissance et au mérite, que sept de ses camarades eurent, la même année que lui, un régiment. Ce fut en Provence qu'il fit sa compagnie. Il lui fallait quarante hommes; il choisit sur quatre-vingts bourgeois de ses terres qui s'offrirent sans engagement, et, sur quarante qu'il emmena,

(1) La paix de Nimègue, en 1678. (Note de l'éditeur.)

onze furent depuis officiers; soit que les appétits belliqueux fussent tout autres alors en France qu'ils ne l'ont été depuis, soit que le peuple fût moins pauvre, soit aussi moins de goût dans la jeunesse pour les emplois de finance et de grate-papier, soit, comme je le crois, ces trois raisons ensemble.

Louis XIV était encore dans toute sa pompe; à peine âgé de cinquante ans, il avoit déjà quitté les plaisirs et la galanterie; il n'avait pas renoncé au goût du faste et de la magnificence, qui, se combinant avec les décences de l'âge, auxquelles il fut toujours si exact, s'était tourné en dignité majestueuse sur sa personne et ses entours. Il aimait l'éclat et la dépense, et les livrées, et les plumes, et les rubans dans le militaire et dans la noblesse. Personne n'eut, comme lui, l'art d'assortir la dignité et la grâce, l'ostentation et le naturel; et la nation, avide de faveur, facile à l'imitation, flexible dans ses goûts et manières, était devenue pimpante, pour ainsi dire, et donnait tout à l'extérieur. Lors de la conquête de la Lorraine, en 1733, les vieillards, qui se souvenaient encore des Français du siècle précédent, assuraient ne pas les reconnaître dans leurs enfans. « Autrefois, disaient-ils, les cors, les « trompettes, les valets de livrée, les chevaux, les « piqueurs, les voitures brillantes interceptaient les « avenues des spectacles; vous n'êtes que de mai- « gres soudards auprès de ces brillans chevaliers. »

Ainsi les beaux siècles ruinent les siècles suivans, mais la dignité personnelle est le premier des luxes; et nous sommes encore plus déçus d'existence que de moyens.

M. de Besons, ancien officier d'un mérite vrai et reconnu, et brigadier, commandait le régiment où mon grand-père et une jeunesse brillamment empanachée, montée, harnachée, venait joindre une poignée de vieux reîtres. Le chef était l'homme de son temps le moins sensible aux belles manières, et il avait pour second un vieux M. de Bondy, plus raboteux encore, qui avait servi avec les Suédois, et tenait à la bonne et antique école militaire. Habillé simplement, coiffé d'un grand feutre sur une perruque rousse, sans manières et presque sans paroles, il parut un automate habituel à nos jeunes gens, qui se promirent bien de s'en tenir avec lui au cérémonial strict de l'ordonnance ou de l'usage. Ils l'allaient voir, le matin, une fois dans la semaine; visites courtes et muettes, et nul rapport d'ailleurs, car la forme du service était loin de ce qu'elle est aujourd'hui.

La campagne ouverte, il se présenta bientôt une occasion. On se trouva au combat de Valcour<sup>(1)</sup>, nos jeunes gens n'en sont que plus gais, de voir de près l'ennemi. Montés sur leurs grands et beaux

(1) 1689. (Note de l'éditeur.)

chevaux, ils caracolent et plaisantent. Bondy élevant la tête, et du ton du commandement le plus absolu, dont on ne lui connaissait pas une note : « Silence, messieurs ! dit-il, rentrez dans les rangs ; « il faut que je voie ma droite et ma gauche. » Le ton, le geste, l'inusité, tout interdit nos matamores. Ils obéissent en silence, et leur attention se fixe sur cette tête, ci-devant réputée nulle, alors attentive, fière, imposante, prête à fixer le destin du combat. Un peu après M. de Bondy appelle l'aide-major. « Pleinesève, lui dit-il, montez votre « cheval blanc et rendez-vous à la troupe dorée<sup>(1)</sup> « que vous voyez là-haut. Tenez-vous le plus à la « portée du général que vous pourrez. Bientôt « vous entendrez demander de la cavalerie, alors « vous jetterez votre chapeau en l'air ; entendez- « vous ? allez ! je vous suis de l'œil. » La chose arriva comme l'avait prévu l'expérience. Le signal se donne. Cet homme, en apparence affaissé sous sa cuirasse, rejette sur son épaule un des côtés de son manteau, grandit d'un pied, prend la figure martiale. « Allons ; enfans ! dit-il, timbalier ! haut les « bras ! » Il marche et arrive avec sa troupe au lieu et au moment où on le désirait. Le combat fut à notre désavantage. Le vieux et habile officier arrêta l'ennemi, et le soir on ne parlait au quartier-général

(1) L'état-major. (Note de l'éditeur.)

quede Bondy et de la brigade de Besons. Nos jeunes gens, glorieux d'en être, mais honteux des complimens, vinrent pour en faire hommage à leur sage et brave chef. Mais ils ne trouvèrent plus que celui de la veille, aussi lourd, aussi froid, aussi insensible. Ils ne s'y méprirent plus, et désormais ils lui témoignèrent le plus grand respect. C'est ainsi qu'à la guerre, comme partout ailleurs, et plus que partout ailleurs, le vrai mérite se cache, attend l'occasion, la saisit, ne s'en prise pas davantage, et laisse le plus souvent aller la gloire du succès aux avantageux et aux fanfarons.

La jeune noblesse française fut toujours militaire, et celle de ce temps l'était encore avec beaucoup de zèle et d'élévation. Mon père ne sait, et n'a raconté que peu de détails sur les premiers services de mon aïeul <sup>(1)</sup>, mais il eut de bonne heure

(1) « Il était partout dans ses campagnes ; mais cet homme, magnanime en tout, ne parlait jamais de lui ; il parlait guerre sans cesse, comme c'était la mode du temps, après avoir, néanmoins, demandé pardon aux dames, sorte de compliment dont j'étais, certes, fort étonné, car je ne trouvais rien de plus agréable à entendre que leurs récits parlans et animés ; et, à vrai dire, son éloquence, quoiqu'un peu absorbante pour les autres, quand la vivacité l'emportait sur la politesse du temps, était si brillante et si noble, qu'on venait les soirs chez lui, l'écouter uniquement, pour ainsi dire. » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

la réputation d'un des meilleurs officiers de son temps, et véritablement personne n'était mieux né que lui pour ce métier. Leste, brillant, ardent, infatigable, nul besoin du sommeil ; audace sans bornes, vigilance sans égale, le sourire de l'intrépidité dans les yeux et sur les lèvres, au milieu des plus terribles dangers ; généreux pour le soldat, noble avec l'officier, quoique dur pour les négligens ; sa troupe était à lui, uniquement à lui ; et toute troupe était la sienne lorsqu'elle le voyait à sa tête ; sa première campagne dut le présager tel qu'il serait bientôt. Mais il n'a rien écrit dans sa retraite, parce qu'il était privé, par ses blessures, de l'usage du bras droit. On sait seulement qu'il allait sans cesse à la guerre, comme on disait alors, c'est-à-dire en parti avec les plus habiles gens, pour apprendre son métier <sup>(1)</sup>.

(1) Les troupes légères n'étaient pas connues, on n'en eut que bien long-temps après, et si Louis XIV, qui n'entretint pas moins de 500,000 hommes sur pied, leva deux ou trois régimens de hussards, ce fut afin de donner asile à quelques notables bannis de Hongrie, dont il avait appuyé l'insurrection pour faire diversion contre l'empereur. Ce qu'on appelait *les compagnies franches*, pillardes par état, étaient fort méprisées ; et ce n'étaient point de telles troupes que la jeunesse suivait à la guerre, car elle n'aimait alors ni à marauder, ni à fuir. Si la faveur passagère de Lauzun avait fait créer les dragons, si l'on avait cherché à les mettre en vogue, en disant qu'on y apprenait le métier des deux armes ; si quelques officiers-généraux notables, sortis de ce

Ces commissions d'aller à la guerre, ou en parti, par détachemens, le général les donnait à son choix, et mon grand-père ambitionnait fort de s'y trouver. C'est là que nous étions accusés de n'être jamais assez en force contre les Allemands, toujours plus nombreux. C'est à l'occasion de ces détachemens souvent téméraires, que le généreux Turenne arrêta la malignité publique, toujours trop prompte à se déchaîner contre ceux qui ont été battus. « C'est ma faute, » disait ce grand homme, « je devais savoir qu'il trouverait là un détachement plus fort que le sien. Mais je le connais; c'est un brave homme, et je lui donnerai occasion de prendre sa revanche <sup>(1)</sup>. »

corps, ont paru faire preuve en faveur de cette opinion, elle ne fut jamais universelle. Et M. de Vendôme, comme Turenne, disait que quand il avait deux régimens de dragons dans l'armée, il en avait un de trop et ne savait qu'en faire. Au reste, tout a changé, tout est devenu fort léger; et je serais médiocrement étonné de voir un jour la cavalerie pesante, chaussée d'un pantalon de soie ou de basin, pousser un bidet à courte queue. (Note de Mirabeau.)

<sup>(1)</sup> Mirabeau rapporte ailleurs une anecdote qui fournit, dans un fait particulier et fort remarquable, la preuve de cette admirable magnanimité du grand Turenne.

« Le maréchal de Choiseul racontait qu'étant colonel, il eut le malheur de faire une course hâtée, pour quelque amourette; et, précisément en son absence, son régiment eut ordre de sortir de la place, pour couvrir un convoi. Il

Outre ces détachemens de détail, il s'en faisait de plus considérables pour des courses et des expéditions, surtout en hiver. N'y eût-il eu qu'un Boufflers <sup>(1)</sup> en Europe, les troupes n'auraient ja-

« y eut une action où ce corps, commandé par le lieutenant-colonel, se fit beaucoup d'honneur; c'était une faute irrémissible alors, et ce doit l'être toujours. Le régiment avait ordre de rejoindre l'armée, et Choiseul suivait désespéré, bien résolu de se jeter dans la première chartreuse, quand, par des lettres de complimens de ses amis, il apprend que M. de Turenne a dit : *J'avais chargé le comte de Choiseul d'une commission secrète, et je lui ai fait manquer ainsi l'occasion de se distinguer; j'en suis vraiment fâché.* Le pauvre comte vint en secret baigner de ses larmes les pieds de son second père, qui n'eut pas la peine de lui faire une leçon; et lorsque le jeune étourdi fut devenu maréchal de France, il conta cette anecdote; voilà la vraie tolérance, voilà la magnanime bonté!... Mais voyez ce qu'y gagne un prince : un général au lieu d'un chartreux. » (Conseils à un jeune prince qui sent la nécessité de refaire son éducation, par le comte de Mirabeau; 1788, pages 54-55.)

Ajoutons ici deux remarques pour en faire honneur à ces illustres personnages; 1° c'est plus de vingt ans après la mort de Turenne que le comte de Choiseul fit cet aveu, qu'un homme plus vain et moins reconnaissant aurait pu s'épargner; 2° ce même comte de Choiseul était le neveu du général qui gagna à Rhétel, en 1650, la seule bataille que Turenne ait réellement perdue.

Ajoutons encore que Thomas attribue un pareil trait de générosité au maréchal de Saxe, dans les notes qui suivent son éloge. Page 418 du tome 2 des œuvres de Thomas. Paris, Firmin Didot, 1822. (Note de l'éditeur.)

<sup>(1)</sup> Louis-François, duc et maréchal de Boufflers, né en 1644, mort en 1711. (Note de l'éditeur.)



mais été sûres d'un mois de repos. Cet homme infatigable et d'acier, ambitieux de tout, et surtout de bien servir et de bien faire, parvenu à force de travail, de zèle et d'intrépidité, donnait toujours l'exemple, et avait pour principe que souffrir et mourir doit être le vœu du guerrier, et sa joie. Il disait froidement qu'à la fin d'une campagne le cavalier et son cheval ne devaient peser que quatre-vingts livres, et le fantassin que vingt-sept livres, y compris son bagage; exagération militaire qui prouve seulement qu'il ne fallait point se servir avec lui du mot *impossible* (1).

(1) Ce grand homme, car on doit accorder ce titre à celui auquel on n'a jamais rien reproché, quoiqu'il ait fait une haute fortune, ce grand homme était déjà fort renommé pour sa terrible défense de Namur. Il avait le commandement de la Flandre, d'où il harcelait les ennemis, sans cesse, dans leurs quartiers d'hiver, qui tenaient alors fort à cœur aux Allemands; car il suffisait de les y troubler, pour leur faire abandonner quelquefois des provinces entières, comme on le vit dans la fameuse campagne de Turenne de 1674. M. de Boufflers tenait donc les ennemis fort alertes, mais encore plus la jeunesse ambitieuse de services et de distinctions. Venait-il à Paris ou à la cour? Ceux dont la troupe était dans les villes de son commandement, à portée de recevoir des ordres subits, avaient des espions auprès de lui pour être avertis de sa marche. Paraissait-il à l'Opéra? L'on ne se croyait en sûreté qu'autant qu'il n'y avait chez lui aucun préparatif de départ. Encore y était-on trompé, car il voyageait fort à la légère. Les neiges et les glaces étaient les tapis favoris de cet homme indomptable. Il pénétrait jusque

L'esprit d'indépendance et d'audace particulièrement propre à la jeunesse française, et surtout à

dans les provinces les plus reculées des Pays-Bas, et quelquefois jusque dans la Westphalie, franchissant comme un foudre, les canaux, les rivières, les bois, les montagnes, revenant toujours par un autre chemin; et lorsqu'il prenait congé de son détachement, qui rentrait dans ses quartiers, éreinté, déferré, déchaussé, décharné, il disait en riant à ses compagnons de course : *Je vous renvoie aux dames, pour vous reposer, et votre troupe ne bougera plus jusqu'à l'ouverture de la campagne.* Mais à peine ils avaient repris la route de Paris, qu'ils apprenaient que M. de Boufflers, reparti à la tête d'une autre troupe, allait encore faire parler de lui : quel regret pour une jeunesse ivre de bonne volonté, et du désir de paraître! et comment aller se montrer à la ville, et s'entendre dire, ou lire dans tous les regards : *Vous n'avez donc pas pu attendre jusqu'à la fin!*

Telle était l'école où se formaient les corps et les courages. On a dit depuis, et les poètes et autres écrivains parasites et flatteurs des mœurs quelconques du temps qu'ils veulent encenser, ont avancé que la mollesse et ses passe-temps n'empêchaient pas les Français d'être toujours également braves et aventureux, au premier bruit de guerre. Braves et hardis, soit; mais la valeur, fût-elle la même dans un corps amolli, ce qui n'est pas vrai, la valeur n'est pas tout ce qu'il faut à la guerre. Il y faut de la force, de la durée, l'habitude de souffrir, sans se croire à plaindre; le dédain des commodités, une sorte de penchant pour la fatigue forcée, et pour les intempéries, et les rigueurs des saisons bravées par la constance militaire, dont elles deviennent les auxiliaires, tandis qu'elles sont les tyrans du reste des humains. Or, c'est cette constance qui s'associe rarement avec une éducation molle, et l'habitude d'une vie commode; c'est cette constance qu'on ne saurait attendre de nos élèves des arts, de nos habitans

la jeune noblesse de ce temps, était à un trop haut degré dans le caractère et le tempérament de

des théâtres et autres réduits corrupteurs; de nos sybarites enfin, qui ne savent ni priser autrui, ni s'estimer eux-mêmes; qui ne reçoivent ni de l'exemple, ni du préjugé, aucun désir de réputation élevée, aucune idée de gloire, objet fantastique, illusion ridicule aux yeux de la philosophie citadine; mais que le concours des opinions réalisait autrefois au grand avantage de la chose publique, pour l'âge où la fermentation de la jeunesse donne un corps et une âme à toute illusion. Aussi, quoique les candidats fussent nombreux, et que le vice rongeur de l'excessive multiplicité des troupes réglées eût donné des places sans nombre, les vraiment bons officiers devinrent, dès lors, plus rares chaque jour.

Au reste, il est impossible de juger de l'esprit militaire de ce temps-là par celui de nos jours. Quoique Louis XIV eût établi l'ordre et l'obéissance dans toutes les parties de l'état, et que Louvois, surtout, eût mis dans l'administration du militaire tout son art, tout le poids de l'autorité, tout l'impétueux de son caractère, et tout l'ascendant que lui donnaient les succès et l'appui du maître qui sut le mieux dire et faire : *Je veux*; quoiqu'il eût établi la discipline, et surtout la subordination des chefs, d'où dépend celle de tous les autres, il restait encore beaucoup de sève et de verdeur : et l'esprit d'indépendance personnelle avait succédé à celui de faction. Si le militaire n'était plus oppresseur dédaigneux, et souvent cupide, il était encore fort libre, et prompt à la main. Le roi, d'ailleurs, l'aimait et le soutenait dans l'occasion contre les privilégiés et les formalistes. Car il sentait le besoin qu'il avait d'officiers de mérite, et l'impossibilité de faire trembler devant un valet de police celui qui doit être fier à la vue de l'ennemi; il voulait soumettre le militaire, et non l'avilir; et la pédanterie prédominante de

mon grand-père, pour qu'il ne fournit pas son contingent de traits singuliers et fiers, en un

la plume n'entraît pour rien dans le régime de son gouvernement à cet égard. Un grand général était le premier homme de l'état, et ainsi dans les proportions de grade en grade : à vrai dire, le génie national, qui peut être aisément corrompu et par suite anéanti, mais qui ne saurait être forcé, n'aurait pas supporté des modifications plus rapides. La noblesse avait encore de la hauteur, et n'aurait pu être assujétie à une résidence oisive, à des déférences serviles, en un mot à des minuties inutiles, ridicules et dégradantes, que l'on a depuis regardées comme la perfection de la discipline. Mon grand-père disait, par exemple, que de sa vie il n'avait voulu assister à un camp de paix, qui lui avait paru un exercice de marionnettes. On sait qu'il n'eût pas fallu proposer aux officiers de ce temps de porter l'uniforme; encore moins, apparemment, de fixer les dimensions de leurs cheveux et de leurs manchettes. L'anecdote du marquis de Coetquen est connue. Ce breton, homme d'une grande naissance, à la vérité, et chef d'une maison encore puissante, se fit casser à la tête de son régiment par le roi lui-même qui en faisait la revue, et qui lui avait fait ordonner d'y paraître *en uniforme*, et dit : *Heureusement, Sire, que les morceaux me restent.* (Note de Mirabeau (\*).)

(\* ) Il nous a paru piquant de présenter à nos lecteurs ces observations sur des changemens de mœurs et d'usages si marqués à peu d'années de distance. Nous les compléterons par trois citations empruntées aux mêmes écrivains.

« Qui aurait dit alors qu'on assouplirait le génie militaire, et qu'on le ferait dégénérer en esprit légionnaire, au point de faire des habits uniformes pour les officiers-généraux, et même pour les maréchaux de France ! » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

« On a donné un uniforme aux officiers-généraux, sans penser

temps qui fut l'aurore du siècle des innovations. Par exemple, un des grands appuis de l'ordre que Louvois voulut établir dans le militaire, ce fut l'*inspection*. Par-là, sans doute, il étouffait tous les abus anciens et usités de *passé-volans* et de *morte-paie*; mais, par cela même, cet établissement fut vu, d'abord, de très-mauvais œil. Les *abuseurs* de ce genre ne sont jamais ceux qui résistent et se plaignent le plus; mais ils ameutent les jeunes gens, ceux qui sont le plus au-dessus de tout soupçon d'intérêt, et à qui leur fierté naturelle montre comme prérogatives sacrées tout ce qui avoisine l'indépendance.

Louvois commença par donner ces inspections à de vieux officiers endurcis, qu'il nomma *apôtres*. Quoique vendus et livrés, ils se lassèrent bientôt du rôle de *bouc émissaire*, et l'on nomma des *commissaires* qui n'avaient de pouvoir que celui de compter, et dont les fonctions furent érigées

« qu'on avouait, par cette bizarre prérogative, que les officiers-généraux sont des êtres inconnus aux soldats. Il est aisé de juger quelle est la confiance qu'un soldat peut avoir dans des chefs qu'on est obligé de lui désigner par une marque distinctive, sans laquelle il ne les eût pas connus. » (*Essai sur le Despotisme*, édit. de 1775, pag. 162.)

« Un officier qui eût mis son habit uniforme un jour de bataille eût été déshonoré, il y a quarante ans. Un officier qui ne le mettrait pas aujourd'hui serait regardé comme fou, indépendamment de l'ordonnance. » (*Essai sur le Despotisme*, pag. 137.)

en charges. Des officiers généraux eurent, sous le nom d'*inspecteurs*, un ressort sur le nombre des soldats et leur police, pour une revue annuelle seulement. Quelque soutenus qu'ils fussent, il leur fallut aller très-doucement d'abord, témoin la scène de M. de Santena avec M. d'Artagnan, depuis maréchal de Montesquiou; et, quant aux commissaires, ils furent long-temps tout-à-fait étrangers au militaire, et tout au plus tolérés. C'était donc par une soumission noble et très-légère que l'on consentait à paraître devant eux. Cette explication était nécessaire pour faire entendre et noter, seulement comme une espièglerie plus que forte peut-être, le trait que je vais raconter.

Un jour, mon grand-père n'arriva à sa troupe, pour la revue, qu'au moment même où la revue se passait. Il descend de cheval sur la place même, et va droit au major qui dit à l'instant au commissaire : « Monsieur, voilà M. de Mirabeau que je vous disais ne pouvoir manquer d'arriver dans la journée. » Le commissaire répond qu'il est bien fâché, mais que son devoir est de passer la troupe en revue, et de noter ce qui y manque d'hommes; qu'au moment où la compagnie a passé devant lui, le capitaine n'y était pas; qu'il ne peut prendre connaissance d'autre chose, qu'en conséquence la revue est fermée pour M. de Mirabeau, et qu'il passera absent. Celui-ci laisse le major plaider

sa cause et se récrier contre la rigueur du commissaire, qui, cramponné sur ses distinctions d'exactitude, persiste dans son refus. Le jeune capitaine, muet jusqu'alors, prend d'un grand sang-froid la parole, et dit au commissaire : « Monsieur, je suis donc absent? — Oui, Monsieur. — En ce cas, Monsieur, ceci se passe en mon absence. » Et, tombant sur M. le commissaire à grands coups de cravache, il lui donne à résoudre, en pleine place, un dilemme fort embarrassant.

Les railleurs alors n'étaient pas pour les hommes du ministère, et mon grand-père se chargeait volontiers de leur faire des niches. Le maréchal de Maulevrier, son contemporain, a raconté à mon père qu'étant un jour dans l'antichambre de M. de Saint-Pouange, adjoint au ministère de la guerre, La Chétardie, vieux officier de fortune, brave, recommandable, mais homme de confiance des ministres, car il avait le commandement du Vieux-Brissach, avare d'ailleurs, grossier, et fait *apôtre* au temps où les inspecteurs étaient appelés ainsi, sortit du cabinet redoutable. Mon grand-père, qui avait les gros yeux de sa race, s'était donné le petit talent de se défigurer, en retournant ses paupières, de manière à se rendre méconnaissable, et de se contrefaire aussi grotesquement que s'il n'eût pas été un très-bel homme. Il joint La Chétardie, et lui dit bien haut : « Bon-

« jour, M. le Commissaire; vous venez de nous « couper bras et jambes là-dedans, n'est-ce pas? » La Chétardie envisage cette figure extraordinaire, et ne la reconnaît point; il va joindre un groupe d'officiers qui n'avaient garde de déceler l'espiègle. « Connaissez-vous cette figure? — Non, c'est « apparemment quelque Hongrois ou quelque Hibernois nouvellement débarqué..... » En ce moment la figure s'avance et continue : « Au fond, M. le « Commissaire, vous faites là un vilain métier. — « Mais que veut dire cet homme avec *son commissaire*? » dit La Chétardie en se retournant, « il « vaut mieux lui céder la place; car ce n'est pas le « lieu de lui répondre..... » Puis il sortit; et quand plus tard, il rentra, il demanda à mon grand-père lui-même, qui avait abattu ses paupières, remis les paremens et les revers de son surtout, lequel, selon la méthode du temps, présentait deux faces, *ce qu'était devenu le vilain étranger?*

Il est rare d'allier cette tournure d'esprit avec une très-grande élévation d'âme et de caractère; et cette singularité notable distinguait l'homme extraordinaire dont nous parlons. Le même M. de Maulevrier racontait qu'étant un jour dans l'OEil-de-Bœuf, avec bon nombre d'officiers, ils virent passer le père La Chaise, suivi de sa cour. Mon grand-père demanda à ses camarades ce que c'était que cette *calotte*. « C'est le confesseur du

« roi, » lui dirent-ils, et il le savait aussi bien qu'eux. — « Et pourquoi suit-on cette calotte? — « Parce qu'elle a la feuille des bénéfices. — Voulez-vous que je vous apprenne comment on parle à cette calotte? — Ne vas-tu pas faire encore quelque folie? — Oh non! vous allez voir.... » Il aborde le père La Chaise, d'un air très-respectueux; le père, peu accoutumé à se voir accosté par des gens de cette robe, et d'ailleurs très-poli, s'arrête et l'écoute.... « Mon révérend père, je me suis présenté plusieurs fois chez vous, mais il est naturel que mon âge et ma profession n'aient pas les entrées privilégiées; cependant mon frère occupé de ses devoirs, et résidant au loin, n'a que moi pour le rappeler au souvenir du roi, par l'organe de ceux qui ont mérité sa confiance. Il sert l'église de son mieux, tandis que je sers S. M. dans les armées. C'est à ses supérieurs à vous rendre témoignage de son zèle; mais c'est à moi à le mettre sous votre protection particulière, et je le fais avec d'autant plus de confiance que n'ayant pour lui que son nom et les services de ses pères, il est d'ailleurs dépourvu de tout appui. — C'est à nous sans doute à y suppléer, » répond le jésuite affectueux, à qui l'air aisé et noble du client fit sentir qu'il parlait à quelqu'un qu'il devait connaître; « oui, monsieur, M. votre frère est un bon sujet, tous les rapports

« qu'on m'en a faits sont à son avantage, et je les rappellerai bien volontiers au souvenir du roi. C'est un devoir, monsieur, mais les occasions, pour un homme comme lui, sont rares, et la foule des demandeurs est telle que le roi ne peut pas tout ce qu'il voudrait. Il sait qu'à mérite égal, les services militaires des parens qui servent et dérangent leur fortune au service doivent peser dans la balance des distributions; et que de braves officiers désintéressés pour eux-mêmes se trouvent récompensés dans la personne de leurs proches. Tel est son principe, monsieur, et je serai le premier à lui en offrir l'application en faveur de M. votre frère, quand l'occasion s'en présentera. — Vous me le promettez donc? mon père. — Oui, monsieur, quand l'occasion s'en présentera. »

Mon grand-père se retire avec une profonde révérence, et ceux qui avaient écouté sa harangue l'assurent qu'il n'a dit que ce que disait tout le monde. — « Et la réponse? — Eh bien! c'est à peu près aussi celle qu'il fait à tout le monde. — Fort bien,.... mais c'est que je n'ai point de frère... » Il n'avait en effet d'autre frère que le chevalier Annibal de Mirabeau, et qui n'était rien moins que grand-vicaire, car il servait dans la marine avec le grade de lieutenant de vaisseau.

Ces traits de caractère de la jeunesse d'un

homme devenu depuis si imposant, peignent le naturel et dénotent ce genre d'esprit libre, sincère et vrai qui, joint à l'audace, forme et constate les hommes dominans, chefs naturels des autres hommes. Mon grand-père était un de ces personnages d'élite, et avec d'autant plus d'assurance qu'il ne commandait rien qu'il ne l'exécutât le premier, pour peu qu'il y eût de péril et de fatigue à essuyer, ou de dévouement à signaler; qu'il n'avait pas un défaut de caractère qui ne tint à une vertu de sa grande âme. Telle était la compensation connue d'une excessive impétuosité. M. d'Estoublon, son beau-frère, lui sauva une fois la vie en le nommant; ils entraient ensemble à l'Opéra par le cul-de-sac où était une barrière; ayant trouvé quelque camarade avec lequel ils se promirent de souper, mon grand-père rappela son laquais pour lui donner une commission de vin à porter à l'endroit désigné. Ce domestique s'avança trop, et était près de dépasser la barrière, tandis que son maître allait à lui. En ce moment, le sergent repousse rudement le laquais, et l'imprudent jeune homme détache au sergent un soufflet qui le jette dans son corps-de-garde. Dans le temps que le sergent criait: « A moi! » d'Estoublon proféra heureusement ce peu de mots: « Ah, Mirabeau! que fais-tu? » A ce nom le sergent fit rentrer ses soldats, et dit: « Monsieur,

« vous avez failli vous faire tuer par le sergent de la compagnie de monsieur votre oncle. — Mon ami, je vous fais mes excuses, » répondit mon grand-père; « mais vous faites le métier d'un homme sage, ne repoussez jamais personne sous la barbe d'un jeune fou. » Le lendemain il lui envoya un beau présent, et cet homme se serait dévoué pour lui.

L'audace est vraiment odieuse pour peu qu'elle soit oppressive, et qu'elle ne respecte pas le droit d'autrui, le faible soit de sexe, soit d'âge, soit d'état, de rang ou de moyens. Elle devient orgueil alors, vice repoussant, ou insolence, vice lâche. Mais, jointe à l'équité et à la générosité, qui est la vertu naturelle des hommes forts et bouillans, l'audace s'attire infailliblement l'amour et le respect des petits, portion de la société la moins brillante, sans doute, mais la plus utile et celle qui exécute. Cette audace fut un des caractères distinctifs de notre race, et lui attira toujours l'amour du peuple. Les deux frères, Jean-Antoine et Annibal, l'éprouvèrent à Marseille dans une occasion critique, et qui fera connaître les mœurs de ce temps, d'où l'on date cependant, avec raison, le complément du despotisme.

On avait, en Provence, une aversion horrible pour tout ce qu'on appelle partisans, gens d'aides, douanes, impôts indirects, etc. Il est aisé d'augu-

rer de ce que j'ai dit, relativement aux commissaires et aux inspecteurs, que mon grand-père n'était pas des plus souples à subir le joug des interrogations et perquisitions aux portes, barrières et passages. Tous ces établissemens étaient nouveaux alors, résultats oppressifs de la fiscalité moderne, et des prohibitions mercantiles au profit de nos manufactures exclusives; ces inventions de Colber (non quant à la découverte, mais quant au principe funeste de faire porter sur ces objets le pivot des finances, et de soutenir ce système de tout le poids de l'autorité), ces inventions, dis-je, non encore émoussées par l'habitude, inspiraient une horreur universelle. Cependant le roi mettait à les protéger son exactitude extrême, et sa volonté constante. Il donnait l'exemple, il faisait fouiller ses propres équipages, et la méthode inquisitrice n'en prospérait pas plus.

Mon grand-père et son frère se trouvaient alors à Marseille; un porteur à leur livrée, mais connu pour contrebandier, est suivi par les employés, et se réfugie dans la cour de notre maison. On ferme les portes sur eux, et les valets d'armée tombent sur les gardes. Ils étaient trois; ils furent cruellement vexés, et l'un d'eux, au moment où, les portes enfin rouvertes, ils sortaient, tomba demi-mort d'un coup qu'il reçut à la tête. Tout ce bruit émeut le peuple, il crie qu'on a voulu forcer les portes de

MM. de Mirabeau, et se répand par toutes les rues, avec des clameurs et des menaces. « *Vivent MM. de Mirabeau! Voulez-vous que lei boujarren touteis « à la mer?* » (Voulez-vous que nous les jetions tous « à la mer? ») Les bureaux furent fermés; et pour faire cesser le tumulte il fallut que les deux frères quittassent la ville et se retirassent à Mirabeau. Aussitôt, grandes plaintes des directeurs et commis à M. Le Bret père, alors intendant. D'abord il promet beaucoup et ne fit rien. A la seconde plainte; il leur dit: « Messieurs, j'ai fait attention « que votre établissement demandait à être conso- « lidé par le temps, et qu'il fallait surtout éviter les « querelles personnelles. MM. de Mirabeau sont « fort apparentés et appuyés dans cette province, « et plus aisés à exciter qu'à retenir. Je crois donc « que le meilleur parti... » Ils entendirent ce langage, et il n'en fut plus question en Provence. Mais mon grand-père, accommodé d'affaires alors s'il en fut, écrivit poliment à M. Le Riche, fermier-général de ce département, et père de cet élégant de La Popelinière, que nous avons vu se signaler dans la ferme par la singularité et la folie de ses dépenses, que s'il entendait encore parler de cette affaire, il lui parlerait, à lui Le Riche, la charge déparée sur ses gens, à Marseille, la première fois qu'il le trouverait à l'amphithéâtre de l'Opéra. Le Riche fut porter cette lettre à M. de Barbezieux, car la

ferme n'était pas encore sur le pied de se faire justice elle-même. Quand ce ministre, jeune encore, revit mon grand-père, il lui dit « qu'il fallait se « contenter de tuer ces gens-là, sans les menacer « encore par lettres. »

Cette indulgence était-elle excessive? Peut-être oui; mais on aurait perdu des têtes de cette trempe plutôt qu'on ne les aurait assouplies. Les hommes qui ne se découragent jamais, les hommes qui ont le ressort et, pour ainsi dire, l'appétit de l'impossible, sont trop précieux pour que les vrais hommes d'Etat, et les princes qui veulent exécuter de grandes choses, ne les ménagent pas. Un grand général, lui-même, ne préserve toute une nation que par le secours d'une bonne armée; et une bonne armée n'est telle que par des officiers qui braveront toujours toute autre subordination que celle du devoir sérieux et de l'honneur.

L'ardeur brusque et folâtre que mon grand-père montra dans sa verneur, et qui changea de forme avec l'âge, sans jamais l'abandonner, se portait sur son métier avec une toute autre énergie. On lui a entendu dire souvent qu'il fallait toujours, dans un grade, étudier et faire celui qui était au-dessus. Telle était son émulation: « Il est des hommes faits pour obéir; il en est de faits pour commander, et cela ne se ressemble pas. » C'est un mot de lui bien autrement profond, bien autre-

ment vrai, que l'aphorisme trivial « qu'il faut savoir bien obéir pour apprendre à bien commander. » Il était vraiment un de ces hommes à qui la nature a déferé le commandement, mais la présomption ne le séduisit pas. Il disait souvent qu'au bout de deux campagnes, s'il ne se flattait pas dans son intérieur de devenir un aussi grand général que MM. de Turenne et de Vendôme, ses idoles, du moins il pensait que le métier de commander des armées n'était pas si difficile, et qu'au moyen d'un état-major bien monté, d'une extrême vigilance, et d'une continuelle attention à multiplier et surpayer les espions au-delà de leurs espérances, il s'en tirerait comme un autre; mais, quand il eut fait dix campagnes, ajoutait-il, il était presque découragé sur sa propre capacité.

Au reste, cette sorte de liberté tranchante, geste naturel des mœurs militaires, dont j'ai cité plusieurs traits, n'empêchait pas les hommes d'élite qui visaient au grand <sup>(1)</sup> de prendre de bonne

(1) Les nuances les plus légères à cet égard sont précieuses, parce qu'elles peignent le siècle. Mon grand-père avait de très-beaux cheveux, et pourtant il avait pris dès l'âge de 25 ans la perruque, la parure de ce temps qui nous paraît la plus extraordinaire, et son motif avait été le calcul et le désir de rendre sa physionomie plus imposante, en la vieillissant. A peine passerait-on aujourd'hui cette spéculation à quelque jeune suppôt d'Esculape, avide de pratiques! Mais il faut se rappeler l'âge qu'avait alors Louis XIV. Ce prince,



heure l'attitude du commandement ; et , pour s'y former, ils portaient un très-grand respect aux ré-

que mon père a nommé « *le modèle achevé de la forme du commandement*, » dès long-temps en possession d'être l'objet et le maître des opinions de sa nation, en tout genre, était alors précisément au période où l'air imposant, fruit naturel de l'habitude de dignité qu'il eut toujours, est à son plus haut point de perfection, et devient la seule ressource d'un amour-propre attentif à se ménager les avantages extérieurs. Il suffit d'avoir vu des portraits de Louis XIV depuis son enfance jusque par delà 30 ans, pour voir qu'il fut en effet le plus bel homme de son royaume, en un temps où la nature semblait avoir fait effort en ce genre, comme on a toujours l'occasion d'en faire la remarque sous les princes qui prisent cet avantage avec une prédilection marquée. Cependant il avait l'air doux et rien de fort absolu dans la physionomie. Les arcs-de-triomphe, les emblèmes sous lesquels on le représenta dans ses monumens, dans ses palais, après l'avoir fait ressembler à l'Apollon de Phidias dans sa jeunesse, lui donnèrent ensuite l'air fier, et tous ses assortimens. Le génie de Lebrun, son premier peintre, et celui de Rigaud et Largillière, vraisemblablement déterminés par le goût du maître, et d'autant plus aisément que l'exagération est plus aisée à rendre que la nature vraie, saisirent le genre fier ; Henri IV et Gustave-Adolphe, dans leurs portraits, nous regardent de niveau, et comme ferait un autre homme ; et du temps dont je parle, il n'est pas un docteur de Sorbonne, il n'est pas un bourgeois de Paris, dont l'effigie ne semble prononcer le *quos ego* de Virgile. On le retrouve jusque dans l'estampe du bon Lafontaine ; et l'on est tout fâché d'y voir un demi-profil ombragé d'une menaçante perruque, et du nez d'un major qui dit *marche !* à la bataille des rats et des belettes.

Ainsi, Louis XIV donna le tour à ses portraits, à ses sta-

putations acquises et méritées, ce qui suppose une vive émulation d'y atteindre.

J'ai entendu raconter une méprise en ce genre à mon père qui la tenait du sien, d'où j'ai conclu

tues, et le reçut d'elles ensuite pour son attitude journalière. Il aimait les cheveux, et le corps des perruquiers se vante encore des privilèges dont l'honora ce prince réglementaire. A l'âge où cette parure nous abandonne, il y suppléa par des perruques, devenues ornemens, chose inconnue parmi nous, où elles n'avaient été jusque-là qu'une bordure à la calotte nécessaire aux têtes chauves. Ces perruques durent être exhaussées pour assortir la physionomie qu'il voulut se donner ; sorte d'adresse qu'il eut toujours, d'autant plus parfaitement, que jamais l'art ne parut chez lui. Tout était pris dans la nature relevée, dont il avait fait sa propre décence, en homme qui sent qu'il est toujours en vue. Or, autant la vanité et l'affectation sont gauches et déplaisantes, parce qu'elles rapportent tout à soi, autant la décence et le naturel ont de grâces, parce que ces objets sont relatifs à autrui. Quelque ridicule qu'on ait jeté, depuis, sur toute étiquette et tout appareil, on a, pour toute injure, traité d'antiques les grandes perruques, et véritablement on ne peut nier que cette coiffure ne fût tellement à l'air de Louis XIV, qu'elle est comme annexée à l'idée et au souvenir que l'on conserve de ce prince. Or, tout le monde de son temps, émules, détracteurs, amis, ennemis, tout le monde recevait la loi de ses signaux, pour parler ainsi. On quittait donc les cheveux pour prendre la perruque, quand on voulait s'en imposer à soi-même et aux autres. En effet, n'eût-il pas été difficile, avec cette coiffure, de jouer aux barres, comme nous l'avons vu faire de nos jours en public à de grands princes ? Et voilà comme les mœurs tiennent aux modes, et les modes aux mœurs. (*Note de Mirabeau.*)

que les hommes recommandables sont bien précieux dans un état, lors même qu'on n'a plus besoin de leurs talens, parce qu'ils sont les points de ralliement naturels de l'estime publique et de l'émulation ambitieuse d'une jeunesse bouillante qui ne peut être subordonnée que par ce sentiment. Voici l'anecdote :

Mon grand-père vit un jour, dans un cercle, un petit vieillard borgne, et assez mal vêtu, qui parlait beaucoup, avec chaleur et d'un ton tranchant, se levait, s'asseyait brusquement, et se permettait même quelquefois d'achever sa phrase le dos à la cheminée, liberté qu'alors on n'osait prendre. L'ordre de Saint-Louis n'avait point encore été créé<sup>(1)</sup>, et ce vieillard n'avait aucune marque d'état ni de profession. Il décidait cependant, et tellement qu'il lui parut un impertinent bavard, et qu'il ne pouvait comprendre comment on souffrait un tel homme en bonne compagnie. Mon grand-père fort scandalisé demanda enfin qui était cet homme; et la réponse fut : « Comment ! vous ne connaissez pas M. Du Montal ? » Ce marquis Du Montal, l'un des plus grands officiers de son temps, était un des héros de l'infanterie. Il n'avait jamais été fait maréchal de France, à cause d'une ré-

(1) La fondation de cet ordre date de 1693.

(Note de l'éditeur.)

ponse trop militaire qu'il osa adresser un jour à Louis XIV. M. Du Montal, dans le parti de M. le Prince, avait défendu Mézières contre le roi, à qui il le rendit après une très-belle défense. Long-temps après, il se trouve à l'armée et au dîner du roi dans cette même ville de Mézières. Le roi lui dit : « Montal, vous souvenez-vous de nous être rencontrés ici autrefois ? Oui, sire, dit Montal; et si la poudre ne m'eût pas manqué, votre majesté y serait encore<sup>(1)</sup>. » Montal, peu en faveur après une telle véracité, n'en était pas moins renommé. Mon grand-père avait entendu à Steinkerque le cri général « à moi, Montal ! » ramener toute l'infanterie à la charge, avec une intrépidité, qui, d'une surprise absolue, fit une victoire complète. Tel était le petit vieillard pris d'abord pour un bavard impertinent. « Du moment, disait mon grand-père, qu'on me l'eut nommé, je lui trouvai l'air grand, les mouvemens et l'impatience décisive d'un héros, l'éloquence mâle, forte, persuasive. C'était pourtant le même homme, et je ne fus qu'un sot. »

Mon grand-père eut, en 1696, un régiment d'in-

(1) Mirabeau, qui n'a ici joint aucune réflexion à cette anecdote, a, en la rapportant ailleurs, justement blâmé l'interpellation faite par le roi à Montal, et l'a qualifiée *un propos indiscret, peut-être, dans la bouche d'un maître.* (*Conseils à un jeune Prince qui sent la nécessité de refaire son éducation*, pag. 63.)

fanterie, ou, comme on disait alors, la permission de traiter avec M. de Clérembault. Sous l'ordre établi par Louvois, on devait être quatre ans mousquetaire, et dix ans capitaine de cavalerie. Ce ministre mourut en 1691, et son régime lui survécut jusqu'à l'époque de la grande guerre du commencement de notre siècle; temps où Chamillard, inhabile et surchargé, laissa tout se relâcher. Mon grand-père ne subit donc pas tous les délais ordinaires. Il approchait de trente ans lorsqu'il eut son régiment qu'il trouva très-bien composé. Un trait, que mon père lui a entendu raconter et qui fait honneur à l'homme, donnera une idée des soldats de ce siècle.

En faisant sa revue, mon grand-père vit un soldat qui tenait mal son fusil sur l'épaule. Quand il voulut en faire la remarque, le major lui dit à demi-voix : « Monsieur, vous saurez ce que c'est. » Ils passèrent, et il lui raconta le fait suivant. Le régiment était à Sarrelouis, et, dans les places, il était, comme il est, défendu aux soldats, par un ban général, de mettre l'épée à la main, sous peine d'avoir le poing coupé. Cet homme trouve deux de ses camarades qui se battent, court à eux, et, suivant la règle qui dit qu'il ne faut jamais séparer deux épées croisées qu'avec une épée, il tire la sienne, se jette entre eux et leur dit : « Amis ! que faites-vous ? » la garde accourt. Les deux coupables

bles fuient, et le caporal, car c'en était un, qui reste parce qu'il n'avait rien à se reprocher, est saisi l'épée à la main et conduit au corps-de-garde. Il raconte la chose telle qu'elle est; on assemble un conseil de guerre; il y paraît avec fermeté et répète la vérité. On lui demande le nom des coupables, et, sur son refus de les dénoncer, on le menace de lui faire subir la peine qu'il a encourue, quoique avec de bonnes intentions. Il répond froidement : « Je les connais, Messieurs, mais je ne les nommerai pas, et moins encore pour les mettre à ma place. Qui de vous dénoncerait son camarade ? non, je sauverai deux hommes au roi. Peu de soldats sont sûrs de rendre un tel service. J'ai encouru la peine, je la subirai. Je demande seulement une grâce; c'est qu'on veuille bien ne me faire perdre que le poignet gauche, afin que je puisse encore tirer l'épée pour de plus belles occasions. » Hélas ! il n'y a dans le subalterne que trop de cet esprit servile, qui se fait une gloire de s'attacher à la lettre de l'ordonnance dans toute sa rigueur, et ne veut ou n'ose s'écarter de cette raideur superstitieuse qui coûte si peu aux âmes routinières, lorsqu'elle s'exerce aux dépens d'autrui. Ce digne soldat fut condamné, et remercia de l'échange du poignet qui lui fut accordé. Arrivé au billot, il dit au bourreau : « J'ai subi l'humiliation et l'appareil pour l'exemple, c'est là la peine; le reste est

« ordre du roi ; je l'exécute ; il doit l'être de la main  
« d'un soldat, retire-toi, et me donne le couteau. »  
Il le prend en effet et d'un coup fait sauter son poignet gauche. C'était là le soldat qui soutenait du moignon la crosse de son fusil !

On peut juger si l'amour pour le soldat, que porta toujours au plus haut degré mon grand-père, fut refroidi par ce trait héroïque. Il regardait le soldat comme l'enfant des officiers, et le colonel comme le chef de famille. Aussi était-il adoré, et les troupes qu'il commandait comptaient sur cet amour particulier qui faisait dire en Italie, bien des années après : « N'approchons pas de Mirabeau, il n'y fait pas bon aujourd'hui ; le soldat se mouille. » On m'a raconté à ce sujet un trait d'espièglerie militaire plus sérieux que les précédents, mais qui, changeant de nuance avec l'âge et l'acquis, appartient à cette vivacité tranchante qui ne l'abandonna jamais.

A la fin d'une campagne, ils rentraient dans le royaume, le marquis de Nettancourt et lui, ramenant leurs régimens. Après avoir dépassé la première barrière, ils avaient déjà *logé* deux journées, quand, arrivant à une place en troisième ligne, et dans l'intérieur du royaume, les officiers de logement vinrent leur dire que la troupe *camperait* sur les glacis, et qu'il n'y aurait que les officiers de placés dans la ville ; nouvelle d'autant plus désa-

gréable pour la troupe, qu'elle avait séjourné, et que la saison était avancée. On avait cru les tentes pliées jusqu'au printemps, et ce mécompte, qu'ils attribuaient à des prédilections de l'autorité militaire du lieu pour les bourgeois, mit les chefs de fort mauvaise humeur. Aussitôt ils prennent leur parti. Il fallait passer auprès de la porte pour gagner le lieu du campement. Ils ordonnent à un lieutenant de grenadiers de prendre la tête, de doubler le pas au moment où il serait le plus près du corps-de-garde, et de saisir les armes avant que les tambours pussent avertir la garde que les régimens défilaient. L'officier, bien choisi, remplit sa commission fort lestement et facilement, puisqu'on ne s'attendait à rien moins qu'à une invasion. Alors, les régimens arrivant, au lieu de gagner les glacis, entrent dans la ville, et vont se mettre en bataille sur la place. Aussitôt on détache une garde à la porte du commandant ; on mande l'hôtel-de-ville pour qu'il ait à faire le logement ; l'étape était prête ; ainsi rien ne change à cet égard, et l'on observe le plus grand ordre. Puis les colonels font partir un courrier pour la cour, et mandent au ministre qu'ayant déjà été reçus et *logés* dans les autres places de guerre, et voyant refuser aux troupes du roi les portes de celle-ci, ils avaient cru devoir, en temps suspect, s'en assurer, ainsi que du commandant ; et que, comme ils devaient séjourner, selon

leur route, ils avaient le temps de recevoir les ordres du roi. Leur courrier revint trois jours après, et le ministre, qui les connaissait, leur écrivit que le roi n'avait nulle inquiétude sur la fidélité du commandant, et qu'ils eussent à suivre leur route.

Le régiment qu'on avait confié à mon grand-père avait le plus grand besoin d'arrangement, relativement aux finances. Deux majors successifs avaient emporté la caisse, et étaient actuellement détenus dans des forts. M. d'Apremont, lieutenant-colonel, homme respectable par sa naissance et par sa réputation, voulut absolument prendre sa retraite. La paix venait de se faire <sup>(1)</sup>. Ce digne homme, brisé de longs services et de lourds travaux, prévoyait que la succession d'Espagne ferait recommencer la guerre, et craignait qu'alors il ne fût de mauvaise grâce de quitter. Mon grand-père demanda la retraite de M. d'Apremont, la lieutenance-colonelle pour M. de Narbonne, qui le suivait, et la majorité pour M. de La Javelière, capitaine peu avancé. La retraite de d'Apremont arriva telle qu'elle avait été demandée; la lieutenance-colonelle fut accordée à M. de Narbonne; mais, à l'égard de la majorité, il y eut sursis. Mon grand-père, peu accoutumé aux refus, et qui ne voulait pas en laisser prendre l'habitude, part sur-le-champ

(1) La paix de Riswick. 1697. (Note de l'éditeur.)

pour la cour, et va trouver M. de Barbesieux, à qui il demande la raison du fait. Le ministre lui dit que le roi ne voulait pas de M. de La Javelière.

« Le roi, monsieur, m'a-t-il confié un régiment  
 « pour s'en réserver la tutelle? — Mais, reprend  
 « le ministre surpris, pensez-vous que le roi vous  
 « ait donné votre régiment? — Non, sans doute,  
 « je l'ai acheté pour me faire casser les bras à son  
 « service. Mais, comme il y va de ma vie et de  
 « mon honneur, je lui en répons sur l'un et sur  
 « l'autre, et c'est à moi à connaître, et à disposer  
 « de ceux dont je répons. Le roi donc et son mi-  
 « nistre se sont réservés toute inspection sur ma  
 « conduite, mais nulle sur mon régiment que de  
 « mon aveu. — Eh bien! monsieur, vos mémoires,  
 « vos choix, surtout quant à l'état-major, font por-  
 « tion de votre conduite. Le roi en confirme ce  
 « qu'il en approuve, et refuse le reste. — C'est ce  
 « refus, monsieur, dont je viens vous demander  
 « la raison. — Vous aimez M. de La Javelière,  
 « mais il est un des plus nouveaux du régiment,  
 « et n'a pas des talens qui doivent le faire préférer  
 « à ses anciens. — Monsieur, je n'ai pas demandé  
 « à commander un régiment pour y former des  
 « amitiés, et exercer des prédilections, et M. de la  
 « Javelière est peu propre à s'en attirer; mais il  
 « est sage, il a six mille francs de rente (chose très-  
 « rare dans l'infanterie). Mon régiment, pillé deux

« fois par des majors, qu'encore il est obligé de  
 « tenir et nourrir en prison, a besoin que ses de-  
 « niers soient en sûreté; à l'égard des talens, je  
 « m'en charge, et ne veux que de la volonté et de  
 « l'exactitude à mes subordonnés. Mais je vous de-  
 « mande avec instances sur quoi peut être fondé  
 « ce reproche de prédilection? — On a remarqué  
 « qu'un jour, faisant votre revue, et ayant trouvé la  
 « compagnie de La Javelière mal tenue, ce fut le  
 « lieutenant que vous envoyâtes en prison. — Sans  
 « doute, monsieur, le complet, l'armement, l'es-  
 « pèce des hommes sont l'affaire du capitaine;  
 « mais la tenue, la propreté, l'exactitude sont celles  
 « du lieutenant. La compagnie n'était en faute que  
 « par là, et ce fut lui que je punis. Mais, monsieur,  
 « je ne me croyais pas si considérable, et je ne  
 « pouvais penser que le ministre du roi me suivit  
 « de si près. Mais je saurai ici qui vous instruit si  
 « bien, ou, en arrivant, je les fais tous mettre à la  
 « question! »

Pour cette fois, le ministre se mit à rire, et lui dit d'aller au bureau faire expédier le brevet de son major. Il y fut, et là il apprit que la lettre d'avis était signée de quatre capitaines réformés, qu'on lui avait envoyés, et écrite de la main de M. Fise l'un d'entre eux. En arrivant, il les manda, leur conta le fait, et leur conseilla d'avoir le plus tôt possible des affaires au loin, les assurant que si ja-

mais ils osaient paraître sous les armes, il les ferait chasser honteusement du champ de bataille. Ils le connaissaient homme de parole, et prirent leur parti. La guerre ayant recommencé peu après, on lui renvoya ces quatre messieurs, pourvus d'une compagnie chacun, dans un nouveau bataillon qu'on lui donna. Mais, quand il fallut s'embarquer pour l'Italie, il leur signifia avec tant de précision que s'ils étaient assez hardis pour y passer, il les ferait fusiller à la première occasion, que trois d'entre eux s'absentèrent de nouveau. Il ne resta qu'un M. Desaulnais malade alors, tranquille depuis, et qui fit sa paix, car mon père le trouva lieutenant-colonel lorsqu'il entra dans ce régiment.

Au reste, ce La Javelière si disputé, et qui n'avait, à la vérité, que l'apparence la plus simple et les dehors les moins prévenans, était un homme d'un grand mérite. Au milieu des guerres d'Italie il devint aide-major-général de l'infanterie. Sous M. le maréchal de Berwick, il fut major-général de l'armée, et mon père l'a vu gouverneur à Philisbourg.

C'est ainsi que bientôt, le régiment de cet homme extraordinaire n'eut plus qu'une âme et qu'un corps que le colonel tenait dans sa main. Adoré des soldats<sup>(1)</sup>, dont il était respecté, comme la

(1) « Je me souviens qu'en 1742, suivant un détachement

foudre qu'ils étaient sûrs d'avoir à leur tête en toute occasion, redouté des officiers que trop de hauteur naturelle tenait à de grandes distances, à moins que leur mérite, leur conduite et leurs services ne les rapprochassent; tout dévoué à leurs affaires; patron zélé, tuteur actif; non-seulement il leur obtenait tout ce qu'il voulait, parce qu'il ne demandait que pour *les autres*, et ne cédait ni ne se lassait jamais; non-seulement il était leur bouclier contre toutes les vexations de détail, parce que nul commissaire n'aurait osé compter après lui, et faire d'autre revue que celle de se promener avec lui sur le front du régiment en bataille, avec un air de confiance qui les flattait, tant la splendeur que la nature avait mise dans toutes les manières de cet homme rare, subjuguait jusqu'à ses supérieurs; mais encore il les appuyait dans leurs affaires, était de loin, mais efficacement, leur solliciteur dans les tribunaux de toute espèce. Ces détails ne sont point exagérés; ils ont été attestés par tous ses contemporains, et sont confirmés par la considération incroyable, l'ascendant universel dont jouissait cet homme, qui au niveau de tant

« de bonne volonté, et marchant à cheval à côté de la colonne, j'entendis un vieux soldat qui dit : *Vois-tu ce parent rouge ? il est des Mirabeaux; ce sont tous des diables.* »  
(*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

d'autres par sa naissance, son grade et sa fortune, ne laissait jamais mettre en question sa supériorité naturelle, hasardait et emportait tout.

En recherchant les causes de cette singularité, j'ai cru voir qu'un nom sonore (avantage réel, comme dit Montagne), successivement porté et transmis par des hommes d'un mérite distingué, quoique peu analogues, par leur caractère, à la fortune, une audace constante, une hauteur impérieuse mais généreuse, et jamais démentie par la conduite et les procédés; un extérieur imposant, et toutes les vertus intérieures qui appartiennent à la magnanimité, forment un ensemble auquel il est difficile que la tourbe des humains se défende d'obéir et de se rallier, quand ces qualités héroïques sont animées d'un esprit supérieur, et qu'elles ne se refusent jamais à la justice. Né dix ans après l'époque dont je rendrai bientôt compte, et que mon grand-père appelait : LE JOUR OU JE FUS TUÉ, mon père ne l'a vu qu'agé et criblé de terribles blessures, dont l'effet et les suites détruisirent et changèrent son caractère, devenu son maître à quelques égards; cependant mon père m'a dit souvent qu'il était de la politesse la plus grande, la plus noble et la plus naturelle, bon et affable pour les petits; rempli d'égards et d'honnêteté pour tout ce qu'il estimait; et que sa hauteur qui était lui, son geste, son regard, le son

de sa voix pouvait être sentie, mais jamais exprimée.

Ce fut au moment de la paix qui finit le dernier siècle, que la mort de sa mère rappela chez lui mon grand-père. En cette occasion, il fut, en vingt-quatre heures, de Tarare à Marseille. On ne connaissait point les chaises de poste alors, on peut se faire par une telle course une idée de la vigueur de cet homme. Il trouva sa mère morte; elle l'avait institué héritier. Il proposa à son frère Annibal de se marier, sur sa parole que lui, Jean-Antoine, renonçait au mariage, tant il était alors uniquement avide de gloire militaire. Il avait en effet refusé plusieurs mariages, et même la fille du maréchal d'Humières, qui l'avait en grande affection, et à qui le roi accorda depuis de faire passer son titre sur la tête de son gendre, en prenant son nom. Le chevalier de Mirabeau ne fut pas plus curieux que son frère de devenir père de famille.

La guerre recommença peu après, et mon grand-père fut destiné à passer en Italie avec son régiment, auquel on donna alors un second bataillon. Il y entra avec le duc de Lesdiguières, son ami intime, qui mourut dans cette fatale contrée. Ce fut le dernier duc de ce nom, et le dernier héritier de l'énorme fortune que le célèbre maréchal et connétable avait amassée. Noble, généreux, et l'un des plus grands seigneurs du royaume, ce duc

de Lesdiguières avait de l'ordre comme ils en ont. Il possédait la terre de la Tour d'Aigues, une des plus magnifiques habitations du royaume, qui touche Mirabeau, et fut vendue depuis au financier Bruni, un million, par les Villeroi. Lesdiguières savait combien elle était à la convenance de mon grand-père, et voulait absolument la lui céder pour 400,000 francs. Mon grand-père refusa opiniâtrement, disant qu'il ne recevrait jamais de présent indirect, ni ne ferait de marché au rabais, et moins avec son ami qu'avec tout autre. Cette terre jointe à Mirabeau aurait fait un des plus beaux établissemens de particuliers qu'il y eût en Europe.

Mon grand-père ne revint d'Italie que criblé des blessures qui lui firent quitter son métier de prédilection. Il y tint constamment le plus grand état pour son grade, et le temps de ruine qui signala cette guerre désastreuse, et sans doute il se dérangea, mais avec un ordre merveilleux (1).

(1) Sa dépense de table était réglée, par exemple, avec une intelligence qui peut servir de modèle à l'armée. Dès le commencement de la campagne, il mettait dans les mains du major cent pistoles par mois pour cet objet, et 1500 liv. pour chacun des derniers mois, temps où les fonds manquant à presque tous les autres, sa dépense devenait plus utile et plus honorable. Pour quelque besoin que ce pût être, il s'interdisait à lui-même de toucher à cet argent, qu'il regardait comme un dépôt. Cette manière adroite et noble, et surtout un désintéressement universellement connu, et une



Un peu avant cette époque, M. de Barbesieux, ministre de la guerre, était mort <sup>(1)</sup>; le roi ne lui avait point encore nommé de successeur. Louis XIV avait trouvé à cet emploi Letellier, qui l'avait transmis à son fils Louvois; celui-ci en fit, au grand préjudice de l'État et des affaires de son maître, le plus important des départemens. Barbesieux, son fils, en hérita encore; et, à sa mort, quand il fallut choisir, le roi qui croyait avoir formé Louvois jeune, et son fils enfant, nomma Chamillard, robin dont il était engoué, et qui ne manquait ni d'honnêteté ni de docilité, mais qui était incapable à l'excès. Dès lors, tout s'en fut en lambeaux. Plus de plan, plus d'ordre, plus de règle. Augmentation énorme de troupes; expéditions éloignées partout, et partout pillage sur les vivres, les hôpitaux, les fournitures de toute espèce. L'épuisement était universel; et Chamillard, inepte et surchargé du département des finances, totalement anéanties, ne pouvait que laisser faire, et devenir le prête-nom des signatures. La suprématie des bureaux, qu'on a tant vu croître depuis, devient d'autant plus impérieuse

générosité constante, le distinguèrent dans ce temps de décadence absolue, autant que son ardeur pour les occasions, son intrépidité et ses talens, en un pays où tout est guerre d'infanterie. (Note de Mirabeau.)

<sup>(1)</sup> 1701. (Note de l'éditeur.)

qu'elle est moins respectée. Mon grand-père n'était pas d'humeur à reconnaître un tel empire. Peu flexible en tout temps, il le devenait encore moins à mesure qu'il prenait plus d'acquis et de réputation, et qu'il sentait mieux ses forces. Les bureaux représentant le ministre, ou le faisant parler, eurent plus d'un débat avec lui, et voulurent lui donner des désagrémens; en revanche il afficha le plus grand dédain pour le ministre et les bureaux; et désormais, il adressa tous ses mémoires au roi, suivant d'ailleurs sa manière décisive et peu endurante.

Il avait, par exemple, demandé des lettres de sous-lieutenant pour treize *cadets* qu'il avait amenés. On lui répondit que le roi n'aimait point les *cadets*, et ne voulait qu'un petit nombre d'officiers de fortune dans ses régimens.

Ce bel adage de pédanterie était d'autant plus déplacé qu'on était alors au milieu d'une guerre désastreuse par sa forme, avant même qu'elle le fût par ses événemens. Nos armées expatriées, et dépourvues de tout, dépérissaient à vue d'œil. L'augmentation des troupes s'était faite par des régimens nouveaux, dont la création avait été poussée à un excès décourageant et ridicule, au point qu'on finit par les appeler des régimens *de salade*, et qu'on en vendit pour des rations de pain. Le roi, avec un fonds de 500,000 hommes

de troupes, n'en avait pas, à beaucoup près, la moitié d'effectifs. Les colonels devenaient pillards, ainsi que les officiers-généraux, surtout en Italie où le pays est riche, les quartiers fort distans du centre d'où part l'obéissance; et les princes faibles, suspects et peu respectés. Les colonels profitaient de la paie des officiers, s'entendaient avec les commissaires, laissaient les emplois vacans. Et c'est au milieu de ce désordre, en un temps où tout le monde était capitaine, et marchait nu-pieds, qu'on chicanait à un chef d'élite de malheureuses lettres de sous-lieutenant!

Aussi, dans l'instant même où la lettre édifiante et négative arriva, mon grand-père fit assembler son régiment, et recevoir les treize cadets aux emplois qu'il leur avait destinés. Ensuite il écrivit qu'en se chargeant de ces jeunes gens, il avait promis à leurs familles de les faire tuer officiers; qu'en conséquence, comme il les y exposait chaque jour, il n'avait pas cru devoir attendre l'expédition des lettres; qu'ils étaient reçus, et qu'on enverrait les brevets quand on voudrait.

En effet, il ne ménageait ni lui ni son monde<sup>(1)</sup> :

(1) « Son ardeur valeureuse n'excluait cependant pas la prudence qui non-seulement est compatible avec le devoir, mais même en fait partie : il me disait qu'à la guerre il importe de ne point s'exposer mal à propos et par fanterie. Vous ne verrez autre chose, me dit-il, que des

tout est attaque de postes, de cassines et de navilles, dans le Milanais, le Lodesan, le Mantouan, le Crémonois, qui devinrent le théâtre de la guerre. Non-seulement il demandait et obtenait toutes les occasions; mais encore il suivait ses amis dans leurs détachemens; entre autres le marquis de Morangié, son intime, toujours blessé du premier coup, tandis que lui ne l'était jamais; et l'ardeur des soldats redoublait d'avoir à leur tête cet homme intrépide, imposant, avare du sang humain, quoique n'ayant jamais vu couler le sien, et sous lequel ils se croyaient invincibles. Personne, en effet, ne fut plus brillant à la guerre; animé de la gaieté française et de la fierté généreuse des héros, fallait-il tenir ferme au milieu du feu? sa troupe était ventre à terre, et lui seul jugeait, du haut de sa taille colossale, des mouvemens de l'ennemi. Fallait-il charger? défense à qui que ce fût de le dépasser; défense de frapper un ennemi au dos, ni d'en épargner un au visage. Dans les attaques de poste, la hache d'une main pour couper les che-

« jeunes gens empressés à rechercher des blessures. J'en ai vu plusieurs tués roides du premier coup, ou estropiés, sans nécessité, pour toute leur vie. Un homme qui raisonne prise son sang et sa vie, et les réserve pour les sa- crifier dans l'occasion à son honneur ou à son devoir. » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*) (*Note de l'éditeur.*)

vaux de frise, le brandon de paille de l'autre, pour effrayer du fer et du feu. L'ennemi faisait-il un signal de se rendre ? il n'était plus ennemi, et ce nom de *camarade* que mon grand-père accordait au soldat qu'il voulait illustrer et ravir (car dans les occasions ordinaires il prétendait que celui de soldat était le plus honorable des titres), le nom de camarade, dis-je, était d'adoption protectrice et de salut. Aussi fut-il bientôt aussi respecté chez l'étranger que dans notre propre armée ; et on en vit la preuve, lorsque relevé par l'ennemi sur le champ de bataille où il avait été laissé pour mort, il fut tout de suite rendu avec dix-sept officiers de son régiment, qui avaient été pris dans la même affaire.

Il y a, relativement à son maintien supérieur dans l'occasion, un mot bien honorable de M. de Vendôme, qui peint à la fois ce héros séduisant, et celui qu'il daignait appeler son *bras droit*. Il disait un jour au milieu de son quartier-général : « Mirabeau est bien grand ! — Oui, monseigneur, » lui répondit-on, il a près de six pieds. — Ah ! » reprit le héros, il est bien grand un jour d'affaire ! » Faut-il s'étonner que le cœur des braves gens fût plus à ce général qu'à eux-mêmes ? Aussi mon grand-père lui était-il attaché d'un amour qui tenait de la superstition.

Ce valeureux chef était, au reste, plus exact à la

discipline que son indulgent général. On doit juger qu'avec un homme de ce caractère, les franchises des églises et des monastères n'avaient pas beaucoup d'appui. Il apprit que l'on commençait à en abuser, et fit dire aux moines de ne pas se compromettre, parce qu'il saisisrait chez eux ses déserteurs. Malgré cet avis, des cordeliers en recélérent ; il fit prendre les armes et marcher droit à l'église. Les grandes portes lui furent fermées. « Grenadiers ! la hache à la main ! » dit-il, et aussitôt il fut obéi. A peine les premiers coups étaient portés que tout à coup les portes s'ouvrirent, et montrèrent la cohorte intérieure *in pontificalibus*, et le Saint-Sacrement à leur tête. « Dauphin, dit-il en se retournant vers son aide-major, qu'on appelle l'aumônier du régiment, et qu'il vienne retirer le bon Dieu des mains de ce drôle-là (1). » Cette

(1) Dans ses mémoires domestiques inédits, le marquis de Mirabeau s'exprime ainsi au sujet de cette anecdote : « On aurait grand tort de penser qu'il entrât, dans cette manière militaire, aucune teinte d'irréligion ; on n'en était pas encore à l'impiété philosophique et raisonnée, et elle n'a gagné le militaire qu'en le dégradant ; de mon temps même, les vieux traitaient fort mal les raisonneurs pour et contre, disant qu'il ne faut point parler de religion. Il n'y avait donc pas alors, dans le militaire, des philosophes ; et les *esprits forts*, que la Bruyère appelle *esprits faibles*, étaient comme cantonnés à Paris dans les cercles à la *Ninon* et autres ; mais les impies de débauches étaient

résolution met la procession en déroute; il marche, fait prendre les déserteurs sous le maître-autel, et leur fait casser la tête devant la porte. Quoi qu'en pays alors ami, et dont on ménageait les usages comme appartenant à la couronne d'Espagne, il n'y fut plus question d'asile pour les Français.

Dès la première campagne, il se ménagea si peu, que son premier bataillon, décimé, fut hors de service et laissé en garnison; mais il obtint de ser-

« connus, et le furent toujours au milieu des guerres et des  
« désordres. Or, mon père, quoique bon compagnon dans  
« sa jeunesse, fut toujours fort éloigné de ce vice. Je lui ai  
« ouï dire que, dans le temps qu'il fut à Mirabeau pour les  
« travaux de son château (1702, Jean-Antoine avait alors  
« trente-six ans), le feu ayant pris à notre *pinède* (bois  
« planté de pins), comme la flamme était horrible, il y fit  
« porter le Saint-Sacrement, et les flammes se rejetèrent sur  
« elles-mêmes. »

Nous lisons ailleurs, dans les mêmes mémoires : « Il avait  
« toujours eu de la religion; et, par exemple, depuis ses  
« blessures (il en reçut vingt-sept du même jour), comme  
« ce jour fut celui de Notre-Dame du 15 août, il avait tou-  
« jours fait, depuis, ses dévotions ce jour-là en reconnais-  
« sance de son salut, qui fut un miracle. L'âge et l'habitude  
« de vivre avec de bons exemples, et d'en donner, avaient  
« accru cette disposition, mais à la manière de Bayard : avec  
« ces gens-là l'homme d'honneur était chrétien, cela allait  
« sans dire; et l'on ne se fût pas plus avisé de hasarder une  
« légèreté philosophique sur la religion devant eux, que de  
« leur donner un démenti. Cela ne venait en pensée à per-  
« sonne. » (Note de l'éditeur.)

vir à la tête du second. Il marchait avec ce bataillon pour joindre l'armée, lorsqu'il reçut un ordre du prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, de se détourner de sa marche pour se porter sur un village voisin; et bientôt il apprit que c'était pour servir de garde au roi d'Espagne, qui vint cette année, en Italie, et qui couchait là cette nuit. Il arriva, en effet, avec sa cour espagnole, et les officiers-généraux des deux nations. Le soir, mon grand-père s'étant présenté pour recevoir l'ordre, le duc de Médina s'avance pour le lui donner. Après avoir fait le sourd de la manière la plus marquée, il se redresse, et déclare que le roi de France faisant l'honneur aux colonels qui sont à sa porte de leur donner l'ordre de sa propre bouche, il ne le recevra que de celle du roi. L'alarme est aussitôt dans toute la cour espagnole. On sait ce qu'est pour cette nation *l'étiquette*; et il était surtout recommandé au jeune roi d'avoir les plus grands égards pour les formes et les manières espagnoles. Ce fut, de toutes les leçons qu'on lui avait faites, celle dont il se souvint le mieux, et elle lui fut très-utile. Toute sa cour s'opposa donc à la dérogeance proposée, et les sollicitations se tournèrent vers le colonel prétendant. Généraux et ministres, tout vint à lui, on lui demanda la chose en grâce. Il répondit qu'il pouvait tout, si ce n'est de laisser humilier sur sa tête le grade

dont le roi l'avait honoré. On lui représente les ordres précis et répétés d'éviter et d'écarter tout ce qui pourrait le moins du monde mécontenter les Espagnols; les conséquences d'une querelle de préséance; les provinces suspectes, les royaumes ébranlés..... Il assura qu'on lui prodiguait trois fois plus de politique qu'il n'en pouvait entrer dans sa tête, et qu'il se bornait à ce point que le roi lui donnerait l'ordre, ou qu'il n'en recevrait pas. Assez d'officiers, qui le connaissaient, avertirent que c'était une tête invincible, et l'on prit le parti d'oublier de donner l'ordre. Il s'en aperçut, et, ayant demandé deux fois, à voix haute, *s'il n'y avait point d'ordre*, voyant que chacun baissait la tête, il descend, et dit : *Tambours! rappelez!* Tous les rois de la terre n'auraient pas empêché son régiment de lui obéir, quand il était à la tête; il lève la garde et se met en marche. Voilà les senores en émoi, comme si tous les houzards de la Hongrie eussent été là. On le rappelle, et *Philippo quinto* vient lui souffler dans l'oreille : *Saint Ambroise et Milan*. Quant tout fut apaisé, il dit aux officiers-généraux que, s'ils eussent su le renvoyer à son état-major, qui était son poste naturel, son commandant de bataillon, demeuré seul, eût reçu l'ordre d'un valet de chambre, si l'on eût voulu. Le lendemain le roi lui tourna le dos, quand il se trouva sur son passage; mais on se tint pour

dit, désormais, qu'il ne fallait pas tenter de faire reculer un tel homme.

Mon grand-père se trouva au combat de Chiari <sup>(1)</sup> à la bataille de Luzara <sup>(2)</sup>, et fut enfermé dans le célèbre blocus de Mantoue. — Cette longue station fut une arène de combats continuels. Chaque jour on sortait pour aller chercher des munitions, des vivres, des fourrages; pour attaquer des postes, pour faire des diversions. Partout, il se distingua, et, surtout à l'action la plus notable, appelée le combat de Saint-Antoine <sup>(3)</sup>. Ce fut lui qui l'entama à la tête de douze compagnies de grenadiers. Il trouva un si gros corps, que c'était presque une armée. Il tint bon et donna le temps au maréchal de Tessé, qui commandait dans la ville, de venir avec l'élite des troupes <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> 1701. (*Note de l'éditeur.*)

<sup>(2)</sup> 1702. (*Idem.*)

<sup>(3)</sup> 1703. (*Idem.*)

<sup>(4)</sup> Nous insérons ici une anecdote qui était inconnue à Mirabeau, et qui ajoutera une touche piquante au portrait d'un personnage si singulier et si grandiose : « Puisque je me délasse en causant avec toi, il faut que je te raconte un fait ramassé l'autre jour : Le comte de Cologon conta tenir du maréchal de la Fare, alors tout jeune, colonel, en Italie, du régiment de Gâtinois, qu'après une affaire brillante et terrible où le régiment de mon père fut détruit, et lui ses habits percés et criblés, tout le régiment et les drapeaux revenaient à Crémone en une seule charrette. Il

Mon père a entendu raconter aux généraux de ce temps-là que rien n'était si frappant que de voir un homme de cette taille, monté sur une de ces hautes buttes de terre qu'on fait en ce pays spongieux pour les brûler; ce qui, de loin, le faisait paraître comme un clocher; et cet homme, exposé au feu constant, et de choix, de 4,000 hommes, feu d'autant plus dangereux que les navilles approchent et arrêtent à dix pas, examinant impunément les ennemis, tandis que sa troupe était ventre à terre. Le combat fut à notre avantage, et le duc de Mantoue, véritable Italien, vint à la porte de sa ville voir rentrer les troupes victorieuses. Comme on louait beaucoup mon grand-père, il se prit pour lui d'enthousiasme, et, le lendemain, l'ayant fait venir dans sa loge au spectacle, il lui

« fut reçu en héros par le maréchal de Tessé et l'armée. Un  
« frère de M. de Chamillard était maréchal-de-camp, et lui  
« dit : *Monsieur, je vous promets que je rendrai bon compte*  
« *à mon frère.* Ce diable d'homme le regarda, et lui dit :  
« *Monsieur, votre frère est bien heureux de vous avoir, car*  
« *sans vous il serait le plus sot homme du royaume.* Le bon  
« homme Cologon ajoutait : on fit alors une promotion, et  
« il n'en fut pas. Je t'avoue que je n'aurais pas cru, à ma  
« soixante-sixième année, apprendre un nouveau fait de nos  
« antécédens. » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 5 janvier 1781.) Nous avons copié le nom *Cologon* tel qu'il est écrit sur la lettre autographe d'après la prononciation vicieuse du temps; le nom véritable est probablement *Coetlogon*. (Note de l'éditeur.)

dit qu'il écrivait au roi, et lui demandait en grâce de le faire brigadier. Mon grand-père le supplia de n'en rien faire, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher de devoir son avancement à une telle faveur. Je ne sais s'il n'a pas reconnu depuis que ce trait de générosité avait eu, pour le temps, quelque chose d'extrême; mais mon père lui en ayant parlé un jour, comme le tenant du marquis de Leuville, il lui dit seulement : « Il est vrai; et  
« si j'eusse été fait brigadier alors, j'aurais été lieu-  
« tenant-général à la promotion où je fus briga-  
« dier. »

Cependant nos affaires allaient très-mal en Italie. M. de Catinat, comme on sait, n'avait fait que paraître à cette armée. Son nom me rappelle une anecdote que j'ai entendu raconter à mon père, comme la tenant du sien, qui, depuis, avait beaucoup connu et révééré ce grand homme. Mon grand-père vint un jour au bureau de M. de Saint-Pouange, et ne le trouvant pas il s'adressa à un commis assis à un bureau dans son avant-cabinet, et lui dit que c'était peut-être pour la dixième fois qu'il venait pour telle expédition; cet homme répond qu'il ignore si elle est faite. *Cherchez*, lui dit l'impérieux interrogateur, *car vous ne devez pas ignorer.* A ces mots, cet homme tire des lunettes de sa poche, prend un grand livre sur une étagère derrière lui, feuillette avec soin, et lui répond en-

suite qu'il ne trouve aucune trace de cela. Mon grand-père lui tourne le dos, en murmurant encore quelque *à parte* d'impatience, le quitte, sort, et trouve au bas de l'escalier M. de Saint-Pouange qui rentrait. Quel fut son étonnement quand, mettant le pied dans le bureau, il entend M. de Saint-Pouange dire à ce prétendu commis : *Ah ! mon Dieu, M. le maréchal, vous voilà, et vous avez la bonté de m'attendre !* Honteux, il demande à son voisin ce que cela veut dire. Il apprend que c'était le maréchal de Catinat qui s'était ainsi joué de lui, et s'était laissé traiter en commis atteint et convaincu de négligence. Ce trait philosophique de l'orgueil vertueux d'un grand homme ne doit pas être perdu.

Ce grand général ne pouvait convenir au duc de Savoie qui nous trahissait, et qu'il avait si bien contenu et battu dans la guerre précédente. Après lui, le maréchal de Villeroi vint étaler son incapacité, et heureusement se faire prendre à Crémone<sup>(1)</sup>. Enfin parut M. de Vendôme, héros vraiment français par le cœur et par la conduite ; adoré de son armée, négligent et inégal, mais toujours assuré de réparer ses fautes avec la supériorité d'un grand homme, et un éclat qui leur donnait le caractère des plus hauts exploits. Ce prince, trop

(1) 1701. (Note de l'éditeur.)

relâché, sans doute, dans ses mœurs, mais adorable par ses sentimens et ses manières, avait, pour ainsi dire, le défaut de trop priser la valeur militaire, qui dans son opinion comprenait tout ; qu'on juge ce qu'était pour lui un homme parfaitement brave, toujours irréprochable, et au plus haut point habile, tel qu'était mon grand-père. Il trouvait tout en lui, esprit, audace, activité, intrépidité sans exemple, âme infatigable, en un mot, le naturel, la science et le génie du métier. Aussi se l'attachait-il de manière à le gêner encore. Il l'employait sans cesse, le cautionnait toujours, lui passait ses fantaisies, ne savait pas lui donner tort, était son seul modérateur, et lui disait, après une boutade : « Toi et moi nous ne ferons pas « fortune. Mais je répondrais de celle de la France « avec un petit nombre d'hommes comme toi. » Aussi quiconque trouvait sur son chemin l'impétueux colonel, s'adressait à M. de Vendôme.

Le lieutenant *de la colonelle* <sup>(1)</sup>, auquel il laissait tous les émolumens et ses appointemens de colonel, pourvu qu'il entretint bien sa compagnie, vint lui dire un jour qu'on avait fait une retenue pour *la capitation*. Il sut que c'était par l'ordre de M. d'Andrezel, commissaire-ordonna-

(1) Compagnie commandée par le colonel. (Note de l'éditeur.)

teur qui faisait les fonctions d'intendant de l'armée. Aussitôt, il charge le caporal qui était à sa porte d'aller, avec quatre fusiliers, au quartier-général, prendre chez M. l'intendant un beau cheval pie qu'il lui connaissait, et de l'amener. La chose fut ponctuellement exécutée; monsieur l'intendant, fort étonné, est prêt à verbaliser; on lui conseille de ne pas s'exposer contre un tel jouëur, et d'aller invoquer M. de Vendôme. Le prince ne put s'empêcher de rire, en entendant raconter cette douloureuse chance, et promit d'accommoder la chose. Il manda, en effet, mon grand-père, et s'enquit de la cause d'une telle hostilité. « Monseigneur, lui dit-il, M. Picon d'Andrezel a une « plume et des bureaux avec lesquels il fait « des ordonnances; il retient sur mes appointe- « mens une capitation que je ne dois point, at- « tendu que je la paie chez moi. J'ai des fusi- « liers, moi, par le moyen desquels j'ai fait pren- « dre son cheval pie, qui vaut bien ma capitation, « et mieux. Chacun de nous se sert de ses armes; « c'est le droit de la guerre, et s'il le trouve incom- « mode, nous en demeurerons-là. » Le prince n'eut pas de peine à tirer parole que, pourvu qu'on fit main-levée de la retenue, le palefroi de l'intendant lui serait rendu. Mais il voulut de plus les faire dîner ensemble chez lui. « Non, monseigneur, « lui dit mon grand-père, je ne saurais. » Enquis

de la raison, « Monseigneur, je ne dînerai pas « avec un homme qui peut être pendu pour crime « de péculat. » La chose s'en alla en risée; mais il n'en fut pas de même d'une question plus sérieuse que M. de Vendôme ne put accommoder.

Le marquis de Créqui, officier-général de beaucoup de réputation et de mérite, mais haut et ambitieux, était directeur-général de l'infanterie. Il obtint alors des ordres du roi portant que, désormais, tous les colonels d'infanterie seraient tenus de faire passer par lui leurs mémoires pour leurs régimens. Il en fit donner part, à l'ordre, à tous les majors, pour qu'ils eussent à le notifier à leurs colonels. Mon grand-père reçut très-mal son major, et n'en voulut rien croire. Mais le fait ne fut pas long-temps douteux, non plus que son sentiment à cet égard. Une des choses qui le faisaient craindre, c'était la manière dont il exprimait ses opinions, souvent très-tranchantes. Choqué d'abord d'une telle innovation, mécontent, surtout, qu'on ne l'eût pas cru digne de quelque communication particulière, et du moins préparatoire; enfin, résolu à rompre plutôt qu'à plier, il en parla si hautement, qualifiant, selon son idée, et très-militairement, quiconque serait assez lâche pour laisser ainsi dégrader son emploi, que c'était exciter une émeute générale. M. de Vendôme n'était point à son armée, et la chose resta en sus-



pens jusqu'à son arrivée; mais on l'attendait pour la décider. Sitôt donc qu'il parut, on se rendit chez le général, et le marquis de Créqui, se trouvant dans l'antichambre, aborda poliment mon grand-père, et se plaignit qu'il n'eût pas daigné s'expliquer avec lui, ajoutant qu'il l'aurait assuré, avec grand plaisir, que de tels ordres n'étaient pas faits pour lui, ni pour ceux qui servaient comme lui. Qu'en revanche, il n'aurait pu disconvenir que le plus grand nombre des colonels pillaient les régimens, laissaient les emplois vacans, et commettaient ou permettaient mille autres désordres, qui ne pouvaient être réprimés que sur les lieux, et par une autorité surveillante.

Mon grand-père honorait fort le marquis de Créqui, lieutenant-général de la plus grande distinction, par sa naissance, sa réputation, son talent, et son courage. Il lui répondit qu'il serait toujours prêt à faire vers lui les premiers pas, toutes les fois qu'ils seraient à billes égales; mais qu'il ignorerait toute sa vie ce que c'était que de négocier sur ses droits acquis; que, d'ailleurs, il ne lui appartenait pas de prétendre à aucune distinction sur ses camarades. M. de Créqui répliqua qu'ils devaient tous s'attendre aux égards qu'un homme comme lui savait rendre, et qu'il ne voyait pas que ce fût déchoir que de l'avoir pour interprète, à la place d'un premier commis. « Tran-

« chons le mot, lui dit mon grand-père, si quand  
« vous étiez colonel, et M. de La Chétardie apôtre,  
« il vous eût demandé vos mémoires, qu'auriez-  
« vous fait? » Le marquis de Créqui, piqué de la comparaison, lui répondit qu'il y avait gens et gens. « Il n'y en a point pour moi, monsieur. Le  
« roi peut me retirer mon emploi, mais non pas  
« me forcer à vous donner mes mémoires. »

On entra alors chez M. de Vendôme, à qui il dit la même chose, devant toute l'armée; et le prince, voyant qu'il s'agissait ou de démentir l'autorité, ou d'ameuter toute l'infanterie, leur dit de demander une décision à la cour. Mon grand-père écrivit, en effet, et mit le marché à la main. La réponse fut que cet ordre n'était point pour les colonels qui servaient comme lui, et qu'il pouvait adresser directement ses mémoires; ceci signifia clairement que l'ordre n'était pour personne, et l'infanterie fut ainsi préservée, de son temps, de cette sorte de dégradation.

Au reste, une telle fierté n'était pas sans titre et sans motifs. Sa manière de servir était tous les jours plus distinguée. Il eut la fièvre quarte, qui lui dura quatre années; et on lui a entendu raconter à ce propos que s'étant trouvé à Milan, avec des dames, qui se faisaient dire la bonne aventure, la devineresse, qu'il ne questionnait pas, lui dit: « Vous avez la fièvre quarte, vous en

« guérez : mais le remède sera pire que le mal. » En effet, alors qu'il fut tué, comme il disait, en parlant de la fatale journée où il reçut tant de blessures, il guérit de sa fièvre. Elle ne lui faisait pas perdre un seul jour. Son régime fut toujours un peu trop proportionné à sa volonté, à ses forces, et à son impatience; il portait partout sa bouteille de kinkina, à la tranchée, aux affaires, en marche; il prenait quelque avance, et tremblait le fort de sa fièvre derrière un buisson. Mon père, qui servit après lui dans son régiment, a entendu dire aux vieux officiers qu'absent comme présent ils le craignaient également. En effet, de derrière son buisson inattendu, il avait vu défilier son monde, et compté ses soldats dont il savait l'état, par compagnie. En manquait-il un seul? il appelait le lieutenant, et s'il ne pouvait lui rendre compte de cet homme, « allez, lui disait-il, allez chercher votre soldat, et ne reparaissez pas que vous ne l'ayiez ramené. »

L'hiver d'après, il fut laissé commandant à Desinsano, ville auprès du lac de Garda, limitrophe, ou peut-être enclavée dans l'État vénitien. Quoique ce poste fût bien près des débouchés des montagnes du Tirol, et par conséquent très-propre à être insulté, on comptait tellement sur l'intrépidité et la vigilance du chef, qu'on y établit des magasins, un dépôt et un grand hôpital. C'est en ce lieu

et sous lui, que le maréchal de Belle-Isle fit ses premières armes, et il a dit souvent à mon père et à mon oncle, devant toute la cour, qu'il se glorifiait d'avoir appris son métier sous un des officiers les plus distingués de l'Europe.

Ou croit bien qu'en un tel poste le *couvre-feu* était ordonné de bonne heure, et que le chef veillait pour tous. A onze heures du soir passées, on sonne l'alarme, et le feu est au grand hôpital; mon grand-père y court enveloppé de sa hongrelaine; et, en entrant, il trouve un homme poudré, galonné, composé, qui vient à lui, en disant: « Ah! M. le « marquis, quel malheur! »— « Qui est cet homme- « là? » dit mon grand-père; on lui répond que c'est le directeur de l'hôpital. « Qu'on l'arrête et « qu'on m'en réponde. » Il va ensuite au plus fort du feu qu'il trouve allumé de toutes parts. La générale battue, et les troupes rassemblées à l'instant mirent bientôt tout l'ordre possible au-dedans et au-dehors; mais on ne put s'empêcher, pour sauver le principal corps du bâtiment, de faire un abattis qui isola et livra aux flammes toute une aile qui renfermait deux mille malades. Quelle angoisse pour un chef ami des soldats! « Ah! Messieurs, disait-il le lendemain aux officiers assemblés, combien, dans le métier que nous faisons, il faut souvent se rappeler qu'un autre ferait pis à notre place, pour que le cœur en

« soutienne les affreuses nécessités ! » Les sentimens d'humanité dans une âme forte, fière et dédaigneuse du danger, sont les meilleures leçons que puisse procurer l'exemple.

Quant au directeur, mon grand-père l'avait jugé au premier coup d'œil. « Je suis, se dit-il, certainement le premier debout, et le plus prompt à l'alerte; et je dois l'être où je commande. Cependant, quand j'accours au désordre, je trouve un homme vêtu, paré, calme, posé. Cet homme ne s'est donc pas couché; mais, depuis deux heures, tout devait l'être; il s'attendait donc à cet évènement? il ne l'a pas empêché; donc il en est l'auteur, pour brûler les comptes, pour livrer aux flammes de prétendus dépôts pleins de médicamens et de linges, et vides en effet. » Il ne se trompait pas. Il résulta des informations locales, que cet homme avait paru, rôdé, cachotté, enfin donné tous les indices qu'on trouve en semblables occasions, quand, par extraordinaire, on les cherche. Il fut conduit au quartier-général chargé de fers, et de là en France, avec son procès tout instruit. On n'en entendit plus parler, mais ces sortes de gens ont trop de complices pour ne pas échapper, surtout en un temps de pillage et de désordre <sup>(1)</sup>.

(1) Dans la guerre de 1733, mon oncle, le bailli de Mirabeau,

Je ne sais si c'est au même endroit qu'il logeait dans le palais d'un noble Vénitien, qu'on avait laissé tout meublé. Il y avait de fort beaux tableaux. Des officiers généraux, étant venus dîner chez lui, un d'eux lui demanda ce qu'il ferait de ces tableaux, en s'en allant. Mon grand-père répondit que, les ayant trouvés là, il les y laisserait. « En ce cas, dit le questionneur, j'en prendrai soin. » Mon grand-père fit avertir aussitôt le maître de les retirer, ainsi qu'un dépôt de vaisselle que ses gens découvrirent caché entre deux toits. Le *monsignor* voulut les gratifier d'un présent de cent ducats; mais, comme leur maître les avait dressés à ne rien prendre, usage qui s'est conservé dans sa maison tant qu'il a vécu, ils renvoyèrent cet argent. Ce trait m'a paru peu notable, quand il m'a été raconté; mais il l'était beaucoup alors, dans un temps et un pays où tout le monde pillait sans honte et sans scrupule; et ce que l'on a vu en Westphalie <sup>(1)</sup> montre assez que ce genre de bas-

vit encore à Desinsano, un vieux curé et quelques anciens habitans qui lui firent toutes sortes d'honnêtetés en commémoraison de son père, dont on se souvenait parfaitement. (*Note de Mirabeau.*)

(1) Allusion aux concussions reprochées pendant *la guerre de sept ans*, à des généraux français, et principalement au duc de Richelieu. « Dans mon voyage de 1730, mon père me fit monter deux fois, le matin, auprès de son lit, et me fit la première fois l'honneur de m'adresser une re-

sesse n'est pas de ceux qui cèdent à la marche de la civilisation.

Cependant la guerre et les actions de vigueur renaissaient avec la saison. Mon grand-père eut alors un avertissement qui, loin de lui faire penser qu'il n'était pas invulnérable, le confirma dans l'idée de son bonheur à cet égard. Il était à la tranchée de je ne sais quel siège; il visita la sappe et trouva les travailleurs engourdis. Il voulut les animer, et sa manière était toujours d'aller droit, quoique en un lieu si périlleux, surtout pour un homme de sa taille. Il reçut dans la poitrine un coup qui lui ôta la respiration. Son surtout n'avait que trois gros boutons, tous les trois boutonnés, et ce fut précisément sur l'un d'eux que vint s'aplatir la balle, qui lui fit néanmoins une terrible contusion. Il ne s'en crut que plus assuré de son étoile; mais la guerre, selon le maréchal de Grammont, dit, comme le Pharaon : « Attends-moi, et je t'aurai. » En effet elle lui fit payer, en une seule occasion, sa longue impunité.

« commandation directe; ce fut pour ne jamais rien prendre  
« à la guerre, ni penser que rien, de l'ennemi, m'appar-  
« tint. Je puis dire que, quant à cet article, je n'avais pas  
« besoin d'avis : je n'ai pas même, de mon temps, vu beau-  
« coup d'exemples de ce vice bas, fort à la mode de son  
« temps en Italie. » (*Mémoires inédits du marquis de Mira-  
beau.*)

Nous avons dit que nous n'avions aucun détail suivi des divers exploits de cet homme généreux, qui parlait si bien guerre, et jamais de lui. Mais, il était tellement brisé de coups de fusil qu'il était impossible que ses enfans ignorassent que ce fût à la célèbre journée de Cassano qu'il fut tué, comme il le disait, ainsi que plusieurs de ses contemporains. Et en effet, soixante ans après, le vieux marquis de Bissy ayant trouvé ma grand-mère chez madame de Castellane, sa belle-sœur, lui dit qu'il avait connu autrefois un homme de son nom, qui fut tué en Italie en 1705; et, quoiqu'elle l'assurât qu'elle l'avait épousé depuis, et qu'il avait survécu trente-deux ans, il n'en voulut jamais rien croire.

Cette affaire de Cassano fut précédée pour mon grand-père d'une de ces actions capitales qui décident du sort d'une campagne.

M. de Vendôme ne rendait pas au prince Eugène toute la justice qui lui était due comme général : *ce n'est qu'un finasseur avantageux*, disait-il, *et Staremberg vaut mieux. Ce finasseur ne laissait pas de prendre sur le héros français quelques avantages, que le coup-d'œil admirable de M. de Vendôme réparait avec une audace qui lui conserva toujours une sorte de supériorité sur son émule. Notre général, dans l'occasion dont je parle, s'était trop reposé sur son frère, le grand-prieur, qui commandait le gros de l'armée. Tout-à-coup,*

M. de Vendôme apprend que le prince Eugène a surpris et gagné deux marches forcées, et qu'il vjeter un pont sur l'Adda. Dans l'impossibilité d'arriver à temps pour empêcher ce passage, le plus court était d'envoyer un courrier à son frère, avec ordre de s'y porter, sur-le-champ, et de se faire précéder par un corps léger, en toute hâte. Mais il connaissait la lenteur de son frère, et sa rénitence, qui l'a souvent fait accuser d'avoir été jaloux de la gloire de son aîné. Dans cette perplexité, M. de Vendôme mande mon grand-père, et lui dit qu'il donnerait tout au monde pour qu'un détachement pût arriver sur les lieux assez tôt pour rompre les mesures du prince Eugène; ajoutant que la conservation du Milanais dépendait de ce passage. Mon grand-père lui demande les grenadiers de la division. On lui en confie trente compagnies. Il fut question de les faire prendre en croupe par la cavalerie; mais on n'en avait point à portée; et d'ailleurs des soldats confians, et bien menés, passent partout, et la cavalerie est souvent obligée de faire des circuits, dans un pays tout coupé de fossés. Mon grand-père connaissait à fond cette partie de l'Italie; il ne s'agissait pas moins que de faire faire trente-six lieues en vingt-quatre heures à sa troupe. Il part, résolu d'y faire l'impossible, et après avoir bien annoncé qu'il était question de sauver le Milanais que le passage de l'Adda livrait à l'instant à

l'ennemi, et la réputation de Vendôme compromise. Tous, au nom du général qu'on idolâtrait, marchent avec un zèle et une ardeur inconcevable. Montluc a raison de dire qu'on trouve plus tôt le terme des forces du cheval, que de celles de l'homme; et qu'une fois à ce terme, rien ne peut faire aller plus loin le cheval; tandis que l'homme, épuisé et rendu en apparence, peut, tout-à-coup, sur une idée de gloire et de butin doubler sa tâche, et repartir comme s'il était tout frais. Mon grand-père ne donna à son détachement qu'une fois le tems de repaitre. Pendant la halte, cet homme ardent fit faire la distribution des provisions qui s'étaient trouvées sur les lieux; le vin manqua pour quelques compagnies, il fallait en aller chercher à des villages assez éloignés. « Mes amis, dit-il, il s'agit de l'honneur de notre général, et de justifier sa confiance en nous. Le temps brûle, j'ai deux cents louis dans ma poche; ce sera pour les compagnies qui n'ont pu repaitre. Les voulez-vous? — Allons, mon colonel, s'écrièrent les grenadiers, votre bien est à nous, notre sang est à vous, au dernier vivant les gages, et fourche de qui demeurera! » Tous se lèvent.... tous marchent comme des hommes frais; il achève son énorme traite, et, en arrivant, il a la joie de voir qu'on en est encore aux apprêts du pont. Il place aussitôt sa troupe, se confie à quel-

ques hommes sûrs, et rendu de fatigue il s'endort un instant, la tête sur un porte-manteau. Le jour paraît, et l'aube qui le réveille est un soufflet que lui donne le bras d'un soldat qui s'était servi d'un bout de son oreiller, et qui venait d'être emporté par le début de la canonnade dont on le salua. Tout ce bruit, qui ne fit pas grand mal, car sa troupe était à plat ventre dans les halliers le long de la rivière, fut le signal de l'abandon de l'entreprise; et, bientôt après, le grand jour fit voir les bateaux et les madriers amassés à l'autre bord, qui s'en allaient à la dérive.

Il ne s'agissait plus que d'attendre de nouveaux ordres. M. de Vendôme avait suivi en diligence. Il arrivait, et manda à mon grand-père de suivre avec son détachement le cours de l'Adda, que le prince Eugène remontait de son côté. La division de M. Vendôme atteignit bientôt le détachement, et marcha vers le pont de Cassano, où elle devait passer l'Adda pour aller joindre la grande armée qui, sous les ordres du grand-prieur, était au-delà dans la plaine, quelques milles en avant. La division de M. Vendôme n'était guère qu'un gros détachement d'infanterie. Tandis qu'elle se hâtait de passer sur le pont de Cassano, on aperçut l'armée entière du prince Eugène qu'on ne croyait pas si près, et qui marchait précisément droit au pont.

Soixante-cinq mille hommes, tant infanterie

que cavalerie, et toute une artillerie proportionnée, telles étaient les forces de l'ennemi. M. de Vendôme n'avait que dix-sept bataillons d'infanterie, sans cavalerie ni canons; tout le reste de sa division étant en arrière, et la grande armée en panne, qui, quoiqu'entendant le bruit du combat, ne vint ni n'envoya de secours; seulement le brave Cadieu, indigné de cette inaction, quitta brusquement l'armée, et amena sa brigade, qui n'arriva qu'un peu avant la fin de l'action (1).

C'était dans ces momens de désespoir pour tout autre, que Vendôme était un dieu. Il allait être coupé; il ordonne qu'on fasse défiler les troupes, en hâte, il fait déblayer le pont, et précipiter les équipages qui l'embarrassaient; puis il choisit un champ de bataille dans la plaine, où il range les régimens à mesure qu'ils arrivent. Ce fut au pont de Cassano que mon grand-père fit violence à un de ses meilleurs amis pour le précéder au passage et courir avant lui au danger. Il conduisait la brigade de son régiment. Le marquis de Chaumont commandait la brigade d'Auvergne. Ils arrivèrent tous les deux à la fois au débouché du pont. Chaumont prétendit passer, sa brigade étant plus ancienne. Mon grand-père mit le pistolet à la main, et passa. Il en parlait depuis avec d'autant plus de regret,

(1) 15 août 1705. (Note de l'éditeur.)

qu'ils ne se virent plus. Comme tout le monde fut tué ou pris à ce choc, le marquis de Chaumont ayant été blessé mortellement, demanda où était son ami Mirabeau. On lui dit qu'il avait été tué; il s'enveloppa dans son manteau, et mourut.

La *Ritorte*, ruisseau peu considérable, mais encaissé et profond, va se jeter dans l'Adda à Casano, et forme un arc dans la plaine. M. de Vendôme porte ses troupes, à mesure qu'elles se forment, le long de ce ruisseau pour y arrêter le prince Eugène. Vers le centre du terrain qu'il put occuper était un pont de pierre, avec des moulins à la tête. On n'avait pas eu le tems de rompre le pont, M. de Vendôme jette le marquis de Guerchois dans les moulins, avec les grenadiers, et donne à garder à mon grand-père et à sa brigade la partie des bords qui aboutissait à ce pont.

Le prince Eugène, toujours primé dans l'occasion par l'audace de son rival, suspend sa marche, quand il le voit se porter en avant; et forme lui-même son armée sur l'autre bord du ruisseau. Tous les avantages du local étaient pour lui; son terrain était plus élevé, et couvert d'arbres, tandis que le nôtre était inférieur et découvert. Il se forme sur quatre lignes, place des batteries, écrase d'un feu insoutenable cette poignée de bataillons qu'il fallait déplacer. Mon grand-père ne pouvait rompre le pont, puisque c'eût été mettre ses troupes à

la boucherie, et avertir l'ennemi, qui voyait tout, du lieu où il pouvait arriver en force. Ils se contentent de faire jeter des fagots et des branchages sur le pont, comme s'il était rompu. Puis il fait mettre ventre à terre à sa brigade, et, selon son usage, il se tient sur le revers, à examiner la manœuvre de l'ennemi, à travers une grêle effroyable de coups de fusil presque à bout portant.

L'ennemi crut longtems le pont rompu; mais enfin un aide-de-camp du comte de Linanges vint vérifier le fait; et, quoique mortellement blessé, il eût encore le tems de rapporter à l'ennemi que le pont était entier. Aussitôt, comme le prince Eugène avait trois fois plus de troupes que son terrain n'en pouvait utilement occuper, ce général habile, sans dégarnir ses lignes d'infanterie dont le feu balayait la plaine, fait attaquer par une forte colonne les moulins, enlève Guerchois et ses grenadiers, débouche le pont, et perçant ainsi dans la plaine, par notre centre, il partage notre petite armée.

Mon grand-père avait prévu cette manœuvre.

Il ne fait point, comme il est arrivé depuis à Malplaquet, à Fontenoy, etc., la faute de se présenter en bataille devant une colonne dont le poids emporte tout. Il les laisse pénétrer en avant, emportés par la fougue, et poussés par ceux qui les suivent; quand il les voit bien engagés, il fait lever sa

troupe, et, marchant lui-même à la tête, en colonne sur la droite, il prend les ennemis en flanc, les partage, les culbute, et les poursuit jusqu'au delà du pont, qu'il leur fait repasser avec beaucoup de désordre et de vitesse. Les choses remises en leur état, il reprend son poste, et redonne le même abri à sa troupe qui, ayant fait toute cette manœuvre sous le feu terrible et assuré des doubles lignes de l'ennemi, avait considérablement perdu. M. de Vendôme, arrivant à toute bride à l'attaque, la trouva déjà finie, toute la ligne ventre à terre, et le colosse debout ! Il lui ordonna alors de faire comme les autres, et de ne se faire tuer qu'au moment de la retraite. Son serviteur fidèle lui cria : « Jamais je ne m'expose qu'au besoin ; je suis nécessaire ici ; mais vous, mon seigneur, vous n'y devez pas être. Je vous réponde du poste, ôtez-vous de là ou je vous l'abandonne. » Le prince, alors, lui ordonne de la part du roi, de descendre. « Allez vous faire... vous et le roi ; je suis à ma besogne, allez faire la vôtre. » Le bon et généreux prince céda ; et en effet la place n'était pas tenable.

Un peu après, mon grand-père eut le bras droit cassé. L'âme de cet homme rare n'en fut point ébranlée. Il fit d'un mouchoir une sorte d'écharpe dans laquelle il mit son bras, et il tint à son poste, car il se préparait une nouvelle attaque. Le mo-

ment arrivé, il prend une hache de son bras gauche, et recommençant la même manœuvre, il défait l'ennemi, et lui fait repasser le pont.

C'était là que la fortune l'attendait. Au moment où il arrêta et ralliait sa troupe, il reçut un coup de fusil qui lui coupa les nerfs et la jugulaire. Il tomba sur le pont même, et sa brigade se dissipa. M. de Montolieu, chevalier de Malte, homme de qualité de Provence, et son parent, fut blessé à côté de lui. Il épuisa sa chemise et celles de quelques autres pour étancher son sang ; mais ce généreux homme perdit connaissance. Un vieux sergent nommé *Laprairie* pria le garçon major du régiment, nommé *Gaudin*, gascon, officier de fortune, et qui devait tout à son colonel, de l'aider à l'ôter de dessus le pont. Cet officier refusa, disant qu'il était mort ; aussi, quand on sut que le prince Eugène le renvoyait, le sieur *Gaudin* n'osa plus reparaitre.

Mon grand-père servit donc de marche-pied à la foule des ennemis qui s'empressèrent à profiter du désordre. La cavalerie passa en grande hâte, à la suite de l'infanterie. Qui eût dit alors que notre race renaitrait de ce malheureux corps ainsi abandonné ? Heureusement le bon *Laprairie* lui jeta une marmite sur la tête ; encore fut-elle étrangement fracassée.

M. de Vendôme voyant sa ligne rompue, les en-



nemis se formant dans la plaine, et par conséquent le pont emporté, s'écria : *Ah! Mirabeau est mort!* éloge à jamais cher et mémorable que nous ne devons point oublier! il prit aussitôt son parti en héros. Il retira ses troupes, les rallia, forma la corde de l'arc qu'il traçait dans son premier plan, porta sa gauche à l'Adda au pont de Cassano, et sa droite au ruisseau, de sorte qu'il ne laissa à la grosse armée ennemie qu'un champ de bataille fort resserré, que l'intrépidité de nos débris l'empêcha d'étendre. Nos bataillons étaient péle-mêle; mais ils formaient encore une ligne inébranlable. M. de Vendôme, voyant qu'un grand nombre de soldats rebutés filaient par les derrières, et se retiraient vers le pont de Cassano, se met gaiement à leur tête, repasse le pont, et là, leur fait apercevoir qu'en se jetant dans les maisons, et en les crénelant, on prendrait les ennemis en flanc, et on les fatiguerait d'un feu très-incommode. Aussitôt il fut obéi avec ardeur; on vit en un instant les maisons en feu, et le prince Eugène ayant été blessé, donna l'exemple de la retraite et au comte de Linanges l'ordre de la faire. C'est ainsi qu'une poignée d'hommes, mais animés d'une seule et même volonté, se fit laisser et remporta ce qu'on appelle la victoire, sur une grande armée aguerrie et menée par un général de premier ordre <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cette description est si conforme aux détails donnés

Mais tout ce qui n'était pas mort <sup>(1)</sup> était tué ou blessé. Entre colonels et officiers généraux, MM. d'Albergotti et de Saint-Pater furent les deux seuls qui se trouvèrent sains et saufs à la fin de l'affaire. Il manqua trente-deux officiers tués ou blessés dans les deux bataillons du régiment de mon grand-père; quant à lui, heureusement, selon la mode du temps et son usage personnel, il avait ce jour-là un très-bel habit qui le fit remarquer parmi les morts. On le dépouilla, comme de droit; mais les ennemis lui trouvèrent quelque signe de vie et l'emportèrent à leur quartier-général; puis le jetèrent encore une fois parmi les morts. Il ne devait pas mourir. Villevieille, officier de son ré-

par Feuquières (*Mémoires*, Paris, Rollin, 1740, tome 4, pages 7 à 16), qu'on peut supposer que Mirabeau s'en est aidé, non moins que de ses documens domestiques. Il n'en est pas de même du récit qu'en fait Saint-Simon (tome 4, pages 399, 400 de l'édition de 1829. Paris, Sautet), récit inexact, et tout à fait empreint de l'animosité qui excite partout l'auteur contre le duc de Vendôme. Du reste, il se trompe sur le nom du marquis Jean-Antoine, qu'il appelle *Mirebaut*.

Ce même champ de bataille de Cassano a été, 94 ans après, le 27 avril 1799, le théâtre d'un combat où la supériorité du nombre donna l'avantage aux Russes, commandés par Suwarow, sur les Français qui avaient le général Moreau à leur tête. (*Note de l'éditeur.*)

<sup>(1)</sup> Saint Simon (même page) cite parmi les morts MM. de Chaumont, de Moriac, le chevalier de Fourbin (*sic*), de Vaudray, de Praslin. (*Note de l'éditeur.*)

giment, prisonnier, et qui était particulièrement attaché à son colonel, crut le reconnaître, lava le sang et la boue qui le défiguraient, et le reconnut. Il lui restait encore quelque signe de vie, et le fidèle ami fit avertir le prince Eugène. Celui-ci avait connu mon grand-père dans sa jeunesse. Sa réputation, d'ailleurs, était distinguée; il ordonna qu'on en prit le plus grand soin; mais comme il sut qu'il y avait une opération urgente à lui faire, et comme, en ce temps-là, il était défendu aux chirurgiens des troupes allemandes d'en faire aucune, il le renvoya aussitôt, sans exiger de rançon, avec dix-sept officiers de son régiment, faits prisonniers comme lui.

C'est ici que commença la carrière de douleur que parcourut pendant tout le reste de sa vie un homme jusque-là si fort, et de sa nature si impatient. Dumoulin, depuis le plus célèbre médecin de Paris, était alors celui de l'armée. Il lui fit faire une opération que toute la chirurgie de l'Europe regarda et a regardée depuis comme un phénomène. Dumoulin lui-même en pensait et en parlait ainsi cinquante ans après. Le terrible coup de mousquet avait, comme j'ai déjà dit, coupé les nerfs et les veines jugulaires. Des caillots de sang qui s'étaient formés avaient arrêté l'hémorragie entière; mais ce corps étranger ne pouvait subsister sans putréfaction; il fallut donc, pour ainsi dire, couper

la gorge et insérer des tentes au-dedans du vaisseau, pour voir si la nature ferait un miracle, et se recoudrait elle-même. Mon grand-père qui avait alors encore tout son sang-froid plaisantait à sa manière; les chirurgiens se crurent obligés de lui dire que si le sang venait au moment où l'on retirerait *la tente*, il serait étouffé; et que sur dix mille l'apparence n'était pas qu'il en pût échapper un seul. Il se moqua d'eux, fit un testament militaire, et remplit ses devoirs de chrétien, demandant au prêtre s'il trouvait quelque petite adjonction à faire à sa pénitence. Il a depuis, néanmoins, avoué à sa femme que, quand il fallut lever cette fatale tente, il regarda attentivement les chirurgiens, et, que leur voyant un air satisfait, il fut bien aise aussi. Il lui restait, cependant, une cruelle tâche à remplir; car tous les nerfs étaient attaqués, raccourcis, les os moulus, etc. Ce fut apparemment dans le cours du pansement, ou de tant de pansemens, qu'il eut la fièvre et le délire; car mon père lui a entendu raconter, comme preuve du dévouement sans bornes et de l'obéissance aveugle que M. de Vendôme savait inspirer à ses officiers, que, dans son délire, une de ses manies ayant été de ne vouloir point uriner, on trouva l'expédient de faire entrer dans sa chambre un homme inconnu, dans le costume d'aide-de-camp de M. de Vendôme, qui venait lui ordonner d'uriner, et il obéissait. Enfin

il fut en tel état qu'on le crut mort, que l'on donna son régiment à M. de Narbonne, son lieutenant-colonel; que les gazettes l'annoncèrent, et que sa famille en porta le deuil.

Il ne fut plus question pour lui alors, et sitôt qu'il fut en état d'être transporté, que de rentrer en France; et cela lui épargna la vue des malheurs qui nous obligèrent, la campagne d'après, à évacuer l'Italie. Il fallut le transporter à bras d'homme et dans un brancard, qui existe encore à Mirabeau. On juge avec quelles dépenses se fit un tel trajet, et dans quel état pouvait être un homme naturellement impatient, impérieux, volontaire, qui, par conséquent, ne pouvait être gouverné, qui ne dormait plus, et qui souffrait des douleurs inouïes. Il en était venu jusqu'à prendre quatre-vingts grains d'opium tous les soirs pour fermer les yeux. Les eaux de Barèges, nouvellement découvertes alors, le remirent sur pied, et comme son courage fut entier jusqu'au bout, et que, selon l'urbanité noble et imposante qui régnait alors, on gardait ses incommodités pour l'intérieur de sa domesticité, il reprit toute sa bonne mine. Cependant il resta privé de l'usage du bras droit; mais il s'était fait une parure d'une grande écharpe noire, qui soutenait ce membre fracassé. En outre il fut obligé de porter le reste de sa vie un collier d'argent pour soutenir sa tête.

L'abbé François de Mirabeau, son oncle, mourut

à cette époque; et comme il avait très-mal administré les affaires de son neveu, celui-ci, écrasé par tant de campagnes et de catastrophes, trouva de grandes brèches faites à sa fortune; mais il n'en fut pas plus asservi pour cela. On ne prodiguait point alors les *grâces pécuniaires* aux officiers; et cet abus, quoiqu'ayant eu une sorte d'essor passager sous la régence, ne date vraiment que du ministère de M. d'Argenson, c'est-à-dire de près de quarante ans après le temps dont je parle. Cependant on voulut lui donner une pension de trois mille livres pour ses blessures et ses services. Il la refusa, et écrivit qu'il n'avait jamais servi que pour l'honneur; que quoiqu'il eût dissipé une partie de sa fortune à l'armée (c'était la mode alors), il lui en restait encore assez pour n'être point à charge à l'État. Mais il demanda, comme une grâce spéciale, que cette pension fût partagée entre six capitaines de son régiment qui avaient été blessés à la même affaire que lui, et de manière à ne pouvoir plus suivre leur emploi, qui était leur unique ressource. Cela lui fut accordé, et ces malheureuses victimes d'une guerre désastreuse n'auraient eu aucune retraite dans ce temps d'épuisement absolu. Mon père a vu depuis un de ces six officiers, blessé à Cassano d'un coup de fusil qui lui traversait de part en part les deux bras et le corps, dont il lui est resté un hoquet qui a duré toute sa vie. Il se

nommait Villegenet. Le régiment où mon père servait, et qui était celui que son père avait commandé, passait, en 1730, à Mézières, où cet homme s'était retiré caduc, et même voisin de l'enfance. Il vint revoir ses drapeaux chéris et embrasser ses anciens camarades. On lui dit qu'il y avait au régiment un fils de son ancien colonel et bienfaiteur. Il le serra dans ses bras et le mouilla de larmes, avec les paroles les plus touchantes; et mon père a trouvé cet acte de générosité tellement consacré et honoré dans ce militaire, que tous les dons des rois, et surtout les dons en monnaie, ne lui auraient pas donné de telles avances!

C'est à Digne, dont mon grand-père alla chercher les eaux en 1706 (1), qu'il retrouva des moyens d'être heureux, malgré ses infirmités, et choisit l'appui consolateur qu'il eut le reste de sa vie con-

(1) « C'est ici la première époque de l'événement par lequel le ciel voulut lui donner la récompense de ce qu'il avait de vertus solides et méritoires, l'exemple et l'encouragement aux vertus chrétiennes qu'il avait toujours respectées, une compagne enfin, du premier mérite, pour le soutien de sa maison, et pour la restauration de sa race. Bien est-il que la Providence lui avait accordé contre les inconvénients d'un caractère décisif et tranchant, une haute, droite et ferme raison, qui, jointe à l'esprit le plus supérieur, s'exerçait, sans doute, intérieurement sur lui comme sur les autres, et lui faisait le choix de ce qui était bon à ses défauts ainsi qu'à ses qualités.

(Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

tre ses douleurs et contre les effets de cette humeur impétueuse et violente qui le dominait, effrayait les conseils, soumettait la résistance, et lui aurait fait beaucoup de mal, si la nature ne lui eût pas donné une excellente judiciaire pour préservatif de son extrême vivacité. Il trouva aux eaux madame et mademoiselle de Castellane. De tant et tant de branches de cette maison qu'on a vues éclore et même s'éteindre depuis, aucune ne portait le nom de Castellane, si ce n'est les Castellane-Norante, qu'ils regardaient tous comme leur aîné; car, à cela près, jamais plus grande et plus ancienne maison n'a été si ignorante sur ses filiations et ses titres.

Mon grand-père fut frappé de la beauté de mademoiselle de Castellane, et plus encore de sa sagesse et de sa dignité (2). Il le fut au point de dé-

(2) Malgré sa beauté vraiment extraordinaire, cette jeune personne était d'un caractère grave, solide et même austère. Nous citerons, à son sujet, un seul passage des écrits de son fils qui en parle continuellement : « Jamais femme n'eut, à tout âge, l'air plus imposant et ne fut plus éloignée d'aucune sorte de prétention quelconque. A douze et quatorze ans, elle se croyait laide, attendu qu'elle ne voyait point de figure qui lui ressemblât. A seize on la citait, on la craignait pour la gravité et la sagesse. Elle disait qu'elle s'était toujours trouvée trop jeune ou trop vieille pour être dans le monde. Sérieuse et trop retirée, même par caractère, un gracieux quelconque n'eût su par

sirer d'en faire sa femme, lui qui, de sa vie, n'avait songé à se marier. Elle n'avait point de fortune. Il sentit qu'il en perdrait d'autant moins son indépendance, et que ce serait une compensation avec les défauts de son humeur et de sa santé. Il était fort renommé dans le monde, et, par conséquent, fort respecté dans sa province; mais si difficile et si fier, qu'on le redoutait beaucoup, et qu'on en faisait des récits sans nombre, très-exagérés, comme il arrive toujours quand on veut charger un caractère. Son faste, d'ailleurs, sa manière, l'habitude d'une grande dépense, et son propre sentiment intérieur, le faisaient passer pour fort riche; car il avait beaucoup d'ordre, et personne ne comptait avec lui de sa vie.

Il fut donc très-accueilli par la mère; heureusement mademoiselle de Castellane était pétrie

« où la prendre. Elle disait que M. de Turenne eût été dangereux pour elle, elle l'a dit toujours. Ayant, dès l'enfance, aimé la société des gens d'âge et de réputation, elle avait beaucoup ouï parler de ce grand homme avec l'enthousiasme qu'il inspira à tous ceux qui l'avaient vu. Ayant épousé un homme fort imposant et fort respectable, et le voyant honoré de tout le monde, cela, sans doute, lui avait élevé le cœur. Une dame voulait un jour lui faire entendre qu'on se plaignait, et qu'on la plaignait de l'humeur hautaine et impétueuse de mon père: *Ah! madame!* répondit-elle, *si vous saviez combien on est heureuse de pouvoir respecter son mari!* »

(Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

d'élévation, et de ces femmes dont Montluc dit: « Quelle est l'honnête dame qui voudrait s'associer à un homme qui eût tous ses nerfs et tous ses os? » Nous disons, *heureusement*, car sa réputation dans sa province était telle qu'elle avait refusé des partis fort au-dessus de ses espérances naturelles, sans songer à la fortune, et seulement parce qu'elle se trouvait bien dans sa famille, et auprès de son père qu'elle adorait. Mais la réputation et la distinction de mon grand-père la frappèrent vivement.

Celui-ci mit dans cette négociation la singularité de son caractère, il proposa à mademoiselle de Castellane de se marier sans en parler à ses parens, que le lendemain que la chose serait faite. Elle lui répondit que les surprises n'étaient bonnes qu'à la guerre, et la chose en demeura là. Elle a dit depuis à ses enfans que, sur le bruit qui avait couru dès lors des desseins de M. de Mirabeau, madame de Valavoire, la femme la plus illustre de son temps, dès-lors très-âgée, et qui aimait beaucoup cette jeune personne, avait voulu qu'elle lui contât la chose, et mademoiselle de Castellane fut bien surprise lorsqu'elle lui dit: *VOUS AVEZ MAL FAIT.* Cette digne dame, voyant l'étonnement de la jeune personne qui la regardait comme un oracle, ajouta: « Il fallait le prendre au mot; personne ne nie son honneur et sa probité même exagérée;

« il vous donnait, à sa manière, la plus grande des  
« marques de confiance; il méritait que vous vous  
« missiez à son niveau. Souvenez-vous, si vous ve-  
« nez à vous unir de nom et d'intérêts avec un hom-  
« me respectable, que rien de vulgaire ne doit,  
« dès-lors, faire règle pour vous. »

La jeune personne s'en souvint depuis; mais, pour lors, malgré l'autorité de cette sorte de blâme, elle ne put se persuader qu'elle eût mal fait. Un tel propos, néanmoins, de la part de la dame si renommée, qui, cinquante ans auparavant, avait été jugée digne de prendre la place de son mari blessé à Valence, en Italie, dont il soutenait le siège, et qui, revêtue du commandement, par le choix de la garnison et des habitans, le fit lever; un tel propos sorti de sa bouche prouve l'opinion qu'avaient de notre aïeul les personnes distinguées dans la province où, certainement, il s'était le moins gêné.

Ce projet n'eut donc point alors de suite. Mon grand-père fut à Paris et à Versailles, où M. de Vendôme le présenta, et dit au roi que depuis l'entrée des Français en Italie, jusqu'à l'évacuation, il n'avait pas quitté le harnais un seul moment. L'humeur et le mécontentement qui dominaient alors cet homme altier, le firent s'échapper à répliquer à une réponse qui ne le satisfaisait pas: « Oui, sire, « et si, quittant les drapeaux, j'étais venu à la cour « payer quelque catin, j'aurais eu mon avancement,

« et moins de blessures. » Ce monarque majestueux, qui toujours sut se posséder mieux que personne, parla à quelque autre; et M. de Vendôme, en se retirant, dit à son impétueux chef de bandes: « J'aurais dû te connaître; mais, désormais, je te « présenterai toujours à l'ennemi, et jamais au « roi. » Au reste, M. de Vendôme était trop libre et trop franc lui-même pour ne pas tolérer de tels coups de tête, que l'impatience connue, la réputation belliqueuse, l'audace, l'intrépidité, les blessures de l'homme extraordinaire qui avait hasardé le propos excusaient et même relevaient, comme un noble élan d'une trop juste indignation. Jamais on ne fut plus ennemi de toute gêne, de toute étiquette, plus abandonné à ses premiers mouvemens, que ce prince; et l'on peut noter que, vers ce temps-là même, lorsqu'il alla se faire recevoir à son gouvernement de Provence, ayant vu venir aux approches d'Aix les députés des compagnies à cheval, et en robe, la peur des harangues fit plus que le prince Eugène et tous les ennemis de Louis XIV. Elle le mit en fuite; il gagna les champs, fit dire à ces messieurs que son cheval ombrageux avait pris l'épouvante, et vint au galop jusqu'à Marseille, où il chercha celui qu'il daignait appeler *le brave Provençal*, et descendit chez mon grand-père, qu'il vint embrasser dans son lit. Il lui dit qu'il le demandait pour son armée. « Eh! mon-

« seigneur ! vous m'avez déjà fait casser les bras,  
« les jambes et le cou ; vous me voulez faire achever  
« de tuer pour des gens qui ne vous traitent pas  
« mieux que moi ! » Telle fut la réponse du fron-  
deur, mais de tels frondeurs étaient toujours les  
premiers au feu.

Cependant, ses idées d'établissement ayant  
mûri dans sa tête, il traita et conclut prompte-  
ment avec les parens de mademoiselle de Castel-  
lane<sup>(1)</sup> ; mais à sa manière. Il voulut, non-seule-  
ment qu'elle fût sans dot, mais il donna quittance  
de tous ses droits, et ne reçut pas même son linge  
et ses vêtemens. Il est des singularités si noblement  
naturelles qu'elles subjuguent tout le monde. Il

(1) « Son attachement pour M<sup>lle</sup> de Castellane était de-  
venu un sentiment décidé. J'ai ouï dire à sa cousine, M<sup>me</sup> de  
« Saint-Micaud (fille de Bruno), qui habitait alors Paris  
« avec son père, que son cousin était devenu inquiet et sau-  
« vage. On le recherchait beaucoup, on voulait le voir. Son  
« propos au roi, en un temps d'impudence publique, ses  
« vingt-sept blessures reçues à la fois, le miracle de sa re-  
« surrection, sa réputation militaire, les récits exagérés de  
« son audace, de son intrépidité, de ses hauteurs, tout ex-  
« citait une curiosité universelle ; on le désirait, on venait  
« chez son oncle pour le voir, mais il rebutait tout et se re-  
« fusait à tout. De manière que sa cousine, l'entendant par-  
« ler sans cesse des perfections de M<sup>lle</sup> de Castellane, lui  
« conseilla d'aller l'épouser, et qu'il n'y avait que cela qui  
« pût le rendre à la vie ordinaire. »

(Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

épousa donc Françoise de Castellane, au mois de  
mai 1708, au château de Norante, où son père  
résidait. Elle avait ving-trois ans, il était dans sa  
quarante-deuxième année<sup>(1)</sup>.

Il mena sa femme à Mirabeau, et partit presque  
aussitôt pour aller servir dans la vallée de Poug-  
las, où son régiment était employé. Il venait d'être  
fait brigadier, mais dans une promotion, et sa  
considération à l'armée n'était pas du tout au ni-  
veau de son grade, à cette époque où les grades  
étaient quelque chose. Malgré ses incommodités  
et peut-être son mécontentement, son zèle était  
toujours le même.

C'est alors que le marquis de Forville, viguier et  
gouverneur de Marseille étant mort, la ville écri-  
vit à mon grand-père, pour le prier de demander  
cette charge, et les plus riches habitans lui offri-  
rent des fonds pour la payer, attendu qu'elle était  
financée. Il remercia, et répondit qu'ayant toujours  
été ami du marquis de Forville, il ne chercherait  
pas à l'emporter sur son neveu ; et, certainement,

(1) « J'ai ouï dire à maman que comme le bruit avait couru  
« qu'elle épousait un vieux, le curé avait demandé, même  
« en sa présence, où il était, attendu qu'il ne le paraissait pas  
« du tout, malgré la disproportion d'âge et la beauté extra-  
« ordinaire de la mariée. » (Mémoires domestiques inédits du  
« marquis de Mirabeau.)

M. de Vendôme, gouverneur de la province, l'eût fait préférer. Alors, encore, le bruit ayant couru que les Villeroi voulaient vendre la terre de la Tour-d'Aigues, cette riche communauté elle-même, et les principaux négocians de Marseille, lui offrirent des fonds pour la payer. Il refusa, car sa fortune était fort dérangée, mais il ne se sentait pas pauvre, et on le croyait riche, parce qu'on le voyait noble et indépendant.

Il fut heureux de n'avoir point suivi le duc de Vendôme en Flandre. On sait, et l'histoire n'oubliera pas les étranges et tristes événemens de cette campagne de 1708, où le héros, toujours contrarié par le conseil de conscience du duc de Bourgogne, méprisant une armée de flatteurs ameutés ou de soldats avilis, dédaignant de la conduire, cédant, tantôt au dégoût des contradictions, tantôt à l'indignation de voir les ennemis prendre sous ses yeux les avantages les plus décisifs, perdit celui de l'universalité des opinions, et de la confiance absolue du roi. L'homme qu'il appelait à l'armée *son bras droit* eût été plus que déplacé au milieu des partialités qu'élevèrent les dissensions des généraux; et Vendôme qui, dans l'occasion, eut plus d'une fois la noble imprudence de dire : *Ah! où est mon armée d'Italie?* eût été mal servi par l'affection trop décidée d'un homme qui ne souffrit jamais un moment

de contradiction qu'il ne la sentit juste, et ne se la fit à lui-même avec effort.

Il fut employé, l'hiver de 1709, à l'armée de Dauphiné, où il résista, par équité, au marquis de Broglie, lieutenant-général et inspecteur, l'ainé de tous, qui fut en une sorte de faveur sous la régence, et qui était son ami. Broglie avait entrepris de perdre le sieur d'Angervilliers, alors intendant de Dauphiné, et mort depuis ministre de la guerre. Par son emploi, il était intendant de l'armée, et on avait fait un mémoire de ses prétendus pécunats, tendant à prouver qu'il l'avait affamée dans ses quartiers. Broglie connaissait le peu d'attrait et d'égards du marquis de Mirabeau pour les intendans, et lui proposa son mémoire à signer. « Je m'informerai des faits; lui dit l'homme juste, « et tu peux compter sur moi, après vérification « faite. » Broglie, surpris de cette réticence, lui représenta qu'il ne s'agissait que d'un intendant, qu'on pouvait bien pendre sur sa parole; à quoi il répondit : « Permits, avant tout, mon ami, que je « sache s'il vaut la corde; car, aussi bien, il n'en « sera ni plus ni moins. »

En effet, il se fit rendre compte, et trouva que, bien que les soldats n'eussent eu que de faibles rations de pain d'avoine, et qu'ils eussent été exposés aux privations et aux misères de ces temps de désastre, ce n'était point la faute de l'intendant,



qui même avait servi avec zèle et exactitude. Il le dit au marquis de Broglie, et le mémoire tomba. Il ne connaissait pas l'intendant, accusé par erreur, et ce n'est que bien long-temps après que ce dernier l'instruisit lui-même de cette circonstance, en réponse au compliment que notre aïeul fit, selon l'ancien usage du militaire, à d'Angervilliers, quand celui-ci fut nommé secrétaire-d'état.

S'il trouva d'Angervilliers intact, en revanche il n'y avait qu'un cri de toute l'infanterie contre un commissaire nommé Ruel, qui, non moins célèbre dans des temps plus modernes, et lorsque mon père était au service, était connu sous le nom de M. *Cruel*. De pareils hommes sont rarement chassés, tant ils savent bien persuader à l'autorité qu'elle ne doit pas reculer, et qu'elle est intéressée à les soutenir. Mon grand-père sut que M. Ruel avait, comme on disait, *coupé bras et jambes* à l'infanterie, déjà assez maltraitée par la cessation de la solde, la mauvaise qualité du pain et des autres fournitures. Il s'en expliqua à sa manière. Un jour, se trouvant chez M. Dillon, lieutenant-général, commandant dans le canton, il dénonça hautement Ruel, ajoutant que partout où il le trouverait, il en ferait justice, comme du maraud le plus pervers qui eût jamais exercé un emploi de confiance. Un des spectateurs dit alors que M. le marquis avait été mal informé. « C'est toi, coquin !

« dit-il en se levant; car nul autre ne voudrait « prendre son parti. » Ruel allait tomber sous le terrible bras gauche de son formidable dénonciateur, si le marquis de Mison n'eût arrêté mon grand-père en le tenant par le milieu du corps, et donné le temps au sieur Ruel de déloger au plus vite. Le jour de la revue arrivé, Ruel, qui se serait bien vengé sur le régiment, si le colonel n'eût été là, se tenait à l'écart, fort embarrassé, sans doute, de sa personne. Mon grand-père, qui l'aperçut, lui annonça tout haut qu'il le ferait assommer à coups de hallebardes, s'il était assez hardi pour s'approcher; et la revue eût été nulle, ou faite au moyen de porte-voix, ou de lunettes d'approche, si le marquis de Broglie, qui se trouva présent pour se réjouir, peut-être, car il était malin, ou pour donner une solution à la chose, n'eût pris lui-même le cahier; et, en qualité d'inspecteur, signé la revue la plus complète (1).

(1) Voilà, certes, un bon nombre de traits qui signalent le caractère d'impétuosité et de violence que Jean-Antoine déployait, même dans les actes les plus justes et les plus louables au fond. Le marquis, son fils, qui en avait rapporté beaucoup d'autres que Mirabeau, avec raison, a passés sous silence, termine ainsi une narration du fait qu'on vient de lire : « Il semblerait sans doute, et depuis long-temps, « que je me complaise à montrer ce grand homme (j'ose « l'appeler ainsi, et je le prouve à qui peut s'y connaître ) « sous une forme étrange et redoutable; mais je dois cet

M. de Chamillard fut déplacé alors <sup>(1)</sup>, et la nouvelle en vint à l'armée. Ce fut, comme il est d'usage, un déchainement universel contre le disgracié. On fut étonné de voir mon grand-père, qui le ménageait si peu pendant sa faveur, se taire absolument sur son compte. Il répondit à ceux qui étaient surpris de cette réserve : « Quand cet homme était en place, il perdait l'état par son incapacité, je le voyais, je le disais et n'en disais autre chose. C'est, d'ailleurs, un honnête homme, contre lequel je n'ai rien à dire, non plus que pas un de vous, depuis qu'il n'est plus en place. »

Il fut, dans cette campagne, chargé du commandement d'un corps détaché de cette armée pour aller renforcer celle de Flandre. Ce corps était de cinq bataillons et de cinq régimens de dragons.

« hommage à la vérité : ce fut là son écorce et son attitude la plus commune, surtout depuis que ses blessures et ses incommodités eurent éprouvé son tempérament : et autant il était obligeant et noble, brillant même dans ses politesses, aimable et saillant quand il voulait plaisanter, autant son indignation et même ses impatiences étaient formidables et son caractère absolu ; mais cet extérieur couvrait un vrai fond de généreuse et inépuisable bonté, et cela se sentait. (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

<sup>(1)</sup> 1709. L'expression n'est pas exacte, car Chamillard quitta volontairement ses deux ministères, les finances en 1708, la guerre en 1709. (*Note de l'éditeur.*)

Cette marche, dans laquelle il traversa le royaume, fut remarquée. Malgré ses blessures et ses incommodités nombreuses, causées par la longueur du traitement et sa propre impatience, il fit toute la route à pied à la tête de son infanterie, et prêta mille pistoles à ses officiers épuisés dans ce temps caduc qui dévorait tous moyens et toutes ressources. En Dauphiné, il fit un logement forcé dans de fort bons villages, parce qu'ayant trouvé un jour de marche excessif pour sa troupe, il s'informa et sut qu'il traversait les plaisirs protégés de M. de Médavi, commandant dans la province, et peu après maréchal de France. Mon grand-père trouva ce dérangement injuste ; il changea, de son autorité, la route et le séjour, fit fournir l'étape avec beaucoup d'ordre, et passa son chemin. Dijon prétendait au privilège de ne point laisser passer de troupes dans ses murs. En conséquence le soldat était obligé de faire, par un temps affreux, une lieue de plus. Mon grand-père osa faire forcer les postes, et passer par une ville, qui, disait-il, n'était ni étrangère ni ennemie. Enfin, un officier supérieur, chargé de faire conduire les équipages, ayant embarqué sur la Saône des filles avec lui, et fort mal rempli sa commission, il le fit casser à la tête de sa troupe, quoique cet officier fût frère du grand-aumônier.

Ces traits de caractère sont bizarres, sans doute ;

et qu'on ne croie pas que nous nous complaisions à montrer cet homme respectable sous une forme sévère. Mais d'abord, écrire, c'est s'imposer le devoir de dire la vérité; ensuite si l'attitude la plus commune de cet homme impétueux fut telle, son âme obligeante et noble, sa politesse aimable et brillante, compensaient un caractère décisif, des impatiences inquiétantes, une indignation redoutable; et de là cette utile leçon qu'une généreuse bonté couvre des défauts que l'extérieur le plus lisse ne saurait déguiser; et que c'est par l'âme et non par les dehors, qu'on attache les gens de bonne volonté et de courage. Il est trop vrai que l'homme veut un maître, et ne peut fortement honorer et servir que son supérieur; mais ne l'est pas qui veut, et je doute qu'on atteigne en ce genre aux succès durables sans un grand fond de bonté.

Louis XIV, à bout de ses forces et de celles de son royaume, ne soutenait l'effort d'une importante caducité que par les soins d'un intérieur attentif uniquement à le conserver, et par un régime très-retiré. Les réputations tranchantes, soit en bien, soit en mal, effraient presque également une administration pénible et chancelante; et, sans le vouloir, on y prend même en dégoût les hommes d'un caractère trop marqué. Au reste, quand le mérite demeure, c'est souvent faute de quelques

qualités, et surtout de celles qui apprivoisent la fortune. Si elle manqua à notre aïeul, celle du moins qu'il eût prise, c'est qu'il quitta au moment où il devait infailliblement l'atteindre. Nous voudrions les hommes complets, pour ne pas dire parfaits, sans songer si nous avons, si nous pouvons même avoir une idée bien assurée de la perfection, et si les hautes montagnes ne supposent pas les grandes vallées.

Mon grand-père se dégoûta de son métier, et mille circonstances y concoururent. Il alléguait, surtout, sa santé qui ne lui permettait plus de servir comme par le passé. L'attachement de sa digne femme aida, sans doute, à l'y déterminer, et l'état de ses affaires acheva de le décider. Beaucoup de pères de famille font la guerre comme on capte un héritage; mais il n'était pas de ceux-là.

La campagne de 1710, en Flandre, mit le comble à ses dégoûts. Mon père a ouï dire au vieux maréchal de Duras, qui en était, et dont l'idiôme avait un peu l'accent de la taverne, *que les tambours de l'armée d'Italie n'auraient pas voulu boire avec les lieutenans-généraux de l'armée de Flandre*. C'était l'expression exagérée et burlesque d'une opinion générale fondée sur les faits; on peut juger quel effet dut produire un tel parallèle sur un officier distingué; il ne déguisait pas sa pensée, et les occasions de la dire se rencontraient trop souvent.

Un jour, il était chargé de commander un fourrage. Il se trouve au rendez-vous de bonne heure, et à la tête des troupes. Un homme vient à lui, et lui dit, de la part de M. de Puységur, que tel est l'objet de la chose, tel le plan de l'enceinte, la droite ici, la gauche là, et le tout mêlé de quelques *IL FAUT*. Ce verbe était malheureusement antipathique à l'auditeur; et jamais il n'avait entendu un *IL FAUT*, à lui adressé, qu'il n'eût mis l'interlocuteur dans le cas d'abjurer toute récidive. Pour cette fois, la totalité du discours lui parut si nouvelle, qu'il se contint, et demanda d'un grand sang-froid, au donneur d'avis, qui il était.—*Je suis aide-de-camp de M. le marquis de Puységur, monsieur, et envoyé de sa part. — Et qui est M. de Puységur?* L'étonnement de l'envoyé fut énorme. M. de Puységur, officier de beaucoup de mérite et de réputation alors, et mort depuis maréchal de France, était, en effet, maréchal-général-des-logis très-accrédité; et dans les armées vastes et inanimées, un tel personnage est, d'ordinaire, la cheville ouvrière unique. Des officiers-généraux sans nombre, ignorans et paresseux, qui appellent faire campagne être de jour cinq ou six fois dans l'année, espérant bien qu'ils ne seront pas assez malheureux pour que leur tour arrive sur quelque échauffourée, sont très-contens, lorsque quelque chose roule sur eux, en apparence, qu'on leur apprenne à épeler.

L'armée de Flandre était dans ce cas, beaucoup plus qu'aucune autre; de sorte qu'il était passé en règle que M. de Puységur leur faisait leurs thèmes. Mais, pour cette fois, il s'était mal adressé. *Monsieur*, dit fortement l'écolier indocile, *dites à M. de Puységur qu'il aille se faire..., et vous, une autre fois, tâchez de vous mieux connaître en apprentis.*

Ce ne fut pas tout. Après le fourrage fait, il entreprit hautement de pousser la chose, en demandant, avec ce genre de plaisanterie qui atterre, « combien on payait le *CICÉRON* de l'armée, cet « homme lumineux qui, du fond de son lit, enseignait aux officiers-généraux à distinguer leur « droite de leur gauche. » Puységur, qui n'était pas homme supérieur peut-être, mais appliqué, sage et modéré, lui fit porter des paroles d'honnêteté et de conciliation, s'excusant sur ce qu'il avait pu penser qu'autant M. de Mirabeau serait en état de lui servir de guide en Italie, autant il était possible que lui, qui avait toujours servi en Flandre, pût lui donner quelques lumières sur ce local. Mon grand-père, alors, répondit qu'il avait moins été question du local, dans les instructions gratuitement prodiguées, que de l'emploi et de la manœuvre des troupes qu'il devait commander; qu'à la vérité, ces choses dépendaient beaucoup du terrain; mais que, sans prétendre pouvoir être

maréchal-des-logis, il avait toujours observé, en faisant son devoir présent, d'étudier son devoir futur, au moyen de quoi il connaissait fort bien le pays; que, d'ailleurs, il n'avait de sa vie pris d'instruction, ni reçu d'ordre, qu'en se réservant de faire tout le contraire, si l'occurrence et le bien de la chose l'exigeaient; que c'était ainsi que l'on servait en Italie, et que si l'on valetait en Flandre, on avait eu tort de l'y envoyer; qu'au reste, il n'avait pas cru tout de bon M. de Puysegur assez sot pour vouloir lui apprendre quelque chose; mais que le bruit qu'il avait fait n'avait d'autre but que d'aviser MM. les généraux de l'armée de Flandre, de l'abjection à laquelle ils s'étaient volontairement voués <sup>(1)</sup>.

Il nous semble, à ces récits, entendre MM. les pédans du jour dire que la discipline moderne aurait bien su réduire de tels hommes. Comme il est impossible de leur offrir l'aspect redoutable qui ferait sur eux, peut-être, l'effet de la tête de Méduse, nous les priérons de considérer qu'à la guerre il faut de braves hommes; que, quand ils

<sup>(1)</sup> Outre l'entraînement d'un caractère impérieux, une circonstance explique cette algarade faite par le marquis Jean-Antoine à M. de Puysegur. C'est que celui-ci était l'ennemi déclaré du duc de Vendôme. Voir Saint-Simon, tome 7, page 162 et suivantes de l'édition de 1829. Paris, Sautetlet. (*Note de l'éditeur.*)

sont éclairés par la nature, par trente ans d'expérience et d'habitude de combats continuels; doués d'une forme extérieure qui effraie l'ennemi, et rallie le soldat, précédés d'une réputation décidée, et plus tranchans encore que leur réputation; criblés d'honorables blessures, et fiers d'une généreuse indépendance, il faut, quel que l'on puisse être, les prendre où les laisser. Les prendre est le besoin de la chose, et il n'y a qu'une méthode, c'est celle de M. de Vendôme et de Henri IV, son aïeul. Les laisser est celle de M. de Puysegur, et de tous les gens sages qui n'ont point de royaume à perdre, ni à gagner.

La mort du général <sup>(1)</sup> qu'il avait tant aimé, et qui le prisait par-dessus tous les officiers de son temps, aurait suffi plus tard pour achever de dégoûter mon grand-père du service. Mais l'aspect et les manœuvres de l'armée de Flandre, comblèrent la mesure. Il commandait la brigade d'Alsace, et il a parlé tout le reste de sa vie de ce beau régiment étranger avec la plus grande estime. Mais la campagne fut si pitoyable, il faisait si peu de cas du général, de ce maréchal de Villars, tant vanté, qu'il regardait, à bon droit, comme un fanfaron, héros de carrefour, qu'il prit son parti

<sup>(1)</sup> Vendôme mourut le 11 juin 1712, à cinquante-huit ans, à Tignaroz. (*Note de l'éditeur.*)

plutôt que d'être plus long-temps le témoin des humiliations que recevait une armée si nombreuse. Il ne se retira, néanmoins, qu'après avoir vu tenter inutilement le secours de Douai, et bien convaincu qu'on ne ferait plus rien de la campagne. Mon père lui a entendu dire que l'armée se retirant, après s'être présentée devant les lignes du prince Eugène, et laissant prendre cette place importante avec une artillerie immense, il vit passer le maréchal de Villars, le long de la colonne, dans sa chaise de poste, chantant un air d'opéra du temps :

La saison est belle,  
Le vent nous appelle,  
Il faut s'embarquer.

L'indécence d'une telle légèreté, à l'époque d'un échec si récent et si honteux, le choqua de manière qu'il partit le lendemain, sans prendre congé du général radieux, dont la gaité affectée faisait le principal mérite auprès du soldat.

Mon père a entendu conter à un M. Duparquet, homme de bonne compagnie, et très-fêté à Paris, l'aubaine que ce retour lui procura, et cette anecdote montrera l'originalité de caractère que conservait dans la vie privée l'homme que nous avons tâché de faire connaître.

« Je m'en allais par congé, disait ce M. Dupar-

« quet, et je quittais l'armée en 1710, quand je fus  
« obligé de me ranger, pour un homme qui allait  
« à cheval, tout comme moi; mais, suivi de che-  
« vaux de main et de tout son monde; grand  
« homme de bonne mine, l'air martial et impé-  
« ratif. — Jeune homme, approchez, me dit-il,  
« après m'avoir considéré. — J'obéis. — N'êtes-vous  
« pas mousquetaire gris? — Je lui dis que je l'étais.  
« J'ai reconnu, dit-il, la housse uniforme de la  
« compagnie. Je l'ai été dans mon temps; ils ne va-  
« laient rien alors, et je doute qu'ils vaillent mieux  
« aujourd'hui, qu'en dites-vous? — Je lui répondis  
« que monsieur était physionomiste : il s'enquit  
« ensuite où j'allais. Je lui répondis qu'ayant été  
« malade, on m'envoyait chez moi, me refaire. —  
« Et où cela? — A Montélimart. — Tant mieux, j'y  
« vais aussi, et vous me servirez d'escorte. — Je le  
« remerciai fort. J'étais moins sot alors que je ne  
« suis aujourd'hui, attendu que j'avais moins d'ar-  
« gent encore. Je compris à peu près que j'avais dit  
« l'oraison de Saint-Julien. Il fit prendre la valise  
« que j'avais derrière mon cheval, et me voilà côte  
« à côte de mon ancien camarade, qui prit, de ce  
« moment, empire sur moi comme s'il eût été mon  
« père. Nous arrivons à l'auberge; son cuisinier et  
« son équipage nous précédaient <sup>(1)</sup>; ses gens, à

(1) - Outre les chevaux de toute espèce, il avait douze mu-

« l'instar de leur maître, semblaient les maîtres de  
 « leurs pareils, l'aubergiste à l'étrier, les petits  
 « écus pleuvaient sur les chambrières; bon sou-  
 « per, vin de sa provision; j'étais gaillard parce  
 « qu'il m'ordonnait de l'être; bon propos, contes  
 « joyeux; bref, il m'enivre, on me couche; et, de  
 « bon matin, il envoya savoir comment j'avais  
 « passé la nuit. Je voulais être honteux; il n'y prit  
 « pas garde. Requis de déjeuner; je n'en avais  
 « guère d'envie: il n'y prit pas garde. Nous mar-  
 « chions tout d'une traite; le soir j'avais débuté de  
 « même et fini par le même dénouement; et nous  
 « traversâmes ainsi le royaume depuis la Flandre  
 « jusqu'en Dauphiné, toujours faisant même vie,  
 « toujours couché sans effort, toujours réveillé  
 « avant le jour, et n'ayant que le temps de m'é-  
 « tonner que cet homme, qui subjuguait tout le  
 « monde, fût connu dans tous les cabarets de  
 « France, et reçu partout comme le gouverneur de  
 « la province. Pour moi, j'avais oublié ma propre  
 « existence, et je n'avais plus que celle d'être son  
 « aide-de-camp, son serviteur, son geste, ou tout  
 « ce qu'il vous plaira. Je ne vis, en effet, jamais un

« lets et un chariot de six bœufs; sa vaisselle plate, un con-  
 « trôleur excellent et de la meilleure mine, maître-d'hôtel,  
 « tout le train de cuisine et de pharmacie pour ses officiers.»  
 (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)  
 (*Note de l'éditeur.*)

« homme servi comme celui-là; ses gens, ses che-  
 « vaux, tout allait à l'œil, car de doigt il ne lui en  
 « restait guère! Enfin, l'air du Dauphiné et l'appro-  
 « che du domicile me redonnèrent un peu d'air à  
 « moi; et, comme nous touchions à Montélimart, je  
 « lui dis que j'espérais qu'il voudrait bien prendre  
 « un gîte chez mes parens, et les mettre à portée de  
 « lui marquer ma reconnaissance. Il me dit qu'il les  
 « verrait, sans doute, ne fût-ce que pour me ser-  
 « vir de caution; mais que, pour ce soir, il était fa-  
 « tigué, que tout était prêt à l'auberge, et que son  
 « premier soin serait de se reposer. Je n'osai insis-  
 « ter davantage; nous arrivons, et je lui demande  
 « la permission de le quitter un instant, pour aller  
 « embrasser mes parens. — Non, dit-il, le souper  
 « est prêt, je vais manger un morceau et me cou-  
 « cher; vous irez alors chercher vos parens, qui ne  
 « trouveront pas mauvais que nous ayons compté  
 « le soir encore pour jour de route. — Il fallut obéir,  
 « bien souper, bien jaser sur les dames de Montéli-  
 « mart, bien boire à leur santé, et voilà mon  
 « dénouement ordinaire, et ma famille encore  
 « frustrée pour ce jour! On me couche, mais, pour  
 « cette fois, on me laissa dormir tout à mon aise;  
 « et quand, en me réveillant en sursaut, je de-  
 « mandai ce qu'était devenu M. le marquis, j'appris  
 « qu'il était parti depuis deux heures, laissant mon  
 « écot encore payé au cabaret, et moi bien honteux

« d'aller apprendre à mes chers parens que j'étais  
« en ville depuis quinze ou vingt heures, et m'étais  
« enivré, avant d'avoir obtenu loisir et licence d'al-  
« ler leur rendre mes devoirs ! »

Telles étaient, au dehors, les manières de cet homme extraordinaire qui, dans la vigueur de l'âge et la carrière presque infaillible des plus hauts honneurs militaires, se voua à la retraite. Bien des années auparavant, il avait vu en Languedoc un homme en habit, figure et perruque rousse, qui faisait travailler des ouvriers en murs de pierre sèche. C'était M. de Pérignan, qui était dans sa terre. « Qui m'eût prédit alors, disait-il dans sa retraite, que trente-cinq ans plus tard je verrais cet homme, sans sortir de sa terre, devenir duc et pair, et cordon bleu, et que moi, après m'être fait casser les bras, les jambes et le cou, je reviendrais faire, à mon tour, des murs de pierre sèche, m'aurait fort étonné. » Ce fut, en effet, depuis, le premier duc de Fleury, père de celui d'aujourd'hui, que le cardinal choisit entre ses parens pour en faire le prête-nom de sa fortune, et envoya chercher dans sa terre, où il s'enivrait avec le maréchal-ferrant du lieu. On le décora comme on put, afin d'illustrer une génération de plus dans sa famille.

Le déchet de ses forces, le désabusement des grandes idées sur les fortunes militaires, le désordre de ses affaires, son attachement pour son épouse,

décidèrent mon grand-père à vendre son régiment, et à quitter le service : « Je n'ai, dit-il au roi, jamais obtenu de grâce de Votre Majesté, que celle de donner mon régiment avant que je ne fusse mort; je ne lui demanderai jamais que celle de le vendre. »

On a prétendu qu'après lui avoir permis de traiter, le roi, frappé de voir dans la galerie cette haute taille, et son écharpe noire, et ses grands yeux rarement doux, lui avait fait dire que n'ayant plus rien à faire à Versailles, il eût à se retirer. Le fait n'est ni vrai, ni vraisemblable. Louis XIV n'était pas désobligeant, et quiconque n'est pas courtisan ne saurait être disgracié. On a bien prononcé depuis ce mot *disgrâce*, au conseil, contre son fils, qui ne fut pas plus courtisan que lui; mais c'était sous Louis XV, et les différences sont grandes pour les convenances. Louis XIV les observait, et surtout ne disgraciait point un bon officier.

Loin d'être disgracié, on lui donna une marque d'estime distinguée. Les deux campagnes suivantes, on lui envoya des lettres de service, pour servir sous M. d'Argenson, qui commandait alors en Dauphiné. Il pouvait en user, en avoir les émolumens, sans sortir de chez lui, et tenir ainsi au service. Il ne voulut pas d'une sorte de capitulation qui blessait sa religieuse délicatesse. Il vendit donc son régiment au marquis de Gensac, et ne s'occupa plus



que d'arranger et liquider ses affaires, dans une retraite très-âpre, sur un roc escarpé, qui barre une double gorge sans cesse battue du vent du nord. Il mit, à ce genre de vie si nouveau pour lui, son ardeur naturelle, et devint utile à toute la contrée. Car une bonté toute généreuse et toute paternelle était inséparable de sa méthode militaire de faire la police, qui ne laissait pas d'être fort étrange.

Il mit à profit la sorte de terreur que sa réputation à la guerre, et ses traits d'audace, exagérés comme il est d'ordinaire, avaient inspirée, pour rétablir l'ordre dans les terres trop voisines du séjour d'un parlement, et peuplées de communistes trop inquiets, pour n'être pas infestées de procureurs ambulans et de conseils de campagne. Il fit dire qu'il y avait ordre de noyer au bateau <sup>(1)</sup> tous ceux qui viendraient apporter leur fatale pèritie. Un seul, plus imprudent et plus avide que les autres, voulut tenter l'aventure, et vint établir son étude au *Grand-Logis* à Mirabeau <sup>(2)</sup>. Mon aïeul dit alors à un de ses gens de le défaire de cet homme. Le valet, bien instruit, descend avec un de ses camarades, et vient s'établir à boire dans le même lieu. Un procureur de

<sup>(1)</sup> Le bac de Mirabeau, sur la Durance, au pied du rocher qui porte ce château. (Note de l'éditeur.)

<sup>(2)</sup> Auberge à une demi-lieue du château sur la route de Gap, Sisteron et Manosque à Marseille. (Note de l'éditeur.)

campagne ne s'enfuit pas pour un bruit de verres. Celui-ci s'approche, et lie une sorte de conversation; cependant les deux champions boivent, devisent, affirment, contestent, se disputent, et des paroles en viennent aux menaces. Le procureur alors leur remontre la modération et les égards dus à la contubernalité: mais quand des hommes sont en pointe de vin, la raison ne fait que les échauffer! Ceux-ci s'animent et s'attaquent, et si maladroitement, que tandis que le consultant veut poursuivre son office d'ami commun, il reçoit, des deux parts, les émolumens de partie adverse. Tous les coups tombent sur lui. Chaque horion lui vaut une excuse; tant et si bien qu'il en sortit tout moulu. Cette scène de comédie fut une leçon pour lui et pour les gens de sa robe, et l'on n'en entendit plus parler.

Un autre incident lui fit liquider la communauté de Mirabeau envers le roi, d'une façon singulière. Il se reposait sur sa femme de tous les détails de ses terres, ainsi que de ceux de sa maison. Un homme vient la demander pour quelque reliquat oublié d'impositions: cet homme éleva la voix, cela n'était pas usité, et le maître du château étant sorti à ce bruit, cet homme s'enfuit; mais peu de jours après, il envoya une assignation, moins recevable encore. Mon grand-père sut qu'il était trésorier de la viguerie, et qu'au fond il était

dans son droit. Il se modéra, et joignit la peau du renard à son armure ordinaire. Il se fait apporter les comptes de la communauté, la trouve reliquaire, et de plus obérée comme elles l'étaient toutes dans ces temps d'épuisement. Il se met au fait des règles et des usages, reconnaît des doubles emplois, des sur-exigés, des manœuvres, des vexations de toute espèce; il attaque cet homme, et dès qu'on le sait à la tête de cette insurrection, les mémoires lui viennent de toutes parts, avec les notes des différentes communautés du ressort; en un mot, il le suivit si sérieusement et de si près, que cet homme eut recours aux recommandations. Mon grand-père ne put rien refuser à celle du marquis de Pontevès-Buons, son cousin-germain, homme fort considéré dans la province, et à la prière de madame de Valavoire, qui l'était dans toute l'Europe; mais, par arrangement, cet homme donna quittance, à la communauté, de 16,000 fr. qu'elle lui devait en principal, arrérages et intérêts, et quitta le pays.

Un propriétaire si actif et si respecté parvint bientôt à en changer la face. Ses vastes terres étaient, comme tout pays ruiné, habitées par des colons paresseux et pleins de vices; pour les rendre laborieux, d'abord, il ouvrit des travaux très-durs et très-difficiles; il entreprit de faire, d'une montagne de roches à portée du château,

un verger; il en fit casser les roches, voiturer les pierres dont il fit une longue enceinte en très-gros murs de pierre sèche, puis faire des trous dans le roc pour y planter quatre mille pieds d'oliviers. Les hommes forts étaient occupés aux ouvrages durs, armés de pieux de fer et d'énormes massues; les femmes, les enfans mêmes voituraient des pierres, et ces travaux, régulièrement payés, ne discontinuaient qu'au temps des récoltes; le maître toujours à la tête, quelque temps qu'il fit, et il en est d'atroces en ce pays. Les commencemens furent difficiles, mais bientôt cette rigueur fut visiblement salutaire; plus de querelles dans les ménages, plus de jeux, plus de cabarets, plus de mendians. Les biens furent mieux tenus; les familles moins misérables, et le seigneur paternel donna bientôt à ses habitans, sous un léger cens et à bail emphytéotique, de bons biens à défricher qui leur procurèrent de l'aisance. Ces devoirs sont du premier ordre, et peut-être le plus méritoire pour les propriétaires. Mais, quoi qu'il en soit, tout ce que peut et doit faire un homme de bien, c'est de rendre les qualités qu'il reçut de la nature utiles en quelque état qu'il plaise au sort de le placer <sup>(1)</sup>.

(1) Un passage des mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau prouve que son père, en exécutant ces

Ses devoirs de père de famille ne furent pas moins exactement remplis. Il eut six garçons et une fille. Il fit recevoir tous ses cadets de minorité chevaliers de Malte, et cette charge fut excessive, parce que le temps de payer le passage du plus grand nombre tomba précisément dans les circonstances où les altérations énormes, subites et successives des monnaies <sup>(1)</sup>, qui tourmentèrent cette agioteuse régence, les tours de banque dont on voulut étayer le *Système*, les suites des dettes et des engagements presque incalculables où Louis XIV avait laissé le royaume abîmé, avaient absolument interverti tout commerce d'argent en France.

Il fut d'ailleurs tout entier à ses arrangemens avec l'ardeur et la ténacité qu'il mettait à tout. Il songeait à s'établir à Paris, où des restes d'ambition

travaux, ne déploya pas moins l'autorité du seigneur que la sollicitude et la bienfaisance du patron. - Nul n'eût pu, - sous aucun prétexte, se dispenser de travailler, qu'il ne fût - malade, et, en ce cas, secouru, ou occupé à travailler à - son propre bien, article sur lequel mon père ne se laissait - pas tromper, et nul ne l'aurait osé. - (*Note de l'éditeur.*)

<sup>(1)</sup> On paie à l'Ordre en piastres ou pistoles d'Espagne; nos monnaies étant décriées et totalement suspectes, il fallait payer les autres un prix excessif. Mais ce père de famille essentiellement bon et toujours occupé de ses devoirs avait trop senti le prix de l'indépendance pour ne pas la vouloir procurer à ses enfans, et il ne voulut pas qu'ils perdissent même le temps de leur enfance. (*Note de Mirabeau.*)

l'attiraient encore; le marquis de Broglie l'y appelait au nom du régent, et tout lui promettait la récompense de ses services et le plus prompt avancement. Le sort ne le voulut pas. Mille chicanes de détail le retinrent d'abord chez lui, où il fallait faire des arrangemens relatifs à une transplantation. Un rapport d'experts et d'usurpations faites dans la terre de Beaumont ayant intéressé un chicaneur, celui-ci souleva la communauté, chose très-aisée dans l'ordre ou plutôt le désordre municipal et judiciaire qui nous régit. On voit son droit, on croit finir promptement; mais il faut forcer la chicane dans ses détours. Mon grand-père, bien neuf à ce métier, mais qui y mit sa suite et son activité, qui sont de tout métier, obtint huit arrêts consécutifs, et finit par faire grâce et n'user d'aucun de ses avantages.

Cependant le temps s'était consumé à ces fastidieuses plaidoiries, et l'année 1718 était arrivée, avec les terribles secousses qui la suivirent. Dans ces temps de variations subites et folles des monnaies, telle ou telle pièce ravalée à six francs la veille, était portée à quarante-huit livres le lendemain. Le paiement des fermages cessa tout-à-coup, attendu que quand l'un voulait payer, l'autre ne voulait plus recevoir, et quand celui-ci voulait recevoir, le premier ne voulait plus payer; et les billets, et les papiers, et les faillites, et le désordre, et le

désespoir qui suivent toujours les délires de l'agiotage!

Tout à coup des bruits sourds de peste se répandent; l'alarme est vive et terrible, on ferme les passages. Il n'était que trop vrai que l'horrible fléau s'avancait. Mon grand-père n'était pas homme à fuir. Il savait d'ailleurs que le proverbe ancien disait : *Lors de la guerre à la ville, lors de la peste à la campagne.* Le château de Mirabeau était aisé à fermer et à garder. Il fit relever les murs et les portes du village; il voulait laisser au château, bien muni, sa femme et ses enfans, et s'aller jeter dans Marseille, son ancienne patrie, que le gouverneur vicquier et les officiers municipaux venaient d'abandonner à toutes les horreurs indicibles, incroyables même, de la contagion et d'une anarchie qui réunit et déchaîna subitement tous les crimes, et en fit un théâtre d'atrocité, qu'on attribua à un ferment extraordinaire répandu dans l'air. La marquise de Mirabeau, incommodée depuis long-temps, et attérée de tant d'inquiétudes, soit qu'elle fût au bout de ses forces, soit que ce dernier trait de générosité, si naturel à un homme énergique qui sent son talent et voit l'occasion, surpassât la portée d'une vraie mère de famille, la marquise de Mirabeau, dis-je, refusa de lui obéir, et voulut absolument le suivre, en laissant leurs enfans sous la garde de leur maison et de leurs vassaux. Son mari

céda, si c'est une faute (1), c'est une de celles que

(1) • Il n'aurait pas cédé, même à ma mère, s'il n'avait été appelé par un devoir direct. A la fin de l'année 1730, le régiment où je servais se trouvant dans les Cévennes, mes mentors eurent peur de la petite-vérole pour moi, attendu qu'elle était forte dans ces quartiers, et me renvoyèrent à ma tante, madame d'Estoublon, à Arles. Celle-ci, par la même crainte, me fit passer jusqu'à Mirabeau, où mon père était alors. Quand il eut vu toutes mes lettres de créance : *Fuir*, me dit-il, *quoique ce puisse être, quand on est à son devoir, n'est pas dans les principes que je leur ai donnés, et que je veux qu'on vous donne; mais puisque vous avez quitté les drapeaux, un subalterne ne doit pas s'en éloigner qu'il ne ramène deux hommes. Quand vous les aurez faits vous partirez.* (Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.)

Qu'on ne s'y trompe pas : ce langage altier était dans les mœurs du temps et dans le caractère du personnage, dont la sensibilité, au contraire, était d'autant plus vive qu'il prenait plus de soin de la cacher. • En 1728, il perdit, par un accident bien fatal, mon frère aîné, déjà officier dans son ancien régiment, et jeune homme de la plus grande espérance. Mon père qui, sous son écorce dominante, était fort sensible et aimait fort ses enfans, avait toujours été très-touché de la mort même des plus petits; et il prenait d'autant plus sur lui, que selon le rite et les mœurs de ces hommes-là, il fallait que rien ne parût au-dehors, et des preuves d'affliction eussent été censées une faiblesse. Ma mère, soit par principe, soit par habitude, avait contracté les mêmes mœurs. Ils s'enfermaient dans leur oratoire, et ils reparaissaient ensuite avec une pleine et entière sérénité. Mais la nature en perd d'autant moins ses droits; et pour cette fois il en fut fort malade. • (Mémoires inédits du marquis de Mirabeau.)

la morale absout; il fit murer toutes les portes du lieu, à la réserve d'une, où devait être une garde bourgeoise; d'ailleurs il ouvrit son château à toutes les familles fugitives qu'il put contenir et qui s'y jetèrent; se retira avec sa femme et ses enfans à Gap, en Dauphiné, qu'il trouva en combustion, et parvint à y rétablir l'ordre sans lettres de commandement, qu'il refusa.

Comme si ce n'eût pas été assez des convulsions de la nature, le délire des administrateurs portait au comble les maux du royaume presque anéanti. La crise du *Système* était à son plus haut période de démence. Les ordonnances monstrueuses que cette orgie funeste occasionna, portaient dans les provinces un désordre encore plus marqué que dans la capitale, où tous les genres d'extravagance réunis s'émoissaient, en quelque sorte, l'un l'autre. Ces édits qui autorisaient les remboursemens de toute espèce, en effets absolument décriés, et qui forçaient à les recevoir, suscitaient dans un pays pauvre, et par conséquent intéressé et chicaneur, l'injustice universelle, les animosités dévorantes, la spoliation, la guerre et la désolation de toutes les familles. Ce fut ce torrent de maux et de désastres que notre aïeul arrêta dans le pays qui fut son asile pendant cet accès d'épilepsie générale; et je regarde ce triomphe civique, dont on ne retrouverait pas aujourd'hui la moindre trace

peut-être, comme une des plus belles, ou du moins des plus méritoires actions de sa vie <sup>(1)</sup>.

(1) Une anecdote a resté en ce genre, je ne me la rappelle pas sans attendrissement, et je veux la consigner ici, car il n'en resterait aucun souvenir.

Dans ce déchaînement universel de l'intérêt et de l'injustice, un exemple se présentait qui aurait entraîné toute la province. Le marquis de Rocheblave, jeune homme très-estimé jusque-là, et dont la femme était mademoiselle Dillon, fille de celui sous lequel mon grand-père avait servi, ayant long-temps vécu dans l'union avec ses sœurs, s'était refroidi par suite de quelques débats d'intérêt. Ses sœurs, mal conseillées, l'avaient aigri; enfin, il venait de leur faire signifier le dépôt en billets de banque pour la valeur de toutes leurs prétentions et de leurs légitimes. Les sœurs, ruinées et réduites à la mendicité, inspièrent une vive pitié; mais ceux qui étaient bien aises de s'appuyer de l'exemple d'un homme comme M. de Rocheblave, ou qui se disaient ses amis, le justifiaient sur ce qu'il avait une nombreuse famille, et cet événement allait être de la plus grande conséquence dans le pays.

M. de Rocheblave vint voir mon grand-père, et la conversation roula bientôt sur les malheurs du temps. Mon grand-père, dont l'éloquence était irrésistible, déplora des événemens et des circonstances qui faisaient trouver, dans les hommes, ce qui n'y eût jamais été sans les effets combinés de la chute de toutes les espérances, et du choc de toutes les craintes. Feignant de citer la position d'un de ses amis, il disait: « Comme au sac d'une ville prise d'assaut, chacun » dit: Si je ne pille on me pillera; si je n'égorge on m'échar- » pera; si je ne brûle on me surprendra. Tous le font, je » dois donc le faire aussi. D'ailleurs, j'ai tout risqué, j'ai tout » perdu, il faut que je me récupère. Ainsi, les plus grands » crimes sont les conséquences des premiers pas, et ces

C'est ainsi qu'un seul homme peut quelquefois régénérer les mœurs de tout un pays par le poids

• premiers pas furent involontaires, furent forcés même. On  
 • me rembourse: tout mon bien me tombe dans les mains  
 • en feuilles de chêne; il faut donc que je profite de la même  
 • loi qui me dépouille pour me libérer de mes créanciers,  
 • à qui, aussi bien, il ne restera rien. Qui n'a rien et ne doit  
 • rien a perdu son existence et ses droits. Mes frères légitimement  
 • mèrent sur des droits réels; aujourd'hui cette détraction du  
 • cinq, du six, est devenue la moitié de qui me reste. N'est-il  
 • pas juste que chacun supporte sa part de l'anathème de la  
 • loi? Ma mère, si elle eût vu périr sa maison dans ses mains,  
 • n'eût-elle point participé à la perte? Le cas est le même; je  
 • puis donc lui rembourser sa pension veuvagère, et ses  
 • droits, d'autant que j'ai des enfans venus sur la foi de ma  
 • fortune passée, débiles encore, et auxquels je dois des se-  
 • cours réels. Ainsi, de raisons en raisons, de nécessités en  
 • nécessités, d'abîme en abîme, autorisé d'une prétendue  
 • multitude de farouches exemples, on méconnaît, on re-  
 • pousse, on rompt, on déchire tous ses liens, on abjure  
 • honneur, vertu, conscience, nature. On se retrouve seul  
 • enfin, on voudrait s'échapper à soi-même; on se voit le sa-  
 • tellite hideux d'une loi folle et généralement désavouée,  
 • citoyen sans loi, homme sans foi, gentilhomme sans hon-  
 • neur, propriétaire sans crédit et sans réputation; notable  
 • par le scandale, émule des scélérats, fratricide, parricide,  
 • que sais-je? On frémit de sa solitude, on s'effraie de soi-  
 • même, et l'on cherche en vain alors le fantastique cortège  
 • de fausses raisons, et de vils exemples qui nous aidèrent à  
 • nous égarer! — Ah! monsieur! s'écrie Rocheblave attéré,  
 • vous ne savez pas devant qui vous parlez. — Devant vous,  
 • monsieur, qui n'avez pas le même malheur, et qui n'auriez  
 • pas cette criminelle faiblesse; devant vous, qui partagez  
 • l'horreur qu'elle m'inspire! — Eh! c'est précisément moi

de la parole, quand d'ailleurs sa conduite et sa dignité lui ont mérité la confiance publique. Au

• qui suis dans ce cas malheureux... — Vous? monsieur!  
 • pour garantir le contraire je mettrais au feu la main qui  
 • me reste. Depuis que je vois des hommes, je dois m'y con-  
 • naître, votre physionomie ne saurait tromper, je suis votre  
 • caution, je le répète. Mais s'il était vrai que vous vous in-  
 • quiétassiez sur vous-même, puisque votre cœur m'honore  
 • d'une confiance dont je sens tout le prix, daignez me l'ou-  
 • vrir tout-à-fait, et me dire qui sont les pervers qui ont pu  
 • vous pousser à des extrémités dont les conséquences vous  
 • effraient. — Ah! monsieur, si vous saviez par combien de  
 • procédés... — Mais encore, qui? monsieur, je vous en con-  
 • jure. — Mes propres sœurs! — Vous me soulagez, mon-  
 • sieur, je craignais de vous voir contraint à vous montrer  
 • généreux envers quelque âme vile, à l'égard de laquelle on  
 • ne saurait pratiquer qu'avec dégoût même la vertu. Mais des  
 • mal-entendus de famille ne tiennent pas long-temps dans  
 • un cœur comme le vôtre, rendu à son ressort. Non! d'exé-  
 • crables conseils ne sauraient vous séduire; non, vous ne  
 • voulez pas réduire mesdames vos sœurs à la misère! —  
 • Non, sans doute, elles ont dû me connaître; et c'était pour  
 • les forcer à me rendre justice que je voulais les mettre dans  
 • une dépendance dont je n'aurais certainement pas abusé.  
 • — Vous vous abusiez vous-même en vous faisant tort pour  
 • faire grâce à autrui. Non, monsieur, la nature a marqué  
 • le point où doit s'arrêter la sorte de dépendance qui peut  
 • être entre vous et vos sœurs, la nature et la loi légitime  
 • qui fut le garant de votre naissance et de vos droits. L'hor-  
 • rible loi qu'on veut faire tourner contre vous-même  
 • n'est pas une loi pour les hommes tels que vous. Le roi,  
 • ou le gouvernement en son nom, n'a pas le droit de  
 • changer la nature des choses; une ordonnance injuste est  
 • la loi du plus fort. Destiné à en préserver vos sœurs, ja-

reste, ce talent pour la conciliation dominante était très-réel dans l'homme respectable dont nous esquissons ici le caractère et les faits (1). Ce n'est

• mais vous ne l'invoquerez contre elles; mais vous leur im-  
 • poserez celle de votre propre générosité, de la reconnais-  
 • sance et de la vertu qui n'a pu permettre, même à une  
 • simple tentation, d'approcher d'un cœur tel que le vôtre.  
 • Allons, monsieur, puisque vous m'avez fait l'honneur de  
 • de me juger digne d'être votre frère d'armes et de senti-  
 • mens, permettez que je prenne sur moi de vous rendre la  
 • paix et la joie. »

En ce moment entra l'évêque, très-digne homme, prélat exemplaire et zélé, et que la marquise de Mirabeau avait fait avertir sitôt qu'elle avait vu paraître M. de Rocheblave, et la conservation prendre le tour désiré. *Ah! monsieur*, lui dit le jeune homme, *vous voyez un pécheur converti, et c'est à ce respectable homme que j'en suis redevable!* L'évêque avait fait avertir les sœurs de venir aussitôt que lui. Elles se jetèrent dans les bras de leur frère. Mais les arbitres connaissaient trop et le pouvoir de l'émotion et son peu de durée pour donner le temps aux conseils de revenir. On avait souvent discuté les détails de l'affaire, et proposé des tempéramens; on envoya chercher un notaire. La honte, le regret et l'honneur avaient assoupli les parties. Tout fut concilié, rédigé, signé. Tous rentrèrent au salon satisfaits; et le bruit de cet accord, et l'opinion générale et l'exemple arrêtèrent le cours de ces iniquités. (*Note de Mirabeau.*)

(1) « J'ai souvent ouï faire, dans mon enfance, le conte d'un vieux chanoine régulier habitant de Perthuis, qu'il subjuguait jusqu'à lui faire signer une transaction que le bon homme, dans sa passion, trouvait désavantageuse. En sortant il resta sur la place, où se promenaient les oisifs, à raconter la complainte du guéri malgré lui. On vint l'avertir alors qu'une dévote personne l'attendait au confessionnal.

pas qu'il fût précisément propre au rôle d'arbitre, œuvre si méritoire et si digne de lui; il y faut beaucoup de patience, et cette vertu lui avait été refusée. D'ailleurs, dans toute contention quelconque, il entre toujours un peu de mauvaise foi. Je ne dis pas seulement de celle qui nous a fait illusion à nous-mêmes; mais aussi de celle par laquelle on veut sciemment en faire aux autres. Tranchons le mot, il y entre du mensonge, et ce vice était tellement antipathique à sa grande âme qu'il serait devenu partie et terrible partie pour le fripon qui se serait joué à lui. Mais, quand il ne voyait que de l'opiniâtreté de part et d'autre, une fois chargé d'une affaire, il fallait qu'elle finit, mais il ne se donnait cette peine que pour ceux qu'il aimait, ou que sa conscience lui recommandait, comme étant sous sa juridiction. Son cœur était trop sensible pour être bannal.

Le choc du *Système* le frappa autant et plus rudement qu'aucun autre. Il avait cent mille écus,

« Le plaignant acharné, s'impatientant de se voir interrompu  
 « dans sa période, dit seulement, en se retournant vers le  
 « messager : *Mardiou! que me laissez. Morbleu! qu'elle me*  
 « *laisse*; et il continua; mais un moment après, même re-  
 « quête; il se rend alors, mais se tournant vers la compagnie,  
 « il dit : *L'yvau, mai je l'yvau donna une pénitence que s'en*  
 « *souviendra. J'y vais; mais je lui vais donner une pénitence*  
 « *dont elle se souviendra. C'est ainsi qu'une pauvre con-*  
 « *science félée reçut les épices dues à l'arbitre véhément.* »  
 (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

en contrats, sur l'hôtel-de-ville de Paris. Ces fonds devinrent remboursables comme tous les autres. Enchaîné par la peste, il ne put aller, lui-même, veiller à ce revirement de parties, qui n'eut jamais d'exemple, et où les plus habiles voguaient à l'aventure. Le marquis de Castellane, son beau-frère, était à Paris. Il était de la cour du régent, et sa femme dame d'honneur de la duchesse d'Orléans. Notre aïeul s'adressa à son beau-frère pour le placement de ses effets remboursés, et celui-ci lui en acheta des actions. Le marquis de Castellane, l'homme le plus mal entendu de son temps, se laissa aller au courant qui en entraînait tant d'autres. Aux actions succédèrent les billets, et tout cela avec la rapidité qui abîma dans cette crise fatale toutes les fortunes du royaume. Le marquis de Castellane, qui était dans le plus intime de cette orgie, qui jouait le jeu de cour, qui avait des amis, fut instruit à temps. Il l'a lui-même avoué à son beau-frère, qui ne lui en fit jamais un reproche. On l'avertit, en secret, que les billets allaient tomber, et qu'il était temps de réaliser, quelle que pût être la marche des effets sur la place. Il fut lui-même à la rue Quincampoix (c'est ainsi que s'appelait le chef-lieu de l'agio) dans l'intention de vendre, et pour son compte, et pour celui de son beau-frère. Aujourd'hui que nous avons fait de grands progrès dans l'art des fripons de bourse, on sait

que par le moyen des tours de gibecière des coryphées de l'agio, les débris sont toujours précédés par quelque faux bruit qui relève précisément les effets destinés à disparaître peu après. On avait pris à cet égard un soin aisément efficace, en un temps où tout le monde était la dupe des mêmes illusions, et où chacun, par le désir de se tromper soi-même, aidait encore à la commune erreur, ou plutôt à la fureur universelle. Ce jour, devenu célèbre dans les fastes de la folie, fut celui où la vogue des billets monta à son plus haut point d'effervescence. L'enthousiasme général gagna le marquis de Castellane, venu exprès pour en profiter, et bien averti. Au lieu de vendre, il acheta des billets, et se noya lui et les effets de notre aïeul. L'avis était bon; les billets tombèrent peu de jours après, avec une rapidité naturelle, puisque leur décri devait être proportionné à leur vogue, et mon grand-père se trouva nanti de cent mille écus en effets nuls, et sans valeur quelconque; si ce n'est dans l'ordonnance dont nous parlions tout-à-l'heure, et dont il aurait eu horreur de profiter, quoiqu'il eût encore beaucoup de dettes. Ces billets demeurèrent tout-à-fait morts dans sa main, ils sont dans la bibliothèque de mon père, et nous les regardons comme nos plus beaux titres de noblesse.

Mon père a raconté, dans l'éloge historique de



sa mère, la résolution qui fut prise alors, entre ces deux respectables époux; avec quelle délicatesse et quelle honorable confiance le mari consulta sa femme sur le parti qu'il avait à prendre; avec quelle sympathie noble, vraie et naturelle cette femme excellente répondit à une telle marque d'estime, sans se méprendre au motif de cette déférence, sans se parer d'un sentiment qu'elle eût l'air de prétendre faire naître, sans mettre un moment en doute que le parti d'un homme digne d'elle ne fût invariablement arrêté. On lit avec plaisir des traits de générosité et de désintéressement dans l'histoire, on les admire, on en est touché; et, quoique chacun n'en prenne que selon les proportions de son caractère, les âmes même les plus étroites ne peuvent pas s'empêcher de sentir que la générosité est la racine des vertus, de la véritable élévation, et de la gloire réelle, qu'on demande en vain à la fortune. Mais ces traits historiques sont saillans, ils sont célèbres, ils ont des spectateurs et des partisans liés par l'intérêt et la reconnaissance. Il demeure à ceux qui ont fait ces sortes de sacrifices l'honneur d'une action d'éclat, et même les ressources morales qui peuvent s'en suivre. Mais ici il s'agissait de tout perdre, seulement pour être juste, sans y obliger personne, sans être vu de qui que ce fût. Il fallait passer de la gêne à la pauvreté; car quinze mille livres de

gente distraites d'une fortune épuisée par trente années de guerres mettaient notre aïeul désormais hors d'état de sortir de chez lui, d'aller où il était mandé, d'obtenir la récompense de ses services, l'avancement, les grâces, les dédommagemens même qui ne manquèrent point aux officiers notables, et à portée, qui perdirent quelque chose au *Systeme*. Il fallait dire adieu à tout cela, ou aller vivre d'emprunt et s'établir sur l'espérance. Quelle fin à proposer à un homme de ce caractère! Il fallait renoncer à tout dans le temps où il voyait une famille nombreuse croître et s'élever. Il fallait s'enfermer pour sa vie sur une roche pour y payer des dettes qu'il pouvait effacer en un jour, des legs à des hôpitaux, des créanciers inconnus, plusieurs même qui auraient reçu et payé leurs propres dettes avec ces effets verveux. « N'importe, » dit-il; à la fin ces remboursemens seraient forcés pour le dernier au moins de ceux qu'ils pourraient atteindre; et l'injustice partirait toujours de moi. » Il ne remboursa donc personne, il garda ses billets, et se résigna.

Ses succès domestiques firent voir, dans la suite, ce que peuvent la constance, l'ordre et la régularité: à peine vécut-il dix-sept ans depuis cette époque; il tint toujours un état honorable, et dans ce période, non seulement il paya ses dettes et liquida tous les engagements de sa maison, les passages de

ses fils à Malte; mais à sa mort il laissa pour deux cent mille francs de contrats sur la ville de Marseille, sur la province, ou sur des particuliers. Or, il est à noter que ses épargnes ne pouvaient grossir d'elles-mêmes, car on était alors dans le principe que les dettes à jour, c'est-à-dire remboursables à terme, et dont le capital n'est point engagé, ne pouvaient, en conscience, porter intérêt. Et l'on sent bien qu'un tel homme pensait qu'en matière d'intérêt, ce qui blessait la conscience <sup>(1)</sup> blessait l'honneur. Son argent demeurait donc inerte dans les mains de son homme d'affaires, jusqu'à ce qu'il eût de quoi faire un remboursement ou un remplacement.

Désormais fixé dans sa province, l'archevêque d'Aix, Vintimille, et M. Le Bret, premier président et intendant, le sollicitèrent de se mêler des affaires municipales et de se laisser nommer premier procureur du pays; il s'en défendit avec ténacité, et leur répondit en badinant : « Vous m'honorez l'un et l'autre de quelque estime, et moi je vous respecte

<sup>(1)</sup> « Depuis sa retraite, il vécut toujours en homme fort timoré. Selon le rite théologique, il eût fallu s'intéresser au commerce, ou à quelqu'entreprise, pour pouvoir tirer un revenu de son argent sur la place; c'est ce qu'ils appellent *damnum emergens*, et cela n'était ni dans ses plans ni dans ses principes. » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

« également. Au bout de quinze jours, si j'étais là, vous me prendriez pour un fou, et si j'osais je vous prendrais pour des fripons. Ainsi demeurons comme nous sommes; la charité y gagnera, et la province n'y perdra rien. »

Au reste, l'âge ne l'affaissa pas plus que ne firent les malheurs, et il conserva toujours le feu de son caractère. J'en ai ouï citer une anecdote qui fit grand bruit. Des gardes du tabac, sur quelque dénonciation qui se trouva fautive, vinrent tout-à-coup faire une descente, et fouiller chez le curé de Mirabeau; ils ne trouvèrent rien et partirent au plus vite; mais aussitôt que notre aïeul en fut averti, il ordonna qu'on les poursuivît; et montant lui-même à cheval, chose qu'il ne faisait plus, il les suivit à la piste dans les friches et les bois, où la frayeur les avait jetés, et les lança jusqu'au bord de la Durance que ces gens gayèrent <sup>(1)</sup> comme ils purent, attendu qu'heureusement pour eux elle se trouva basse alors. Il ne s'en tint pas là, il écrivit si fortement, demandant la révocation de tous les chefs, et assurant que s'il ne recevait pas cette réparation, tous les employés des Aides de la province iraient dans le Rhône ou dans la mer, qu'il fallut négocier avec cet homme redouté qu'on ne voulait pas et qu'on ne pouvait

<sup>(1)</sup> *Gayer*, vieux mot, passer à gué. (*Note de l'éditeur.*)

pas cabrer pour un cas semblable. Il y en eut de révoqués, et le directeur de ce tripot vint lui-même faire satisfaction <sup>(1)</sup>.

Cette même chaleur le suivait partout dans le commerce de la vie et surtout lorsqu'il se présentait du bien à faire. Jamais on ne fut plus sensible, plus attentif, plus noble, plus officieux, plus infatigable à servir tous ceux qui avaient besoin de lui, et qui n'avaient pas de reproches à craindre ni à se faire. La nature semblait avoir fait de lui le protecteur naturel des hommes. Lui adressait-on de pauvres plaideurs de la montagne, ou des gens dépayés pour d'autres affaires; il prenait leur fait et cause avec une ardeur, une vigilance qui n'eut jamais d'égale, qui entraînait tout, embrassait tout, et ne confondait rien. Ses conseils, ses gens d'affaires, son argent, sa maison, ses amis, tout était à eux; et sa vie entière, à cet égard, fut un tissu d'actions nobles et généreuses qui lui faisaient une réputation très-distinguée, et une sorte de département de reconnaissance fort étendu. En un mot, toutes

<sup>(1)</sup> Aussi, jusqu'à sa fin, ces gens-là le redoutèrent tellement qu'on n'osa jamais lui parler d'une foule de droits et d'extorsions qui pullulaient déjà, et l'on attendit sa mort pour faire à sa femme une multitude de demandes de droits de contrôle, d'amortissement, de centième denier, etc., etc. On lui en fit pour 50,000 fr. à la fois, qu'on n'avait osé mettre en avant du temps de son mari, qui paraît avoir légué à ses enfants la haine des publicains. (Noté de Mirabeau.)

les grâces de la bienfaisance ornaient sa conduite, comme celles de la diction, et toute la chaleur de l'éloquence la plus majestueuse, étaient l'âme et le soutien de son esprit <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> « Il vivait retiré, mais non pas solitaire; et, au contraire, la meilleure compagnie lui faisait une cour assidue; ses soirées, très-recherchées, étaient un véritable lycée d'honneur, de récits historiques, d'éloquence et de dignité; il s'y rassemblait, très-régulièrement, un bon nombre de personnes choisies; son genre d'esprit n'était pas précisément celui qui fait valoir les autres, le meilleur, sans doute, pour la société, mais aussi le plus rare. Il avait trop de feu et de vivacité pour cela; il aurait volontiers tourné vers la plaisanterie noble et piquante, mais comme aussi elle eût aisément été mordante, vice de race, ses principes l'en éloignaient; le ton le plus sérieux et le plus noble était donc accoutumé et dominait chez lui; mais rien n'égalait la chaleur, et l'entraînement, et la grâce, et la majesté de sa parole. Au reste, à ses yeux près, affaiblis sans qu'il y parût rien au-dehors, mais de manière qu'il voyait à peine à se conduire, il vécut jusqu'au bout, tout entier, sa figure n'avait point changé; sa tête imposante, un peu inclinée jadis, était soutenue par le col d'argent qui remplaçait les muscles hachés; ses vêtements, qui eussent été ordinaires sur un autre, paraissent fastueux sur lui; jamais homme n'eut meilleure mine et ne parut moins y prétendre. »

« Sur ses fins, et après tant de fatigues et de blessures, sa santé était si mauvaise qu'il n'était pas toujours maître de son humeur; cependant, il s'aperçut que sa digne femme, élevée auprès du père le plus doux, et le meilleur des hommes, était effrayée de ses terribles vivacités, et qu'un

En 1727 il y eut de grands bruits de guerre et des dispositions de ce genre poussées fort loin. On lui écrivit pour savoir si on lui rendrait son rang, qui l'eût fait lieutenant-général ancien, et s'il passerait en Italie. Sa santé ne le permettait plus; elle alla désormais toujours en s'affaiblissant jusqu'à son dernier jour, et la vue lui manqua tout-à-coup, jusqu'à lui refuser de le guider. Du reste, il vécut jusqu'au bout tout entier. Sa figure n'avait point changé; et la majesté de la vieillesse ajoutait encore à la beauté de sa stature et à ses avantages naturels qui, sans doute, et quoi qu'on en dise vulgairement, sont beaucoup plus précieux pour un homme que pour une femme, qu'ils vouent presque toujours au malheur.

Notre aïeul mourut le 27 mai 1737, dans sa soixante-onzième année, également aimé et respecté de sa famille, révééré de ses compatriotes, estimé et honoré partout où son nom fut connu;

• changement de climat aussi total lui altérait le sang : par  
 • honneur, par raison, et par tendresse, il prenait beaucoup  
 • sur lui ; mais tandis que la violence qu'il était obligé de se  
 • faire influait même sur sa santé, ce qui restait de ses  
 • mœurs anciennes et de ce feu violent dont il ne put jamais  
 • devenir absolument le maître, était encore beaucoup.  
 • Aussi ne s'occupait-elle jamais tant que d'en prévenir,  
 • d'en écarter de lui les occasions, on peut dire qu'elle l'a  
 • fait vivre et maintenu. » (*Mémoires domestiques inédits du*  
*marquis de Mirabeau.*)

sa mort fit événement dans sa patrie, comme une perte publique. Cependant il n'avait ni charge, ni emploi, ni autorité, ni aucun autre crédit que celui qu'il devait à sa considération personnelle; et ses qualités dominantes n'étaient pas sans plusieurs de ces défauts qui effarouchent les hommes. Ses vassaux le craignaient; ses valets le redoutaient; tous portaient autour de lui un air de crainte qu'impose un maître absolu (1), et tous le regret-

(1) Nous prenons, dans les mémoires inédits du marquis de Mirabeau, deux anecdotes qui prouvent que cette terreur, née d'une réputation exagérée d'emportement et de violence, atteignait des hommes d'âge et d'état bien différens. « J'ai ouï dire, en 1737, à Escursau, fils du maçon qui rajeunit le château, en 1702, qu'un jour, jeune et ingambe alors, il était dans la grande salle, et fit une réponse leste à quelque commandement que lui faisait son père. Le mien, entrant dans le moment même, et l'ayant entendu, s'élança sur lui, dont Escursau eut si grande peur, qu'à l'instant il sauta dehors par la fenêtre la plus voisine, c'est de la valeur les plus hauts étages, et la cour est pavée. »

• Le bateau de Saint-Paul, terre vis-à-vis de nous, la Durance entre deux, a droit d'attache jusqu'à telle hauteur. • M. de Saint-Paul avait envoyé ses gens mesurer et tracer pour prendre leur point. Mon père, averti, dit à ses valets, d'aller jeter ceux-là dans la Durance. Leurs chapeaux et leurs piquets y allèrent, du moins. Il n'y pensait plus, quand, allant à cheval un jour à Aix, il voit un carrosse à six chevaux s'arrêter, et d'icelui sortir un homme noir qui, quittant le chemin, passe un ravin, et le laissant passer, le salue profondément de dessus une butte. Ayant

tèrent, tous le pleurèrent. Quelle est la cause de cette apparente singularité? Serait-ce que l'homme veut être dominé, pourvu, d'ailleurs, qu'en cas d'oppression il sache où trouver son refuge? Tout cela pouvait être pour ses commensaux; mais ceux qui ne lui devaient rien? mais le public? mais la province? Je vois ce que c'est :

Cet homme mérita beaucoup, et n'obtint rien. Usé de services, criblé de blessures, chargé d'honneur et de réputation, toujours désintéressé, noble et juste, il n'eut aucune récompense, ni grades, ni emplois, ni pensions. Il ne fut sur le chemin de personne. On lui rendit après lui, en hommages, ce qu'il eût dû avoir de son vivant en récompenses. On pardonna à ses défauts; on ne vit que ses vertus et son mérite; il faut opter en ce monde; l'ESTIME ou la FORTUNE. Tous les hommes sont tels que ce peuple original qu'on a désigné sous le nom de gascon; *on ne saurait avoir à la fois leur argent et leur amitié.*

Ceux qui seraient étonnés des couleurs que nous avons osé employer pour peindre un homme qui

« ensuite demandé qui c'était, il sut que c'était le président  
« de Saint-Paul, homme considérable par sa naissance et  
« ses richesses, qui avait eu peur en apprenant que c'était  
« lui. Il s'égaya, en arrivant à Aix, de l'honneur qu'on  
« lui faisait de penser qu'il s'était retiré pour épousseter les  
« vieilles robes dans sa province. » (*Mémoires domestiques  
inédits du marquis de Mirabeau.*)

n'est resté ni dans les fastes des cours qu'on appelle histoires des nations, ni dans les recueils mensongers des gazettes, auraient tort, à ce qu'il nous semble. Nous ne leur disons point qu'il en fut de tout temps comme du nôtre; (car sous le tableau toujours changeant des mœurs, celui des mobiles et des moyens ne change point) que faire parler de soi fut alors, comme aujourd'hui, une prétention mendicante qui, affrontant le ridicule contemporain, et bravant le mépris des honnêtes gens, achète avec de l'or les vains avantages de la célébrité. Nous ne leur dirons pas que les divers moyens, ou tout au moins l'assiduité, la patience et le dévouement qui mènent à la fortune, répugnent beaucoup aux gens de mérite, pleins d'un honneur qui ne saurait fléchir devant les occasions de complaisance servile et de basse docilité. Nous ne leur dirons pas que souvent aussi, détournés par les conseils de la sagesse, de se laisser éblouir au clinquant de la faveur, et de payer de leur temps et de leur liberté, biens les plus réels de la vie, le bonheur d'optique, ces hommes laissent au vulgaire les honneurs et les dignités. Mais nous leur dirons : Nul homme ne réunit toutes les qualités. Les hommes délicats sur l'honneur n'ont certainement pas celles qu'il faudrait pour percer la foule des assidus autour des comptoirs de la fortune. Quelquefois les circonstances les rendent néces-

saires et forcent à les mettre en avant. Alors, ils produisent certainement un effet tout différent de celui qu'on peut attendre des favoris de l'aveugle déesse. Mais, heureuses les nations! heureux les siècles qui n'éprouvent pas ces circonstances!

Quoi qu'il en soit, nous n'imaginons pas que personne mette en doute que partout et dans tous les temps il ne vive et meure loin de tout éclat une multitude d'hommes fort supérieurs à ceux qui jouent un rôle sur la scène du monde, bien que chargés souvent du mépris public <sup>(1)</sup>. Cependant ces derniers demeurent notés par le titre, si ce n'est par l'aloï. L'homme respectable dont nous avons parlé ne fut point obscur. Il ne put même être dans la médiocrité un seul jour, un seul acte de sa vie. Mais il lui fallait un plus grand théâtre, et surtout un meilleur peintre. Nous n'entreprenons point de l'offrir à la vénération de la posté-

<sup>(1)</sup> Cette juste remarque se trouve dans Saint-Simon, rétrécie, nous l'avouons, par l'esprit de caste qui était propre à l'auteur, mais conçue dans des termes qu'on croirait choisis en vue du marquis Jean-Antoine, s'il n'était démontré que Saint-Simon ne l'a pas même connu : « Ainsi périssent dans les emplois communs, des seigneurs de marque, dont le génie supérieur soutiendrait avec gloire le faix des plus grandes affaires de guerre et de paix, si la naissance, le mérite n'étaient pas des exclusions certaines, surtout quand ils sont joints à un cœur élevé qui ne peut se frayer un chemin par des bassesses, et qui ne connaissent que la vérité. » ( Tome 4, page 100, de l'édition de 1829. )

rité <sup>(1)</sup>. Mais il doit être à jamais révérend de la sienne. Heureuse si elle ne cesse de prendre cet homme pour modèle, ses actions pour exemple, et ses vertus pour leçons!

<sup>(1)</sup> Mirabeau, en effet, n'a jamais songé à imprimer cette notice.

LIVRE II



LIBRE II.

Nous avons expliqué les raisons qui nous ont déterminé à placer au commencement de notre travail la notice écrite par Mirabeau sur ses ancêtres, et principalement sur Jean - Antoine. Les mêmes motifs nous engagent à faire connaître, dès à présent, à nos lecteurs, les fils de ce dernier, avant de nous occuper exclusivement de Mirabeau.

Jean-Antoine eut sept enfans; quatre moururent avant lui, trois fils survécurent. *Victor*, si connu par ses ouvrages et surtout par son fils, l'immortel



Mirabeau; le *bailli* de Mirabeau, fort connu aussi; et enfin le comte *Louis-Alexandre*, qui n'a laissé que peu de souvenirs.

Les deux premiers devant avoir une notice plus détaillée, d'autant qu'ils reparaitront continuellement dans la vie de Mirabeau, avec laquelle la leur est mêlée, nous dirons d'abord ici un mot du troisième.

Alexandre-Louis, né le 6 octobre 1724, fut reçu chevalier de Malte le 7 avril suivant. Ses études, ses exercices, furent ceux de la jeune noblesse militaire de ce temps; il eut aussi sa part des singularités fougueuses et caractéristiques de sa famille. Des difficultés, à l'occasion de *sa légitime*, s'élevèrent, en 1746, entre son aîné et lui <sup>(1)</sup>. Après avoir rapidement parcouru les grades inférieurs, il fut capitaine au régiment du roi <sup>(2)</sup>. Il se trouva aux batailles de Dettinghen, Fontenoy, Lawfeld, Rocoux; aux sièges de Menin, d'Ypres, Furnes, et à tous ceux de cette guerre. C'est à l'époque de la paix <sup>(3)</sup> que se place son étrange aventure avec la demoiselle Navarre, espèce de fille entretenue, échappée du harem du maréchal de Saxe, et que

<sup>(1)</sup> *Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*

<sup>(2)</sup> Il servit d'abord sous les ordres de l'illustre Vauvargues, son parent et son ami.

<sup>(3)</sup> La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748, et signée les 18 et 23 octobre.

Louis-Alexandre épousa dans le paroxysme d'une passion insensée. On peut lire ce romanesque récit dans les *mémoires* où la loquacité inconsidérée de Marmontel, vieilli, enjolive d'images érotiques les leçons *morales* qu'il destine à ses enfans. Quoique la narration soit piquante, nous la réduisons ici à un court extrait <sup>(1)</sup>, parce que le détail d'un pareil

<sup>(1)</sup> En 1748, Marmontel, alors âgé de 25 ans, fit, en une soirée, la connaissance parfaitement intime de mademoiselle Navarre qui, curieuse de voir le jeune auteur d'une tragédie jouée avec succès (*Denis le Tyran*), l'avait fait mander auprès d'elle, par le directeur de l'Opéra-Comique, Monet. Quoique si promptement satisfaite, la passion que cette courtisane, en effet séduisante, inspira à Marmontel, s'enracina profondément dans son cœur. Pendant un séjour, tête à tête, à la campagne, il fut tourmenté de toutes les manières par cette femme capricieuse et fantasque jusqu'au délire. Dans le cours d'une séparation qui ne devait être que temporaire, elle prit un autre amant, le chevalier de Mirabeau, et, tout simplement, vint avec lui faire visite à Marmontel, dont nous copions présentement le récit. « Malade encore de « mon chagrin, et au lit, j'entends un matin quelqu'un entrer « chez moi. « *Qui est là?* » On ne me répond point, mais on « entr'ouvre les rideaux de mon alcove, et, dans l'obscurité, « je me sens embrassé par une femme, dont le visage, appuyé sur le mien, me baignait de larmes. « *Qui êtes-vous?* » « demandai-je encore. Et, sans me répondre, on redouble « d'embrassements, de soupirs et de pleurs. Enfin on se lève, « et je vois mademoiselle Navarre, en déshabillé du matin, « plus belle que jamais dans sa douleur et dans ses larmes. « C'est vous, mademoiselle! m'écriai-je; hélas! qui vous « amène? voulez-vous me faire mourir? En disant ces mots

épisode ne saurait entrer dans le cadre que nous

« j'aperçus, derrière elle, le chevalier de Mirabeau, immobile et muet. Je crus être dans le délire; mais elle, se tournant vers lui, d'un air tragique: Voyez, monsieur, lui dit-elle, voyez qui je vous sacrifie, l'amant le plus passionné, le plus fidèle, le plus tendre, et le meilleur ami que j'eusse au monde: voyez en quel état mon amour pour vous l'a réduit, et combien vous seriez coupable si vous vous rendiez jamais indigne d'un pareil sacrifice! — Le chevalier était pétrifié d'étonnement et d'admiration. — Êtes-vous en état de vous lever? me demanda-t-elle. — Oui, lui dis-je. — Eh bien, levez-vous, et donnez-nous à déjeuner, car nous voulons que vous soyez notre conseil, et nous avons à vous communiquer des choses de grande importance.

« Je me lève, et je leur fais apporter du café au lait. Dès que nous sommes seuls: — Mon ami, me dit-elle, monsieur le chevalier et moi, nous allons consacrer nos amours aux pieds des autels, nous marier, non pas en France, où nous aurions bien des difficultés à vaincre, mais en Hollande, où nous serons libres. Le maréchal de Saxe est furieux de jalousie; voilà la lettre qu'il m'a écrite. Il y traite légèrement monsieur le chevalier, mais il lui en fera raison! — Je lui représentai qu'un rival jaloux n'était pas obligé d'être juste envers son rival, et qu'il ne serait guère ni prudent ni possible de s'attaquer au maréchal de Saxe. — Qu'appellez-vous s'attaquer? reprit-elle, un duel? l'épée à la main? Ce n'est pas cela, je ne me suis pas fait entendre. Monsieur le chevalier, après son mariage, s'en va demander du service à quelque puissance étrangère. Il est connu, il peut choisir, avec son nom, sa valeur, ses talents, et cette figure, il fera un chemin rapide; incessamment on le verra à la tête des armées, et c'est dans un champ de bataille qu'il se mesurera avec le maréchal. — Fort bien! mademoiselle,

nous sommes tracé <sup>(1)</sup>. Louis-Alexandre, compromis sérieusement par ce triste mariage, mais

« m'écriai-je, voilà ce que j'approuve, et je vous reconnais l'un et l'autre dans un projet aussi généreux. Je les vis, en effet, aussi fiers et aussi contents de leur résolution, que si elle avait dû s'exécuter le lendemain. Dans la suite, j'appris qu'après s'être mariés en Hollande, ils avaient passé par Avignon. Que le frère du chevalier, le soi-disant *Ami des hommes*, et l'ennemi de son frère, avait eu le crédit de les faire poursuivre jusque dans les états du pape. Qu'au moment où les sbires, par ordre du vice-légat, venaient pour l'arrêter, sa femme était en couche, et qu'en les voyant entrer chez elle, la frayeur qui l'avait saisie, avait causé chez elle une révolution qui lui avait causé la mort. »

Nous devons dire que quelque minutieuses que soient nos correspondances de famille, nous n'y voyons aucune trace de l'abus de crédit que Marmontel reproche au marquis de Mirabeau; mais ces sortes de faits ne manqueront pas dans la suite de notre récit.

(1) Quand, en suivant la lecture de notre travail, on verra combien les Mirabeau étaient vains de leur antique et pure noblesse, on comprendra l'affliction et le courroux que le premier mariage d'Alexandre-Louis dut causer à ses deux frères aînés. Pour ne pas nous arrêter sur un épisode étranger à notre sujet, nous n'extrairons des correspondances de la famille que le passage suivant d'une lettre du chevalier (depuis bailli) de Mirabeau, qui était alors gouverneur de la Guadeloupe. « Ma sagesse vient d'être mise à une rude épreuve. Après avoir fini le dernier mot de l'alinéa précédent, entre un homme qui vient me demander mes bontés, et me dit qu'il a connu beaucoup un de mes frères. Je lui demande son nom. Il me dit qu'il est en droit de compter sur mon ami-tié, qu'il s'appelle *Navarre*. Le sang des pieds me monta à la tête. Cependant je lui réponds, de sang-froid et sans

bientôt veuf, quitta la France, et prit du service en Allemagne; devint grand-chambellan et conseiller-privé du margrave de Brandebourg-Bareuth; épousa une jeune Allemande, Julienne-Dorothee-Silvie, née comtesse de Kunsberg, et mourut prématurément, sans postérité, le 21 juillet 1761.

Les deux frères aînés de Louis-Alexandre ayant eu, comme nous l'avons dit, une grande influence sur la vie de Mirabeau, fils du premier, neveu du second, il convient de donner ici une idée anticipée de leur caractère, qui se développera, du reste, dans la suite de notre récit.

Celui qui précéda immédiatement Alexandre-Louis, fut *Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar*, depuis connu sous le nom de *chevalier*, et ensuite de *bailli de Mirabeau*. Il naquit à Perthuis, le 8 octobre 1717, et fut reçu chevalier de Malte, le 31 juillet 1720.

Nous ne donnerons ici qu'un résumé très-succinct de son histoire particulière, qu'il a lui-

- m'agiter, que son nom, comme il doit le savoir, n'est pas  
- un titre pour mériter mon amitié; que, cependant, je suis  
- homme public; qu'il trouvera toujours chez moi la justice  
- qu'il méritera, sans que je me souvienne jamais de qui il  
- est frère, ni en bien ni en mal. Je suis encore tout ahuri de  
- cette visite, et de savoir que cet homme sera mon habi-  
- tant. - (*Lettre inédite du bailli de Mirabeau au marquis, du*  
*24 décembre 1753.*)

même tracée dans un mémoire, dont la vérité énergique, mais modeste, fit taire, comme nous en avons la preuve, la haine du ministre Berryer, d'autant plus acharné, pourtant, après le narrateur hardi, qu'il craignait de l'avoir pour successeur.

Le chevalier de Mirabeau entra dans le corps des galères, comme garde de l'étendard, le 15 mars 1730, à douze ans et demi. Il fit, sur la galère *la France*, la rude campagne d'hiver de 1731; il fit toutes les campagnes de 1732 à 1737; fut enseigne de vaisseau le 1<sup>er</sup> avril 1738; servit sans interruption dans les années suivantes; fut blessé, en 1744, au combat de la Ciotat; fut, en 1746, promu au grade de lieutenant de vaisseau; fut, cette année, blessé d'un coup de canon, et fait prisonnier par les Anglais; servit en 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, et obtint alors le grade de capitaine de vaisseau; en 1752, fut nommé gouverneur de la Guadeloupe (1), avec la promesse du gouvernement

(1) Quelques mots de citations donneront une idée des devoirs de cette place et de la manière dont ils furent remplis par le bailli de Mirabeau. - Quel métier suis-je venu faire! - il est terrible pour un paresseux. Je t'ai déjà mandé que - j'étais ici *Michel Morin*: gouverneur, évêque, commandant, à demi-intendant, à demi-président, et même entièrement. Honoré, au moins quant à l'extérieur, comme un - Dieu et demi, et le roi n'est pas, à beaucoup près, aussi - grand à Versailles; craint comme six prévôts, peut-être

général des îles du Vent; revint, en 1755, pour cause de santé; servit en avril, mai et juin 1756,

« hais parce qu'ils ne sont pas aimans. Quel diable de métier !  
 « Si tu trouves sur ton chemin quelque homme d'honneur et  
 « qui connaisse ses devoirs et veuille les remplir, qui désire  
 « être prince, pour le corriger, envoie-le dans cette partie  
 « du monde, il sera guér du désir de l'autorité. . . . .  
 « . . . . .  
 « Je n'ai point désiré de richesses immenses, et pour en ac-  
 « quérir je n'ai jamais rien fait dont je puisse rougir. Mais,  
 « en simplifiant ma besogne, et en la réduisant à son plus  
 « petit pied, je suppose que ton principal domestique eût  
 « trop peu de gages pour la peine que tu lui donnes, ne te  
 « demanderait-il pas son congé? Je crois que je vais en faire  
 « de même. J'ai ici 12,000 francs de France, ce qui vaut au-  
 « tant que 8 à Paris. Avec le devoir de représenter, juge ce  
 « que je puis faire. Je sens bien le ridicule qu'il y a à un gou-  
 « verneur de chanter misère. Je sais et connais bien les  
 « moyens de m'enrichir. Mais à Dieu ne plaise que la tenta-  
 « tion même m'en vint. J'aime mieux, et je pense toi aussi,  
 « n'être pas riche que d'avoir à me reprocher quelque im-  
 « pureté. . . . . Je vois à fond toute la turpitude de nos af-  
 « faires, et je rougirais des caresses de la fortune. Le vice  
 « public ne diminue en rien mes devoirs. Dieu m'est témoin  
 « que je ne donne que le moins que je peux à l'infirmité hu-  
 « maine; le pauvre est sûr de trouver en moi un protecteur;  
 « l'innocence un appui, la friponnerie un ennemi déclaré.  
 « Ce langage te paraît bien singulier pour un cadet de Pro-  
 « vence; mais ici je suis un souverain, quel poids pour un  
 « homme qui se sent ! Mais je prie Dieu de me traiter comme  
 « je traite les autres. » (*Lettres inédites du bailli au marquis  
 de Mirabeau, 22 mars, 6 avril 1754.*)

« Veux-tu savoir ce que disait hier de toi, dans le salon du

au siège de Mahon, où il fut grièvement blessé et

« maréchal (de Belle-Isle), un homme que l'on écoute et que  
 « l'on croit? On est fort content de la manutention du che-  
 « valier, et l'on rend justice à la bonne envie qu'il a de bien  
 « faire. Les fripons, qui ne sont pas en petit nombre, trem-  
 « blent; les honnêtes gens se réjouissent, et les pauvres  
 « savent que la justice leur sera rendue, sans acception de  
 « personnes. La porte de leur gouverneur leur est ouverte,  
 « disent-ils, à toute heure, et toute la colonie sait qu'aucun  
 « de ses gens ne serait assez osé pour empêcher le plus petit  
 « et pauvre nègre de conter ses raisons au gouverneur; ils  
 « savent aussi qu'il ne veut point de présent, ni de bien mal  
 « acquis; qu'il n'a ni femme, ni maîtresse, ni parens, ni  
 « amis; qu'il est un vrai Melchisédec, qui ne boit, ne joue,  
 « ne représente; qu'enfin il ne pourrait manquer de rendre  
 « justice, que parce qu'il se tromperait; et, partout, on par-  
 « donne ce qui ne part pas du cœur. » (*Lettre inédite du  
 marquis au bailli de Mirabeau, du 27 avril 1754.*) « Revoyant,  
 « l'autre jour, notre homme, je lui parlai de ta pénurie; il  
 « me répéta tout un système de commerce licite que tu se-  
 « rais à portée de faire; que M. le comte de Toulouse y avait  
 « beaucoup gagné; et que la maison de Penthièvre le conti-  
 « nuait. Que le maréchal d'Estrées, né sans biens, et mort  
 « sans dettes, n'avait fait tant et de si folles dépenses, que  
 « par le moyen du commerce qu'il faisait par tout le monde.  
 « Je répondis que, préposé à la police de cette partie, tu  
 « essuierais la calomnie, alors que tu ne chercherais que la  
 « justice; il répondit que nous n'étions que des buses, avec  
 « nos romans et nos systèmes, et je me tus. » (*Lettre inédite  
 du marquis au bailli de Mirabeau, du 26 octobre 1754.*)  
 « Laisse-les dire, répondit le bailli; ton frère ne se soucie  
 « que d'avoir fait de son mieux, partout où il a été et sera;  
 « ne voulant charger sa conscience, comme honnête homme,  
 « comme citoyen et comme chrétien, d'aucun reproche; au

fort malade <sup>(1)</sup>; inspecteur-général, en 1758, 1759, 1760, 1761, des gardes-côtes de Saintonge, de Picardie, Normandie, Bretagne; il fut présent et courut des dangers lors des expéditions des Anglais à Rochefort, en septembre 1757, à Saint-Malo, en juin 1758, à Saint-Cast, en août suivant; au bombardement du Havre, par les Anglais, en août 1759. Privé, par la mort du maréchal de Belle-Isle <sup>(2)</sup>, d'un juste et bienveillant appréciateur, et

« surplus, jetant à croix ou pile la fortune et le succès. »  
(Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 19 avril 1755.)

<sup>(1)</sup> Voici un extrait de lettre qui prouve que les fâcheux accidens du siège de Mahon avaient laissé au bailli de Mirabeau toute la sérénité quelquefois gaie de son esprit; son frère lui parlant, dans une lettre, d'un exemplaire de Virgile, auquel il mettait une importance de bibliophile, le bailli répond de son lit : « A quelques écorchures près, re-  
« çues aux fesses en courant la poste, le Virgile dont tu me  
« parles est en bonne santé. Il m'a suivi à Mahon, où il n'a  
« été ni tué, ni blessé, et n'a pas eu la dysenterie. » (Lettre  
inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 4 juillet 1756.)

<sup>(2)</sup> Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, maréchal de France, ministre d'état, etc., né le 22 septembre 1684, mort le 26 janvier 1761.

Petit-fils du surintendant Fouquet, né au milieu de la disgrâce et de la ruine des siens, précipités d'une si haute fortune, il en fit une plus haute encore, et surtout plus noble, qu'il dut à ses travaux et ses services.

Le mérite et le sort de ce personnage illustre nous paraissent caractérisés d'une manière juste et piquante dans l'extrait suivant, d'un ensemble assez désordonné de morceaux

en butte à la jalousie haineuse du ministre Berryer, le chevalier de Mirabeau se retira à Malte <sup>(1)</sup>. Il

détachés et de notes que Mirabeau avait écrits en grande partie au donjon de Vincennes, et que l'abbé Soulavie, comme nous le dirons plus tard, rassembla en corps indigeste d'ouvrage, publié sous le titre de *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*.

« Le maréchal de Belle-Isle, cet homme aussi singulier par  
« ce que la fortune lui a coûté (allusion aux malheurs domestiques du maréchal qui perdit son frère au combat d'Exiles, en 1745, et son fils unique, le comte de Gisors, tué le 16 juin 1758, à vingt-sept ans, à la bataille de Crévelt),  
« par ce qu'elle lui a donné, et par la diversité des évé-  
« mens qui formèrent le tissu de ses jours, que par la va-  
« rieté de ses talens, au-dessus du médiocre et au-dessous du  
« grand, réunit sur sa tête tout ce qu'un sujet peut avoir  
« d'illustration dans le monde. Voyez-le sur sa route; voyez-  
« le au terme, personne ne fut plus fait pour parvenir, et  
« ne rencontra des obstacles plus puissans; personne ne  
« fut plus à même de jouir, et n'éprouva des chagrins plus  
« amers. Il fut un des hommes dont l'élévation a jeté le plus  
« d'éclat, et enfanté le plus de jalousie.... De la citadelle de  
« Pignerol où Fouquet semblait devoir engloutir sa famille,  
« jusqu'à l'ambassade de Francfort, que d'obstacles ! que  
« de préjugés ! que de résistances à vaincre ! » (Page 197.)

<sup>(1)</sup> Pendant la première année de la retraite du bailli à Malte, il eut occasion d'y voir un homme, alors jeune et inconnu, et qui, depuis, acquit une juste célébrité : « Ma let-  
« tre te sera remise par un jeune homme qui retourne en  
« France, après être venu ici pour servir d'ingénieur-géogra-  
« phe; il a été lanterné ici par les ingénieurs et officiers  
« français, qui y ont été autorisés par une platitude des bu-  
« reaux de Versailles; ce pauvre jeune homme te verra en  
« arrivant; il a de l'esprit, de l'instruction, une bonne con-

accepta le généralat des galères <sup>(1)</sup>, et ainsi se termina, sans aucune récompense, la carrière de

« duite et n'est pas heureux ; c'est assez pour s'intéresser à  
« lui ; il s'appelle *Saint-Pierre*, il est d'une bonne famille du  
« Hâvre. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, datée de Malte, 31 août 1761.) Nous ne trouvons plus d'autre mention de Bernardin de Saint-Pierre que dans ce peu de mots : « J'ai vu ton petit protégé, ingénieur-amphibie ; je  
« ferai ce que je pourrai pour lui auprès de Trudaine. »  
(Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 20 novembre 1761.)

<sup>(1)</sup> Ce grand emploi était temporaire et durait deux ans ; mais le titulaire pouvait le conserver deux autres années, faculté dont on n'usait guère, à cause des inévitables dépenses de représentation. Le bailli, qui n'avait que sa légitime et une chétive pension, n'avait pu soutenir l'état de général des galères qu'en empruntant 150,000 fr. au marquis ; aussi comptait-il rentrer tout de suite dans la vie privée ; mais il s'était là, comme partout, attiré le respect et l'affection de ses subordonnés, il en reçut une preuve jusqu'alors inouïe, et bien touchante. « J'ai déjà abandonné le palais-général  
« qu'on meuble pour mon successeur ; et mes pauvres gens  
« des galères m'ont fait un compliment qui m'a fait une sensation bien vive et bien agréable, car ils me dirent, et ce  
« fut le *Pilote Réal*, leur chef naturel, que le bourg, qui est  
« leur habitation, voulait se cotiser pour faire la dépense du  
« généralat, pourvu que je voulusse continuer ; tu penses  
« bien que j'ai refusé, mais ils m'ont bien attendri. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 20 novembre 1764.)  
Nous trouvons, dans une lettre du même temps, un des secrets du bailli dans l'art de se faire chérir de ses inférieurs.  
« Si jamais j'étais dans le cas d'avoir en devoir de mettre les  
« hommes à leur place, je consulterais la voix du peuple ;  
« je voudrais que les croix de Saint-Louis fussent données

fatigues et de dangers qu'il avait parcourue, pendant trente-un ans, dans la marine royale.

Le bailli de Mirabeau était un homme à un haut degré spirituel et sensé, instruit et vertueux, sensible et bon ; du reste, austère, profondément religieux, et d'une fermeté fière et inflexible. Son mémoire, que nous citons tout-à-l'heure, et les nombreux extraits de correspondance qui vont suivre, montrent qu'il n'y a rien de contourné dans l'anecdote rapportée par Mirabeau sur son compte <sup>(1)</sup>, anecdote qui eut lieu, le 15 octobre 1755, à la toilette de madame de Pompadour.

« par les soldats ; ni tort ni faiblesse vis-à-vis du petit, et  
« tout homme sera l'idole de ses subordonnés, l'injuste sera  
« en horreur, le faible en mépris. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 15 mai, 1765.)

<sup>(1)</sup> Dans les *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes*, tome 2, page 317 de l'édition originale, Paris, Garnery, 1792, 4 vol. in-8°. (C'est à cette édition que se rapporteront les mentions très-nombreuses qui vont suivre.) « L'abbé, depuis cardinal de Bernis, portait le chevalier de Mirabeau au ministère. Le préliminaire essentiel était de le raccommo-der avec la marquise de Pompadour. Le chevalier, un des plus beaux et des plus spirituels hommes de son temps, est introduit à la toilette ; il cause long-temps ; il brille de tous ses talents naturels et acquis ; en un mot, il est charmant, et tu sens bien que d'un homme charmant à un homme d'état, il n'y a, en certaines circonstances, qu'un pas. Dans un de ces momens d'engagement qui mènent par sauts et par bonds ton respectable sexe, madame de Pompadour dit au chevalier : Quel dom-

Il avait prouvé, comme marin, une grande habileté; comme militaire, une bravoure éclatante; comme gouverneur de la Guadeloupe et comme inspecteur-général des ports et côtes, une haute capacité d'administrateur; mais, du reste, il manquait des moyens qui font les fortunes de cour; son moral était, en tout, d'accord avec son aspect imposant et sévère. Il avait, pour le séjour de Paris et de Versailles, et pour le rôle de courtisan, une aversion moitié féodale, moitié républicaine, qui tenait de la manie. Assez fier de l'antiquité de sa race, très-ouvertement dédaigneux de la noblesse équivoque et récente de certains ministres, de la roture pédantesque, mais puissante, des commis; ayant la conscience de ses longs et utiles services; loyal, désintéressé, véridique, même un peu frondeur, il ne mettait dans ses démarches, ni la chaleur active, ni l'imperturbable assiduité, ni la patience obséquieuse qui font réussir. Indiqué pour une adjonction au ministère, puis pour le

*« mage que tous ces Mirabeau soient si mauvaises têtes ! Le  
 « chevalier de Mirabeau reprend à l'instant toute l'âpreté  
 « d'un marin, et répond ces mots remarquables : Madame,  
 « il est vrai que c'est le titre de légitimité dans cette maison.  
 « Mais les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottises,  
 « et perdu tant d'états, qu'il ne serait peut-être pas fort im-  
 « prudent d'essayer des mauvaises. Assurément, du moins,  
 « elles ne feraient pas pis. »*

ministère même, après la sortie de M. de Moras, par le vœu unanime et hautement exprimé de la marine, il ne fit rien pour atteindre ce poste d'accès difficile, rien pour aider ses amis, rien pour écarter ses compétiteurs. Il refusa bientôt les emplois élevés, mais lointains, dans lesquels une tactique habile voulait le confiner, et qui, fatigans et stériles, usaient sa santé sans avancer aucunement sa fortune.

Dès lors, il se dévoua aux affaires de son ordre, où il se rendit si utile et s'attira tant de confiance, qu'il fut question de l'élever à la dignité souveraine, qu'il refusa, en quelque sorte, en 1770, à la mort du grand-maitre Pinto, et en 1773, à la mort du grand-maitre Ximénès, son ami intime (1). Il avait été pourvu fort tard de la commanderie de Sainte-Eulalie, dans le Rouergue (2); il en consacra les revenus à rembourser au marquis, son frère, des avances considérables; ensuite à lui fournir une forte contribution annuelle dans les dépenses dont il était accablé; enfin, à former

(1) Lettre inédite du bailli de Mirabeau au marquis, du 13 mai 1765. — Autre lettre du même au même, 3 décembre 1770.

(2) Le 15 juin 1766, en remplacement du bailli de Tencin qui, aspirant ouvertement à la dignité souveraine, et craignant la concurrence du bailli de Mirabeau, avait intrigué contre lui avec d'autant plus d'acharnement que le grand-maitre Pinto était alors nonagénaire.

dans le vieux château paternel une riche bibliothèque <sup>(1)</sup>, et à multiplier autour de lui les bonnes œuvres, sagement réfléchies et appliquées, qui le firent bénir à Mirabeau, à Perthuis, à Aix, à Malte, à Sainte-Eulalie, partout où s'écoula sa vieillesse majestueuse et révérée.

Du reste, un attachement inaltérable le lia toujours à son frère, pour qui il professait un véritable culte de tendresse et de respect, quoiqu'il ne partageât nullement ses illusions, ses manies, ses systèmes *économiques*. Le bailli fut toujours le confident, quelquefois le contradicteur réservé,

<sup>(1)</sup> Un volumineux catalogue que nous possédons, et qui est écrit de la propre main du bailli, prouve que cette collection de livres était d'une grande valeur. On nous a raconté sur les lieux qu'en 1793, quand Mirabeau fut déclaré *traître à la révolution*, quelques voisins, qui ne comptaient pas le désintéressement au nombre de leurs vertus républicaines, vinrent, de Manosque, piller le château; plusieurs d'entre eux étaient dans la bibliothèque, vaste galerie, au premier étage, éclairée sur la cour intérieure par des fenêtres dont une surmontait un puits creusé à 200 pieds de profondeur dans la roche qui porte le château; parmi ces hommes, dont aucun, peut-être, ne savait lire, talent qui ne laissait pas d'être, alors, assez rare dans le pays (Dieu veuille qu'il n'en soit pas aujourd'hui de même), un plaisant s'avisa de lancer dans le puits ces projectiles de nouvelle espèce; il réussit; cette prouesse excita une *patriotique émulation*; et bientôt les 6,000 volumes qui composaient la bibliothèque passèrent tous par le même chemin pour arriver au même but où ils sont encore.

plus habituellement l'ardent apologiste de son frère. Souvent, d'après ce dernier, il accusa avec véhémence les faibles persécutés, qu'ensuite, et d'après ses propres lumières, d'après les impulsions de sa raison et de son cœur, il défendait avec un zèle tantôt timide et patient, tantôt vif et courageux. En un mot, sa vie fut entièrement mêlée avec celle de son frère; sans partager ses torts, il accepta ses malheurs; libre de jouir dans une paisible retraite, de ce qu'il appelait *otium cum dignitate*, sa généreuse abnégation le jeta dans les débats tumultueux, dans les noirs orages de sa famille. Ce fut, nous le répétons, un homme vraiment supérieur, doué d'une sagesse, d'une probité admirable, mais délaissé et méconnu; et dont les rares qualités furent sans fruit pour sa fortune, comme ses vertus pour son bonheur.

L'aîné des fils survivans <sup>(1)</sup> du marquis Jean-

<sup>(1)</sup> Deux frères l'avaient précédé, *Jean-François*, né en 1709, mort en bas âge; et *Victor*, chevalier de Malte, enseigne dans le régiment de Mirabeau, né en 1710. « Un accident « bien fatal coûta la vie à mon frère aîné, déjà officier dans « l'ancien régiment de mon père, et jeune homme de la plus « grande espérance; il était non seulement chéri, mais adoré « de tout le monde. Il avait les passions très-vives, telles « qu'elles furent toujours calcinées dans notre sang, mais « toutes douces, ce qui n'est pas de même, le cœur le plus « aimant qui fut jamais, et l'âme tellement noble qu'il en « chantait tous ceux qui le connaissaient. » (*Mémoires*



Antoine, fut Victor <sup>(1)</sup> de Riqueti, marquis de Mirabeau. Il naquit à Perthuis, en Provence, le

*domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*) Ce qui précède est, comme on voit, un développement de la note que nous avons mise au bas de la page 169 du premier livre, qui se compose de la vie du marquis Jean-Antoine de Mirabeau, et cette seconde note répéterait presque entièrement la première, si nous la transcrivions textuellement : nous éviterons, autant que possible, dans nos extraits, les espèces de redondances qui échappent souvent au marquis, surtout dans des écrits qu'il ne destinait qu'à lui-même et à sa famille.

<sup>(1)</sup> Et non *Philippe*, comme l'a inventé Cadet Gassicourt, dans son *Essai sur la vie privée d'Honoré Gabriel de Riquetti*. Paris, an VIII, page 4 (1<sup>re</sup> édition), et page 2 de la 2<sup>e</sup> édition publiée en 1820. A la fin de cette seconde édition, l'auteur écrivit une note où il se plaignait d'avoir été copié par Publicola Chaussard, qui a aussi placé un *Précis de la vie de Mirabeau* au-devant d'une compilation intitulée : *Esprit de Mirabeau*. Le reproche semblerait plausible, parce que Cadet Gassicourt cite une édition de *l'Esprit de Mirabeau*, datée de 1804 (Paris, Fr. Buisson, an XII), postérieure par conséquent à *l'Essai sur la vie privée*, lequel, comme nous venons de le dire, est de l'an VIII. Mais, par malheur, le plaignant ignorait l'existence d'une première édition de *l'Esprit de Mirabeau*, datée de l'an V (Paris, Fr. Buisson, an V — 1797), et, en comparant celle-ci à l'œuvre postérieure de Cadet Gassicourt, le lecteur est tenté de retourner la question, et d'accuser l'accusateur. Quel qu'ait été, du reste, le véritable plagiaire, il fut bien maladroit, car *l'Essai* comme le *Précis*, le *Précis* comme *l'Essai*, sont de pauvres biographies et contiennent bon nombre d'erreurs qui prouvent peu de connaissance du sujet, que les auteurs traitèrent sans soin, sans étude et sans critique.

5 octobre 1715; deux frères l'avaient précédé, qui moururent en bas âge. Il fut reçu chevalier de Malte le 1<sup>er</sup> septembre 1718; il entra, dès l'âge de quatorze ans, au service comme simple enseigne, et devint capitaine de grenadiers au régiment de Duras, dont son père, Jean-Antoine, avait été colonel, et qu'il avait vendu, en 1712, au marquis de Gensac.

Placé au service de si bonne heure, Victor se montra avec distinction aux sièges de Kehl et de Philipsbourg, à l'attaque des lignes de Dettingen, où il fut blessé; aux combats d'Hisperberg et de Clausen; il fit la campagne de Bavière, en 1742, et fut décoré de la croix de Saint-Louis en 1743 <sup>(1)</sup>.

Dès le 27 mai 1737, Victor, âgé seulement de vingt-un ans et demi, se trouva à la tête de sa maison, à la mort du marquis Jean-Antoine, qui ne laissait que de simples pensions viagères à sa

<sup>(1)</sup> Nous remarquerons, comme une singularité, que les insignes de l'ordre de Saint-Louis ne se trouvent pas sur les divers portraits du marquis de Mirabeau, dont trois ont été gravés; il en est de même sur les portraits de ses frères le bailli et le comte. Le bailli ne portait que la grande croix de Malte, comme le marquis que la plaque de Wasa, et ni l'un ni l'autre ne comprenaient le titre de *Chevalier de Saint-Louis* dans la longue énonciation de leurs qualités. Faut-il en conclure que ces fiers gentilshommes mettaient peu d'importance à une distinction qu'obtenaient des roturiers?

veuve et à leurs deux autres fils <sup>(1)</sup>. Dès-lors Victor tint peu à la profession des armes, qu'il avait embrassée sans goût, par pure soumission filiale, et qu'il ne voulait que traverser, en quelque sorte, comme toute la jeune noblesse, mais sans s'y fixer. « J'avais, dit-il, fait tout ce qu'il fallait pour quitter le service, dès que je vis, en 1740, l'acharnement du cardinal <sup>(2)</sup> à me tout refuser, et que j'eus été informé que c'était par un tic personnel. Cependant, M. d'Angervilliers <sup>(3)</sup> m'y avait retenu. Je ne voulus plus joindre le régiment, quoiqu'on m'y envoyât toujours des congés et reliefs <sup>(4)</sup>, et enfin je m'y trouvai réengagé, comme malgré moi, quand la guerre commença. Je

<sup>(1)</sup> « Mon père laissa par son testament 4,000 livres de rente viagère à ma mère; et à chacun deses fils cadets 1,500livres de pension viagère, et 10,000 livres argent comptant, payables à leur majorité, énonçant dans son testament que, quoiqu'il crût leur faire droit, il les priait, en cas que cela ne leur parût de même, de considérer les grandes dépenses qu'il avait faites pour leur réception à Malte, en minorité, dans un temps où les espèces étant fort hautes en France, cela rendait l'achat des pistoles d'Espagne plus dispendieux. » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

<sup>(2)</sup> Le cardinal de Fleury.

<sup>(3)</sup> Secrétaire-d'état de la guerre, sous Louis XV. Il en a été question dans la vie de Jean-Antoine, page 145.

<sup>(4)</sup> En style d'ordonnances militaires, ce sont des ordres du prince pour faire payer aux officiers absens les appointemens échus pendant la durée de leurs congés.

« me dis alors qu'il fallait faire encore une campagne pour ne pas sortir de mauvaise grâce. Au commencement de 1742 je fus en Bavière, et fis à Strasbourg un équipage d'aide-de-camp, devant l'être du maréchal de Broglie; mais ce fut en vain, car le maréchal ne nous joignit jamais. Revenu à Paris en décembre 1742 j'y tentai une affaire (l'achat d'un régiment) qui devait naturellement m'attacher de nouveau au service; mais le peu d'intérêt qu'on paraissait alors prendre, dans la capitale, à l'état de crise où se trouvait le militaire de France m'en rebuta fort <sup>(1)</sup>, et je m'en tins à ce que j'avais fait, pour sortir avec honneur du métier de mes pères <sup>(2)</sup>. »

Ayant ainsi pris son parti, et donné sa démission le 7 mars 1743, Victor quitta la croix de Malte, et le 21 avril de la même année épousa une jeune femme plus recommandable par les avantages de la naissance et de la fortune, que par les agrémens de la figure, Marie-Geneviève de Vassan <sup>(3)</sup>, qui était née le 3 décembre 1725, avait été

<sup>(1)</sup> « Pour être parti de l'armée en 1742 avec le seul congé du général, on me fit une tracasserie qui me dégoûta tout-à-fait. On prétendit qu'il fallait à un homme comme moi un congé de la cour. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 juillet 1754.*)

<sup>(2)</sup> *Mémoires domestiques inédits* déjà cités.

<sup>(3)</sup> Et non pas Louise de Caraman comme l'ont écrit quelques biographes en se copiant l'un l'autre; s'ils avaient lu

mariée le 10 décembre 1737 à Jean-François de Ferrières, marquis de Saulvebeuf, et en était restée veuve l'année suivante, sans que ce premier mariage eût été consommé.

Ce n'était pas le seul dégoût du service militaire, et la seule crainte d'y rester sans avancement ou de se ruiner pour y parvenir, qui avaient motivé la retraite prématurée du marquis. La véritable raison, c'est qu'ayant fait d'excellentes études, conjointement avec son second frère le chevalier depuis bailli de Mirabeau, il avait, de bonne heure, résolu de s'adonner exclusivement au travail de cabinet.

Nous avons, en effet, la preuve que dès 1737, à peine âgé de vingt-deux ans, il s'occupait de rêveries d'économie politique, écrivait de gros volumes de mémoires particuliers, et traçait pour sa postérité, qui ne devait naître que dix ans plus tard <sup>(1)</sup>, des conseils, des injonctions, des ensei-

attentivement les lettres du donjon de Vincennes, où sont réunies les seules notions jusqu'à présent publiées sur la famille, ils auraient vu aux tomes III, page 77, et IV, pages 438 et 467, qu'il n'y a jamais eu d'alliances ni de parenté entre les *Riquet* de Caraman et les *Riqueti* de Mirabeau, et pourquoi.

<sup>(1)</sup> Nos documens de ce genre ne remontent qu'à 1737; mais il paraît que le marquis avait commencé deux ans plus tôt. « J'ai toujours gardé mémoire de tout, toujours tout conservé, rendu compte de tout; à vingt ans, je parlais et « écrivais déjà à ceux qui me succèderaient. » (*Lettre inédite*

gnemens, curieux à la fois par l'esprit dogmatique qu'il déploya toute sa vie, sans jamais le détendre, ni l'humaniser, et par le style ostensible qu'il se fit pour le public.

Nous disons *ostensible*, parce que ses lettres familières, que nous avons par milliers, et qui furent toujours remarquables par un naturel abondant et facile, par une aisance spirituelle et gaie, forment, comme nos lecteurs vont bientôt le voir, le plus inexplicable des contrastes avec ses écrits destinés à la publicité, tracés pour ainsi dire en sa présence, et dans lesquels le fond toujours très-sensé des idées, est décrédité par la couleur particulière de son style obscur <sup>(1)</sup>, pesant, et

*du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 novembre 1779.*) Le marquis avait si bien tout conservé, que, sans compter les pièces originales, il laissa, en mourant, plus de 400 volumes in-folio de copies; aussi écrivait-il un jour à son frère : « Je ris « en songeant combien, si je venais à manquer, toi, et mes « cahiers, et mes recueils, et mes affaires, vous seriez étonnés de vous trouver nécessités à vivre en société. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 octobre 1783.*) La conservation d'une partie de cette collection immense nous a fourni le nombre prodigieux de citations textuelles que comprend, ou plutôt qui compose la première partie de notre travail.

<sup>(1)</sup> Son frère le bailli lui donna quelquefois, à cet égard, des avertissemens qui furent inutiles; nous n'en citerons que deux exemples : « Tes *Économiques* m'ont fait plaisir; « mais je voudrais que tu pusses, ou plutôt que tu voulusses « t'expliquer d'une manière plus à la portée de tous; car

baroque, mélangé de tropes bizarres, d'incohérentes métaphores, en un mot, il faut le dire, de galimatias intolérable.

Ce penchant décidé pour les travaux littéraires lui avait fait désertier sa province natale, mais lointaine, où un aliment convenable aurait manqué à ses goûts, un but à son ambition, un théâtre à la gloire qu'il se croyait sûr d'atteindre <sup>(1)</sup>. Il était

« moi, qui suis fait à tes phrases, j'ai été souvent obligé de relire; et je devine quelquefois plus que je ne comprends. » ( *Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, 27 mars 1770 ). « Prends donc garde que ta manière d'écrire n'est pas claire, même pour les gens instruits; et que tes figures rendent tes ouvrages intraduisibles dans les autres langues. » ( *Lettre inédite du même au même*, 7 décembre 1770 ).

<sup>(1)</sup> Il paraît cependant que le marquis de Mirabeau hésita quelque temps à livrer ses ouvrages au public: « Autant infatigable dans mon travail que M. de Belle-Isle dans le sien, j'ai des manuscrits de quoi remplir votre galerie. Je n'en ai jamais fait paraître que ce petit morceau des *Etats Provinciaux*, pour l'utilité publique, et certaine analyse, que vous avez lue, tribut d'amitié. » (C'est l'emphatique commentaire sur les poésies de Le Franc de Pompignan, dont La Harpe s'est moqué avec raison, *Cours de Littérature*, tome 13, page 168 de l'édition originale. ) « Mais je ne m'en suis pas moins amusé à composer tout le reste. Je ne veux point d'honneurs littéraires, parce que tous honneurs quelconques, nous rendent acteurs sur un théâtre exposé à l'impénétrable malignité des spectateurs. » ( *Lettre inédite du marquis de Mirabeau adressée, le 27 décembre 1756, à la comtesse de Rochefort, Marie-Thérèse de Brancas, mariée*

pourtant rappelé en Provence par les intérêts essentiels de sa fortune, par le vœu de sa vénérable mère, qui ne le quitta jamais <sup>(1)</sup>, par les sollicitations persévérantes et raisonnées de son frère; mais, outre les motifs tirés de ses prétentions et de ses espérances philosophiques et littéraires, une raison caractéristique lui faisait désertier la patrie de ses ancêtres. « On n'y pratiquait plus ce culte de respect attaché à des races antiques, dont la toute puissance est maintenant méconnue <sup>(2)</sup>; on ne s'y prosternait plus devant les vieilles races et les gros dos de Malte <sup>(3)</sup>; enfin la province, totalement conquise par l'écritoire <sup>(4)</sup>, contenait

en secondes noces, le 14 octobre 1782, au duc de Nivernois, Louis-Jules Babon-Mancini, né en 1716, mort en 1798. Sa seconde femme, dont nous parlons ici, mourut vingt-six jours après ce mariage. )

Remarquons que le marquis de Mirabeau ne tint pas longtemps à cette résolution, car ce fut dans l'année suivante qu'il publia son principal ouvrage, *l'Ami des hommes*.

<sup>(1)</sup> Elle mourut le 26 mai 1769, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Depuis son veuvage, c'est-à-dire depuis trente-deux ans elle résidait avec son fils aîné, qui ne cessa jamais de lui prodiguer les soins de la plus vive tendresse et de la piété filiale, portée jusqu'à un culte que l'on ne comprendrait plus aujourd'hui.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 23 août 1770.

<sup>(3)</sup> *Ibid.*

<sup>(4)</sup> Lettre du même au même, du 29 décembre 1770. Ce mot qui se retrouve à tout moment dans la corres-

« plus d'animaux armés de plumes, que vingt-deux  
« royaumes bien policés n'en devraient renfermer,  
« espèce la plus vénimeuse et la plus épidémique  
« pour un seigneur (1). »

Il avait donc acheté, en 1740, la terre de Bignon, dans le Gâtinais (six lieues de Sens et de Nemours), pour être voisin de la capitale, quoique d'ailleurs « les biens à portée de Paris ne conviennent point aux grandes races, étant situés en « coutumes bourgeoises, et se partageant à toutes « mutations (2). » Deux ans plus tard, il avait acquis un hôtel à Paris, et ainsi s'expatriait de la Provence cet homme si respectueux pour la mémoire de ses pères, qui s'y étaient opiniâtrément attachés, tellement que, depuis 1267, aucun d'eux n'avait voulu fixer un établissement ailleurs.

Alors commença pour lui la carrière de travail à laquelle il se crut, de très-bonne foi, appelé par

pondance du marquis et du bailli de Mirabeau est une indication burlesque et dédaigneuse de la classe des hommes de robe, de finance, de bureau, si haïe et méprisée des seigneurs de cette trempe; Mirabeau lui-même s'est plusieurs fois servi de cette expression, notamment dans les *Lettres de Cachet*, tome 4<sup>or</sup>, page 330.

(1) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 23 octobre 1770.

(2) *Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau*.

une vocation particulière (1), et où il pensa être fort utile, carrière qu'il parcourut pendant quarante-neuf ans, qu'il n'abandonna qu'en quittant la vie, et d'où ne le fit jamais sortir ni son autre manie des innovations rurales, ni la pénible distraction des affaires les plus compliquées, et des vicissitudes et tourmens domestiques de tous les genres.

Nous parcourrons rapidement l'histoire de ses affaires, de son intérieur et de ses ouvrages.

Quoique libéralement partagé, comme aîné de famille, le marquis de Mirabeau n'eut jamais une fortune aussi considérable qu'on l'a dit (2); et,

(1) Dis, maintenant, ai-je tort, puisque ma mémoire est « forte pour les objets que mon cœur et ma conscience y imprimant, puisque ma vocation m'est connue, et mon devoir tracé, de m'être promis intérieurement d'employer « toute ma vie, mon peu de talent, et les entrées que me « donnent un rang au-dessus du médiocre, et que je n'ai pas « mérité, de les employer, dis-je, à promouvoir, par tous les « moyens, ce que je sais être la vérité utile, les principes « simples que je sais pouvoir opérer le soulagement de mes « frères. Cela prendra aujourd'hui, demain, ou jamais, mais « j'aurai rempli ma tâche de charité. Tant que mon tempérament me permettra d'écrire, j'écrirai; tant que l'âge et « la décence me souffriront aux lieux où l'on peut dire avec « fruit, j'y paraîtrai et dirai. Quand les signaux de la nature « m'indiqueront la nécessité de la retraite, j'irai alors pratiquer la charité envers mes voisins de la campagne; telle « est ma mission, tels sont mes châteaux. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 12 juin 1759.*)

(2) Mirabeau lui-même a été très-mal informé ou très-in-

telle qu'elle était, elle reçut de graves échecs par l'état d'abandon où il laissa ses principales terres, celles de Provence, ravagées par le climat, par la Durance, surtout par les communautés aidées « du régime triomphant de l'écritoire <sup>(1)</sup> ; » par de ruineux essais agricoles, par l'entreprise, infructueusement dispendieuse, d'une grande exploitation de mines; par l'établissement successif de ses enfans, et surtout de ses filles qu'il maria aux deux

juste à cet égard; par exemple, il est certain que, jusqu'en 1771, c'est-à-dire pendant vingt-huit ans, le marquis n'a pas joui de la fortune de sa femme, et n'en a, en aucune façon, été aidé dans l'éducation et l'établissement de leurs enfans; et que, depuis cette époque, des procès continuels ont détruit tous les calculs qu'il avait pu faire au sujet de cette fortune considérable, en effet, mais embarrassée et litigieuse.

Une citation contribuera à expliquer les illusions qu'on se fit généralement sur la fortune du marquis de Mirabeau.

« La manière noble de mon père, et sa façon de vivre et d'obliger, et d'exister enfin, en avaient tellement imposé, que sitôt que je fus héritier de sa fortune, assailli de toutes parts de questions à cet égard, soit pour des propositions de mariage, ou autres, comme, de ma nature, j'ai toujours été fort sincère sur cet article, et qu'il était des occasions même où j'étais obligé d'être vrai, quand je disais les choses comme elles étaient, on ne me voulait pas croire; on le croyait riche du double, au moins. » (*Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.*)

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 décembre 1763.

premiers partis de deux provinces. Une des causes qui détériorent le plus profondément sa fortune, fut l'opiniâtreté que, dans l'intention persévérante de former deux branches, il mit à acheter de grandes terres lointaines qu'il fallut revendre, notamment, en Gascogne, le duché de Roquetaure, dont il espérait peut-être d'obtenir le titre; manie étrange, désastreuse, qui résista à toutes les représentations possibles, et dont les effets furent tels que nos registres font monter à des sommes considérables les frais de mutations que ne compensaient presque jamais des bénéfices de revente <sup>(1)</sup>.

Quant à son intérieur, il présente peu d'événemens pendant quinze années, qui virent naître onze enfans d'une union, jusqu'alors aussi paisible que féconde. En 1757, la mort du marquis de Vassan, père de la marquise de Mirabeau, appela celle-ci en Limousin, où elle ne fut pas accompagnée par son mari, retenu dans la capitale, ou auprès, par ses chimères d'écrivain chef de secte; des difficultés pécuniaires, d'imprudentes

<sup>(1)</sup> « Personne ne sait mieux que moi combien on laisse de laine aux reviremens d'argent, car personne de mon état n'en a fait plus que moi. Il faut qu'il m'en ait coûté au moins deux cent mille francs en ma vie en frais de notaires, de courtage, de banque, etc. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 octobre 1766.*)

suggestions maternelles, des conseils pernicious, une fougue naturelle et habilement exaltée par de pervers obsesseurs, des écarts, même des torts respectifs, jetèrent, entre les deux époux, des germes de discorde rapidement envenimés; pendant ce temps, s'installait au Bignon une rivale déjà depuis long-temps préférée, madame de Pailly, dont l'empire devait durer jusqu'aux derniers jours du marquis, femme également dangereuse par sa jeunesse, par sa beauté, par son esprit profondément artificieux. Le ressentiment de la marquise éclata; des actes d'un odieux despotisme répondirent à ses plaintes véhémentes, mais légitimes; sa rage ne connut plus de bornes; une haine furieuse, des procès scandaleux s'ensuivirent pendant plus de quinze ans; et cette lamentable subversion d'un ménage formé sous d'heureux auspices, empoisonna la seconde moitié de la vie des deux époux, détruisit une maison considérable, rendit, pour ainsi dire, orphelins les enfans à qui manquait une mère naturellement préposée pour excuser, auprès du père, l'ignorance et la légèreté de leur âge; pour tempérer, auprès d'eux, la sévérité des leçons, l'aigreur des reproches, la dureté des châtimens paternels, et jeta la plupart de ces enfans dans une carrière sans terme de dangers et de désordres, d'égaremens et d'infortunes.

Quant aux travaux divers du marquis de Mira-

beau, on sait quels en furent l'occasion, le sujet, le nombre, l'importance; les matières de finances et d'économie politique, encore mystérieuses, peu accessibles et peu connues alors, excitaient une curiosité soutenue par l'attrait de la nouveauté, par la hardiesse des écrivains, par la chaleur et l'âpreté des polémiques contradictoires (1). Sans doute la théorie des économistes était assez peu conséquente, puisque, d'un côté, elle tirait, de la propriété territoriale, tous les droits politiques, principe essentiellement féodal, et créait le despotisme de la grande propriété; tandis que, de l'autre, elle attaquait les abus féodaux nuisibles à l'agriculture; mais cette inconséquence même devait attacher le marquis de Mirabeau à une doctrine, à l'aide

(1) Cette curiosité s'étendait jusqu'à sa personne, comme il l'avoue, avec une feinte humilité, dans une lettre adressée à la comtesse de Rochefort, qui lui proposait de le mener à l'académie française, le jour de la réception du duc de Nivernois. « Madame la comtesse, pour aujourd'hui je voudrais bien ne pas manquer le triomphe de mon maître, et il faudrait que vous eussiez la bonté de me prendre en passant, ou de m'indiquer la manière d'entrer, car je suis un sot homme; et d'ailleurs, si je ne suis guidé pour cette tribune, il m'arrivera comme au jour de M. de Pompignan, où ma vue et figure fit tout-à-coup une grande escarre dans la salle, et puis tout le monde se levait pour avoir la douleur de m'envisager; et si (pourtant) mon teint n'avait pas encore été lavé à Vincennes. » (*Lettre inédite, du 13 avril 1761, du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.*)

de laquelle un grand seigneur pouvait concilier ce qui restait de profits, alors possibles, de la féodalité avec les avantages d'une fastueuse philanthropie; aussi, embrassant les théories du docteur Quesnay, se fit-il son apôtre, et bientôt il aspira et parvint à être son successeur comme chef de secte. La position sociale du marquis, sa fortune plus apparente que réelle, son crédit à la cour <sup>(1)</sup>, la hauteur tranchante de ses doctrines, jusqu'à l'originalité bizarre de son style, qui participait du gothique de Montaigne, sans sa naïveté et sa grâce, de la rudesse de Saint-Simon <sup>(2)</sup>, sans sa franchise, sa vigueur et sa précision, lui procura un grand nombre de partisans et d'ennemis. Parmi ces derniers, les fermiers-généraux, plus animés par le ressentiment amer qu'ils n'avouaient pas, que par les craintes qu'ils feignirent, obtinrent, en 1760, que le marquis fût détenu au donjon de Vincennes <sup>(3)</sup>, à l'occasion de *la Théorie de l'impôt*; châti-

<sup>(1)</sup> Il compta parmi ses amis les plus intimes, le maréchal de Belle-Isle, Pontchartrain, Maurepas, Choiseul, Nivernois, Malesherbes, Bernis, etc.

<sup>(2)</sup> Cette ressemblance ne pouvait être que l'effet du hasard, ou de quelque analogie partielle de conformation intellectuelle, car, comme on le sait, la première et fort incomplète publication des mémoires de Saint-Simon ne date que de 1788.

<sup>(3)</sup> Et non pas à la Bastille, comme on l'a plusieurs fois imprimé par erreur; notamment La Harpe, *Cours de Littéra-*

ment simulé qui se réduisit à cinq jours d'emprisonnement ( du 19 au 24 décembre ), suivi d'un

*ture*, édition originale, t. XV, page 280, ainsi que les auteurs de l'article qui concerne le marquis de Mirabeau dans la *biographie universelle*, t. XXIX, page 88, 2<sup>e</sup> colonne, et le rédacteur de la notice insérée à la page 2007 de la petite *biographie universelle*, dite *classique*, extraite par le général Beauvais de la grande publiée en 52 vol. de 1811 à 1828, par les frères Michaud. L'auteur avait pressenti l'effet de son ouvrage : « ce tableau entraîne nécessairement tant de « vérités actuelles, palpables et terribles pour nos vampi-  
« res, que ce sera un prodige d'esprit civique que d'avoir  
« osé jusque-là, et de bonheur si tout passe sans plus d'é-  
« moi que ci-devant. Quoi qu'il en soit, j'en cours les ris-  
« ques, par un sentiment fondé sur des principes supérieurs  
« aux petites émotions passagères. Ce dernier essai man-  
« quait à ma vocation; et c'est par-là que je veux finir ma  
« carrière. (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau*,  
« 19 octobre 1760.) S'ils s'en fâchent, tant pis pour eux;  
« quant à moi, si je devais être premier ministre demain,  
« je voudrais que mon ouvrage passât avant moi; et je don-  
« nerais une attention toute particulière à en susciter de pa-  
« reils. (*Lettre inédite du même au même*, 18 novembre 1760.)  
« Mon ouvrage saugrenu a paru, du moins j'en portai à mes  
« amis de Versailles, et on en fit tout de suite les présents à  
« Paris. Voilà que le Nivernois (le duc) me détache, par des  
« courriers, les sermons, en douze points, que je m'étais  
« faits et refaits à moi-même, tous si simples et si motivés  
« que je n'ai autre chose à répondre, sinon que la prudence  
« et les événements ne sont point d'accord en ce temps-ci;  
« enfin je fus hier obligé de lui promettre, par égard pour  
« lui et pour Malesherbes, qui a peur, de faire surseoir la  
« vente, jusqu'à ce que l'on voie comment cela prendra à  
« Versailles, pour ne pas combiner ensemble les murmu-



exil de quelques semaines au Bignon ( du 26 décembre au 20 février ). Au nombre de ses partisans se signalèrent alors et depuis d'illustres person-

« res de la politique et ceux de l'intérêt ; j'ai donc promis  
 « et exécuté, quoique sentant bien que je faisais une sottise,  
 « puisqu'en m'arrêtant moi-même, je mets en fait ce qui  
 « eût été en question, assez long-temps pour faire partir l'é-  
 « dition entière, et pour armer la vogue des petits qui,  
 « seule, au fond, m'a soutenu contre le mal vouloir nota-  
 « ble, dans mes autres essais. » (*Lettre inédite du marquis  
 au bailli de Mirabeau, 9 décembre 1760.*) Nous citerons en-  
 fin quelques détails que le marquis nous fournit lui-même,  
 sur la situation d'esprit où son emprisonnement le trouva  
 et le laissa : « J'ai été mal appris, je l'avoue, de vouloir re-  
 « montrer un peu âprement le mal qui existe, et le bien  
 « qu'on pourrait faire. Dans la fable, quand les animaux en  
 « chasse prièrent le Lion de faire leur part, ils ne dirent pas  
 « *ami Lion*, mais bien *seigneur Lion*. La crinière peut être de  
 « coton, mais la griffe ne l'est pas, et c'est elle qui fait les  
 « signatures. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mira-  
 beau, du 22 décembre 1760.*) « Quand j'entreprendrais de  
 « me grimper sur les échasses de l'infortune, j'y serais si  
 « gauche que je vous ferais rire de ce rire de pitié dont je  
 « ne vous mettrai jamais en dépense. Je serais fort fâché,  
 « comme homme de qualité, et homme de bien, que le roi  
 « me crût un mauvais sujet; mais, on m'a assuré de bon  
 « lieu, et très-crédible, qu'après m'avoir fait donner sur les  
 « doigts, pour m'apprendre à bien tenir ma plume, il ne  
 « m'en voudrait pas plus de mal. Je dois, pareillement, être  
 « marri d'avoir fait scandale; mais, quand j'étais enfant et  
 « que j'avais poché l'œil à mon camarade, je disais *je ne l'ai  
 pas fait exprès*, et je n'y pensais plus; ainsi ferai-je, et  
 « c'est pour cela que j'ai tout dit; mais bon diable suis et  
 « serai, bien libre, bien franc, bien amical, bien bon hom-

nages dans les lettres, dans les sciences, même  
 parmi les têtes couronnées telles que le Margrave.

« me (\*), et n'ayant pas plus de foi à ma célébrité qu'à l'as-  
 « trologie judiciaire. » (*Lettre inédite du marquis de Mira-  
 beau à la comtesse de Rochefort, du 28 décembre 1760.*)  
 « Convenez que, tout fou que je dois vous paraître quelque-  
 « fois, je ne choisis pas mal mes compagnons de retraite;  
 « je n'emportai à Vincennes que mon *Marc-Aurèle*, la *Sa-  
 gesse de Salomon*, et un petit livre de *Proverbes Provençaux*  
 « très-drôles, recueil fort rare, jovial, et surtout instructif.  
 « Ce dernier fut, je l'avoue, le premier livre que j'ouvris  
 « aussitôt qu'on eût fermé les verroux : et mon laquais fut bien  
 « surpris de me voir rire tout seul, quatre minutes après. »  
 (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Ro-  
 chesfort, du 6 janvier 1761.*) Ajoutons qu'il n'y a que pure in-  
 vention dans ce que dit un historien de Mirabeau, Peuchet.  
 Paris, Bossange, 1824. 4 v. in-8°, tome I<sup>er</sup>, p. 18, des démar-  
 ches, et sollicitations, et rétractations que le marquis au-  
 rait prodiguées pour recouvrer sa liberté. Le seul fait vrai,  
 c'est que la marquise, dans cette circonstance, servit son  
 mari avec beaucoup de zèle et de tendresse.

(\*) C'est assurément chose étrange que de voir le marquis de Mi-  
 rabeau se qualifier *bon homme*. Ce n'est pas la seule fois, et l'on ne  
 peut pas nier qu'il n'y eût des nuances de *bonhomie* dans ce caractè-  
 re singulier et plein de contrastes. Nous insérerons ici deux pas-  
 sages de lettres où il revient sur cette définition de son caractère :  
 « Et moi aussi, madame, tout lourd et gourde que vous me voyez,  
 « je prêchais à trois ans; à six, j'étais un prodige; à douze, un objet  
 « d'espoir; à vingt, un brûlot; à trente, un politique de théorie; à  
 « quarante, je ne suis plus qu'un bon homme. J'ai senti tous les de-  
 « grés de cette décroissance périodique, et ne m'en suis félicité qu'au  
 « dernier cran. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse  
 de Rochefort, du 27 décembre 1756.*) « Sachez que le dernier q'è

de Bade <sup>(1)</sup>; le Grand-Duc de Toscane Léopold, (empereur d'Allemagne en 1790) Stanislas-Auguste, roi de Pologne; Gustave III, roi de Suède qui, douze ans après, envoya au marquis de Mirabeau la plaque de Wasa; on cita même le dauphin, fils de Louis XV, qui qualifiait l'*Ami des hommes*, le *Bréviaire des honnêtes gens*; qui le savait, disait-il, *par cœur*; et qui destina l'emploi de sous-gouverneur de ses fils à l'auteur, dont la réponse fut, dit-on, « qu'il n'accepterait qu'une responsabilité tout entière. » — Nous adoptons d'autant plus volontiers cette tradition, qu'elle est confirmée par ce passage d'une lettre du marquis : « Mes principes sont qu'en fait de chose  
« publique il faut la proue ou rien, *aut Cæsar*  
« *aut nihil*. Mes conditions, dans le cas que l'on  
« vint à s'y frotter, ce qui n'est guère probable,  
« car il ne serait pas juste qu'ils se donnassent des  
« cochers qui les fouetteraient, mes conditions,  
« dis-je, seraient, 1° que tu fusses à ta place <sup>(2)</sup>;

<sup>(1)</sup> A qui, par testament, le marquis, vingt-neuf ans après, légua ses manuscrits.

<sup>(2)</sup> C'est-à-dire la place de ministre de la marine, à laquelle le bailli était hautement appelé par le vœu du corps, et où il serait parvenu sans la mort du maréchal de Belle-Isle.

« parle à toujours raison avec moi; qu'on me dit sans cesse chez  
« moi que je suis trop sot aussi; que les valets disent : *Oh! monsieur*  
« *est si bon!* Ma femme, enfin : *C'est un bon homme, et rien de plus*  
(Lettre inédite du même à la même, du 49 mars 1757.)

« 2° que j'eusse la place et le titre de sur-inten-  
« dant, avec pouvoir absolu dans cette partie,  
« n'ayant à traiter qu'avec le maître lui seul, ou,  
« supposé qu'il voulût un tiers, avec M. le dau-  
« phin; 3° qu'aucune des opérations ne seraient  
« soumises au Conseil; 4° que j'aurais la permis-  
« sion de quitter à la première fois que je serais  
« barré, et dispensé de dire pourquoi, attendu que  
« la réputation est le premier des biens, le seul,  
« avec l'honneur et la conscience, qu'on ne doive  
« pas à un maître; et que je suis trop vieux dé-  
« sormais pour que fortune quelconque pût me  
« payer le compromis de ma réputation <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 23 octobre 1759.

La seule analyse des ouvrages du marquis de Mirabeau serait un long ouvrage, que nous ne voulons, ni ne pouvons faire; nous nous bornerons à en donner le catalogue, d'après ceux que nous possédons, et d'après les bibliographes; mais non d'après les livres mêmes, que nous n'avons pas tous, à beaucoup près, et qu'il serait fort difficile de réunir.

1746. Des bibliographes attribuent au marquis de Mirabeau une participation au *Voyage de Languedoc et de Provence, fait en 1740* par MM. le F. (Le Franc de Pompignan), le M. de M. (le marquis de Mirabeau), et l'abbé de M. (Monville). *Amsterdam, Charcau, etc., 1746, in-12*. Nous pouvons affirmer que rien, dans cet ouvrage frivole et graveleux qui, à quelques vers près, n'est nullement digne de Le Franc de Pompignan, n'appartient au marquis de Mirabeau qui, du reste, y est visiblement mentionné, ainsi que ses deux frères. Selon une note ajoutée à la p. 191, tom. I, d'une réimpression

En résumé, s'il nous est permis de récapituler ici la vie d'un homme qui ne se peindra que trop

moderne (Paris, Chaumerot, 1805-1808), cette narration aurait été adressée à la marquise de Mirabeau, mère de *l'Ami des hommes*. Cette supposition de la dédicace d'un pareil livre à la femme la plus austère de son temps, est aussi exacte que l'appellation même de la marquise, dont l'annotateur fait une comtesse de Caraman, nom que jamais femme de la maison de Mirabeau n'a porté.

1750. *Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux relativement à l'autorité royale*. Rome (France), 1750; in-12, réimprimé en 1757 et depuis, notamment, dans le recueil intitulé : *Objets présentés à l'assemblée des notables par des zélés citoyens; premier objet : ADMINISTRATIONS PROVINCIALES*. Paris, de l'imprimerie polytype; 1787; in-8°, 70 p.

1755. *Examen des poésies sacrées de Le Franc de Pompignan*; 1750, in-12.

1756. *L'Ami des Hommes, ou traité de la population*. Avignon, Paris; Hérisant, 6 parties, 3 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12; 1756. Cet ouvrage a été traduit en langue italienne sous le titre : *L'Amico degli uomini, ovvero trattato della popolazione, tradotto dal francese* (in Sienna); 1783, 3 vol. in-12.

1757. *Précis de l'organisation, ou mémoire sur les états provinciaux, formant la 4<sup>e</sup> partie de l'Ami des Hommes*; in-4°, 1758.

1759. *Réponse du correspondant à son banquier*; 1759; in-8°, c'est-à-dire à un écrit du savant et respectable Forbonnais, sur les finances.

1760. *Théorie de l'Impôt*; 1760, in-4°, in-12.

1760. *Lettres sur les corvées*; 1760, in-4°.

1763. *Philosophie rurale, ou économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales, qui assurent la prospérité des empires*; Amsterdam (Paris); 1763, in-4°; 1764, in-12.

en action dans le cours de notre travail, le marquis de Mirabeau fut doué d'un esprit fort étendu,

1764. Articles nombreux dans le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*. Ce journal, qui forme environ 30 vol. in-12, fut prolongé jusqu'en 1774.

1765. *Ephémérides du Citoyen, ou chronique de l'esprit national, et bibliothèque raisonnée des sciences, etc.* Un grand nombre d'articles ont été fournis par le marquis de Mirabeau à ce journal, qui forme environ 40 vol. in-12, et qui a été continué jusqu'en 1772.

1767. *Éléments de la philosophie rurale*; Lille, 1767, in-12.

1768. *Lettres sur le commerce des grains*; Amsterdam et Paris, Desaint, 1768, in-12.

1768. *Précis de l'ordre légal*; Amsterdam (Paris), 1768, in-12.

1769. *Les Économiques*; Paris, Lacombe, 1769, 2 vol. in-4°, 4 vol. in-12.

1770. *Leçons économiques*; Amsterdam, 1770; in-12.

1770. *Les Devoirs*; Milan, 1770, in-8°.

1774. *Instruction populaire, ou la science, les droits et les devoirs de l'homme*; Lausanne, Grasset, 1774, in-12.

1775. *Lettres sur la législation, ou l'ordre légal dépravé, rétabli et perpétué*; Berne, 1775, 3 vol. in-12. Ces lettres, ainsi réunies, avaient été successivement imprimées dans les *Éphémérides*.

1776. *Supplément à la théorie de l'impôt*; La Haye, Fr. Gosse, 1776, in-12.

1785. *Entretien d'un jeune prince avec son gouverneur*; Paris, Moutard, 1785, 4 vol. in-12.

1788. *Éducation civile d'un prince*; Dourlac, Muller, 1788, in-8°.

1789. *Hommes à célébrer pour avoir, en ces derniers âges, mérité de leur siècle et de l'humanité, relativement à l'éducation politique et économique, ouvrage posthume de M. le mar-*

que féconda la meilleure éducation. Une complète indépendance trop tôt acquise, les avantages supérieurs de la jeunesse, de la naissance, de la fortune, même de la figure, et d'une instruction peu commune, et des plus hautes facultés de l'esprit, la flatterie et l'habitude de dominer sans contestation, exaltèrent sa vanité native; comprimé quelque temps par son père, en qui d'austères vertus, une morgue toute féodale, et l'exercice d'un long commandement militaire, avaient exagéré le sentiment de l'autorité, le marquis de Mirabeau s'accoutuma de bonne heure à étendre, sur les siens, le joug pesant du despotisme marital et paternel; du joug marital, d'autant qu'il l'avait vu subir à sa mère, qu'il l'adorait; du joug paternel, car jamais fils ne fut plus soumis; et, à cinquante-quatre ans encore, cet homme altier s'agenouillait chaque soir, et courbait la tête sous la bénédiction maternelle. Seigneur affable, et mari impérieux; populaire et officieux parmi ses vassaux, roide et hautain avec sa famille; naturellement gai et presque toujours recouvert, au sein de ses foyers, d'une enveloppe sombre et farouche; sensible, et sans cesse appliqué à voiler et combattre son cœur;

quis de Mirabeau (publié par le P. Boscowich). Bassan, 1789, 2 vol. in-8°.

1789. *Rêve d'un goutteux*, brochure relative aux travaux de la prochaine assemblée nationale.

sincèrement religieux <sup>(1)</sup>, sans humilité, sans indulgence et sans pardon; dédaignant la persuasion, et s'irritant de la résistance; philanthrope de bonne foi dans ses théories spéculatives, dur et inflexible dans le maniement de la discipline domestique; ardent apôtre de la légalité, et gouvernant sa famille avec des lettres de cachets; économe, même avare, pour soi comme pour les autres, et mettant tout l'ordre possible à dissiper sa fortune dans d'aventureuses entreprises; sage et commettant des fautes sans nombre; habile et se trompant dans toutes ses mesures; il souffrit beaucoup et fit beaucoup souffrir; il eut peu de sérénité, moins encore de joie, et précipita ses proches dans une foule de malheurs, et, qui pis est, de fautes dont on a fait des crimes.

Qu'on nous permette d'insister encore un moment sur ce caractère, qu'il nous importe de bien peindre par anticipation, pour faire apprécier les étranges développemens qui vont suivre, et qui, quoi qu'on ait pu dire avant nous, étonneront prodigieusement même les lecteurs qui croient le

(1) C'est bien à tort que la piété du marquis de Mirabeau a été niée par plusieurs écrivains, notamment par Grimm. Tome 2, page 171. Paris, Furne, 1829. — Tome 16, page 91. Paris, Fournier jeune, 1829. Nous affirmons, d'après mille preuves, qu'il y avait autant de sincérité que de ferveur dans les opinions et les sentimens religieux du marquis.

mieux connaître les souffrances domestiques de Mirabeau et les duretés de son père.

On a dit que celui-ci haïssait son fils; on a dit que, devinant sa future supériorité, il en était jaloux, et voulait l'étouffer. Ajoutons que Mirabeau lui-même le pensait ainsi, comme le prouvent, notamment, ces mots d'une lettre autographe et inédite que nous avons sous les yeux : « Tous mes  
« malheurs viennent dans leur première origine  
« d'avoir offusqué mon père, à qui j'ai dit, il y a  
« plus de dix ans, avec l'ingénuité et l'imprudence  
« de la jeunesse, ces mots touchans et trop bien  
« sentis, que, pour mon malheur, il n'oubliera  
« jamais : hélas! quand vous n'auriez que de l'a-  
« mour-propre, mes succès ne seraient-ils pas encore  
« les vôtres <sup>(1)</sup>?

Hé bien! nous démentons hautement ces suppositions, et nous sommes assuré qu'en nous lisant on nous croira, parce que notre témoignage doit recevoir une grande autorité de l'incontestable certitude des documens, jusqu'alors inconnus, sur lesquels nous travaillons.

Non! le marquis de Mirabeau n'éprouva ni haine

(1) Lettre inédite de Mirabeau à mademoiselle Dauvers, datée du donjon de Vincennes, le 2 novembre 1780. Ces mots sont rappelés par Mirabeau dans une lettre adressée, le 17 mars 1778, à M. Le Noir. (Voir *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes*, tome 2, page 68.)

vous me faites le plus grand plaisir en me rassurant sur votre bonheur domestique, qui est au fond le premier des bonheurs, parce qu'il est le plus continu. hélas! mon ami, j'ai vos mes raisons, de trop bonheurs pour pouvoir dire que votre soit ne fut en effet d'être jaloux! tous mes malheurs viennent dans leur origine d'avoir trop aimé mon père; mon père que la nature avoit fait trop grand pour qu'il n'ait eu l'orgueil d'être jaloux; mon père qui a tant de supériorité sur moi par le génie, qu'il en a par l'âge et le titre de père; mon père à qui j'ai dit l'ingratitude et l'impudence plus de dix fois ces mots malheureux que pour mon malheur, il n'est ni publié ni jamais: hélas! quand vous négociez que de l'amour propre, mes succès ne seroient-ils pas en-tout les vôtres? ... enfin le père se vante en le montrant avec une générosité française et telle, mais rare: et moi je ne puis arracher une larme de lui, me voilà payé de tout ce que son despotisme m'a fait souffrir et souffrir.

+ il y a  
plus de  
10 ans

porter à la page  
du 1er volume

ni jalousie contre son fils, quoiqu'il l'ait persécuté, depuis l'enfance jusqu'à la virilité, avec tout l'acharnement d'un ennemi mortel.

Très-peu d'hommes ont eu autant de lumières et une aussi haute portée d'esprit que le marquis de Mirabeau; son fils le savait, l'avouait, l'a déclaré toute sa vie, et se plaçait lui-même, à tort sans doute, au-dessous de son père. En voici la preuve dans la lettre que nous citons tout à l'heure, et qui, datée du donjon même de Vincennes, est adressée à une jeune personne très-obs-cure, très-inconnue à la famille, tout-à-fait impuis-sante à servir Mirabeau, et à qui celui-ci ne pou-vait parler que le langage de la conviction, et non celui du calcul: « MON PÈRE A AUTANT DE SUPÉRIO-RITÉ SUR MOI PAR LE GÉNIE, QU'IL EN A PAR L'ÂGE « ET PAR LE TITRE DE PÈRE (1).....

Mirabeau, disions nous, à répété cent fois la même déclaration à tous ses confidens qui nous l'ont rapportée; il l'a même écrite, postérieure-ment à la mort du marquis de Mirabeau.

Celui-ci, on le croira sans peine, ne faisait pas une moindre appréciation de lui-même. Dans toute sa vie, dont ses lettres, que nous avons par milliers entre les mains (2), nous présentent, pour

(1) Lettre déjà citée, adressée, le 2 novembre 1780, à ma-demoiselle Dauvers. Le fac simile de ces phrases citées sera au nombre de ceux que nous joindrons à notre ouvrage.

(2) Nous pourrions former plus de trente volumes in-8° avec

ce fac simile... à la page... du 1er volume

ainsi dire, le détail quotidien et complet, nous ne le voyons jamais avouer un tort : non pas seulement parce qu'il est opiniâtre, mais, et surtout, parce que, de très-bonne foi d'ailleurs, il lui est impossible de croire qu'il s'est trompé. Jamais l'avis d'autrui, une démonstration, un résultat, un événement quelconque ne peuvent ébranler sa confiance en soi. Jamais il ne lui arrive de trouver, dans ses propres erreurs, dans des préjugés, dans de fausses mesures, dans des calculs erronés, dans la précipitation ou l'emportement de la passion, de quoi expliquer ses continuels mécomptes; et quand son esprit, profondément religieux, ne les attribue pas aux volontés de la Providence, son infatuation de lui-même n'en accuse que l'ineptie ou l'injustice des hommes, ou les caprices du sort. La moindre hésitation, le moindre doute sur soi ne sauraient atteindre son âme et son esprit; ses impressions, ses opinions, ses convictions, ses devoirs, tels qu'il les conçoit, sa conscience qu'il *exagère et déplace* <sup>(1)</sup>, ont à ses yeux une autorité contre la-

cette correspondance, réduite aux seules généralités morales, historiques, politiques, littéraires; et d'ailleurs si intéressante, qu'une pareille publication n'aurait pu manquer d'avoir un très-grand succès, dans un temps où la littérature obtenait plus d'attention et de faveur qu'elle n'en obtiendra désormais.

(1) Ce sont les termes caractéristiques qu'il employa lui-même dans un moment d'abandon : « J'ai presque tou-

quelle tout se brise : il est, osons le dire, sous l'empire d'un fanatisme aveugle comme tous les fanatismes : il a le fanatisme de l'infailibilité. Il en est l'esclave, il en serait le Brutus <sup>(1)</sup>!

Personne, après avoir lu notre travail, même long-temps avant d'en avoir achevé la lecture, ne doutera de la vérité de ce portrait; personne n'attribuera à une haine dénaturée des traitemens qui s'expliquent par un incurable travers d'esprit; personne, dorénavant, ne supposera, au marquis de Mirabeau, un sentiment de jalousie que nul au monde ne pouvait inspirer à un homme si persuadé de sa supériorité sur tous.

Gabriel-Honoré, si célèbre depuis depuis sous le nom du comte de Mirabeau, fut le cinquième

« jours exagéré et déplacé ma conscience. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau du 20 décembre 1782.*)

(1) Malgré le respect sincère et profond que Mirabeau, même au temps de ses plus funestes égaremens, conserva toujours pour son père, nous ne pouvons douter qu'il n'ait lui-même aperçu ce trait spécial et si marqué du caractère paternel; quoique sous une forme dubitative, le passage que nous allons citer nous en fournit la preuve : « Quel homme voudrait-on faire de mon père, si l'on prétend que l'amour-propre de la persévérance aurait pu sécher ses entrailles? et qu'il lui fallait prononcer ma mort plutôt que d'avouer ma résipiscence ou son erreur? » (Pag. 54 *des Observations sur un libelle diffamatoire intitulé Mémoire à consulter et consultation pour la comtesse de Mirabeau.* Aix, J. David, 1783, pag. 202, pet. in-4°).

enfant du mariage, et naquit le 9 mars 1749, au Bignon <sup>(1)</sup>; une grossesse orageuse, et la dimension surnaturelle de la tête de l'enfant, mit la mère dans le plus grand danger <sup>(2)</sup>. Le marquis répéta souvent depuis qu'avant même de connaître le sexe du nouveau né, les premiers mots qu'il entendit furent ceux-ci : « ne vous effrayez pas » <sup>(3)</sup>. Destiné à être le plus turbulent et le plus ingambe des jeunes gens, Gabriel naquit avec un pied tordu; à être le plus éloquent des hommes et des orateurs de son siècle, sa langue, en naissant, fut enchaînée par le *filet* (frœnum) <sup>(4)</sup>; du reste, sa taille et sa vigueur étaient sans exemple et deux

<sup>(1)</sup> Et non pas au château de Mirabeau, comme l'ont écrit plusieurs auteurs, notamment M. Barthe, pag. 4 de la notice qui précède une des dernières éditions des *OEuvres oratoires* Paris, Kleffer, 1820. La même erreur a été commise par Publicola Chaussard dans le précis (revendiqué par Cadet Gassicourt), qui précède le recueil intitulé *Esprit de Mirabeau*. Paris, Buisson, an V. (1797). Il y a une seconde édition datée de l'an XII (1804). Chaussard se trompe aussi en supposant que Mirabeau est né en 1750.

<sup>(2)</sup> Lettres inédites du marquis au bailli de Mirabeau, à la comtesse de Rochefort, à Lefranc de Pompignan, au duc de Nivernois, au comte de Maurepas, des 10, 11, 13, 17 mars 1749.

<sup>(3)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois, du 11 mars 1749.

<sup>(4)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau au marquis du Saillant du 18 octobre 1767.

dents molaires étaient déjà formées dans sa bouche <sup>(1)</sup>.

« Vous savez maintenant que j'ai un fils qui  
« vous doit l'existence <sup>(2)</sup>. Cela m'a donné l'oc-  
« casion de connaître que faire le bien, ou, du  
« moins, apparence de cela, nous attire bienveil-  
« lance. Je suis assez charitable d'actions et de dis-  
« cours, et fais travailler tous ces pauvres gens,  
« tant qu'il s'en présente; ma femme, qui l'est  
« aussi, panse, avec un courage de tempérament,  
« les ulcères les plus hideux, a bien des recettes,  
« et donne cinq sous à chacun de ceux qu'elle a  
« pansés. Ces minuties réussissent; et quoique,  
« arrêté par une sorte de superstition, sur ce qu'on  
« avait fait fête du premier <sup>(3)</sup>, j'eusse défendu  
« toute festivité villageoise, les paysans se sont  
« assemblés des paroisses voisines, et ont témoigné  
« une joie que je ne leur demandais pas, criant que

<sup>(1)</sup> Lettres originales écrites du donjon de Vincennes, tom. III, pag. 3.

<sup>(2)</sup> Allusion à un fait fort étrange, entre hommes éclairés et graves, tels que le marquis de Mirabeau et le duc de Nivernois; celui-ci avait sérieusement indiqué à l'autre un procédé particulier, à l'aide duquel il y avait, pour un père, certitude d'engendrer un enfant mâle; le marquis, à son tour, l'indiqua très-sérieusement aussi par une lettre du 4 juillet 1766, à son gendre, le marquis du Saillant, qui n'en eut pas moins, depuis, dix-huit filles et un seul garçon.

<sup>(3)</sup> Le premier enfant était Victor-Charles-François, né le 16 mars 1744, et mort au berceau.



« s'il ressemblait à son père, ils ne mangeraient de  
« long-temps du gland comme firent leurs voisins  
« d'Egreville l'an passé (1). »

Dans un assez long intervalle à partir de cette lettre, nous ne trouvons qu'une seule phrase qui se rapporte à l'enfant nouveau né : « Je n'ai rien  
« à te dire de mon énorme fils, sinon qu'il bat sa  
« nourrice, qui le lui rend bien, et ils se gour-  
« ment à qui mieux mieux, ce sont deux bonnes  
« têtes ensemble (2). »

(1) Lettre du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois, du 15 avril 1749.

(2) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 10 février 1750. Nous lisons, au sujet de cette nourrice, quelques détails assez piquans dans une lettre écrite le 24 juillet 1763 par le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort :

« La verte et robuste maréchale dont vous me parlez est  
« celle qui a nourri mon fils. C'est une maîtresse femme,  
« qui a bien élevé deux convées d'enfans, soutenu la forge  
« quoiqu'en viduité, car ayant essayé de deux maris, et voyant  
« qu'ils ne voulaient pas durer, elle s'en est tenue là. Elle a  
« tout payé et tout liquidé, maintenu ses garçons, mariés,  
« dans l'obéissance; elle fait des nourrisages; des troupeaux  
« d'oies qui feraient l'exercice à la prussienne, des dindons  
« capables de rendre un arrêt sur l'inoculation (\*), tout en  
« battant d'ailleurs l'enclume, par passe-temps, attendu  
« qu'elle dit que cela allonge les bras. C'est bien plus beau  
« que cribler l'avoine, comme faisait Dulcinée à l'audience  
« de l'ambassadeur Sancho. »

(\*) Juste et fine allusion à l'arrêt rendu, six semaines auparavant, le 8 juin 1763, et par lequel le parlement de Paris ordonna que les

Gabriel, à l'âge de trois ans, eut une petite vérole confluente et très-maligne, il fut plusieurs jours en danger; la mère, qui avait plus de tendresse que de prudence, et dont l'impatiente sollicitude accusait les ménagemens timides du médecin, la mère qui, nous l'avons vu, *avait bien des recettes*, s'avisa d'essayer sur la figure tuméfiée des fomentations hasardées, et l'application d'un collyre qui fut cause que le visage de l'enfant resta profondément sillonné et cicatrisé; (1) aussi, le marquis écrivait-il, quelque temps après, au bailli : « ton neveu est laid comme celui de Satan (2). »

Remarquons à ce sujet que nous voyons le marquis revenir si souvent sur cette laideur, plus sensible dans un âge où l'expression de la physionomie ne compense pas encore la difformité du visage, que nous serions tenté de soupçonner dans le marquis une sorte d'aversion involontaire qui surprend quelquefois des parens, même sages et tendres; et qui n'est pas toujours surmontée par les suggestions de la raison, de la justice, et de la

(1) Mémoires domestiques inédits du marquis de Mirabeau.

(2) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau du 9 octobre 1754.

facultés de Théologie et de Médecine de cette ville, donneraient leur avis sur la pratique de l'inoculation de la petite vérole, et sur les avantages ou les inconvéniens qui pourraient en résulter.

nature; ajoutons enfin que si une pareille prévention atteignit en effet le marquis de Mirabeau, elle pourrait être, sinon excusée, du moins expliquée par cette circonstance particulière, que tous ses autres enfans, et leurs enfans, étaient, sans exception, doués d'une beauté fort remarquable: comme lui-même, comme son frère, comme leur père et leur mère, comme ceux de leurs ancêtres dont nous avons les portraits.

Quoi qu'il en soit, l'accident qui défigura Gabriel servit de leçon au père, qui fit inoculer ses autres enfans, comme le prouve cette phrase d'une lettre qu'il écrivait dix ans après au sujet d'un fils que la petite vérole venait d'enlever à un de ses amis, le président Rougeaut: « Eh! bon Dieu! quand, après la mésaventure de mon aîné, j'ai fait inoculer mes enfans, moi qui croyais fermement n'avoir pas cette juridiction au rang de mes droits paternels; quand, ma mère, ma digne mère, pieuse depuis près de seize lustres, entière, inébranlable, ennemie de toute nouveauté, et n'ayant fléchi de sa vie que sous la verge de la résignation, y a donné les mains, et en a pressé l'exécution, pourquoi tout ce qui est inoculable néglige-t-il le devoir instant de sa propre sûreté (1)? »

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 15 août 1762.

Les facultés extraordinaires de Gabriel se manifestaient par l'activité de son intelligence, et la sûreté de sa mémoire; l'une et l'autre étaient soigneusement cultivées par un homme de mérite, Poisson, dont le marquis parle en ces termes: « Poisson est l'âme et le ressort de tout ce que je vau, et de tout ce que doit valoir ma famille, au futur; homme supérieur, qui m'aime en barbet, que j'aime, par conséquent, comme je le dois (1). » Il donnait à son pupille les soins les plus attentifs, et celui-ci y répondait plus par son intelligence que par son application; du reste, dès l'âge de quatre ans, Gabriel était du moins curieux, questionneur, avide de lectures. Il s'emparait de tous les papiers qui lui tombaient sous la main; et nous nous garderons bien de dire jusqu'où sa curiosité les allait chercher (2).

(1) Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 27 septembre 1757. Cet homme très-honorable et très-distingué fut longtemps employé dans la gestion des affaires du marquis de Mirabeau, notamment dans l'exploitation des mines de Glanges, en Limousin. Plus de trente ans après, Mirabeau saisit avec beaucoup de zèle une occasion d'être utile à son instituteur, en le faisant nommer directeur de l'hôpital de Bayeux. (*Lettres inédites de Mirabeau à Vitry*, Paris, 1806, Lenormand, p. 11.) Nos lecteurs savent peut-être que le fils de ce même Poisson s'est fait de nos jours, sous le nom de *La Chabeaussière*, un renom viager dans la littérature des athénées et des almanachs.

(2) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à madame de Rochefort, du 2 avril 1754.

Cet enfant, le seul mâle jusqu'alors d'une famille très-infatuée de son nom, occupait beaucoup le bailli, alors chevalier de Mirabeau, résidant à cette époque à la Guadeloupe, dont il était gouverneur. Il en parlait continuellement dans ses lettres, d'un ton moitié sérieux, moitié comique, il se plaignait du silence de son frère : « Tu ne me  
« dis rien de ton fils : à qui donc veux-tu que je  
« m'intéresse, moi qui n'en ai, ni n'en puis, ni  
« n'en veux avoir ? prétendrais-tu, faute de me  
« parler de mon neveu, me réduire à t'en faire un ?  
« aussi bien n'aurais-je pas grand tort, car ma  
« santé, qui n'est pas bonne, le serait si j'étais  
« moins sage : un fait étrange, c'est que je suis  
« attaqué comme le fut jadis Louis-le-jeune : j'es-  
« père que ce ne sera pas une grande affaire que  
« cela, quoique je n'aie pas ici, sous le tropique,  
« le secours des étangs glacés de Saint-Bernard ; au  
« surplus, je serais le premier martyr de chasteté,  
« de ma famille, de mon métier, peut-être même  
« de mon ordre ; cette primauté ne me plairait ce-  
« pendant pas trop. Dieu ne me fit pas la voix as-  
« sez belle pour être tenté de ressembler à feu Nar-  
« sès, dussé-je faire sur mer les exploits qu'il fit sur  
« terre ; Bagoas, Origène, et lui furent trois grands  
« hommes, que je ne me pique pas d'imiter (1). »

(1) Lettre inédite du chevalier de Mirabeau au marquis, 26 janvier 1754.

Quelles que fussent les instances du bailli, les réponses ne satisfaisaient pas toujours sa curiosité ; et, dans l'intervalle d'une année, après plus de trois cents pages de correspondance, nous ne trouvons que ce seul passage : « Ton neveu est gros  
« et fort ; on ne le perd pas de vue, et l'éducation  
« en est excellente, car il n'y a que cela pour em-  
« pêcher que la fumée du cœur ne soit dévoyée.  
« On parle de son savoir dans tout Paris ; et, ce-  
« pendant, comme c'est ton enfant, ainsi que le  
« mien, je te dirai que c'est peu de chose jusqu'à  
« présent, peu de vices, hors une inégalité machi-  
« nale, si l'on la laissait percer ; mais peu de sen-  
« sibilité, c'est un sable où rien ne reste ; mais  
« cela n'a que cinq ans (1). » Quelques jours après le marquis reparle de son fils : « Le marmot est  
« tout-à-coup devenu espiègle, fort questionneur  
« et fort agissant ; il donne de l'occupation, mais  
« nous le guettons, et il est dans des mains excel-  
« lentes (2). »

Nous passons quelques détails un peu puérils : nous rapporterons seulement une phrase qui prouve qu'on tirait d'heureux augures des soins prodigués à l'enfant : « Remercie bien fort M. Pois-

(1) Lettre inédite du marquis au chevalier de Mirabeau, 13 mai 1754.

(2) Lettre inédite du marquis au chevalier de Mirabeau, du 24 mai 1754.

« son de l'éducation qu'il donne à notre marmot :  
 « qu'il en fasse un honnête homme, un ferme ci-  
 « toyen, c'est tout ce qu'il faut ; avec ces qualités  
 « il fera trembler devant lui cette race de pygmées  
 « qui jouent les grands à la cour. Je fais sincère-  
 « ment à Dieu la prière que Joad fait pour Éliacin.  
 « Dieu veuille que je sois exaucé <sup>(1)</sup> ! »

Gabriel était, comme tous les enfans, un griffonneur infatigable, mais le fait suivant passe la mesure ordinaire.

« Je t'ai parlé d'un exemple du petit, voici ce  
 « que c'est : pour la première fois, l'autre jour,  
 « Poisson lui dit devant nous d'écrire ce qui lui  
 « viendrait dans la tête ; et, par exemple, de se  
 « faire à lui-même une leçon : il écrivit ce que je  
 « te transcris ici, et je le ferai mettre dans un ca-  
 « dre, pour qu'il se souvienne qu'avant cinq ans, il  
 « ne savait que de bonnes choses ; voilà cet exem-  
 « ple littéralement : Monsieur moi, je vous prie  
 « de prendre attention à votre écriture, et de ne  
 « pas faire de pâtés sur votre exemple ; d'être at-  
 « tentif à ce qu'on fait, obéir à son père, à son  
 « maître, à sa mère, ne point contrarier. Point de  
 « détours, de l'honneur surtout. N'attaquez per-  
 « sonne, hors qu'on ne vous attaque ; défendez

(1) Lettre inédite du chevalier de Mirabeau au marquis, 11 août 1754.

« votre patrie, ne soyez point méchant avec les  
 « domestiques, ne familiarisez pas avec eux ; ca-  
 « cher les défauts de son prochain, parce que cela  
 « peut arriver à soi-même <sup>(1)</sup>. »

Le 23 septembre 1756, Mirabeau, âgé de sept ans, reçut la confirmation, au Bignon, des mains d'un cardinal <sup>(2)</sup>. C'est au grand repas qui finit cette cérémonie, qu'il fit la singulière distinction rapportée par lui-même : « On m'expliquait que  
 « Dieu ne pouvait pas faire les contradictoires, par  
 « exemple un *bâton qui n'eût qu'un bout* ; je de-  
 « mandai si un *miracle* n'était pas un bâton qui  
 « n'eût qu'un bout. Ma grand'mère ne me l'a ja-  
 « mais pardonné <sup>(3)</sup>. »

Ajoutons qu'à cette occasion d'autres saillies pu-  
 rent blesser la susceptibilité de l'austère et véné-  
 rable aïeule, si nous en jugeons par l'extrait sui-  
 vant de la correspondance de deux frères, dont

(1) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 décembre 1754.

(2) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 26 septembre 1756. Ce cardinal n'est point nommé dans la lettre ; nous avons supposé que ce pouvait être le cardinal de Choiseul (*Antoine-Cléradus de Choiseul-Beaupré*), ami de la famille ; mais ce prélat, alors archevêque de Besançon, ne reçut le chapeau qu'en 1761. Bernis, autre ami bien plus intime, ne fut promu au cardinalat que plusieurs années après.

(3) Même lettre. — *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes*, tom. 3, pag. 130.

l'esprit, d'ailleurs religieux, se permettait par fois, cependant, d'innocentes plaisanteries; il paraît qu'on oublia de servir des *écrevisses* au repas, quoique ce crustacé abondât dans la terre fort aquatique de Bignon; à ce sujet, le marquis écrivait à son frère : Je ne vois que les écrevisses qui  
 « aient manqué à la réception de son éminence ;  
 « l'analogie du vêtement eût dû les encourager à  
 « paraître ; il n'y a, en certain sens, de diffé-  
 « rence entre ces deux espèces qu'en ce que le pré-  
 « paratoire pour l'une est le subséquent pour l'au-  
 « tre. Cette plaisanterie fine, et du goût de Martin  
 « Luther, te paraîtrait peut-être un peu amphibo-  
 « logique, parce que tu n'as pas d'esprit pour les  
 « bons mots. Mais, pour t'aider, voici ce que j'ai  
 « voulu dire, c'est que les uns sortent de la chau-  
 « dière, et que les autres y visent <sup>(1)</sup>. »

Revenons à Mirabeau. Son enfance était difficile à manier; les occasions de récompenser étaient rares, pour un père et pour un gouverneur aussi peu indulgens l'un que l'autre, et les châtimens se succédaient sans interruption. « M. le comte ne  
 « sort pas de sa suite de pénitences; et, en vérité,  
 « il en a et en mérite prou. Je suis un instrument  
 « de plus pour Poisson, parce que, quand il a pro-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 octobre 1756.

« mis rémission, je lui sers à y manquer, sans  
 « manquer à sa parole, et je tiens rigueur <sup>(1)</sup>. »

« On donne à ma mère, aujourd'hui (la mar-  
 quise douairière, veuve de Jean-Antoine, alors  
 âgée de soixante-douze ans), une sorte de fête.  
 « C'est de la besogne du gouverneur de mon fils,  
 « auteur et acteur impayable pour ces sortes de  
 « folies; vous y verrez jouer un rôle à un petit  
 « monstre, qu'on dit être mon fils, mais qui, le  
 « fût-il de l'ancien La Thorillière, ne saurait être  
 « plus naturellement endiablé mémoratif et bouf-  
 « fon comédien. Enfin, madame, il n'y aura là qui  
 « que ce soit de votre espèce, que la mère du sau-  
 « vageon, qui a trouvé grâce devant vous. Ce que  
 « les gens du monde trouveraient faveur, votre  
 « cœur vous le fera envisager comme adressé par  
 « la génération suivante à quelqu'un qui a passé  
 « soixante-douze fois trois cent soixante-cinq jours  
 « dans la pratique des vertus de toute espèce. Lais-  
 « sez-vous tenter, madame, ce sera un péché caché.  
 « *Nil desperandum Teucro duce et auspice Teucro.*  
 « M. de Nivernois vous expliquera ce latin-là <sup>(2)</sup>. »

L'éducation de Mirabeau devenait de plus en plus orageuse. Poisson tomba gravement ma-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 10 octobre 1756.

<sup>(2)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 17 juin 1757.

lade, et le marquis arraché, non sans chagrin, de Paris, où il élaborait ses traités, et présidait ses comités économiques; où, de plus, il servait vivement son frère le bailli auprès du maréchal de Belle-Isle et de l'abbé, peu après cardinal de Bernis, fut obligé d'aller au Bignon, pour s'occuper de ses affaires, forcément délaissées par le malade, en qui étaient réunies les fonctions de précepteur des fils, et de régisseur de la terre. Une foule de lettres attestent l'anxiété, le découragement où cette longue maladie, un danger persistant, une convalescence interminable, jetaient le marquis, qui ne cesse, d'ailleurs, de se plaindre de ce *difficile enfant*; et qui finit ainsi une lettre: « Poisson « mourra (il ne mourut pas), et je m'acheminerais « trainant mon fils à ma ceinture, sans savoir « dans quelle rivière je le jetterai (1)! »

« Mon fils, dont le corps croît, le babil s'accroît et la figure s'enlaidit à merveille, est de « plus laid avec recherche et prédilection; et, en « outre, pérorateur à perte de vue. Sa mère lui faisait hier quelque anti-déclaration de la part de « sa femme future; il répondit qu'il espérait qu'elle « ne le considérerait pas *au visage*; la mère dit « ingénument: où veux-tu qu'elle te regarde? et

(1) Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 5 octobre 1757.

« tous de rire; et lui de rétorquer: *le dessous* « *aidera le dessus*; et nous de rire de plus belle, « sans compter qu'il y a de quoi réfléchir sur cette « saillie d'un bambin (1). »

Mirabeau éprouva, à l'âge de dix ans, une longue et grave maladie: « Mon fils aîné a toujours sa « suite de fièvre, qui le tient depuis deux mois, à « diverses reprises; et le symptôme le plus fâcheux, « c'est qu'il est raisonnable comme s'il avait trente « ans, et que Poisson en est très-satisfait, chose « inusitée et suspecte (2). »

« Mes embarras ont recommencé; mon fils a « une nouvelle fièvre qui avait tous les symptômes « de la malignité; il aurait fallu en faire un autre, « et où diable trouver un autre brin de pareille « étoffe (3)? »

Nous lisons ailleurs: « Cet enfant, quoique turbulent, est doux et facile, mais d'une facilité qui « verse à l'ignavie. Comme il ne ressemble pas mal « à Polichinelle, étant tout ventre et tout dos, il « me paraît très-apte à faire la manœuvre de la

(1) Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 21 septembre 1758.

(2) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 23 août 1759.

(3) Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 26 septembre 1759.

« tortue; il présente l'écaïlle et se laisse frapper<sup>(1)</sup>. »

« Ce gros piffre de Gabriel va gueusant partout  
« pour aumôner des gueux, suivant en cela l'exem-  
« ple de sa mère, malgré tout ce que je peux leur  
« dire, qu'il n'est rien de si mal placé, et de si fort  
« contre mes principes, que les charités manuelles,  
« qui font des pauvres, au lieu d'en soulager; qui  
« excitent et déhontent la misère; qui se succèdent  
« sans se reproduire; qui détournent l'argent de  
« son emploi fructueux, et où il triplerait, pour le  
« jeter dans la boue<sup>(2)</sup>. »

Nous remarquerons une réponse faite par l'enfant à sa mère, qui lui reprochait de faire des phrases, et de chercher à montrer de l'esprit :  
« Maman, je crois qu'il en est de l'esprit comme  
« de la main; qu'on l'ait belle ou laide, elle est  
« faite pour s'en servir, et non pour la montrer<sup>(3)</sup>. »

Enfin, nous trouvons une anecdote un peu postérieure, qui fait honneur au caractère de Mirabeau, à peine âgé de onze ans. « L'autre jour,  
« dans des prix qu'on gagne chez moi à la course,  
« il gagne le prix qui était un chapeau, se retourne  
« vers un adolescent qui avait un bonnet, et lui

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à Lefranc de Pompignan, du 6 octobre 1759.

(2) Lettre du même au même, du 5 novembre 1759.

(3) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 6 mars 1760.

« mettant sur la tête le sien, qui était encore fort  
« bon : *Tiens*, dit-il, *je n'ai pas deux têtes*. Ce  
« jeune homme me parut alors l'empereur du  
« monde; je ne sais quoi de divin transpira rapi-  
« dement dans son attitude; j'y rêvai, j'en pleurai,  
« et la leçon me fut fort bonne<sup>(1)</sup>. »

Il nous serait facile de faire une narration détaillée et, en quelque sorte, quotidienne de l'enfance de Mirabeau, surtout de son éducation, et nous n'aurions que l'embarras du choix dans nos volumineuses correspondances, notamment dans les lettres que le marquis échangeait plusieurs fois par semaine avec son frère, et aussi avec Lefranc de Pompignan, qui lui était lié par la plus étroite amitié, et si l'on peut le dire, par quelque conformité d'habitudes dogmatiques et pédantesques; mais ces détails, qui manqueraient d'intérêt et d'utilité, nous mèneraient bien loin des limites de notre cadre naturel, ou plutôt y prendraient la place d'une foule d'autres développemens préférables à tous égards. Nous nous bornerons à remarquer un moment les variations bizarres où le marquis était jeté par un combat continuel entre sa raison et ses préjugés, entre son caractère et son cœur, entre l'opinion conçue et l'opinion

(1) Lettre inédite du duc de Nivernois au bailli de Mirabeau, datée de Saint-Maur, 11 septembre 1760.

inculquée; et nous le verrons refuser à un enfant l'indulgence qu'on accorde à un jeune homme, juger quand il fallait attendre, et châtier quand il fallait instruire.

Voici d'abord Gabriel qui, « avec prou de talens  
« et d'esprit, mais plus de défauts encore inhérens  
« à sa substance, n'a peut-être le fond ni des vices  
« complets qu'on lui attribue, ni des vertus d'in-  
« sertion que je voudrais mettre à la place (1). »

Bientôt : « Cet enfant promet un fort joli su-  
« jet (2). » Puis : « Cela ne fait que de naître, et  
« l'extravasement est déjà marqué. C'est un esprit  
« de travers, fantasque, fougueux, incommode,  
« penchant vers le mal avant de le connaître et  
« d'en être capable (3). »

Ici, c'est : « Un cœur haut sous la jaquette d'un  
« bambin; cela a un étrange instinct d'orgueil,

(1) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau du 7 août 1761. La particule *on* est bien remarquable dans la phrase citée. A cette époque, Mirabeau était âgé de douze ans: il est assurément aussi extraordinaire d'avoir des ennemis à cet âge, que d'être déjà infecté *de vices, de vices complets*; à la vérité les vices n'étaient pas aussi réels que l'aversion si prématurément encourue par le malheureux enfant. Nous le prouverons bientôt.

(2) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, 5 octobre 1761.

(3) Lettre du marquis de Mirabeau à Lefranc de Pompignan, du 15 novembre 1761.

« noble pourtant; c'est un embryon de matamore  
« ébouriffé qui veut avaler tout le monde avant  
« d'avoir douze ans (1). » Là : « C'est un type pro-  
« fondément inouï de bassesse, platitude absolue,  
« et la qualité de chenille raboteuse et crottée, qui  
« ne se déchenillera pas (2). » Tantôt : « C'est une  
« intelligence, une mémoire, une capacité qui  
« saisissent, ébahissent, épouvantent (3). » Tantôt  
c'est : « Un rien enjolivé de fadaïses, qui don-  
« nera de la poudre aux yeux des caillettes, mais  
« qui ne sera jamais qu'un quart d'homme, si, par  
« aventure, il est quelque chose (4). » Ailleurs :  
« Je vois la continuation de tes bontés pour ton  
« neveu, eu égard à ses talens et capacités dont tu  
« sais qu'il ne manque pas; mais je sais qu'en vertu  
« de la découpe physique de ces caractères-là il  
« faut y renoncer, faute de volonté; il n'y a que  
« les appétits brutaux auxquels on les retrouve,  
« parce qu'ils reviennent d'eux-mêmes; et alors le  
« relâchement porte à l'excès, qui est la crapule;  
« et comme l'amour-propre, qui n'abandonne au-

(1) Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 29 novembre 1761.

(2) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 décembre 1761.

(3) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 janvier 1762.

(4) Lettre du marquis au duc de Nivernois, du 10 février 1762.



« cun, même sur la roue, se fait lâche avec les  
« lâches, vain avec les vains, féroce chez les fé-  
« roces, le leur se pique de surpasser les porcs; il  
« y a des excréments dans toute race <sup>(1)</sup>! »

Remarquons ici, pour n'y plus revenir, une étrange singularité. Si l'on juge le marquis de Mirabeau par ce style amer, nous pouvons même dire atroce en nous attachant au dernier paragraphe cité, on reconnaîtra bien la dureté dont nous l'avons accusé, en esquissant son caractère; mais on demandera où nous avons pris ce que nous disons, en même temps, de la gaité de son esprit, de la sensibilité de son cœur, de l'affable paternité qu'il prodiguait à une partie de sa famille, et même à des étrangers, tandis qu'il la refusait à plusieurs de ses proches. Cette question sera résolue par des extraits que nous prenons, presque au hasard, dans une période à peu près contemporaine et fort courte de nos correspondances, sans d'ailleurs nous donner d'autre soin que de nous limiter, car nous pourrions étendre indéfiniment nos citations; et l'attrait de nos matériaux est tel, pour nous du moins, que nous devons, par dessus tout, craindre d'en abuser. Quelque jugement qu'on en porte, on reconnaîtra, nous l'espérons, qu'outre l'avantage d'égayer et de varier notre récit, ces citations

<sup>(1)</sup> Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 mars 1762.

étaient nécessaires pour atteindre le but particulier où nous conduit cette digression, et pour justifier ce que nous avons dit de la prodigieuse différence qu'il y a entre ce style familier et le style *officiel* du marquis de Mirabeau; différence dont seront nécessairement très-frappés ceux de nos lecteurs qui ont lu quelques-uns de ses nombreux et fastidieux ouvrages.

« Vous me demandez, madame, si je suis bien  
« dans ma solitude. Jugez-en : nous composons,  
« entre nous tous, une petite arche de trente-huit  
« personnages, sans quatre enfans en pension, dont  
« une seule <sup>(1)</sup> a dix-huit aunes, car on m'en de-  
« mande tout autant pour une robe à ma fille; au  
« lieu de cela, j'ai des intérêts à payer, sans nombre,  
« pour des terres que je me suis avisé d'acheter,  
« avant d'avoir demandé au roi quand il lui plairait  
« nous octroyer la propriété, et prendre l'usufruit;  
« cela lui a plu, et il ne m'a pas demandé, à moi,  
« si je le trouverais bon, autant vaut. J'ai bien,  
« outre cela, encore quelques pointes assez étranges  
« à mon soulier, que je ne dis pas, et certaines  
« loupes derrière l'oreille, sauf la critique d'un  
« géographe pointilleux qui pourrait les placer  
« ailleurs. Eh bien ! avec tout cela, je vis au jour le

<sup>(1)</sup> Marie-Anne-Jeanne, née le 10 juillet 1745, depuis religieuse au couvent des Dames de Saint-Dominique, à Montargis.

« jour, quand je puis; et quand je n'en ai pas d'au-  
 « tre sujet, je ris encore de la grimace que j'ai faite  
 « un quart d'heure auparavant en me désespérant;  
 « toujours, du reste, de plus en plus persuadé de  
 « la vérité de mon grand principe moral, qui est  
 « que pour travailler à son propre bonheur ici-bas,  
 « il faut sans cesse cultiver la sensibilité et déraci-  
 « ner l'amour-propre.

« Avec mes élégances et mes urbanités dont vous  
 « avez coutume de rire, j'ai du pain bis-blanc tou-  
 « jours mol et dur; du vin trouble, de la vache au  
 « pot, des cols et des pattes d'oie en entrée; du  
 « cresson en salade, pour rôti; des choux-fleurs à  
 « l'eau pour entremets, des raisins serrés, verts et  
 « pourris, et des noix rances pour dessert, et tou-  
 « jours de la contradiction à table, qui m'apprend  
 « à avaler l'impatience provençale; du bois vert,  
 « une chandelle qui nous sert à deux pour écrire,  
 « et qui vacille par complaisance pour le rideau de  
 « ma fenêtre, qui lui en fait le signe et lui en donne  
 « l'exemple; le tout avec une tête toujours prompte  
 « aux excursions; un cœur (vous savez que mon  
 « tendon d'Achille est dans le cœur), un cœur, dis-  
 « je, qui sent les peines, les pressent, les devine, les  
 « anticipe, et des sens, Dieu merci, propres aux  
 « tentations; un esprit que, ni à qui personne ne  
 « veut croire, car mes paroles n'ont que la vertu

« primitive que me donna la Providence, à savoir  
 « de braire avec modulation <sup>(1)</sup>.

« Vraiment, madame, je plains ceux qui me plai-  
 « gnent de me savoir encore à la campagne <sup>(2)</sup>,  
 « c'est-à-dire distinguons, s'il vous plait, entre ceux  
 « qui me plaignent. Sont-ce mes amis, d'être séparé  
 « d'eux? En ce cas, ils ont raison, et ceci devient  
 « sérieux, car leur vue et leur conversation est le  
 « seul remède à la frénésie d'activité, d'ardeur et  
 « d'impatience qui m'a dévoré toute ma vie; et si  
 « Dieu ne m'avait donné le cœur que j'ai, j'aurais  
 « fini par les petites-maisons, ou par faire beaucoup  
 « trop de bruit dans le monde; aussi ceux qui me  
 « proposeraient des consolations, pour ce genre  
 « de privations, seraient-ils mal reçus; et ceux qui  
 « me vanteraient les rossignols, les hannetons et  
 « les tulipes pour dédommagement de la disper-  
 « sion de mes amis, me paraîtraient proposer un  
 « bouquet ou une cassolette, pour repas, à un af-  
 « famé, et un corset de satin à un grenadier du roi  
 « de Prusse; aussi vous dirai-je, à vous, madame,  
 « que ne tenant qu'à et par mes amis, ayant eu le  
 « bonheur et le bon sens de m'attacher à ce que j'ai

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 13 novembre 1759.

<sup>(2)</sup> Nos lecteurs se souviennent qu'à la suite de sa détention passagère au château de Vincennes, le marquis de Mirabeau avait été exilé pour six semaines à sa terre du Bignon.

« connu de plus estimable, et de mériter leur amitié, ne les avoir ni par terne, ni par ambe, ni par extrait, c'est trop fort aussi, et de quoi ruiner un pauvre homme qui a tout mis à cette loterie.

« Quant à ceux qui me plaignent sans être mes amis, sans se beaucoup soucier de moi, et seulement pour narguer nos seigneurs du ministère et de la finance, dignement accouplés contre moi, chétif porte-lanterne, mal avisé : dites-leur, madame, qu'on leur peint ou qu'ils peignent en laid ma retraite pour vous apitoyer. Mais, pour l'honneur de la vérité, je dois vous dire qu'elle est fort jolie. A la vérité, les eaux, les prés, n'ont pas la figure du mois de mai. Les oiseaux se sont tus; les hirondelles ne sont pas près de revenir, et les oies sauvages passent si haut qu'elles ne sauraient distinguer un courtisan d'un honnête homme. Cependant, quand le calme règne, l'imagination prête aux champs plus que la réalité ne leur ôte. Les promenades sont sèches, toutes les communications entre les hameaux sont en pelouses : on double le pas sans suer; et le feu tortu au retour, ayant le fagot pour base, des souches pour façade, et des copeaux pour fronton, dissipe l'humidité, et, sauf respect, vaut mieux que le soleil. Mais, dit-on, la société? Eh! n'ai-je pas mon capucin<sup>(1)</sup> à qui je démontrais, hier, que

<sup>(1)</sup> Le père Étienne, confesseur de la marquise douairière.

« les puces dont ils tiennent pépinière sont très-nuisibles à l'agriculture, puisque le temps que l'on met à se gratter est autant de perdu pour le travail; que les barbes encore davantage, attendu que la rosée du ciel et la graisse de la terre s'y attachent, et sont par là détournées de leur véritable destination; que nos poches vides où ils veulent puiser, sont, aux goussets pleins des soixante fermiers-généraux, ce qu'étaient les vaches maigres aux vaches grasses de l'Écriture : que sais-je enfin? car je dis tant de choses que finalement je serai brûlé. N'ai-je pas, d'ailleurs, pour société, les bonnes gens, les fermiers et vassaux d'un sot et bon seigneur qui, parfois, est leur dupe, même volontaire<sup>(1)</sup>; mais qui, au fond,

<sup>(1)</sup> Nous trouvons dans les Mémoires domestiques du marquis de Mirabeau le récit assez piquant d'un fait qui explique entre autres ce mot de *dupe volontaire*. « En 1740 et 1741, les bleds avaient monté jusqu'à 4 livres le boisseau, et quelquefois 5 livres. Mes fermiers, qui doivent leur rente en grains, ne payèrent point, aimant mieux s'arranger et vendre. Mes receveurs, tels que je les dépeins, ne les pressèrent guères, et cela faisait de très-gros arrérages qui, évalués sur le pied des *targots*, ou tarifs des marchés, auraient fait des sommes considérables. Le curé vint me voir à Paris, l'année d'après, et fit son métier, me parlant de *ces pauvres misérables*, me disant que, dans le pays, *on leur faisait rendre bled pour bled*. Je ne manquai point de dire au pasteur que je ferais comme les autres : *Monsieur veut donc bien, dit-il, que je les console par cette parole, et que je les assure qu'ils seront reçus à payer bled pour bled?* J'y consentis. L'a-

« m'aiment; car quand on a semé de bonnes  
 « œuvres, la moisson arrive tôt ou tard; et qui, à  
 « toute occasion, à tout prétexte, me rappellent que  
 « leur sort m'est confié, et me rendent heureux,  
 « l'étant par moi; car c'est l'acquit des devoirs, ce  
 « sont les bonnes œuvres qui font la vie, et le reste  
 « n'est que végétation; ces bonnes gens qui me  
 « chargent de raisins, pommes, poires, noisettes;  
 « qui ont un sens droit, une attitude à eux, et un  
 « abord amical qui me rend content de moi-même,  
 « et que j'ai si rarement pu obtenir des gens du  
 « monde? Les chapeaux noirs du canton sont un  
 « peu plus embarrassans; mais, après les avoir bien  
 « exhaussés, en les mettant à leur aise et les cares-  
 « sant, je leur fais leçon en touchant dans la main

« près-midi, mes amis se moquèrent bien de moi, mais le  
 « mot était lâché, il a tenu, et ils m'ont remplacé leurs ar-  
 « rérages par du bled à neuf sous le boisseau (\*). O vous qui  
 « lirez ceci! il n'est pas nécessaire d'être un sot comme je  
 « l'étais et le suis encore en la plupart de ces choses, pour  
 « être honnête homme; au contraire, pour être bien hon-  
 « nête homme, il faut être bien éclairé; mais il vaut mieux  
 « être trop sot que trop habile en ce sens-là, et une parole  
 « donnée doit valoir jeu. De plus, écarter de vous ces sortes  
 « de détails, puisque vous avez des agens. Mais, quand vous  
 « prononcerez, que ce soit toujours pour faire grâce et oc-  
 « troyer des bienfaits. »

(\*) Comme nous l'avons déjà dit, ces mémoires sont adressés par l'auteur à ses enfans, long-temps avant leur naissance.

« au premier paysan de ma connaissance que je  
 « rencontre, et baisant au front leurs enfans; cela  
 « m'amuse, parce que cela est juste, et rapproche  
 « les fils des frères. Au reste, j'ai encore une bonne  
 « compagnie, quoique femelle, c'est mon petit che-  
 « val, que vous m'avez donné, et qui vous res-  
 « semble, parlant par respect; car ma petite bête  
 « est douce, d'humeur très-égale, sobre, sans pré-  
 « tentions et sans faux avis; un peu poltrone, mais  
 « la facilité à s'effaroucher sied si bien au beau  
 « sexe (1)!

« Me voyez-vous conduisant le soir un trou-  
 « peau de dames; non, toutefois, sous les ber-  
 « ceaux de la mollesse, mais les aguerrissant à  
 « marcher sur les cailloux, à gravir les fossés, à  
 « franchir et percer les halliers; et les ramenant le  
 « soir, saines et triantes, au grand détriment de mon  
 « pain et de mes laitues? Tout est action et mou-  
 « vement autour de nous, outre que le type dis-  
 « tinctif de ma case est que chacun y est maître,  
 « hors moi.

« Vous me demandez ce que fait votre amie (2)?  
 « Ce matin, comme j'allais monter à cheval, je vis  
 « sa porte ouverte, j'entrai; il était sept heures, et  
 « madame dormait d'un sommeil si calme, des

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 6 janvier 1764.

(2) Madame de Pailly.

« sourcils si ouverts, qu'il semblait voir reposer la  
« bonne conscience. Mon vrai père de l'Église, le  
« bonhomme La Fontaine, dit, à l'occasion d'un  
« cas à peu près pareil,

Que l'on m'en donne autant, je saurai bien qu'en faire.

« Quant à moi, je n'en fis rien, je reculai douce-  
« ment, et ce ne fut que pour mieux sauter sur  
« mon cheval, et, pour leur apprendre à dormir,  
« je m'en allai bien loin. Au retour, je mis par ha-  
« sard le nez à la fenêtre: il est bon que vous sa-  
« chiez que mon parterre est un pré, que ce pré,  
« nouvellement fauché, était couvert de faneuses,  
« et parmi icelles, je vis deux oiseaux blancs, avec  
« la tête noire, qui, chacune une fourche à la  
« main, reviraient mon foin d'importance. De ces  
« oiseaux, l'un était de Suisse <sup>(1)</sup> et l'autre d'Alle-  
« magne <sup>(2)</sup>, elles rentrèrent en sueur, la fourche  
« à la main, pour me demander leur paiement,  
« l'une seulement enluminée, l'autre rouge. L'a-  
« près-midi, il faisait frais, on porta une chaise à ma  
« mère sur le bord de la petite rivière, toute sa cour.

<sup>(1)</sup> La même madame de Pailly.

<sup>(2)</sup> Julienne Dorothée Sylvie, née comtesse de Kunsberg, veuve depuis deux ans du comte Alexandre-Louis de Mirabeau: elle continua de résider chez le marquis de Mirabeau, et y mourut, jeune encore, le 44 novembre 1772.

« femelle autour d'elle, qui s'amusait à empêcher les  
« canards de passer. Au-dessus les valets en veste  
« péchaient aux écrevisses, et un laquais allemand  
« disputa, dans son langage, avec une écrevisse,  
« lequel des deux laisserait son doigt à l'autre; et je  
« vous avoue que ce ne fut pas sans peine qu'il  
« l'emporta. Mais, notez bien ceci,

Car la morale en vaut un apologue.

« Je fis dire aux faucheurs d'approcher et de  
« faucher devant nous. Un deux disputait avec  
« un camarade sur le don de misère. Le pre-  
« mier s'appelle Pilon, bon travailleur et de bonne  
« volonté: « *Je travaille tout le jour et toute l'an-  
« née, disait-il, sans relâche; l'ouvrage ne me  
« manque pas; je me refuse tout et je suis tou-  
« jours misérable. Mon bien vaut mieux que le  
« tien; tu n'es pas si fort que moi et tu prospères.*  
« — *Oh dame!* répondait Audouin, *j'ai été bien  
« mal long-temps; cela vient.* » Et c'était vrai, et  
« savez-vous pourquoi? Le fait est qu'Audouin a  
« une brave femme, et Pilon une gaupe. Bref, ma  
« mère rentra, et peu après je fis partir la cohorte  
« marcheuse; je les menai par des sentiers un peu  
« tenaces, et les fourrai ensuite dans un taillis de  
« cinq ans. « *Ah! mes barbes neuves! — Ah! mes  
« manchettes du deuil de Catherine Opalinski!* »

« Pour obvier à l'inconvénient de voir perir tant  
 « de belles choses, elles mirent leur robe sur la  
 « tête. « *J'ai lu*, leur disais-je, *dans Rabelais, que*  
 « *Pantagruel arriva dans un pays où le derrière*  
 « *s'asseyait le premier, tâchez d'en faire un autre*  
 « *usage.* » Aussitôt elles empruntent des écrevisses  
 « ci-dessus leur façon de cheminer; et, tant bien  
 « que mal, elles s'en tirèrent. Voilà ce que c'est que  
 « de lire et de voyager <sup>(1)</sup>!

« Vous voulez savoir de nos nouvelles. Je vous  
 « dirai qu'un et un ne font plus deux, ou du moins  
 « que j'ai lieu de le croire; car dans cette maison-  
 « ci une et une font le diable à quatre, se brouillant  
 « tout le jour aux gros mots, et se raccommodant  
 « à mes dépens au chuchotage. Comme j'aime l'or-  
 « dre, je suis toujours compromis avec ce peuple-  
 « là. Je leur fais la guerre de ce que quand, par ha-  
 « sard, elles ont une lettre à écrire dans la valeur de  
 « trois jours que leur laisse chaque courrier, il faut  
 « encore que mon messager les attende. Eh bien! au  
 « lieu de se corriger, elles ont résolu de m'entraîner  
 « dans le vice de paresse, et viennent dans ma cham-  
 « bre me solliciter d'un péché mortel. Vous savez que  
 « les gens de cabinet sont un peu fragiles à la ten-  
 « tation, et je vous jure que Saint-Antoine ne fut

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 7 juillet 1763.

« oncques houspillé de la sorte. Elles entrent dans  
 « ma chambre, je fronce le haut du visage, et je  
 « ris du bas. L'une prend un siège, l'autre une  
 « escabelle, ou saute sur mon bureau, et là : « *Mon*  
 « *frère, voudriez-vous bien nous achever cette*  
 « *belle histoire?...* » Et moi, de prendre un bâton.  
 « Mais quand j'en mets une à la porte, l'autre ren-  
 « tre, et ce sont des ris tels que n'en faisait pas,  
 « je crois, madame Putiphar, quand elle se vit re-  
 « butée par feu M. Joseph, qui refusait aussi de lui  
 « conter quelque histoire. Quand, à la fin, je leur  
 « cède la place, et qu'elles sont bien sûres que je  
 « ne reviendrai plus, elles appellent tout le monde,  
 « et mettent tout sens dessus dessous. Mes belles  
 « tapisseries du château, où je voyais Énée et  
 « Alexandre tellement civilisés, qu'à chaque ou-  
 « verture de porte ils balançaient et s'inclinaient  
 « pour saluer, se voient si tristement cloués qu'ils  
 « ne peuvent désormais bouger de leur place, et  
 « qu'Énée, qui a été surpris embrassant Didon dans  
 « la caverne, sera obligé de l'embrasser *in æternum*,  
 « supplice inconnu jusqu'à nos jours, et qu'il mé-  
 « rite bien, au surplus, quoique ce ne soit pas le  
 « moyen de réchauffer le glaciai Troyen. Derniè-  
 « rement, je fis un court voyage à Montargis, et  
 « sur mes deux jours j'englobai un dimanche, étant  
 « bien aise d'escroquer une grand'messe. Elles n'a-  
 « vaient donc que le seul samedi pour tout bou-

« leverser chez moi, et dans ce seul jour elles en-  
 « lèvent toutes les armoires, toutes les tablettes  
 « dont ma chambre était entourée, et qui n'étaient  
 « pas assez artistement élaborées à leur guise.  
 « Elles me tapissent mes livres dans un coin,  
 « clouent sur les tablettes uniformes je ne sais  
 « combien de chiffons et de rubans, m'affublent  
 « de dorures, glaces, et autres gracieusetés; enfin  
 « elles me pourchassent d'élégance, et ne savent  
 « de quoi s'aviser pour me tourmenter. Dieu ce-  
 « pendant vient d'en punir une, qui est grippée;  
 « et j'espère que l'autre ne tardera pas, car dans le  
 » temps où je pouvais suffire à une collection de  
 « cette espèce d'horloges, j'ai remarqué assez que  
 « quand l'une se dérange, l'autre n'est pas loin de  
 » se déranger (1). »

Pour nous rapprocher enfin du sujet spécial de  
 notre narration, à laquelle nous allons revenir  
 tout-à-l'heure, nous finirons ces sortes d'extraits  
 de correspondance par quelques mots que le mar-  
 quis dit sur sa fille aînée, et par le récit d'un pe-  
 tit fait où nous retrouvons Mirabeau, alors âgé de  
 quatorze ans, et que nous ne quitterons plus.

« Ma fille aînée est belle, et si grande que je  
 « vous aurais fait rire par mon attitude, quand on

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse  
 de Rochefort, du 25 juin 1764.

« me la fit sortir au parloir, par faveur. Je ne savais  
 « s'il fallait lui donner la main; j'étais tout étonné  
 « qu'une grande fille me carressât, et je me laissais  
 « faire, je lui baisais la main; en un mot j'avais  
 « l'air d'un pauvre sot tout aise et tout heureux (1).  
 « Cette grande fille, à travers ses manières et sa  
 « gaucherie, a de grandes parties, le cœur bon,  
 « l'âme noble, l'esprit vif, quelque chose, sur-  
 « tout, de surabondant dans la composition et la  
 « pâte; c'est, en un mot, une magnifique exagéra-  
 « tion (2). C'est un phénomène que cette colossale  
 « religieuse, je ne connais rien de si majestueux  
 « que sa taille; son visage ressemble au mien,  
 « sans trop de différence dans la proportion, excep-  
 « té que les yeux, quoiqu'aussi grands, sont moins  
 « ouverts, plus brillans et plus tendres. Mais à  
 « quoi bon? et qu'en faire dans un sépulcre? ah!  
 « ce voile blanc me fait mal quand je le vois! (3)

« Une pensée infallible me saisit chaque soir, à  
 « l'instant où je mets la main sur le premier bou-  
 « ton de mon habit pour me déshabiller, et me  
 « dit : *Voilà ta démission d'un des jours qui te*  
 « *furent donnés : qu'en as-tu fait?* Voici madame,  
 « ce que j'ai fait de celui d'hier. »

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse  
 de Rochefort, du 21 octobre 1757.

(2) Lettre du même à la même, 30 juillet 1763.

(3) Lettre du même à la même, 2 août 1763.

« Depuis quelque temps mon fils et sa sœur  
 « étaient dans une prodigieuse bouffée d'affaires  
 « et de mouvement. Lui bavard, empressé, impé-  
 « tueux, bout-en-train comme vous le connaissez,  
 « et de plus enivré d'une occasion solennelle de  
 « se démener, de faire de l'esprit, et de bruire à  
 « fendre la terre et les cieux. Elle <sup>(1)</sup> grande fille  
 « assez bien faite, mais emmanchée comme un ou-  
 « til de charpentier, douce, bonne, gaie, la plus  
 « forte riieuse de France, avec de l'esprit, quoi-  
 « qu'elle paraisse niaise et enfant, une grande mé-  
 « moire, des attitudes de *guingoa*, indécise, molle,  
 « rêveuse, quand elle ne rit pas, car on com-  
 « mence à voir, dans ses yeux et dans son main-  
 « tien, trace de cette mélancolie douce qui mon-  
 « tre que la vigne est en fleur ; enfin le maintien  
 « du couvent dans toute sa pompe, car elle met  
 « ses gants derrière le dos ; instruite d'ailleurs,  
 « sait du latin, dessine, joliment, et accompagne  
 « du clavecin une très-jolie voix. »

« Or, vous saurez qu'hier notre jardinier, qui  
 « est un bon garçon, quoiqu'il n'entende rien aux  
 « arbres, épousa Marie, la fille de la fameuse ma-  
 « réchale, nourrice de mon fils. De-là des apprêts  
 « sans nombre, et un tumulte, et un vacarme en-

<sup>(1)</sup> Caroline-Élisabeth, née le 5 septembre 1747, mariée le 18 octobre 1763 à Gaspard Charles de Lasteyrie, comte et depuis marquis du Saillant.

« tre le frère qui voulait faire honneur à sa nour-  
 « rice qu'il aime fort, et la sœur, occupée jour et  
 « nuit de caparaçonner la grosse et grande poupée  
 « qui la porterait à cheval sur son petit doigt.  
 « Baste, mon fils donna la main à la mariée ; on  
 « leur bailla une grand'messe, où toute la maison  
 « alla, à l'exception de mes hérétiques <sup>(1)</sup> et de  
 « moi, quoique ma mère eût averti, en passant,  
 « que cela était toujours bon à prendre. Je passe-  
 « rai sous silence les noces et festins, les papiers  
 « publics vous en instruiront assez. L'après-midi,  
 « le tout vint au château, Narbonne le violon du  
 « village à la tête. Ce digne orchestre avait, à la  
 « messe, joué à l'instant de l'élévation, l'air *des*  
 « *folies d'Espagne*, de manière à toucher et édifier  
 « tout le monde. Les bonnes gens sont assez à leur  
 « aise chez moi ; ce fut à la partie de piquet à pas-  
 « ser dans la pièce à côté, et voilà notre monde  
 « à danser, et les petits, ces visages aux yeux bril-  
 « lans et ingénus, qui me touchent toujours, à  
 « dire, *bonjour monsieur le marquis!* et à tirer qui  
 « un bouton, qui la canne, etc. Ainsi que de grands  
 « personnages <sup>(2)</sup> se mettaient du rouge pour ca-

<sup>(1)</sup> La veuve d'Alexandre-Louis, comte de Mirabeau ; et Dupont de Nemours, qui, âgé de 24 ans à cette époque, résidait passagèrement au Bignon. Tous deux étaient protestans.

<sup>(2)</sup> Auguste, Mazarin, etc.



« cher au vulgaire que leur âme fière se déplaisait  
 « dans son étui, de même le seigneur du Bignon,  
 « quoiqu'un peu étouffant alors, voulut faire sa  
 « partie dans la joie publique; il prit la mariée à  
 « danser, et croyait en être quitte pour un me-  
 « nuet; mais la mère maréchale a oublié de faire  
 « entrer cet ingrédient dans l'éducation de sa fille;  
 « il fallut donc en venir à une contredanse tout de  
 « bon, car je ne fais rien par manière d'acquit. Ah!  
 « madame la comtesse! savez-vous ce qui m'arriva?  
 « ce fut une pensée morale, mais morale tout-à-  
 « fait. En touchant le bras de Marie, ferme, gros,  
 « nerveux, un bras à marteaux, pour tout dire  
 « cette belle portion de l'esprit qu'un auteur <sup>(1)</sup>  
 « dit aller tout-à-coup à la fin, sans envisager le  
 « milieu, donna un démenti à sa définition: je  
 « réfléchis donc à la tâche prochaine de mon jar-  
 « dinier; et tout-à-coup, me mettant à sa place,  
 « comme je faisais jadis à celle des rois et des mi-  
 « nistres, par ma foi j'en eus peur; je vous jure  
 « que c'était la première fois de ma vie que chose  
 « pareille m'était arrivée, avec une personne de  
 « son *sesque*, comme on dit: et comme je pen-  
 « sais que l'imagination était toujours jeune, j'au-  
 « rais juré que, même à 90 ans, pareille terreur  
 « ne serait jamais venu m'humilier. Ah! qu'est-ce

(1) Montaigne.

« que de nous! m'écriai-je en quittant la danse.  
 « Je racontai mon méchef à ces hérétiques, qui  
 « sans doute m'ont porté malheur; et je fus dehors  
 « digérer ma courte haleine, et promettre qu'une  
 « autre fois j'irais à la grand'messe <sup>(1)</sup>! »

Obligé de terminer cette digression, qu'on ne nous reprochera peut-être pas, pour rentrer dans notre tâche qui va devenir pénible, nous avouons qu'à partir de cette époque, nos correspondances ne présentent plus le père que dans le rôle d'une sévérité toujours croissante, entretenue par des légèretés et vivacités mal comprises, par les fougues imprudentes de la mère, par les manœuvres artificieuses de madame de Pailly, par l'aversion haineuse d'un vieux domestique, nommé Grévin, qui, on ne sait comment, exerce un empire extraordinaire sur le marquis de Mirabeau.

« L'ainé des garçons pourrait bien s'appeler en  
 « bon français un enfant mal né; et me paraît,  
 « du moins jusqu'à ce temps, ne devoir être qu'un  
 « fou, presque invinciblement maniaque, en sus  
 « de toutes les qualités viles de sa souche mater-  
 « nelle. Comme il va maintenant chez nombre de

(1) Lettre déjà citée du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 24 juillet 1763.

« maîtres choisis, et que, depuis le confesseur  
« jusqu'au camarade, tout est autant de correspon-  
« dans qui m'informent, je vois le naturel de la  
« bête et je ne crois pas qu'on en fasse jamais  
« rien de bon (1). »

Bientôt l'enfant est retiré des mains de Poisson, « qui l'avait manqué, et en était dépassé, car  
« on ne le peut lâcher ni tenir davantage (2); il  
« faudrait que je le gardasse près de moi, car il me  
« craint, et ne craint que moi, mais je ne puis me  
« clouer à cet inexplicable et incurable détraque-  
« ment de tête; j'ai d'autres devoirs à remplir,  
« pour justifier la réputation, non méritée, que la  
« Providence m'a dévolue, en me payant en mon-  
« naie d'estime des honnêtes gens, qui vaut bien  
« une autre chevance (3). L'ainé jusqu'à présent  
« tient tout ce qu'il promettait, c'est te tout dire;  
« il va partir pour l'académie d'Angers, qui est re-  
« nommée, pour l'éloigner de la fange parisien-  
« ne (4). » Mais cette résolution est bientôt abandonnée. « Au milieu de mes perplexités, j'ai pris  
« un parti mitoyen; j'ai déterminé l'honnête Si-

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 19 avril 1763.

(2) Lettre inédite du même au même, 15 janvier 1764.

(3) Lettre inédite du même au même, et à madame de Rochefort, des 20 et 23 octobre 1763.

(4) Lettre inédite du même au même, du 20 novembre 1763.

« grais (1), dont tu connais l'encolure et la ma-  
« nière, à m'aider; j'ai pris le véritable tour pour  
« l'engager, non seulement en ne lui cachant rien,  
« mais encore en chargeant la mesure; bref, il s'en  
« charge pour tout le temps nécessaire pour en  
« décider, et pour faire passage entre la maison pa-  
« ternelle et la liberté des exercices (2). Et il en ti-  
« rera le parti le plus avantageux que son étoffe le  
« comporte, car il a, comme certaines poires, un  
« quartier pierreux et l'autre mou (3). »

Cependant on persuade bientôt au marquis que le régime est trop doux, et qu'il en faut un mieux approprié « au naturel entrant et dévorant de ce  
« maraud. Tu connais l'âme noble et presque ro-  
« manesque de Sigrais; il est saisi, il est fasciné; il  
« vante cette mémoire qui absorbe tout, sans vou-  
« loir comprendre que le sable aussi reçoit toutes  
« les empreintes, et qu'il ne s'agit pas de recevoir,  
« mais qu'il faut retenir et garder; il magnifie sa  
« bonté de cœur, qui n'est que flasque et banale  
« débonnairété envers les petites gens qui le met-  
« tent à l'aise, et à qui l'accouple un instinct  
« de bassesse; il loue son esprit de perroquet,

(1) Ancien officier supérieur retiré, parent et ami de la famille.

(2) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 15 janvier 1764.

(3) Lettre inédite du même au même, 2 avril 1764.

« enfin il me l'achève et j'y vais pourvoir <sup>(1)</sup>. »

Le ton si peu paternel, disons mieux, l'animosité d'un semblable langage annonçait des mesures sévères ; et nous les voyons se réaliser quelques semaines après. « Mon rude fils est enfin en résidence bien appropriée à ses mérites ; j'ai voulu lui donner la dernière façon par l'éducation publique, et je l'ai mis chez l'abbé Choquard <sup>(2)</sup>. Cet homme est roide, et force les punitions dans le besoin ; je lui ai dit de ne pas les épargner, et mes raisons : ce dernier essai fait et rempli, s'il n'y a pas d'amendement, comme je n'en espère point, je le dépayserai à forfait <sup>(3)</sup>. »

Séparé de Sigras, qu'il aimait tendrement, placé dans un pensionnat, qu'on lui présentait comme une dure prison, Gabriel éprouvait, en outre, un surcroît de châtement qui lui fut extrêmement pénible. « Je n'ai pas voulu qu'un nom habillé de quelque lustre fût traîné sur les bancs d'une école de correction ; j'ai fait inscrire sous le nom de *Pierre Buffière* <sup>(4)</sup> ce monsieur qui a récalci-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du même au même, 2 juin 1764.

<sup>(2)</sup> L'abbé Choquard tenait à Paris une pension militaire fort accréditée.

<sup>(3)</sup> Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 2 juin 1764.

<sup>(4)</sup> Nom d'une terre de la marquise de Mirabeau, en Limousin.

« oitré, pleuré, ratiociné en pure perte ; et je lui ai dit de gagner mon nom, que je ne lui rendrai qu'à bon escient <sup>(1)</sup>. »

Cependant, quels que fussent ces tristes présages, les torts ne continuaient pas comme les punitions ; l'amendement, que le marquis n'espérait pas, comme on l'a vu tout-à-l'heure, était obtenu par les soins d'abord austères, ensuite affectueux, de l'abbé Choquard, qui déclarait « avoir dompté et ramené plus qu'à demi M. Pierre Buffière <sup>(2)</sup> ; » et, du reste, quoi qu'il en fût, Gabriel apprenait tout à la fois avec une rapidité et un succès sans exemple. Il exerçait assiduellement sa mémoire qui depuis fut le prodigieux répertoire des connaissances les plus diverses et sous plusieurs rapports les mieux élaborées. Il étudiait les langues anciennes, et nous avons mille preuves de son infatigable ténacité à cet égard ; il y joignait l'étude des langues modernes, telles que l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol, qui lui furent familiers dès sa jeunesse ; il s'adonnait avec passion aux mathématiques <sup>(3)</sup> ; le dessin

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du M<sup>is</sup> au bailli de Mirabeau, 8 juin 1764.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du même au même, 17 juillet 1764.

<sup>(3)</sup> Dans l'essai biographique, imprimé en 1800 (et réimprimé en 1820), par Cadet Gassicourt, il est dit, page 43 de la première édition, et 39 de la seconde, que Mirabeau n'a jamais pu apprendre les mathématiques, quoiqu'il ait lui-même écrit qu'il y travaillait depuis sa plus tendre jeu-

pittoresque et géométral, la musique qu'il lisait à livre ouvert, et qu'il avait approfondie jusqu'aux aridités de la composition; le chant, dans lequel il excellait, étaient ses laborieux délassemens. L'équitation, l'escrime, la danse, la natation, la paume, étaient ses exercices favoris, et il s'y distinguait entre tous les jeunes gens de son âge.

C'est à cette époque (1764), que se décèle un des plus amers griefs du marquis contre sa femme, et par suite, un redoublement de ses rigueurs, habituellement entretenues, contre son fils (1). Il pa-

*nesse. (Lettres originales de Vincennes, t. 2, p. 289.)* La réfutation est dans ce passage d'une des lettres du même recueil : « *J'ai poussé en deux ans les mathématiques au-delà du calcul différentiel et intégral.* » (*Mêmes Lettres du donjon de Vincennes, t. 3, p. 24*), et l'exactitude des assertions de Mirabeau est prouvée par nos documens domestiques. Nous n'insistons au surplus à ce sujet, que pour déclarer, comme nous le prouverons plus tard, qu'il y a presque autant d'erreurs que d'énonciations de faits dans cette notice, comme dans toutes les autres. La raison en est simple : c'est que les auteurs, au lieu de se borner à parler de Mirabeau, *homme public*, que tout le monde peut connaître, ont voulu écrire son *histoire privée* qu'ils ne connaissaient pas, faute de documens dignes de foi.

(1) On peut juger des sentimens du marquis pour l'un et pour l'autre, par le passage suivant. « Les vingt ans que j'ai passés avec cette femme ont été autant de temps de colique néphrétique ; eh bien ! dans le temps de mes plus grandes angoisses, je disais à madame de Pailly, *ce n'est rien : ma véritable croix est son fils qui s'élève.* » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 14 juillet 1777.*)

rait que celui-ci, déjà nécessaire, et privé de tout par la dureté peut-être moins avaricieuse que systématique de son père, recevait secrètement quelques secours pécuniaires de la part de la marquise, exilée loin du domicile conjugal. « Imaginez « que j'ai appris qu'elle faisait tenir de l'argent à ce « mauvais sujet; c'est un singulier fléau que quel- « qu'un qui me pourchasse depuis vingt ans, et « qui emploie ce qu'elle a et ce qu'elle n'a pas à me « débaucher la partie véreuse de ma famille (1)! »

Gabriel, emporté par la fougue de son âge, de son tempérament, de ses prodigieuses facultés qui fermentent pour éclore, entouré des embûches de la haine, noirci aux yeux défiants de son père, est privé de toute correspondance, de tout conseil de la part de sa famille maternelle. « On me dit « que la grand'mère (2) est fort piquée de ne pas « recevoir de ses nouvelles. Je réponds que sa jeunesse est si fougueuse que j'ai ordonné qu'on lui « coupât toute correspondance au-dehors; qu'au « reste, s'il profite de son éducation, il ne man- « quera pas à ses parens, et qu'on peut désormais « s'en reposer sur moi de cet article (3). »

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte (depuis marquis) du Saillant, son gendre, du 30 août 1764.

(2) La marquise de Vassan, mère de la marquise de Mirabeau.

(3) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 31 octobre 1764.

Il paraît que, dès cette époque, la haine des obsesseurs domestiques avait suggéré au marquis un premier projet d'expatrier Gabriel, âgé de quinze ans et demi <sup>(1)</sup> : « Pierre Buffière allait partir ; « il s'est douté que ce n'était pas pour son mieux ; « il m'est venu une députation de ses camarades , « avec une grande pancarte de rogations, signées « de tous ; je le leur ai accordé pour trois mois encore, pendant lesquels je le ferai guetter de près. « Cela semble du terrain gagné depuis trois « mois, puisqu'alors personne ne le voulait garder. « Mais je sais bien que cela me mènera à porter « ma croix au lieu de l'enterrer <sup>(2)</sup>. »

Cependant, l'esprit d'un père toujours aigri semble éprouver un moment ses anciennes fluctuations ; il est seul à Paris, dégagé des suggestions haineuses de madame de Pailly et de ses dignes alliés ; il semble passagèrement rendu à ses impressions propres. « Je vous dirai qu'avec énormément « de chemin à faire encore, j'ai néanmoins quelque « espérance de sauver l'ainé, qui, d'ailleurs, « s'il peut cesser d'être fou, sera un drôle qui « saura se tirer d'affaire <sup>(3)</sup>. »

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 7 août 1782.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 6 décembre 1764.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Sail-

Mais bientôt nous voyons le marquis ressaisi par de sombres méfiances et d'odieux conseils ; de nouveaux projets d'exil roulent dans son esprit.

« Votre beau-frère est tout tel que ses ayant-cause et ses maîtres, qui m'ont tant bercé, ne s'en taisent plus. Je le laisserai là <sup>(1)</sup> jusqu'à ce que, selon mon plan, je le fasse partir pour le nord, et suivre des mesures propres à détourner

lant du 14 février 1766. C'est vers ce temps, que se placerait le singulier propos que P. Chaussard (vie privée en tête de *l'Esprit de Mirabeau*, tome 1<sup>er</sup>, page 12) et Cadet Gassicourt (page 5 de la première édition, et 3 de la deuxième) prêtent à Mirabeau, âgé de seize ans ; à les en croire, le prince de Conti, étonné de la contenance confiante et hardie de l'enfant, lui aurait dit : « Que ferais-tu si je te donnais un soufflet ? A quoi Mirabeau aurait répondu : Cette question eût été embarrassante avant l'invention des pistolets à deux coups. Il nous paraît impossible d'attribuer cette inepte et lâche plaisanterie à un prince qui s'était montré brave et généreux à la guerre, car il ne peut être ici question que de l'avant-dernier prince de Conti (Louis-François, né le 13 août 1717, mort le 2 août 1776). Et d'ailleurs il nous suffit de remarquer que Mirabeau à seize ans, était, comme on vient de le voir, tenu dans un état de contrainte tel qu'il n'est nullement probable qu'on lui fit, ou laissât visiter les princes ; il faudrait donc reporter l'anecdote au temps de ses présentations (voir ci-après, au livre III). Mais en 1771, il avait 22 ans, et pour lors la réponse et la question sont non seulement invraisemblables, mais encore impossibles.

<sup>(1)</sup> Dans la pension de l'abbé Choquart.

« ce fléau des lieux où il pèserait après moi <sup>(1)</sup>. »

Cependant un projet plus naturel est conçu, c'est celui de placer Gabriel dans le service militaire. « Votre beau-frère ne cesse de larmoyer sur sa disgrâce; il a encore tenté une lettre; je lui ai fait dire que faillir et pardonner était l'allure de l'homme à Dieu, et de Dieu à l'homme; mais que d'homme à homme il y avait trop de distance pour qu'il en allât ainsi. Pendant long-temps encore, il y aura deux hommes en lui, un étourdi qui oubliera le contrit, et un contrit qui se souviendra de l'étourdi. Qu'y faire? nous sommes des moules à imperfections; comme il faut pourtant cheminer avec l'âge, votre beau-frère va changer de lisières; il va entrer dans une école un peu rude, que le marquis de Beuvron m'a indiquée: c'est dans Berri-Cavalerie, sous le jeune marquis de Lambert, qui est un homme rare, redouté pour son exactitude; il les prend comme volontaires, et les met sous main forte <sup>(2)</sup>. »

« Quant à mes garçons, dit-il dans une autre lettre, l'aîné est encore une croix, il y a de tout ici-bas. Je vais l'envoyer volontaire, nouveau

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 13 décembre 1766.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 28 février 1767.

« genre, à la plus rude et la plus étroite école militaire. Un homme, qui est la charpente d'un homme du temps passé, le marquis de Lambert, l'a fondée dans son régiment; il prétend que l'air exclusif de l'honneur et le régime dur et froid, réunis, peuvent refaire les poumons les plus gâtés, même par la nature. Je lui ai demandé un mentor, un officier qui, sans raisonnement ni faconde, eût, par instinct, un dégoût et un dédain naturel de tout ce qui tient à la bassesse; son homme est tel, dit-il; j'ai vu, en effet, deux pères le remercier de leur avoir créé un fils <sup>(1)</sup>. En tout, Lambert est redouté comme le grand-père, et son aide-major, qu'il donnera pour mentor à mon fils, est rigoureux, ainsi que je l'ai demandé. Je compte Grévin <sup>(2)</sup> pour un autre mentor, et unique domestique-maitre à ce jeune homme. On m'a demandé un homme qu'il sût être, de par moi, son surveillant et son dénonciateur, afin qu'il ne crût pas à l'espionnage militaire, mauvais moyen entre honnêtes gens. La rigueur ne me coûtera rien avec celui-ci, parce qu'elle est de mon droit et de mon devoir <sup>(3)</sup>. »

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 31 mars 1767.

<sup>(2)</sup> Voir ci-dessus page 273.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 21 mars 1767. Pour éviter les répétitions, au moins

C'est le 19 juillet 1767 que Gabriel fut incorporé dans le régiment du marquis de Lambert <sup>(1)</sup>, nous l'apprenons par ce passage d'une lettre du marquis de Mirabeau. « Votre beau-frère est arrivé le 19 à sa troupe, et m'ouvre une nouvelle carrière d'inquiétudes; il faut tenir sa tête toujours prête à tout événement, quand on a endossé le harnois de père de famille, la Providence m'a garanti de ce der aux démangeoisons du repos <sup>(2)</sup>. » D'autres lettres attestent que le jeune volontaire se conduisit bien, et montra, dès son début, à dix-huit ans, des indices du mérite militaire qu'il annonça plus tard dans cette carrière, à laquelle il se croyait par-dessus tout appelé <sup>(3)</sup>, et la preuve de

dans le texte, nous insérons en note extrait de la même lettre dans laquelle le marquis de Mirabeau s'exprime à peu près comme dans celle que nous venons de citer : « Ce jeune marquis de Lambert, qui est du bois dont on faisait les hommes du temps passé, et dont la poitrine est de celles qui portaient autrefois des cuirasses, prétend qu'en forçant un homme à ne respirer que l'honneur, on lui refait les poumons. J'en doute, mais il dit en avoir des exemples. »

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant du 17 juillet 1767.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 26 juillet 1767.

<sup>(3)</sup> « Ce que je suis le plus né, ou je me trompe fort, c'est un homme de guerre, parce que là seulement je suis froid, calme, gai, sans impétuosité, et je sens moi-même que je grandis beaucoup. » (*Lettre inédite de Mirabeau à sa sœur, madame du Saillant, du 11 septembre 1780.*)

cette bonne conduite résulte des témoignages de son père lui-même, qui était si loin de les prodiguer : « Les nouvelles sont bonnes, je vais lui avoir un brevet <sup>(1)</sup>. »

Mais un incident imprévu, quoique facile à prévoir, vint bientôt enflammer la colère du marquis. Gabriel, à son régiment, avait perdu quarante louis au jeu <sup>(2)</sup>, quoiqu'il n'en eût pas le goût qui, jamais, ne se développa chez lui. Il avait fait aussi quelques dettes, espèce de tort dans lequel, au contraire, il récidiva souvent, et qui, de tous peut-être, était le moins pardonnable aux yeux du père qui, néanmoins, ne cessa d'y entraîner son fils, en lui refusant, et souvent mal à propos, l'assistance pécuniaire que motivait le rang et la fortune de la maison, et que réclamaient l'âge et la position militaire et sociale de Gabriel. Un tel tort, disons-nous, était inexcusable aux yeux du marquis, aussi écrivait-il : « Le voilà bien moulé sur le type de sa race maternelle, qui mangerait vingt héritages et douze royaumes, si on le lui mettait sous la main! Mais de celui-là du moins, je n'endurerai qu'autant que je voudrai, et une geôle bien fraîche et bien close

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 24 août 1768. Un brevet de sous-lieutenant.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 26 août 1768.

« va modérer son appétit, et amincir sa taille <sup>(1)</sup>. »

A la suite de cette « équipée qui n'a pas laissé « d'être éclatante <sup>(2)</sup> » et d'un incident dont nous rendrons compte tout-à-l'heure, Mirabeau quitta secrètement son corps, et vint se réfugier à Paris, chez l'intime ami de son père, le duc de Nivernois, à qui (soit raison, soit prétexte colorant) il fit des plaintes très-vives contre les duretés, même les cruautés du marquis de Lambert : « Tas de « mensonges récriminatifs, et presque persuasifs « à force d'éloquente effronterie <sup>(3)</sup>, » à cette occasion rien n'égale la violence du langage du marquis : « A l'égard de ce mauvais sujet, je « ne saurais précisément répondre de ce qu'il « m'en coûte pour le vomir <sup>(4)</sup>, ce fut là le point « qui dicta son arrêt <sup>(5)</sup>. « Au moment où je vis, « par sa lettre à M. le duc de Nivernois, la tournure qu'il donnait à son roman, ce ne fut qu'un « tour de plus donné à un écrou tout établi dans « mon cœur; et en voyant ce tas hideux de contre-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 30 août 1768.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite de la comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau, du 2 août 1768.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, 24 août 1768.

<sup>(4)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, 26 août 1768.

<sup>(5)</sup> Lettre inédite du M<sup>rs</sup> de Mirabeau au bailli, 28 août 1768.

« vérités et d'ingratitude, je sentis l'âme de mon « père me reprocher d'avoir espéré quelque chose « de ce misérable après tant d'épreuves <sup>(1)</sup>. »

Un pareil langage, à l'égard d'un jeune homme de dix-huit ans, et de la part d'un père qui avait déclaré *que la rigueur ne lui coûterait rien* <sup>(2)</sup>, annonçait des mesures violentes. Cependant, le comte du Saillant s'interpose : il se charge de son beau-frère, « le consignait à l'hôtel de Nivernois, « l'envoyant de mouches, le découvrant en « liaison avec un tas de brigands, l'emmenant « trente-six heures après à Saintes <sup>(3)</sup> », où le régiment était en garnison.

Une explication a lieu « en présence du colonel, du lieutenant-colonel, du *mentor* Grévin <sup>(4)</sup>. » Gabriel, seul contre ses supérieurs, ses ennemis, un beau-frère armé des pleins pouvoirs d'un père irrité, se défend, toutefois, avec énergie. Il allègue, quant au jeu, l'entraînement, sans doute prévu et calculé, peut-être suscité, d'un exemple séduisant pour un jeune volontaire de

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du M<sup>rs</sup> de Mirabeau au bailli, 24 août 1768.

<sup>(2)</sup> Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 21 mars 1767.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 26 août 1768.

<sup>(4)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 août 1768.



dix-huit ans; quant à la discipline, l'excessive sévérité d'un chef redouté « comme le grand prévot <sup>(1)</sup>; » ajoutons que cette sévérité opérait à contre-sens sur l'esprit ardent, sur l'âme altière de Gabriel, qui disait plus tard: « Un Lambert pouvait me perdre, un Vioménil tout obtenir de moi <sup>(2)</sup>; » et qui, dès ce temps même, s'exprimait avec une énergie dont on peut juger par le passage suivant d'une lettre, écrite aux approches de son départ pour la Corse: « Un colonel, indigne de commander des officiers qui valent mieux que lui, a employé tous les ressorts possibles pour me perdre. Il n'y a pas réussi, mais je ne m'exposerai pas deux fois à ses noirceurs; car, je jure sur mon honneur, serment que je n'enfreindrai jamais, que je donne ma démission, et passe dans le pays étranger, si l'on me contraint de servir sous ses ordres <sup>(3)</sup>. »

Mais une perte d'argent n'est pas le seul tort du jeune officier, un autre fait se découvre. La jeune et belle fille d'un archer de Saintes avait plu au marquis de Lambert; elle avait aussi plu à Mirabeau; selon l'usage, le sous-lieutenant avait supplanté le colonel; celui-ci déjà fort acerbe de sa nature,

<sup>(1)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, 21 mai 1767.

<sup>(2)</sup> Lettres du donjon de Vincennes, tome 1, page 295.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite de Mirabeau à sa mère, 5 mars 1769.

déjà indisposé, autorisé, stimulé par le père et par Grévin, avait insulté, ou fait, ou laissé insulter son heureux rival, par une caricature grossière, dont tout le régiment vint rire aux dépens de Mirabeau; puis Lambert avait appelé l'autorité du grade au secours de l'amour-propre irrité; c'est alors que Gabriel, puni outre mesure, et ne pouvant se tromper sur la cause, avait, *étant de garde*, quitté son poste, et fui vers Paris, où nous venons de le voir exhalant en vain ses plaintes. L'enquête faite à Saintes, à son retour, contaste donc le phénomène monstrueux d'une simple amourette. « Même  
« on découvre que c'est une promesse de mariage,  
« et tous les délires à la fois <sup>(1)</sup>. » Aussitôt, M. du Saillant et le colonel: « Ces dignes et zélés jeunes  
« gens, se dérobent, partent pour la Rochelle, et  
« le marquis de Lambert retire les écrits. Le mauvais sujet va entrer en prison. Son beau-frère,  
« qui a tant parlé pour lui, est obligé maintenant  
« d'avouer que, tel qu'il est, c'est un égoût. Tout  
« cela s'appelle des secousses pour la tête, l'esto-  
« mac, et pour la bourse de ton aîné; et, comme  
« tu n'y pouvais rien, il valait mieux de ne t'en  
« rien dire du tout. Mais il est bien difficile d'é-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 août 1768. La narration toute différente que Peuchet a faite, tome 1, page 74, est de pure invention.

« touper totalement son cœur, vis-à-vis de ce  
« qu'on aime et estime <sup>(1)</sup>. »

(1) Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 août 1768. Dans le temps même où le marquis montrait si peu de paternité pour son fils, il s'occupait avec la plus grande activité d'une entreprise toute philanthropique; il avait fait construire à une campagne, à Fleury, près de Meudon, qu'il avait achetée pour sa mère, des fours où l'on cuisait du pain préparé suivant une méthode *économique* que la secte préconisait. « L'abbé Baudeau est avec nous à de-  
« meure; nous fabriquons *le pain économique*; les coquins  
« de boulangers ont trompé dans les épreuves faites à Paris;  
« nous en faisons 600 livres par jour à mon four; le pauvre  
« peuple se bat à qui en aura. Il est devenu à la mode. Le  
« duc de Choiseul envoie deux fois par semaine un courrier  
« chercher du pain de Fleury, et madame du Deffant de  
« même; imagine ce que c'est d'avoir mis madame du Def-  
« fant *au pain de ménage* ! drôles de gens ! A propos, dans  
« toutes les provinces et les terres un peu considérables, on  
« établit des moulins à *mouture économique*; tu devrais son-  
« ger à cela, c'est devoir. Songe à ce que c'est de procurer  
« au pauvre peuple bien au-delà du tiers de bénéfice sur sa  
« consommation ! » (*Lettre inédite du marquis au bailli de  
Mirabeau*, 3 août 1768.) « J'ai ici une boulangerie où l'on fait  
« par jour 900 livres de pain pour mon pauvre peuple, et si  
« mon four en comportait le double, il irait. Loin que cela  
« coûte, il y a, comme tu verras aux *Éphémérides, avis aux  
« honnêtes gens*, du profit qu'on emploie aux chemises ou  
« autres œuvres publiques. Je vais faire établir cet hiver au  
« Bignon *la mouture économique* et une pareille boulangerie;  
« j'en aurai partout, si Dieu me prête vie, et je te ferai le dé-  
« tail du bien immense pour le peuple; ici j'achète le bled,  
« mais là, où j'aurai mon bled, mon moulin, ma farine,

Voilà, dans toute sa simplicité, et d'après d'ir-  
récusables documens, fournis par les adversaires  
même de Mirabeau, le fait qui, grossi et incriminé  
par des ennemis prévenus, motiva son premier  
emprisonnement, fonda le système de rigueur ex-  
cessive dont on ne se départit plus à son égard;  
servit de texte à tous les soupçons, à toutes les  
accusations qui ne cessèrent de l'environner de-  
puis; et nous n'y avons insisté, nous ne l'avons  
environné de citations et d'extraits, sinon oiseux,  
du moins prolixes, que pour présenter sous son  
véritable jour un incident d'où partent, dès la pre-  
mière jeunesse de Mirabeau, les reproches d'immo-  
ralité qu'on lui a prodigués, et afin de prouver  
la sincérité du récit éloquent qu'il en fit lui-  
même <sup>(1)</sup>.

Qu'on y relise cette phrase qui, comme toute

« j'envoie la banalité au diable <sup>(\*)</sup>, donne liberté à tous; le  
« peuple vend son bled, et trouve chez moi de la farine, et,  
« qui plus est, du pain bien meilleur marché qui lui épar-  
« gne la peine de pétrir maladroitement et à perte. Je couve  
« encore des plans bien plus étendus. » (*Lettre inédite du  
marquis au bailli de Mirabeau*, du 18 octobre 1768.) ●

(1) Lettres originales écrites de Vincennes, tome I<sup>er</sup>,  
page 496.

(\*) Remarquons, pour les personnes qui l'ignoreraient, que *la banalité* était le droit seigneurial de forcer les habitans à faire moudre au moulin du seigneur.

apologie non débattue, a peut-être laissé quelque doute dans l'esprit des lecteurs : « Vous m'avez avoué, « dans une de vos lettres, que vous aviez été au « moment de m'envoyer aux colonies hollandaises, « lors de ma détention à l'île de Rhé; ce mot fit « une profonde impression sur moi, il a prodigieu- « sement influé sur le reste de ma vie. » On a pu croire, on a même écrit, au nom du marquis de Mirabeau, que ce projet n'avait jamais existé, que le prisonnier l'inventait pour colorer sa défense, pour obtenir plus de pitié, en racontant des persécutions imaginaires. Nos lecteurs vont en juger.

Nous voyons dans nos lettres que l'effet des terribles accusations du marquis, homme considéré dans le monde, et fort respecté dans sa propre famille, est tel que l'exagération de son ressentiment atteint son sage et excellent frère, au point de lui faire écrire : « Vois si les excès de ce misé- « rable méritent qu'il soit à jamais exclu de la so- « ciété; et, dans ce cas, l'envoi aux colonies « hollandaises est, comme tu le dis, le meilleur « de tous : on a la sûreté de ne voir jamais repa- « raitre sur l'horizon un malheureux né pour faire « le chagrin de ses parens, et la honte de sa « race <sup>(1)</sup>. »

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 10 septembre 1768.

Tel est le langage que, sous l'influence du père, tient le bailli homme noble et bon, prudent et modéré, indulgent même, que, plus tard, nous verrons successivement accuser ou défendre son neveu, selon que Gabriel, absent, ne pourra détourner les traits dont le charge une aversion toujours plus envenimée; ou que, momentanément placé près de son oncle, il pourra combattre par des explications ou démentir par sa conduite, la calomnie qui, dès l'enfance, s'est attachée à lui sans relâche, pour ne le plus quitter, même au-delà du tombeau.

Mesurons, en passant, la funeste autorité des préventions du marquis sur l'esprit de son frère, en considérant que celui-ci, outre la bonté naturelle de son cœur, et l'habituelle mansuétude de son caractère formé par l'âge, la réflexion, l'expérience des hommes et des affaires, avait, dans ses souvenirs personnels et dans sa conscience, de quoi excuser la fougue d'un très-jeune homme, puisque lui-même avait eu sa forte part de l'exaltation propre au sang des Mirabeau. La preuve en est dans ce passage : « Je connais ma tempestive race. J'ai « vu, en quelque sorte, la jeunesse du bailli qui, « pendant trois ou quatre ans, ne passait pas qua- « tre jours de l'année hors de la prison; et, sitôt « qu'il voyait le jour, courait se perdre d'eau-de- « vie, et de là tomber sur le corps de tout ce qu'il

« trouvait en son chemin, jusqu'à ce qu'on l'abat-  
 « tit et le portât en prison. Mais, avec cela, il avait  
 « de l'honneur à l'excès, et ses chefs, gens expé-  
 « rimentés alors, promettaient toujours à ma mère  
 « qu'il serait un jour excellent. Cependant, personne  
 « ne pouvait l'arrêter et il s'arrêta tout-à-coup de  
 « lui-même (1). »

Après avoir ainsi puni Mirabeau dans son amour-  
 propre et dans son amour, le colonel, sans doute,  
 aurait puse croire suffisamment vengé; mais il n'était  
 pas satisfait, ni le père non plus. « Je ne me suis  
 « occupé que de calmer l'impatience de M. de Lam-  
 « bert, qui, sans songer à la longueur des distan-  
 « ces (2), m'eut à peine écrit, qu'il était tout ébranlé  
 « de ne point voir arriver tout ce qu'il me deman-  
 « dait, ni projet d'arrangement. Comme je deman-  
 « dais à M. de Choiseul le moins d'éclat possible,  
 « il m'a proposé d'envoyer ordre au sieur Pierre  
 « Buffière d'aller porter une lettre au maréchal de  
 « Senneterre, à La Rochelle, qui, tout de suite, le fe-  
 « rait arrêter et conduire à l'île de Rhé (3). »

Ainsi, l'âpre ressentiment du père était fomenté  
 par l'implacable colonel; un autre persécuteur de

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 26 janvier 1770.

(2) 120 lieues.

(3) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 septembre 1768.

Gabriel, le sieur Grévin, son ignoble *mentor* (1), le  
 digne auxiliaire de madame de Pailly, s'acharnait  
 aussi sur le malheureux jeune homme : « D'autre  
 « part, j'ai reçu une lettre de Grévin; celle-là est à  
 « sa manière, mais il tranche les mots, il l'appelle  
 « *monstre affreux*, me presse pour les ordres, et  
 « ajoute *qu'il est capable de tout* (2). » Notons, pour  
 n'y plus revenir, que l'animosité qu'on avait inspi-  
 rée au père contre le fils le trompait fort sur le  
 compte du sieur Grévin, puisqu'il continua à le  
 croire comme témoin, et à l'employer comme *men-  
 tor*, nous avons presque dit comme bourreau,  
 malgré l'avis du judicieux bailli, qui écrivait l'an-  
 née suivante : « L'homme à qui tu l'as confié, et  
 « qui a passé ici (au château de Mirabeau) quelque  
 « temps, n'est guère capable, ni surtout digne  
 « d'un pareil emploi (3). »

Relevons encore, avant de poursuivre, le pi-  
 quant contraste qu'offre tant de morgue et de du-  
 reté paternelle, avec les autres nuances du carac-  
 tère du marquis de Mirabeau, qui se peint lui-même,  
 et très-naturellement, dans une lettre de la même  
 époque, à peu près.

« Tu m'amuses, en me parlant de la terreur res-

(1) Voir ci-dessus, page 282.

(2) Même lettre du marquis au bailli, du 16 septembre 1768.

(3) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 23 septembre 1769.

« pectueuse qu'éprouve mon futur gendre <sup>(1)</sup> au  
 « moment où il va venir me voir. En général, d'a-  
 « près ton auguste voussure, ta longue mine froide,  
 « tes cheveux blancs avant l'âge <sup>(2)</sup>, et mon droit  
 « d'ainesse, on se figure, quand on te connaît  
 « de vue et moi de bruit, que je dois être véné-  
 « rable, car *vénération* est aujourd'hui la po-  
 « litesse de mes correspondans; mais songe donc,  
 « et dis-leur donc, que je suis l'homme au gros  
 « bâton, qui fait le tour du Luxembourg en dix-  
 « sept minutes, qui n'a pas un cheveu gris, et qui  
 « a besoin du miroir, ou de se tirer par la manche  
 « vingt fois par jour, pour se ramentevoir qu'il a  
 « plus de vingt ans; qui est l'ami de tous ceux qui  
 « ne l'ont jamais vu; qui, par lui-même ni par  
 « son ombre, n'a jamais été sur le chemin de qui  
 « que ce soit; qui n'a jamais fait peur, ni embarras,  
 « ni mal à personne; qui sent le mieux que le de-  
 « voir de notre âge est d'appriivoiser, supporter  
 « tout ce qui est petit, et partant la jeunesse, et  
 « de lui soutenir le menton; et qui s'en fait con-  
 « naître et aimer dans un quart d'heure <sup>(3)</sup>. »

<sup>(1)</sup> Jean-Paul Clapier, marquis de Cabris, qui épousa, le 18 novembre 1769, Louise, troisième fille du marquis de Mirabeau.

<sup>(2)</sup> Le bailli de Mirabeau n'avait pas encore cinquante-deux ans.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 30 mars 1769.

« Nous avons vu que Mirabeau allait être enfermé  
 dans le fort de l'île de Rhé. « Ne t'inquiète plus de  
 « ce mauvais sujet. C'est mon endosse, et ce le fut  
 « dès long-temps. Je le compte encagé maintenant  
 « dans l'île de Rhé, et bien recommandé au bailli  
 « d'Aulan. La réputation de celui-ci est excellente;  
 « c'est encore un nouveau témoin que je me pro-  
 « cure, car il importe d'en ramasser de poids, pour  
 « peser sur les verroux de la geôle <sup>(1)</sup>. Le bailli  
 « d'Aulan le jugera au futur. J'ai donné seulement  
 « pour note qu'il était fougueux, l'esprit de tra-  
 « vers et menteur par instinct. J'ai ordonné à Gré-  
 « vin de le suivre et de prendre les ordres; vous  
 « jugez bien que si le bailli le condamne, il sera  
 « tiré de là <sup>(2)</sup>. »

Oui, pour aller mourir à Surinam!

Quelle était donc, chez le marquis, cette préven-  
 tion plus forte que sa raison, d'ailleurs ferme et  
 lucide, en toute autre matière, plus forte que la  
 nature, qui pourtant n'était pas muette en lui, puis-  
 que toutes sortes de documens domestiques le  
 présentent comme bon maître, bon seigneur, ex-  
 cellent ami; et que d'ailleurs il y a mille preuves  
 qu'à l'égard de sa mère il portait la piété filiale

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 7 août 1768.

<sup>(2)</sup> Lettres inédites du marquis au bailli de Mirabeau et à la comtesse de Rochefort, 20 et 22 septembre 1768.

jusqu'à l'adoration? Comment alors, et depuis, l'effet des suggestions qui le travaillaient dans l'intérieur de sa maison, et que devait décréditer l'intérêt même, le vil intérêt qui les faisait naître, ne céda-t-il pas à des témoignages extérieurs, étrangers, désintéressés, qu'aucune suspicion ne pouvait atteindre, et qu'il racontait lui-même, sans songer le moins du monde à en tirer la conclusion qui, naturellement, aurait frappé un esprit moins préoccupé et dominé que le sien? « . . . . Un drôle  
« qui a toute l'intrigue du diable et de l'esprit  
« comme un démon. Le marquis de Lambert me  
« disait l'autre jour qu'il avait partagé la ville et la  
« province entre la raison et lui, et que, malgré  
« son caractère odieux, il aurait trouvé dans la ville  
« de Saintes vingt mille livres qui n'y sont pas (1)! »

Telle était la sorte de séduction que Mirabeau tenait plus encore de son âme franche et généreuse que de son esprit déjà supérieur; séduction qu'il exerça toujours sur tout ce qui l'entourait, et

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 octobre 1768. Dix ans plus tard, d'autres circonstances suggéraient au marquis une remarque analogue, et dont le rapprochement nous a paru curieux: « N'eût-il que son horrible talent pour faire des dupes, il ne serait bon qu'à étouffer: un homme, marchand de Dijon, disait à Gassaud: « *Il m'emporte beaucoup, mais tout ce que j'ai serait encore à son service.* » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 2 avril 1778.)

qu'aucun homme peut-être ne porta jamais plus loin que lui; du reste, l'injustice outrée, que la jeunesse sent si vivement et qu'elle repousse avec tant de vigueur, n'endurcissait pas son excellent naturel; il revenait sans peine; une démonstration suffisait pour l'émouvoir, un mot pour l'attendrir. « Lambert parlait encore quand un changement subit s'opéra; Pierre Buffière décommande toutes ses liaisons, promet de subir sa prison; comme grâce, demande qu'on lui laisse Grévin » (Grévin! c'est de la magnanimité), de ne sortir qu'au retour de M. de Lambert, et de revenir dans le corps où il avait tant à réparer (1). » Il semble que ce retour prompt et noble doit toucher l'âme du lecteur; mais celle d'un père fasciné ne s'amollit pas si vite: « Quant à moi, je lui ai marqué (au marquis de Lambert) que c'était le déplacement du marteau de ce fou de dessous le carillon de prisonnier désespéré et d'amant passionné; que nous n'en tirerions d'autre profit que de le déplacer sans quelque éclat nuisible à sa famille (2). »

A l'île de Rhé, comme à Saintes, comme à Paris, comme partout, l'adolescent infortuné, qu'un père abusé condamne sans le voir ni l'entendre, inspire de l'intérêt aux personnes qui l'approchent;

(1) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 4<sup>or</sup> octobre 1768.

(2) Même lettre.

nous l'apprenons par son père: « Il ensorcelle le  
« bailli d'Aulan lui-même, qui, contre mes ordres,  
« lui donne la liberté de se promener dans la cita-  
« delle, et mes amis et tout le monde (1). » De son  
côté, Mirabeau écrit à sa mère: « Mes affaires ont  
« pris un tour plus favorable; le bailli d'Aulan,  
« gouverneur de l'île, sollicite la révocation de ma  
« lettre de cachet, et il paraît décidé que je passe-  
« serai sous peu de temps en Corse (2). »

En effet, une expédition se prépare; nous lisons  
dans une lettre du marquis de Mirabeau: « Je sais  
« bien qu'une fois lâché, il se fera clore pour tou-  
« jours, avant trois mois; mais cependant je ne  
« puis tenir plus long-temps M. Pierre Buffière  
« en cage, ni manquer l'occasion de la Corse (3).  
« Il accompagnera la légion de Lorraine, où il doit  
« servir dans l'infanterie (4) et dans les mains de  
« M. de Viomeny (*sic*), colonel de la légion, c'est un  
« tout autre régime que les précédens; je n'espère  
« pas pourtant qu'il s'en tire mieux (5). »

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 15 février 1769.

(2) Lettre déjà citée de Mirabeau à sa mère, 5 mars 1769.

(3) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 27 février 1769.

(4) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 13 mars 1769.

(5) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis du Saillant père, 22 avril 1769.

Ainsi, Mirabeau, au moment où il achève sa vingtième année, va sortir de prison, ou plutôt il va en changer; et, chargé par son père de noires défiances, de sinistres présages, de recommandations accusatrices, d'anathèmes anticipés; il n'entre dans une carrière nouvelle que pour y trouver des fatigues et des dangers de plus.

« On m'a donné le baron de Vioménil, colonel  
« de la légion de Lorraine, pour l'homme qu'il  
« lui fallait, ainsi que ce service-là pour sa fougue,  
« qui se figure de tout avaler, et qui n'avalera que  
« force coups d'épée, s'il a la force de les affronter.  
« Il est recommandé à tous; M. De Vaux lui-  
« même (1) m'a dit qu'on le pendrait à frais com-  
« muns, s'il n'était digne de son père (2). »

(1) Depuis maréchal de France.

(2) Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 13 mars 1769. Ce jour-là même, le marquis de Mirabeau, écrivant à son second fils, André-Boniface-Louis, depuis vicomte de Mirabeau, alors âgé de quinze ans (il était né le 30 novembre 1754), adoucissait par un ton d'affection les remontrances paternelles: « Monsieur de Boniface, j'ai été du moins content de votre écriture. Mais je suis sûr que vous faites trente-huit douzaines de sottises par chaque jour, et cela me fait bouillir le sang. Ce n'est pas que tout le monde n'en ait fait dans sa jeunesse, mais ce ne sont pas des vôtres, qui consistent à avertir tout le monde du peu de cas que vous faites de vous, de manière que si l'on faisait des promotions à rebours, votre bâton de maréchal de France serait de devenir le commissionnaire du marmiton, et toujours

Mirabeau, sortant de l'île de Rhé, rencontre à La Rochelle un officier qui s'est fait casser au régiment pour une cause avilissante; celui-ci veut fraterniser avec son jeune compagnon d'armes, et s'irrite de la froideur juste et prudente qu'il rencontre; un duel s'en suit, où l'agresseur est blessé (1); sur ce, l'honnête Grévin fait son métier: « Ce misérable  
« Pierre Buffière est sorti du château de Rhé pire,  
« cent fois, qu'il n'y était entré, non qu'il y eût  
« des camarades, mais par le laps de sa propre  
« folie. Il s'est battu à la Rochelle où il n'a été que  
« deux heures; j'ai eu des nouvelles de ce pauvre  
« Grévin, de Saint-Jean-d'Angely, et du Puy; il dit

« l'on dirait: *Il est bon enfant.* Au fait, mon ami, si vous  
« n'apercevez, où vous êtes (chez son beau-frère le comte  
« du Saillant), comment on peut allier la vraie bonté avec la  
« dignité réelle, vous perdrez tout le fruit des soins qu'on  
« vous donne, et vous demeurerez incorrigible. C'est pour-  
« tant votre affaire autant que la mienne, au moins. J'ai reçu  
« mon nom illustré dans l'opinion des hommes par le mérite  
« de ceux qui l'avaient porté; je le remettrai à mes enfans  
« favorable et bien voulu. S'ils laissent en friche cette por-  
« tion de leur héritage, je ne donnerais pas deux liards du  
« reste, et ils seront des gueux, et, au bout du compte, il y  
« a de bons enfans parmi les gueux. Ainsi, c'est votre af-  
« faire; pensez-y, adieu, j'attendrai que vous soyez débar-  
« bouillé pour vous embrasser. » (Lettre inédite du marquis  
au chevalier de Mirabeau, du 13 mars 1769.)

(1) Lettre inédite de Pierre Buffière au comte du Saillant, du 20 mars 1769.

« qu'il va sacrant, battant, blessant, et vomis-  
« sant une telle scélératesse que jamais rien de  
« semblable (1); ce misérable échapperait au diable,  
« et en a douze dans le corps (2). »

Après un voyage pénible, même périlleux, dans les montagnes de l'Auvergne et du Vivarais, qu'il fallut traverser « dans des neiges de douze  
« pieds d'épaisseur (3), » Pierre Buffière arriva à Toulon où, d'après les ordres exprès de son père, il ne devait se faire connaître, ni être connu de personne. Une lettre nous apprend la date de son départ: « Il s'embarquera le 16 avril  
« (1769) sur la plaine qui se sillonne d'elle-  
« même; Dieu veuille qu'il n'y rame pas quelque  
« jour (4)!

Nous remarquerons épisodiquement que le marquis mariait alors sa fille cadette qu'il aimait tendrement; la coïncidence de ce mariage avec le départ de Mirabeau fournit au père commun l'occasion de s'exprimer bien différemment sur le compte de ses deux enfans: « La noce de ma fille,

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 10 avril 1769.

(2) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 19 juin 1769.

(3) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 avril 1769.

(4) Lettre inédite du même au même, du 10 avril 1769.



« bienfait de la Providence, mais qui n'est pas  
 « pour un père une fête sans souci, se trouvera  
 « entre la crainte de perdre une génération inté-  
 « ressante et précieuse, et le désir d'être défait  
 « d'une autre odieuse, et qui me tient sans cesse  
 « les charbons sous les pieds, et le glaive sur la  
 « tête (1). »

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 10 mai 1769. Une proposition antérieure de mariage avait donné au marquis l'occasion de déployer l'orgueil nobiliaire propre à sa famille : « Il ne tient qu'à moi d'arrêter un mariage pour Louise (depuis madame de Cabris, alors âgée de quatorze ans); 1<sup>o</sup> cent mille écus de rente; 2<sup>o</sup> jeune homme bien fait, doux, bon sujet de dix-huit ans, voilà le beau; voici le laid : le père, qui est mort, fut fermier-général; et mes pères ne s'allièrent jamais à des publicains. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau, à M. du Saillant, du 28 juin 1766*). « J'ai su, par ricochet, que madame de Pompignan nous eût volontiers donné son fils d'Orsay, qui a 300,000 f. de rentes. Mon premier mouvement fut qu'une telle alliance me serait reprochée par mes pères, et me déshonorerait, moi personnellement, après l'éclat anti-financier que j'ai fait. On m'avait proposé aussi un jeune conseiller tout cousu de lingots, et je n'ai pu me résoudre, vu mon habitude journalière de n'être abordé qu'humblement, en quelque sorte, par gens de cette profession. Aucun qui, dans ses lettres, ne m'affuble de *respect*, moi qui ne suis bon à rien, et à qui j'ose en rendre. J'ai entre autres, depuis dix ans, une lettre de premier président, commençant par ces mots, *Monsieur, vous êtes le protecteur de tous les magistrats du royaume*. L'idée du devoir de ne pas faire déchoir les siens, fondée sur de tels prestiges, pourrait bien n'avoir rien de solide; mais ma fille, digne de nous,

« et d'être consultée, répondit, à propos de deux requêtes :  
 « *Je ne quitterai jamais mon nom pour un pire; j'ignore ce*  
 « *qu'on fait des richesses, mais si c'est chose nécessaire je*  
 « *me sens le talent de les attirer dans la maison où j'entrerai.*  
 « Et cela n'avait pas douze ans ! âge excellent où, jouant à portée de tes père et mère, sérieusement dissertant sur l'emplacement futur de leurs enfans, tu leur dis : *Ne vous mettez pas en peine de moi, je me tirerai bien d'affaire !* » (*Lettres inédites du marquis au bailli de Mirabeau, des 16 mai 1767, et 3 août 1768.*)

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side]*

LIVRE III.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side]*

III. 317

III.

On sait qu'après de longs combats et des alternatives de revers, et de succès trop chèrement achetés, les Génois qui, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, avaient succédé aux Carthaginois, aux Romains, aux Goths, aux Sarrasins, dans la possession de la Corse, furent contraints, en 1767, de renoncer, en faveur de la France, à une domination toujours subie, et toujours contestée par l'esprit d'indépendance d'une nation également opiniâtre et belliqueuse. Cette cession n'avait pas trouvé les Corses

disposés à se soumettre plus que par le passé. Les Français, commandés par un général courtisan, le marquis de Chauvelin, avaient essayé des humiliations et des pertes; l'homme de cour fut remplacé par un homme de guerre; et le comte de Vaux, officier expérimenté, actif, secondé de forces imposantes, parvint en très-peu de temps à renverser ou comprimer toutes les insurrections.

Une pareille expédition n'avait ni l'intérêt d'une guerre défensive, ni le prestige d'une invasion chevaleresque, ni l'enivrement d'une guerre de conquête; ce n'était qu'un injuste abus de la force, que l'acte brutal d'un acheteur qui se mettait violemment en possession. Ainsi, là il n'y avait rien d'attrayant pour l'imagination de Mirabeau, rien de conforme à ses inclinations; mais, d'un côté, son esprit et son âme n'avaient encore que des aperçus d'instinct, et non des principes arrêtés; d'un autre côté, il ne pouvait sortir de prison qu'en s'associant à cette guerre. Du reste, il ne tarda pas, comme nous le verrons bientôt, à l'envisager sous son véritable aspect; et, plus tard, il montera à la tribune nationale pour abjurer sa participation forcée à une expédition dont il flétrira la cause inique, et l'odieuse caractère (1).

(1) Séance du 30 novembre 1789. « J'avoue que ma première jeunesse a été souillée par une participation à la conquête de la Corse. Mais je ne m'en tiens que plus étroi-

Arrivé en Corse, avec son grade de sous-lieutenant (1), Mirabeau s'y distingua par son zèle, son ardeur, ses talens militaires que Lambert lui-même avouait à regret, et qui étaient le fruit, longuement élaboré, de ses études assidues. Il mérita l'estime, l'affection, la confiance du rigide Vioménil, qui, plus tard, lui en donna des preuves que nous verrons décisives (2). Il s'y fit remarquer par le vicomte d'Harembure, par le lieutenant-général de Vaux, par le major-général Guibert (3); il y acquit l'amitié du lieutenant-colonel de son régiment, Villereau (4); en un mot, son père, qui ne trouvait, d'abord, à en dire que : « Ce « flibustier corse, qui va avoir vingt-un ans, et « qui, vu l'esprit et le talent qu'il a, joint à un « mauvais cœur, donnerait de la besogne, plus « que de raison, à un aréopage (5) »; son père, di-

« tement obligé à réparer envers ce peuple généreux ce que « ma raison me représente comme une injustice. »

(1) Notes inédites, en renvoi, du manuscrit autographe du grand mémoire apologétique adressé par Mirabeau à son père, daté du donjon de Vincennes, du 1<sup>er</sup> mars 1778, pages 287 à 436 du tome I<sup>er</sup>.

(2) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte de Saillant, du 5 — 11 mai 1774.

(3) Lettres originales du donjon de Vincennes, t. 1, p. 162, 190, t. 2 p. 23.

(4) Mêmes lettres du donjon, t. 1, p. 161.

(5) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 21 février 1770.

sons-nous, s'exprimait, six semaines après, bien différemment. « Il a montré une valeur et une intelligence distinguées <sup>(1)</sup>. Il aime son corps, ses chefs, et y a prou d'amis <sup>(2)</sup>. Quant au talent et à l'esprit, une tête active, et huit heures de cabinet par jour; il est peut-être unique; mais « Dieu sait quelle tête nous verrons <sup>(3)</sup>! »

Au reste nous bornant à ce petit nombre de notions, les seules qui soient restées sur cette première année de la vie extérieure de Mirabeau, nous ne nous arrêterons pas sur les aventures galantes qu'il eut en Corse, et dont, heureusement, il n'a été publié qu'une mention succincte et passagère <sup>(4)</sup>. Ce n'est pas que nous n'ayons eu sous la main de longs détails écrits par lui-même, d'une originalité très-spirituelle; mais, nous les avons d'abord éliminés, et ensuite détruits, parce que déterminé à nous renfermer dans le respect qui est dû à notre sujet et à notre temps, au public et à l'histoire, nous ne voulons rien ajouter aux faits

<sup>(1)</sup> Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 12 avril 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 14 mai 1770.

<sup>(3)</sup> Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 12 avril 1770.

<sup>(4)</sup> Lettres originales, écrites du donjon de Vincennes, tome 3, page 438.

et surtout aux suppositions de ce genre qui ne sont déjà que trop attachés à la mémoire de Mirabeau; et quand, dans le cours de notre travail, nous nous occuperons d'un fatal épisode dont la publicité a été telle qu'il est devenu impossible de l'omettre, ou d'en abrégier le récit, nous en parlerons avec autant de réserve que de regret; et seulement parce que nos développemens seront nécessaires pour réduire des exagérations à la juste mesure de la vérité, pour éclaircir des faits essentiels, pour démentir des calomnies, pour placer sous son véritable jour le caractère de Mirabeau, qui a été aussi mal jugé par tous dans sa vie privée que par quelques-uns dans sa carrière politique; explications, éclaircissemens, et démentis que, sur les faits domestiques, comme sur les faits publics, nous appuierons toujours de preuves irrécusables; car des redites, des conjectures, des assertions sans preuves qui forment le tissu de tant d'autres biographies <sup>(1)</sup>, ne sauraient suffire à un compte de famille, et à un narré de bonne foi, tel que celui-ci.

Ce même besoin de dire la vérité prouvée, sans additions hasardées et romanesques, nous arrêtera un moment sur le premier travail qui, occupant

<sup>(1)</sup> Les Dictionnaires. — Chaussard. — Cadet Gassicourt. — Barthe. — Peuchet. — Mérilhou, etc., etc.

l'activité d'esprit déjà frappante de Mirabeau, signala en lui le besoin d'écrire, endémique dans sa famille, et en développa le talent.

On a parlé d'un *éloge du grand Condé comparé avec Scipion l'Africain*, qu'il aurait fait et prononcé, et même, selon quelques-uns, publié à seize ans, dans la pension militaire de l'abbé Choquart. Résolu à n'admettre dans notre biographie que des faits prouvés, et à n'en rejeter que des faussetés manifestes, nous devons dire que la famille n'a jamais eu connaissance de cet ouvrage prétendu de l'adolescence de Mirabeau, et que son existence n'est appuyée d'aucune mention, ni même d'aucun indice dans les volumineuses correspondances dont nous sommes dépositaire; et dont l'enchaînement toujours continu, commencé long-temps avant sa naissance, nous présente, sur les trente premières années de sa vie, des détails en quelque sorte quotidiens, quant à sa position, ses impressions et ses travaux.

Cependant, une forte présomption de la vérité du fait résulte d'une lettre imprimée en 1776, dans *la Gazette Littéraire*, et qu'il est permis d'attribuer à Mirabeau, comme nous le verrons plus tard; on y lit, dans le texte: « Alors (1769) on « imprima quelques bagatelles du comte de Mira-  
« beau », et en note: « Un éloge du grand Condé,

« composé pour une fête publique, quelques piè-  
« ces de vers, etc. (1). »

Quoi qu'il en soit de ce premier essai, des preuves diverses établissent que dans le cours de sa vingtième année, au milieu des courses, des travaux, et des dangers d'une guerre irrégulière, il s'était sérieusement occupé d'un ouvrage, mélange d'histoire, de géographie, de statistique, dont le travail, de pure compilation, devait avoir, cependant, peu d'attrait pour un esprit aussi vif que le sien, et dans l'âge que caractérise essentiellement une impatience mobile et hâtive: « La campagne  
« finie, le comte de Mirabeau aperçoit partout les  
« traces des dévastations génoises, les vestiges de  
« leurs crimes; et à ce signalement du despotisme,  
« il reconnaît son ennemi: son cœur palpitant  
« d'indignation ne peut se contenir; son imagina-  
« tion, pressée d'idées, déborde; il écrit, il trace  
« un tableau rapide des malheurs des Corses, et  
« des forfaits génois (2). »

Voilà comme Mirabeau parle de son premier

(1) Lettre de S. M. (Saint-Mathieu) aux auteurs de la Gazette Littéraire, en tête de l'*Essai sur le despotisme*. Paris. Lejay, 1792.

(2) Même lettre, déjà citée, de S. M. (Saint-Mathieu) aux auteurs de la Gazette Littéraire, page 21. Mirabeau s'est exprimé de même, dans l'ouvrage intitulé *des Lettres de cachet et des prisons d'état*, tome 2, page 127.

ouvrage : écoutons présentement sa famille : « Il  
 « s'est, en quelque sorte, emparé des Corses, il a  
 « eu tous leurs papiers, il a fait leur histoire qui,  
 « selon le plan qu'il m'en a marqué, m'a surpris ;  
 « c'est un trait d'audace et de caractère <sup>(1)</sup>. L'avant-  
 « propos d'une histoire de Corse, qu'il prétend ne  
 « contenir que les quarante dernières années,  
 « montre en récit l'antécédent de cette époque.  
 « Je t'assure qu'à vingt-un ans tu n'en aurais  
 « pas tant fait; et moi, à quarante, je n'en aurais  
 « pas su faire la centième partie. J'y ai trouvé des  
 « principes clairs, et dictés par une tête pleine d'é-  
 « lévation, de feu, de nerf, et de génie, et par un  
 « cœur ferme, fort, et bon <sup>(2)</sup>. »

Mirabeau lui-même, quoique peu disposé, comme  
 on le verra, à vanter ses ouvrages, dans lesquels  
 il reconnaissait les défauts obligés d'une précipita-  
 tion habituelle, faisait quelque cas de ce début :  
 « Ce travail était très-incorrect, sans doute, mais  
 « rempli de chaleur, de vérité, de vues, et de faits  
 « bien observés, dans un pays dont on n'a pas  
 « donné une notion exacte, parce que de merce-  
 « naires écrivains (les Germanès), ou de fana-  
 « tiques enthousiastes (les Boswel) ont seuls entre-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 14 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 21 mai 1770.

« pris d'en parler. <sup>(1)</sup> *Buttafoco* (colonel au ser-  
 vice de Corse) me faisait travailler à l'histoire de  
 « la Corse, et réellement j'en fis un ouvrage bien  
 « au-dessus de mon âge, que jamais mon père n'a  
 « voulu, malgré la demande de la Corse entière,  
 « et les supplications de *Buttafoco*, laisser im-  
 « primer, non plus que l'excellente topographie de  
 « toute l'île, que j'avais décrite, pas à pas, en  
 « voyant tout de mes yeux, et avec tous les dé-  
 « tails politiques, économiques, et historiques pos-  
 « sibles. Tout cela est en Provence, et Dieu sait si  
 « je le reverrai jamais <sup>(2)</sup>! »

Mirabeau va revenir après plus d'un an d'ab-  
 sence; nous l'apprenons par son père : « Tout  
 « en lui ordonnant le transit incognito en Pro-  
 « vence, je lui ai permis, si le corps le permet,  
 « d'aller baiser la main à son oncle à Mirabeau <sup>(3)</sup>. »  
 Il arrive le 8 mai à Toulon, où, malgré l'ordre de  
 ne se pas faire voir, il est reconnu par d'anciens  
 condisciples, les jeunes de Forbin, de Moissac, de

<sup>(1)</sup> Lettre, déjà citée, de S. M. aux auteurs de la Gazette Littéraire, page 22.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite à Sophie de Monnier, du 16 mai 1778; lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 23 août 1770, et lettres originales, datées de Vincennes; tome 1, page 90; tome 3, page 173.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 12 avril 1770.

Villeneuve <sup>(1)</sup>. Il écrit à son oncle pour lui demander la permission de l'aller voir; mais celui-ci, toujours soumis à son frère, hésite : « Il me  
« parut si fort craindre de te déplaire, que, ne  
« voulant pas lui ôter le respect dû aux ordres pa-  
« ternels, et lui me demandant où il pouvait se  
« remiser, et moi ne pouvant, sans le faire con-  
« naître, l'avoir avec moi, je lui conseillai d'aller  
« attendre à Lambesc le passage de son régi-  
« ment <sup>(2)</sup>. » Mirabeau insista : « Hier au soir (14  
« mai 1770) je fus tout surpris; un soldat m'ap-  
« porta un billet de M. Pierre-Buffière, qui me  
« demandait une heure pour me voir; je lui fis  
« réponse de venir. J'ai été enchanté de le voir.  
« Mon cœur s'élargit beaucoup en le voyant; je  
« le trouvai laid, mais point mauvaise physiono-  
« mie, et il a derrière ses coutures de petite-vérole,  
« et des traits qui se sont beaucoup changés, du  
« fin, du gracieux, et du noble. S'il n'est pas pire  
« que Néron, il sera meilleur que Marc-Aurèle, car  
« je ne crois jamais avoir trouvé tant d'esprit, ma  
« pauvre tête était absorbée. — Il me parait te  
« craindre comme le prévôt, mais il m'a juré qu'il  
« n'y avait rien qu'il ne fit pour te plaire; il m'a-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 15 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Même Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau.

« voua qu'il avait fait bien des sottises, mais il me  
« dit qu'il avait été dans le désespoir <sup>(1)</sup>; il disait à  
« l'abbé <sup>(2)</sup>, qu'on l'avait mal pris dans son enfance,  
« et que Vioménil, son dernier colonel, l'avait pris  
« par la douceur et par le raisonnement, et lui  
« avait fait voir dans une bonne conduite un nou-  
« vel ordre de choses <sup>(3)</sup>. Je lui marquais, l'autre  
« jour, que, sans le *régenter*, je lui donnerais un  
« mémoire, en sujets de réflexions pour sa conduite  
« à venir; il me répond; RÉGENTER! *Puissent tous*  
« *mes régens être ainsi; que n'ont-ils toujours été*  
« *tels* <sup>(4)</sup>! Il disait, l'autre jour, à Castagny, que  
« son oncle <sup>(5)</sup> ferait de lui ce qu'il voudrait. Il est  
« vrai que cet oncle l'a bien reçu, l'a traité comme  
« un homme, et lui a représenté, sans pédanterie,  
« que son père et son oncle, qui avaient, l'un ac-  
« quis de la célébrité, l'autre obtenu une estime  
« générale de ceux dont la médiocrité de sa  
« sphère, et de ses talens l'avait mis à portée  
« d'être connu, ne le devaient l'un et l'autre

<sup>(1)</sup> Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 15 mai 1770.

<sup>(2)</sup> L'abbé Castagny, chapelain du château de Mirabeau depuis 1742.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 21 mai 1770.

<sup>(4)</sup> Lettre inédite du même au même, du 27 mai 1770.

<sup>(5)</sup> Le bailli, qui écrit.



« qu'à leur honnêteté, probité, et bonté <sup>(1)</sup>. »  
 « Je t'assure donc que je le trouvai très-repen-  
 « tant de ses fautes passées; il me paraît avoir le  
 « cœur sensible; pour de l'esprit, je t'en ai parlé,  
 « et le diable n'en a pas tant; je te le répète, ou  
 « c'est le plus adroit et le plus habile persifleur de  
 « l'univers, ou ce sera le plus grand sujet de l'Eu-  
 « rope pour être général de terre ou de mer, ou  
 « ministre, ou chancelier, ou pape, tout ce qu'il  
 « voudra. Tu étais quelqu'un à vingt-et-un an, mais  
 « pas la moitié; et moi qui cependant, sans être  
 « grand'chose, était quelque chosette alors, je t'a-  
 « voue, sans modestie ni fausse vanité, qu'à trente-  
 « cinq ans, quand, pendant ma royauté de théâtre,  
 « j'ai arraché des créoles *que je n'étais pas Euro-  
 « péen* <sup>(2)</sup>, je n'étais pas digne de jouer auprès de  
 « lui le rôle de Strabon auprès de Démocrite <sup>(3)</sup>. Je  
 « te le répéterai mille fois, si ce jeune homme ne  
 « me trompe pas, chose que je n'ose pas assurer, à  
 « cause des anciennes préventions, mais que je  
 « parierais cependant cent contre un, et si Dieu lui  
 « prête vie, je ne sais s'il diffère des plus grands

<sup>(1)</sup> Lettre déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 21 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Comme gouverneur de la Guadeloupe, en 1754. Le bailli s'y fit adorer.

<sup>(3)</sup> Lettre déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 21 mai 1770.

« hommes autrement que par la position <sup>(1)</sup>. Tu  
 « connais la tête carrée de Castagny; il ouvre les  
 « yeux, et puis il pleure de joie. Quant à moi, cet  
 « enfant m'ouvre la poitrine. Ce qui me fait bien  
 « penser de lui, c'est que j'ai trouvé des défauts, ce  
 « qui me fait croire que je ne m'aveugle point sur  
 « son compte <sup>(2)</sup>. J'ai, pendant trois jours, été dix  
 « heures par jour avec lui, et l'abbé Castagny  
 « environ treize heures. Je puis te jurer, ainsi que  
 « l'abbé, que nous n'y avons trouvé qu'un peu de  
 « vivacité et de feu, mais pas un mot qui ne dé-  
 « notât droiture de cœur, élévation d'âme, force  
 « de génie, le tout, peut-être, un peu exubérant;  
 « l'abbé prétend qu'il était prêt à pleurer quand  
 « cet enfant lui disait avec transport : « *Hélas! que  
 « mon père daigne me connaître! Je sais qu'il me  
 « croit le cœur mauvais, mais qu'il me mette à  
 « l'épreuve* <sup>(3)</sup>! »

L'histoire toute entière des torts et des malheurs de la jeunesse de Mirabeau nous semble résumée par ce peu de paroles, qui, dans l'abandon d'une

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 22 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 21 mai 1770.

<sup>(3)</sup> Lettre déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 26 mai 1770.

correspondance intime, peignent naïvement les impressions que le neveu produit sur l'oncle, dont il fallait à la fois vaincre les préventions suggérées, satisfaire la solide raison et l'esprit pénétrant, émouvoir l'âme loyale et tendre, mais haute et ferme; ainsi est expliquée l'injuste et funeste erreur, que le marquis, naturellement opiniâtre et sévère, excité d'ailleurs par d'habiles obsessions, ne cessa de commettre en substituant la dureté qui devait rebuter, révolter peut-être un naturel ardent, à la persuasion qui pouvait le convaincre, à la douceur qui l'aurait amolli.

Mais, si bien averti par les remarques, par les exhortations pressantes d'un frère justement apprécié et chéri, le marquis, du moins, sut-il enfin comprendre Gabriel? Nous allons en juger : « Je  
« ne te remercie pas de l'accueil que tu as fait à  
« mon fils, parce que la main droite ne remercie  
« pas la main gauche; mais prends garde, ta bonté  
« te mène plus vite que mes lettres ne te peuvent  
« arriver, et te persuade que peu de temps suffit  
« pour siffler l'effigie dont tu veux faire un homme.  
« Au reste, tu penses bien que tout ce que tu  
« m'en dis m'a fait bien grand plaisir; quoiqu'un  
« bon cœur soit un outil de dupe, toujours est-il  
« que ce qui te conviendra me conviendra sûre-  
« ment, et c'est une grande avance. Son esprit vor-  
« race s'est trouvé à Faise avec toi et en plein suc-

« cès <sup>(1)</sup>; mais défie-toi, tiens-toi en garde contre  
« la dorure de son bec; c'est ou ce fut la vanité et  
« la présomption de Satan. Par saint Jean! ne lui  
« passe pas les apologies, ou il te pètera dans la  
« main; pour manger dans la main, c'est le pre-  
« mier homme du monde; mais sa tête est un mou-  
« lin à vent et à feu; son impertubable audace lui  
« servira pour sa fortune, si une fois il n'est plus  
« fou, mais je ne veux pas en tâter, et tu ne trou-  
« veras donc pas mauvais que j'aïlle plus lente-  
« ment en besogne; il ne faut pas qu'il marche si-  
« tôt sur sa longe, et, quoique sans morgue de pé-  
« dantesque primogéniture, je ne fus jamais de  
« l'avis des pères et fils camarades <sup>(2)</sup>. »

Ailleurs il écrit : « Le bon bailli l'a gardé plu-  
« sieurs jours, et le romanesque qui parfume ce  
« vaurien du haut en bas a monté à la tête, pour-  
« tant bonne et forte, de son oncle; il en a été *ab-*  
« *sorbé*, ce sont ses termes, il en est enchanté; le  
« drôle a joué ses grandes marionnettes <sup>(3)</sup>; si j'en  
« croyais mon frère, je me laisserais aller au carac-  
« tère usurpant, non par projet, mais par con-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 mai 1770.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 26 mai 1770.

« fiance, de mon fils, et j'en serais cahotté, tandis que je veux que ce soit tout le contraire <sup>(1)</sup>.  
« Qu'il gagne son oncle, soit; il ne regagnera pas son père à si bon marché <sup>(2)</sup>. »

Ajoutons que c'était une résolution si bien arrêtée, que le marquis, projetant alors un voyage en Provence, prenait d'avance ses mesures pour n'y pas voir son fils. « Qu'il demeure donc avec toi quand tu le lui permettras, ainsi que ses supérieurs; mais il est bien entendu qu'il n'y sera pas à mon arrivée, car je ne veux pas que le plaisir de te voir ne soit pour moi qu'une parenthèse. D'ailleurs, plus il me craint, moins je dois me laisser approcher, jusqu'à ce que j'aie certitude qu'il est capable de tenir sa tête à deux mains <sup>(3)</sup>. »

D'après de pareilles dispositions, il y avait lieu de penser que Mirabeau attendrait long-temps et le pardon paternel, et l'occasion de mettre à profit ses hautes facultés, ainsi que la juste ambition de réparer et parvenir. L'attente, en effet, se prolongea, ou plutôt elle n'eut point de terme.

« A la requête de son chef, j'avais demandé une

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du même au même, du 3 novembre 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 4<sup>e</sup> juin 1770.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 mai 1770.

« commission de capitaine; M. de Choiseul m'accorda une compagnie de cavalerie. J'ai refusé net, ne voulant ni le désœuvrer, ni qu'il arrivât encore camarade dans un nouveau corps <sup>(1)</sup>. Il se croirait un personnage, n'aurait que six mois de service, et quel service <sup>(2)</sup>! »

Le marquis voulait, d'ailleurs, donner une toute autre direction aux études de son fils: « Je ne veux de rêveries ni littéraires ni militaires; je te prie de lui répéter ce que je lui dis, que *omnis homo, nullus homo*, et de lui faire lire les *Économiques*, et puis, les deux premières années des *Éphémérides*, car je lui enverrai les autres, et il verra là clarifiés l'esprit et la lettre des constitutions anciennes, toujours branchues, et dont le tronçest caché dans le taillis fourré des réglemens postérieurs <sup>(3)</sup>. »

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau du 12 avril 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 14 mai 1770.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 mai 1770. Les *Éphémérides du citoyen, ou chronique de l'esprit national, et bibliothèque raisonnée des sciences, Paris*, Lacombe, 1765 à 1772, in-12, étaient le recueil où l'association des économistes déposait ses oracles; l'abbé Baudeau et le marquis de Mirabeau en furent les fondateurs, et les rédacteurs principaux jusqu'en 1768; Dupont de Nemours continua le recueil jusqu'en 1772. A propos des

Et cependant, ni le zèle, ni l'aptitude, ni l'application, n'avaient manqué à Mirabeau pour remplir

*Éphémérides*, nous trouvons dans nos lettres une preuve singulière de l'excès de morgue et d'orgueil, où le marquis de Mirabeau était entraîné par la double impulsion de l'esprit de secte, et d'un caractère naturellement altier et inflexible: « On est tout étonné de mon intrépidité. Je t'ai conté  
« avec quelle audace patente, je me suis opposé ferme à  
« toutes les mesures prises et déjà avouées, pour dédier  
« les *Éphémérides* à M. le dauphin (depuis Louis XVI). J'ai  
« tout fait rejeter sur moi, et n'ai rien dit, sinon qu'il n'avait  
« qu'à nous mériter, que jusque-là c'était bassesse; et dans ce  
« même temps, je vais, malgré mes trembleurs, dédier mes  
*Économiques* au grand-duc de Toscane. » (*Lettre inédite  
du marquis au bailli de Mirabeau*, du 6 mars 1769.)

Aussi hautain et frondeur que son frère, mais toujours contre les abus, rarement contre l'autorité royale, le bailli n'approuvait pas cette fanfaronade du marquis: « Tu crois  
« m'avoir raconté l'histoire des *Éphémérides*; je sais que  
« tu m'en as lâché quelque chose, mais rien de suivi; ainsi,  
« je ne sais de quoi il tourne; mais je sais que je ne suis  
« pas de ton avis, si tu as été à même de présenter ou dé-  
« dier les *Éphémérides* à M. le dauphin, et qu'on l'ait désiré  
« de sa part. Crois-tu qu'un homme puisse changer la ma-  
« nière d'être de ces gens-là? je crois n'avoir jamais passé  
« pour bas, ni qu'on se soit jamais plaint de mon peu de  
« fermeté, tout au contraire; mais je crois qu'elle ne doit  
« être employée que pour éviter de mal faire. Or ce n'est  
« pas mal faire que de dédier un pareil ouvrage à un homme  
« de cet ordre, c'est plutôt opiniâtreté que fermeté. Que  
« veut-on? Le succès d'une entreprise de bien public; une  
« telle déférence peut l'accélérer, et ne saurait jamais y  
« nuire; le refus peut nuire, et des sous-ordres piqués peu-  
« vent empêcher l'impression. Qui sait ce que peuvent faire

ce qu'il croyait être sa vocation militaire: « Elevé  
« dans les préjugés du service, bouillant d'ambition,

« ces gens, c'est-à-dire les faiseurs? Considère, au surplus,  
« que quoique la France soit assez méprisée à présent, il  
« ne s'agit pas moins du *filz aîné de l'église*, qu'un rien peut  
« lui rendre tout son lustre; et qu'un dauphin peut plus  
« pour ton but, que cent grands-ducs de Toscane. » (*Lettre  
inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, du 18 mars 1769.)

Nous ne citerons plus que la réponse du marquis.

« Je t'ai conté à peu près tout ce qu'il y avait à dire sur la  
« dédicace des *Éphémérides*. Le reste n'est que détail. Le  
« docteur (Quesnay) avait manigancé cette idée, dès il y a  
« deux ans. Mais notre franc et regrettable abbé (Baudeau)  
« envoya tout au diable, en disant qu'il voulait être libre, et  
« je trouvai qu'il avait raison. Cette année, ou à la fin de la  
« dernière, j'appris tout-à-coup, par une indiscretion de  
« quelque jeune confident, que la chose était faite pour le  
« commencement de celle-ci, et l'épître prête et agréée. Nos  
« plus sages amis dirent que c'était nous embarquer dans  
« une cabale, et nous mettre en butte à l'auce, tromper les  
« provinces qui avaient compté sur de la liberté, critiquer et  
« approuver du haut en bas.

« Quant à moi, je tins à mon dire qu'il fallait que les  
« princes nous méritassent par des faits, ou, du moins, par  
« des sentimens hautement professés. Dans ces sortes de  
« conseils, il s'agit toujours de qui attachera le grelot, et il  
« est vrai que c'est ma vocation un peu trop marquée. Je pris  
« donc tout sur moi, et déclarai net que je quittais et désa-  
« vouais les *Éphémérides*, sitôt qu'elles prendraient une en-  
« seigne de cour. Après maints détails où je tins ferme, on  
« n'en parla plus; cependant le duc de Saint-Mégrin (depuis  
« duc de La Vauguyon, fils du duc de La Vauguyon, gouver-  
« neur des petits-fils de Louis XV), vint me faire une sorte

« avide de gloire, robuste, ardent, infatigable, au-  
 « dacieux, et cependant très-flegmatique, comme  
 « je l'ai prouvé dans tous les dangers où je me  
 « suis trouvé; ayant reçu de la nature un coup  
 « d'œil excellent et rapide, je devais me croire fait  
 « pour le service; toutes mes idées s'étaient donc  
 « tournées de ce côté; et, quoique mon esprit,  
 « affamé de toutes sortes de connaissances, se  
 « soit dirigé vers tous les genres, cinq années de  
 « ma vie ont été consacrées presque entières aux  
 « études militaires; il n'est pas un livre de guerre,  
 « dans aucune langue, morte ou vivante, que je  
 « n'aie lu. Je puis montrer des extraits de trois  
 « cents auteurs militaires; extraits raisonnés, com-  
 « parés, et commentés, et des mémoires de moi  
 « sur toutes les parties du métier, depuis les plus

« d'explication en excuses; je sentis bien ce que cela voulait  
 « dire, mais je tins ferme, en lui disant qu'on avait perdu  
 « M. de Fénélon, en montrant au feu roi qu'il élevait son  
 « successeur dans des principes contraires à ceux de son  
 « administration. Il ne fut pas sans réplique d'après la diffé-  
 « rence des temps et des personnes, ajoutant, du reste, que  
 « son père, qui en devait tirer tout l'avantage vis-à-vis de la  
 « nation, en faisait volontiers le sacrifice à la sûreté de la  
 « chose; à quoi répondu force compliments, avec connais-  
 « sance de ce que pèsent les sacrifices de cour. Mais ta lettre  
 « est la première chose qui ait pu me donner, à cet égard,  
 « quelque regret, vu le cas que je fais de ta judiciaire. »  
 (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 30 mars  
 1769.)

« grands objets de la guerre jusqu'aux détails du  
 « génie, de l'artillerie, des vivres même (1). » Il dit  
 ailleurs : « Ce que je suis le plus né, ou je me  
 « trompe fort, c'est homme de guerre, parce que  
 « là, seulement, je suis froid, calme, gai, sans im-

(1) Lettres du donjon de Vincennes, tome 3, page 24.

Plus tard, cette inclination avait cédé aux refus pater-  
 nels, à des préoccupations plus fortes, et à l'empire des prin-  
 cipes qui, de bonne heure, s'emparèrent de l'esprit et de  
 l'âme de Mirabeau. Il dit dans une lettre à Sophie : « Il y a  
 « long-temps que mes idées sont changées sur ce sujet. 1<sup>o</sup> Je  
 « crois que les hommes, et par conséquent les rois, ne peu-  
 « vent donner que ce qu'ils possèdent, le droit de faire et  
 « de commander des actions justes, conformes à l'ordre et  
 « aux lois immuables de la nature. Un homme vertueux doit  
 « donc être le seul juge de la légitimité de la guerre qu'il  
 « s'agit de faire. Cette philosophie, qui est et sera la mienne,  
 « n'est pas compatible avec un uniforme. 2<sup>o</sup> Les troupes ré-  
 « glées, les armées perpétuelles n'ont été, ne sont et ne  
 « seront bonnes qu'à établir l'autorité arbitraire et à la main-  
 « tenir. Or, je ne suis pas de ces mercenaires qui, ne con-  
 « naissant que celui dont ils reçoivent la solde, ne se rap-  
 « pellent jamais que cette solde est payée par le peuple; qui  
 « s'honorent de servir un homme, tandis qu'ils devraient se  
 « croire uniquement destinés à la défense de leur patrie;  
 « qui volent aux ordres de ce qu'ils appellent leur *maître*  
 « ( mot infâme, injurieux au roi et à la nation ), sans penser  
 « qu'ils se réduisent à porter une livrée plutôt qu'un uni-  
 « forme; sans savoir que le plus vil, le plus odieux, le plus  
 « détestable des métiers est celui de satellite d'un despote,  
 « de geôlier de ses frères. Le service ne me convient donc  
 « pas. » (Lettres originales de Vincennes, tome 3, page 22.)

« pétuosité, et je sens moi-même que je grandis  
« beaucoup (1). »

Ces efforts persévérans, leur résultat nécessaire, dans un esprit de pareille trempe, l'application, l'intelligence supérieure dont le jeune officier avait fait preuve dans la campagne de Corse, l'estime particulière que son rigide colonel lui avait témoignée, l'affection tendre qu'il avait obtenue du lieutenant-colonel Villereau, qui l'avait encore vu de plus près, tous ces titres avaient été compris par le ministre de la guerre, M. de Monteynard, qui, le 25 janvier 1771, écrivait au marquis de Mirabeau : « Je viens de mettre sous les yeux du  
« roi les représentations faites au sujet de monsieur  
« votre fils, qui a rang de sous-lieutenant dans la  
« légion de Lorraine; sa majesté a bien voulu  
« écouter favorablement le compte que je lui ai  
« rendu de son zèle, de sa bravouve, et de son  
« application; et elle lui a accordé la commission  
« de capitaine; il sera attaché en cette qualité au  
« corps des dragons (2). »

« Heureusement, écrit le marquis, sa commission

(1) Lettre inédite de Mirabeau à sa sœur, madame du Saillant, du 11 septembre 1780, déjà citée et extraite, mais seulement dans une note précédente, page 283.

(2) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 26 janvier 1771.

« ne l'oblige à aucun service (1) »; et en effet, soit éloignement pour la profession des armes qu'il avait quittée lui-même à 28 ans (2), avec le même grade de capitaine, soit préoccupation d'autres projets, le marquis n'essaya rien pour faire entrer dans la carrière du service actif Mirabeau qui brûlait de s'y distinguer. Aux pressantes sollicitations de son frère, excité par Gabriel, le marquis répondait : « La guerre? et qu'il me dise où seront les  
« armées de merluches ou de harengs; et croit-il  
« que j'ai des fonds pour lui faire donner des ba-  
« tailles comme Arlequin et Scaramouche? » Seulement, il songea un moment à l'employer dans les états-majors. « Je travaille à présent à obtenir  
« que ton neveu *l'Ouragan* accompagne le comte  
« du Muy, directeur-général, dans sa tournée, qui  
« embrasse la Flandre, les trois évêchés, et l'Al-  
« sace (3); il a refusé trente des plus notables de  
« France, et, par conséquent, moi, fort honnête-  
« ment, du reste; mais je ne me tiens pas pour  
« battu (4). » Néanmoins, ce dessein n'eut point de suite.

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 décembre 1770.

(2) Le 7 mars 1743. Voir ci-dessus, page 213.

(3) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 7 septembre 1770.

(4) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 7 avril 1771.

D'un autre côté, un projet différent flatta, un moment, l'ardeur valeureuse et ambitieuse de Mirabeau. « M. le baron de Vioménil. » (*le rude colonel* de la légion de Lorraine, depuis maréchal de France, mort en 1824) « m'a promis d'emmenner mon fils soit en Hongrie, où il demande à aller, soit dans la tournée d'inspection des troupes légères <sup>(1)</sup>. Le mal est que nous sommes en si haute considération, que l'empereur <sup>(2)</sup> ne veut point de Français <sup>(3)</sup>. »

Cependant, Mirabeau s'opiniâtrait à vouloir servir; désespérant d'être employé dans l'armée de terre, il songeait à entrer dans la marine, et son esprit ardent envisageait cette arme sous un aspect grandiose et nouveau. « Il me disait que, « forcé d'attendre indéfiniment le métier de terre, « il eût préféré la marine <sup>(4)</sup>; il regarde ce métier-là, et a raison, comme le seul, par lui-même, « qui met le plus dans la main les moyens, et, en usage et évidence, les talents d'un chacun. Il pense

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, 5 mai 1774.

<sup>(2)</sup> Joseph II, c'est-à-dire Marie-Thérèse, sa mère, qui avait gardé l'exercice du pouvoir.

<sup>(3)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 31 mai 1774.

<sup>(4)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 15 mai 1770.

« qu'en y perçant on percerait plus qu'ailleurs; « et j'avoue qu'il me fit apercevoir que moi, qui « ne le vaud pas, à beaucoup près, j'avais assez « marqué, chose que je n'eusse peut-être pas faite « dans un métier sanglé de lieutenans-généraux, « maréchaux-de-camp, colonels, majors, etc. Car, « dit-il, dans la marine, l'officier de quart est un « souverain, déclaré habile ou mal habile le lendemain d'une mauvaise nuit <sup>(1)</sup>. »

Mais le marquis, par dégoût des difficultés, par manie d'économisme, persiste à vouloir détourner Mirabeau de sa vocation militaire, et à le faire rural <sup>(2)</sup>. « Je ne veux pas de rêveries romanesques, « et de voyages dans les planètes, et d'amusemens « infructueux. C'est le travail et son succès qui « font le plaisir. Les cinq sens de nature nous furent « donnés pour nous aider au travail. La vue et le « tact, l'odorat et le goût pour discerner les objets, « l'ouïe pour correspondre; et le plaisir, qui n'est « qu'une virgule dans toute cette phrase-là, ne « peut aller qu'après le besoin. Le mal général en « France est la rénitence au travail; depuis l'urbanité, et les arts, et les quincaileries, et les « brevets, et les rubans, les plus sages mêmes ont

<sup>(1)</sup> Lettre déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 24 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 mai 1770.

« voulu que les terres fussent comme des rentes,  
 « au moyen de quoi l'on plaint les réparations,  
 « améliorations et entretien; c'est pourtant assez,  
 « et tout ce qu'il faut pour occuper qui doit être  
 « propriétaire, qui conséquemment doit sentir  
 « qu'il doit justice et présence à des hommes qui  
 « sont ses frères, et non des éponges à presser pour  
 « aller à l'Opéra, et avoir des roues dorées sur le  
 « pavé de Paris. »

« Ne manque pas de lui faire lire les *Économi-*  
 « *ques* et puis les *Éphémérides*. Le paquet que j'ai  
 « adressé à mon fils contient mon nouvel ouvrage  
 « qui était pour toi. C'est un *Catéchisme écono-*  
 « *mique*. Je lui marque combien il est indispen-  
 « sable pour lui, s'il veut porter mon nom, qu'il  
 « sache à fond ma science, sans quoi il se trou-  
 « verait presque partout un point de ralliement de  
 « gens suffoqués des préjugés qui les entourent;  
 « et son ignorance, ou me calomnierait, ou le  
 « rendrait méprisable; ordonne-lui de s'appliquer  
 « à cette science, et de la savoir à fond; tu ne  
 « saurais croire combien elle asseoit le cœur, et  
 « met l'esprit à l'aise <sup>(1)</sup>. »

« Dis à ton neveu, *Echine de-loup*, qui m'écrit  
 « toujours en avant, jamais de côté, à trois bouil-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 4 juin 1770.

« lons, avec une familiarité de style sur laquelle  
 « une antique et superstitieuse habitude me rend  
 « minutieux, que le jeune prince héréditaire de  
 « Bade m'a fait tenir un *Résumé économique*; et  
 « que celui qui succède à mon nom doit se faire  
 « baudet ou ministre d'état, ou bien savoir, en ce  
 « genre, occuper ma place; qu'il lise les *Économi-*  
 « *ques* et l'*Avis de l'éditeur* qui est à la tête du  
 « *Précis des Élémens*, ouvrage le plus travaillé  
 « que j'aie fait, quoique bien malade. Qu'il me fasse  
 « sur la culture du bas Limousin et du Périgord  
 « les mêmes relevés qu'il a faits en Corse, avec la  
 « toise économique qu'il a dû acquérir depuis.

« Du reste, je te recommande de nouveau de ra-  
 « battre toutes ses fumées, et sa verve débella-  
 « trice. Sa dernière lettre, sa marine, ses provin-  
 « ces ne m'ont pas contenté du tout, non qu'il y  
 « eût rien de bifugue ni de choquant dans le style,  
 « que *la bonté que tu as de lui tenir compagnie*,  
 « en parlant de ses promenades. Tu verras la ma-  
 « nière dont je lui réponds, qui ne comporte  
 « point de pédanterie, mais qui l'avertit de toute  
 « disconvenance entre gens non contempo-  
 « rains. <sup>(1)</sup>. »

Mais la *science économique* avait peu d'attraits

<sup>(1)</sup> Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 4 juin 1770.



pour Mirabeau; la théorie lui paraissait étroite, fausse, systématique jusqu'au sophisme, et parlant pédantesque et stérile; près de son père il se bornait à énoncer timidement quelques doutes qui semblaient autant de sacrilèges; de loin, il s'exprimait plus ouvertement, et ses discours étaient rapportés et envenimés par les espions domestiques, dont son père l'environna toujours.

Cependant, il embrasse avec courage un travail fastidieux qui lui est imposé, relativement à la terre de Mirabeau, où il continue de résider avec le bailli; celui-ci apprécie de plus en plus Gabriel, et les relations qu'il en fait, les instances qu'il multiplie pour obtenir son rappel, excitent, sinon la colère, du moins la défiance du marquis. « Comme il est vraisemblable que je radoterai  
« deux ans plus tôt que toi, tout au moins, je vois  
« que les grandes marionnettes de M. Pierre  
« Buffière sont devenues plus susceptibles de du-  
« rée; une chose seulement, n'aimai-je pas du  
« tout, c'est qu'il continue de dire *qu'on l'a mal*  
« *pris*; je dis *continue*, car c'est son dire depuis  
« quinze ans, et rien n'est plus faux: du reste,  
« prends-y garde, uné bouteille ficelée depuis  
« vingt-un ans ne doit pas être tout-à-coup et  
« pleinement débouchée, car tout s'en irait <sup>(1)</sup>. »

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 4 juin 1770.

Il dit encore ailleurs: « Il faut bien laisser aller  
« les jeunes chiens, mais les vieux ne doivent pas  
« les suivre, ils demeurent derrière, et d'un coup  
« de voix ils ramènent sur la voie toute la meute<sup>(1)</sup>.  
« Qu'y a-t-il donc qui presse tant de tout lâcher au  
« premier signe? Pour avoir montré prématuré-  
« ment un homme, il arrive en un pays où l'on n'a  
« ni le temps ni le goût de recevoir la seconde  
« édition, si revue et corrigée qu'elle soit <sup>(2)</sup>. »

Mais le bailli s'obstine à louer le neveu qu'il veut faire rentrer en grâce. « M. le comte Pierre  
« Buffière travaille comme un forçat à se mettre la  
« terre de Mirabeau dans la tête; le drôle y mord  
« bien, il fait des plans de campagne contre la  
« Durance <sup>(3)</sup> et en fait des volumes; c'est l'écri-  
« vain le plus abondant et le plus rapide; ni toi, ni  
« moi n'y faisons œuvre; il me dit plaisamment  
« que si, selon son impétueux désir, je veux le gar-  
« der à Mirabeau, il sera utile à mes jambes, jadis  
« cassées, comme mes lunettes le sont à mes yeux.  
« Je t'assure, qu'excepté qu'il m'a usé en huit jours

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 9 juin 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 7 décembre 1770.

<sup>(3)</sup> La Durance, qui traverse la terre de Mirabeau, ravage continuellement ses bords par les irrutions irrégulières de son cours rapide et capricieux.

« ma provision de papier de huit mois, j'en suis  
 « très-content; c'est une tête bien verte et pleine  
 « de vivacité et de feu; mais je n'y vois que de la  
 « verdure, qui, je crois, deviendra sève <sup>(1)</sup>. Je ne  
 « ne le donne pas pour une tête bien mûre, mais  
 « pour une tête bien forte, où il y a bien du talent.  
 « Je crois, car je n'ose porter de jugement, je  
 « crois, dis-je, *salvo jure paterno*, que la façon de  
 « le prendre, c'est de lui parler raison; il s'échauffe  
 « et crie, et puis revient de bonne foi; il entend  
 « raison, il note tout ce qu'il entend dire, et qu'il  
 « ne savait pas. Vous êtes, d'ailleurs, assez éloignés  
 « de compte, car tu dis que tu ne veux pas le voir  
 « qu'il ne te soit plus connu; lui demande, à mains  
 « jointes, que son père veuille bien le connaître <sup>(2)</sup>.

« Je reviens à M. Pierre Buffière. J'avoue que  
 « Poisson m'a paru un homme de mérite; je crains  
 « cependant qu'il n'ait pas assez laissé de ce que  
 « les Italiens appellent *si fuogo*, aux saillies de l'es-  
 « prit chaud de cet enfant; et qu'en le contenant  
 « surtout, il n'ait, pour ainsi dire, encombré le  
 « fourneau; j'y vois une exubérance terrible. Je  
 « sais qu'il faut des épreuves; mais je sais aussi  
 « que nos craintes sont aussi sujettes à nous trom-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 30 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 1<sup>er</sup> juin 1770.

« per que nos espérances. Du reste, je sens bien  
 « qu'il peut y avoir de la prévention de ma part,  
 « car je ne saurais sentir paternité que vis-à-vis  
 « tes enfans. Celui-ci m'a paru facile à rendre pré-  
 « somptueux; il y a d'autant plus de danger pour  
 « lui à cet égard, qu'il est impossible qu'il ne sente  
 « pas une certaine supériorité de génie vis-à-vis  
 « presque tout ce qui est de son âge, et de beau-  
 « coup de plus vieux; il n'a pas, comme toi, le frein  
 « de la timidité, car, de cela, il me paraît n'en  
 « avoir point du tout <sup>(1)</sup>; il est même, je crois, un  
 « peu présomptueux; mais peut-être l'étions-nous  
 « plus à son âge, et que cela paraissait moins à  
 « cause de notre sauvagerie <sup>(2)</sup>. »

« Je te dirai que je crus, en voyant cet enfant,  
 « devoir le laisser aller pour le mieux connaître;  
 « je sens que je suis toujours à temps de prendre  
 « le ton sec. Lorsque je le trouvais trop exalté, je  
 « me mettais à rire, et le reprenais froidement, et  
 « comme me réjouissant de le voir prêt à extrava-  
 « guer; et je le redressais, sans lui faire sentir auto-  
 « rité, convenant même que celle d'un oncle ne doit  
 « être que dans la force de tête, droiture de cœur,  
 « pureté de mœurs et d'exemples. J'ai su lui lâcher  
 « qu'il était à l'épreuve; que sa conduite actuelle

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 6 mai 1770.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du même au même, 21 août 1770.

« déciderait de son sort futur, heureux ou malheu-  
 « reux; et que moi, en particulier, je lui serais un  
 « ami utile et condescendant, si je voyais que le  
 « cœur fût bon, et qu'il cherchât à se rendre digne  
 « de toi; mais que je serais aussi le plus sévère de  
 « ses juges, s'il s'en rendait indigne, et que, sûre-  
 « ment dans ce dernier cas, sans émotion ni colère,  
 « je le renoncerais et n'entendrais plus parler de  
 « lui (1). »

« L'amitié naturelle en moi pour les miens, et  
 « peut-être mon amour-propre m'ont-ils séduit ?  
 « J'ai encore une raison, de l'être, et cette raison  
 « tu me la rappelles, en me reprochant que je te  
 « disais, il y a trente ans, que tu avais du penchant  
 « maternel (2) à la pédanterie; qu'avec cela on fa-  
 « tait tous les hommes à faire, et l'on ennuyait  
 « tous les hommes faits, et qu'il fallait d'autant  
 « moins désespérer des jeunes, qu'en eux il n'y a  
 « guère de vice qui ne soit une vertu gâtée (3).  
 « C'est que j'ai toujours vu partout que la jeunesse  
 « prenait confiance en moi; et j'ai vu des têtes

(1) Lettre inédite déjà citée du bailli au marquis de Mira-  
 beau, du 6 mai 1770.

(2) Nos lecteurs savent que la marquise de Mirabeau, et  
 mère du marquis et du bailli, était d'un caractère fort  
 sévère, et de la plus austère dévotion.

(3) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du  
 14 juin 1770.

« dans la marine et à Malte, dont personne ne pou-  
 « vait rien faire, dont je suis venu à bout par une  
 « ratiocination claire et mêlée de plaisanterie. Cette  
 « jeunesse qui voyait que c'était chez moi équani-  
 « mité, et non faiblesse, qui faisait que je ne me  
 « fâchais pas, m'en aimait et m'en croyait mieux.  
 « Tout cela, dis-je, peut m'avoir rendu dupe de ce  
 « jeune homme; mais je ne le crois pas: pourvu  
 « qu'il reconnaisse sincèrement ses fautes, j'aime  
 « mieux qu'il ait cherché toujours à exercer sa rai-  
 « son que d'avouer si facilement. Je n'ai pas vu de  
 « pires sujets que ceux qui conviennent facile-  
 « ment de leurs torts, étant jeunes; cela marque  
 « une indifférence sur le tort, qui est cependant  
 « le seul vrai mal moral (1).

« Cette tête-là est un moulin à pensées et idées,  
 « dont plusieurs sont très-neuves; tu trouveras,  
 « comme moi, que le fourneau est chaud, très-  
 « chaud; mais, cher frère, rappelons-nous cet  
 « âge-là, et le salpêtre particulier à notre sang; il  
 « est bon qu'il soit à portée d'être connu, car, en-  
 « tendant parfaitement raison, il n'entend que  
 « cela, et a une peine horrible à se soumettre à  
 « toutes les autres brides de l'humanité (2).

(1) Lettre inédite déjà citée du bailli au marquis de Mira-  
 beau, du 6 mai 1770.

(2) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 10 juin  
 1770.

Un petit fait assez curieux vient à l'appui de cette dernière remarque. Nous avons entre les mains bon nombre des notes que prenait alors dans ses courses Mirabeau qui, comme on vient de le voir, étudiait le domaine où il résidait temporairement ; ces souvenirs informes et désordonnés étaient écrits dans les champs, au crayon, sur le genou, et la plupart étaient abandonnés quand il en avait extrait la substance des comptes et propositions adressés à son père. Nous transcrivons littéralement ici une de ces notes. « Je ferais tout garnir  
« en saules et en peupliers, bien serrés, qui for-  
« meraient une bonne claie, très-défectueuse pour  
« la Durance, mais suffisante pour notre objet ;  
« quant aux chênes, on dit qu'ils sont marqués <sup>(1)</sup>  
« pour servir à la construction (navale). Cela  
« plait sans doute à dire à MM. les commissaires ;  
« mais, puisque dire y a, j'ai ouï dire que les Mi-  
« rabeau n'aimaient pas les commissaires, et je  
« crois que c'est une de leurs vertus <sup>(2)</sup>. » Puis,  
après cet étrange et caractéristique *a parte*, il continue sa note, sans interligne, sans alinéa, en ces termes : « Il y a dans cette partie deux brèches  
« peu considérables que le torrent a faites, et  
« qu'il faut réparer, etc. »

<sup>(1)</sup> Conformément aux dispositions de l'ordonnance de 1669.

<sup>(2)</sup> Cahier autographe des notes agronomiques, n. 37.

Quand l'on songe aux suites, il y a certainement quelque chose de fort remarquable dans cette observation que Mirabeau s'adresse à soi-même, dans cette naïve saillie d'un caractère qui, de si bonne heure, se révoltait contre l'arbitraire, quelque part qu'il l'aperçût. C'était donc, comme le sage bailli ne cessait de le dire, le frein élastique de la raison, et non le joug dur de l'autorité, dédaigneuse de s'expliquer, qu'il fallait imposer à ce fougueux jeune homme. « Si j'avais un conseil à  
« te donner à cet égard, je voudrais que tu lui  
« mo...sses un peu, non pas de bonté, mais un  
« peu de diminution de tension <sup>(1)</sup>. » Dans la même lettre, le bailli revient encore sur ce conseil : « Je  
« ne veux pas, par rapport à lui, faire un pas que  
« de ton aveu ; car je vois qu'il n'est pas possible  
« de s'entendre, et, par exemple, il t'a déplu par  
« une chose que je lui avais conseillée, parce que  
« tu as cru qu'il avait pris cela sous son bonnet.  
« Enfin, cher frère, je te demande, par rapport à  
« toi, de vouloir bien, si l'on t'en demande du  
« bien, avoir un peu l'air de relâcher de l'austérité  
« que tu y as mise avec grande raison ; mais s'il  
« fait cesser tes motifs, il me semble qu'il faut, au  
« moins, diminuer leur effet <sup>(2)</sup>. Je voudrais, sauf

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 16 juin 1770.

<sup>(2)</sup> Même lettre.

« un meilleur avis, que tu le reçusses comme un  
 « homme dont j'ai été caution; et que tu te déri-  
 « dasses un peu, sans t'abandonner, et que tu le  
 « visses venir, mais qu'il te crût son ami, et qu'il  
 « t'intéresse beaucoup (1). »

La légion de Lorraine, qui était restée à Hyères, est enfin arrivée, et Mirabeau est allé la rejoindre au Pont-Saint-Esprit; son souvenir occupe le bailli; il va partout recueillant les témoignages favorables qu'il ne cesse de transmettre avec plus de zèle que de succès. « Tous mes domesti-  
 « ques, qui sont oisifs et chasseurs, et l'ont  
 « suivi partout, le chérissent, et assurément l'in-  
 « térêt n'y est entré pour rien, car ce n'était pas  
 « le côté par où M. Pierre Buffière pouvait cap-  
 « ter les suffrages; j'ai vu, de plus, son major et  
 « son aide-major qui est un homme à chapitre  
 « d'Allemagne, tous deux chevaliers de Saint-Louis,  
 « ergo pas enfans, et tous deux un air de décence  
 « et de gravité militaire que je n'avais pas même  
 « entrevu depuis mon retour en France; ils m'en  
 « ont brièvement parlé, parce qu'il était présent,  
 « mais j'ai observé avec scrupule la manière dont  
 « ils étaient ensemble, et j'ai bien vu qu'ils l'ai-  
 « maient et l'estimaient beaucoup. Au surplus,

(1) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 21 août 1770.

« l'abbé Castagny a été aux écoutes, et le hasard  
 « le mit dans le cas d'avoir une conversation avec  
 « des officiers de ce corps, et il leur demanda de  
 « ses nouvelles : *Morbleu! monsieur l'abbé*, lui  
 « dirent-ils, *c'est un garçon diablement vif, mais*  
 « *c'est un bon garçon qui a de l'esprit comme trois*  
 « *cent mille diables, et parbleu un homme très-*  
 « *brave*. Le baron de Laugier, présent, fut l'em-  
 « brasser, et fut très-content de l'air de respect  
 « qu'il témoigna à sa crinière blanche (1). »

« Calcule bien avec toi-même s'il n'est pas  
 « utile que tu le connaisses; permets que je te dise  
 « que la rigueur peut faire mal; je ne sais si je me suis  
 « laissé séduire par l'amitié qu'il m'a montrée; mais  
 « il me semble que je ne le valais pas à beaucoup  
 « près à son âge; tu sais aussi qu'à cet âge-là on  
 « peut être étourdi; il fait ici la conquête de tous  
 « ceux qui le voient (2).

« Je persiste toujours dans mon avis, sauf le  
 « tien; je me flatte que quand je n'en suis pas, tu  
 « sens bien que c'est pour en être mieux; tous ces  
 « braves gens me répètent sans cesse : *Oh! Mon-*  
 « *seigneur! il faudrait l'avoir suivi comme nous*  
 « *pour savoir combien il est bon*. Or, dans nos

(1) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 18 juin 1770.

(2) Même lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau.

« conversations où je ne le gênais pas, et où je me  
 « relâchais même pour qu'il se plût à niveau, j'ai  
 « vu et cru voir une tête forte et encore verte,  
 « mais rien de louche pour le cœur. Je crois bien  
 « qu'en baissant la tête, par respect pour ton au-  
 « torité, et se taisant par le même sentiment, il  
 « n'en croira pourtant que ce qui aura été démon-  
 « tré à sa raison. Cette raison à vingt-un ans :  
 « je crois l'avoir marqué qu'il me fournit lui-mê-  
 « me l'occasion de lui faire faire une réflexion qu'il  
 « fit sur-le-champ, car, quand il se passe quelque  
 « chose dans sa tête, il avance le front, et ne regarde  
 « plus nulle part. Il me lâcha que ses idées avaient  
 « bien changé depuis l'âge de dix-huit ans, j'en pris  
 « mon texte pour l'assurer que puisqu'elles avaient  
 « tant changé en trois ans, encore quatre ans et  
 « elles changeraient encore; et j'avouai que les  
 « miennes avaient fort changé depuis l'âge de  
 « quarante ans, âge auquel on doit croire être  
 « parfaitement formé. La prudence, lui dis-je en  
 « badinant, vertu qui ne doit pas encore former  
 « le fond de votre sac, exige qu'on balance un peu  
 « le pour et le contre, avant de se décider <sup>(1)</sup>. Tu dois  
 « reconnaître la ma vieille politique; il y a long-temps  
 « que je crois que le moyen d'amender la jeunesse

(1) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 22 juin 1770.

« c'est de l'engager, sans qu'elle s'en aperçoive,  
 « à faire des réflexions. Les hommes ne se corri-  
 « gent que d'après leurs propres idées. Ajoute que  
 « quand il se trompe je le lui fais voir sans le dire;  
 « car je ne connais encore rien qui forme plus un  
 « jeune homme que l'évidence de la fausseté de  
 « ses calculs <sup>(1)</sup>. »

« Je te dirai, en sus, que, tous les jours, on me  
 « dit, de quelque nouveau côté, qu'on en a ouï  
 « du bien, conséquemment, toujours sauf ton  
 « avis, je vais hazarder le mien. Si l'on t'en mande  
 « du bien, je voudrais que tu lui témoignasses que  
 « son oncle, et autres, t'ayant marqué sa résipis-  
 « cence tu seras bien aise de retrouver en lui un  
 « fils, et qu'il ne tiendra qu'à lui de retrouver un  
 « père dont il ferait le bonheur <sup>(2)</sup>. »

« Le brave Pierre Buffière a laissé à Mirabeau  
 « cette réputation de bonté qui m'est revenue par  
 « en bas. Les paysans disent : *Es ben vior, mais es*  
 « *bouen, nous fazie amitié en touties; boulegue tou-*  
 « *jours, mai n'a ger d'ourguei* <sup>(3)</sup>. »

(1) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 18 septembre 1770.

(2) Lettre inédite, déjà citée, du bailli au marquis de Mirabeau, du 22 juin 1770.

(3) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 27 juin 1770.

« J'étudie toujours Pierre Buffière, et je lui af-  
 « firme le cœur bon; du reste, il est plus jeune  
 « qu'on ne l'est à son âge. C'est un singulier con-  
 « traste que celui de son enfantillage avec des ré-  
 « flexions, et des pensées, et des écrits qui pa-  
 « raissent être de Locke; en tout, c'est une tête à  
 « laquelle il faut force pâture, et qui sera plus que  
 « bonne, à ce que je crois, car je me rappelle tou-  
 « jours que nous avons eu vingt-un ans, et des tren-  
 « te-deux vents de la boussole qui allaient dans ma  
 « tête, sous l'apparence plus grave que celle de  
 « mon neveu; mais le diable n'y perdait rien. En  
 « tout, je crois que tu auras lieu d'être content. Il  
 « est très-sensible et dès que tu lui montreras de  
 « l'amitié tu le rendras heureux. Il a du génie, vé-  
 « ritablement, il est porté à la présomption comme  
 « les gens de génie de son âge; ainsi, sans l'être,  
 « l'étais-je à son âge, et toi aussi, qui l'étais; mais  
 « cela paraissait moins à cause de notre sauvage-  
 « rie. Je lui crois de l'ambition, et à dire vrai, il  
 « est dans l'âge d'en avoir; je ne vis jamais de  
 « Bohême à qui le soleil, le vent, la pluie, la grêle  
 « fissent moins de peur; il est comme le pain  
 « d'orge, son patron, toute armoire lui convient.  
 « Il me semble qu'il aime beaucoup la guerre, mais  
 « il me donna hier une bonne scène, je lui fis le  
 « détail des désagrémens purement moraux de  
 « ce métier-là, après qu'il nous eut lâché sa rate-

« lée d'ambition; la mienne, en rabatjoie, lui fit  
 « allonger la physionomie, et je vis qu'il réfléchissait  
 « sur tout cela. Je souhaite de le garder parce qu'il  
 « me semble qu'il m'a pris en amitié, et moi j'y  
 « gagne, en ce que cela perfectionne mon éduca-  
 « tion; je crois qu'en conscience tu trouveras qu'il  
 « est tems que je sois un jeune homme bien élevé.  
 « Du reste, je persiste à croire que le voisinage du  
 « père lui serait bon; tu lui en imposerais sur ses  
 « petites imperfections, car, jusqu'à présent, je  
 « ne trouve rien de mauvais, quoique je l'aie mis  
 « fort à l'aise pour bien le connaître (1). »

Soit que les représentations du bailli eussent  
 enfin persuadé son frère, soit que le mar-  
 quis, appelé en Limousin par des intérêts de  
 famille, y eût besoin de Gabriel, la défense im-  
 posée à celui-ci d'approcher de son père, avait été  
 levée.

« M. Pierre Buffière sera porteur, cher frère,  
 « de cette lettre-ci, il part aujourd'hui : peut-être  
 « ne le trouveras-tu pas bien fort dans le métier  
 « d'économiste; mais, d'abord, je n'y ai insisté  
 « qu'avec discrétion, car le moyen de faire réussir  
 « une chose, c'est de n'y pas trop attacher de vo-  
 « lonte; le désir nous fait voir double, et, en gé-

(1) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du  
 5 juillet 1770.

« néral rien ne nous réussit que ce qui nous est à  
« peu près comme égal. »

« Ensuite, comme ton fils a beaucoup d'esprit,  
« et même ce qu'on peut appeler du génie, il y a  
« toujours de la ressource avec cette sorte d'hom-  
« mes. D'ailleurs, sauf respect, la matière est bien  
« froide pour entrer dans sa tête bouillante. Ce n'est  
« pas assurément à toi qu'il faut dire qu'il serait aussi  
« ridicule à un père de vouloir que les idées de ses  
« enfans se conformassent aux siennes, que de  
« vouloir qu'ils pussent chauffer ses souliers; et,  
« pourvu que le cœur soit droit, on ne saurait dis-  
« puter des goûts. Il est d'ailleurs fort laborieux  
« naturellement, et je lui ai donné tes idées et les  
« miennes sur le travail, en lui répétant que rien  
« ne fixe tant la vie qui échappe si douloureuse-  
« ment à la paresse et à la volupté; que l'esprit se  
« soutient et s'épure tandis qu'on sent dépérir chez  
« soi le marc et la lie; et qu'une des preuves phy-  
« siques de l'immortalité de l'âme, c'est l'esprit et  
« le feu des hommes qui sont actifs dans la vieil-  
« lesse, qui ne meurent qu'à demi, et de la por-  
« tion qui leur était à charge. Du reste, ton fils te  
« craint, te respecte et t'aime; mais je crois  
« avoir découvert sa manière de penser, en lui té-  
« moignant amitié. Je pense que, sans perdre la  
« gravité et autorité paternelle, il faut que tu té-  
« moignes de la bonté et intérêt à ce jeune homme.

« Non seulement tu le connaîtras mieux, mais tes  
« leçons perceront mieux, car un fils, vis-à-vis de  
« son père, sait bien qu'il n'a rien à contredire,  
« mais peut bien n'être pas persuadé. Comme j'ai  
« été fils, je me rappelle ma manière: mon éduca-  
« tion ne s'est formée que par les gens qui m'ont  
« témoigné amitié, et toutes les fois que mon père  
« me grondait, je me taisais, mais mon calcul par-  
« ticulier allait son train <sup>(1)</sup>. »

Nous voyons dans un passage de cette même  
lettre, que Mirabeau, en même temps qu'il cède  
très-naturellement aux préjugés de sa caste, de sa  
famille, de son entourage, se laisse aller déjà,  
malgré la compression paternelle, à exprimer des  
opinions hardies, à réclamer contre le pouvoir  
absolu, à regretter les institutions, même illibé-  
rales, qui formaient le contre-poids du despotisme.  
« Tu le trouveras, si tu tentes de découvrir ses  
« idées, pensant comme moi, sous certains rapports,  
« c'est-à-dire, sauf respect, d'une façon diamétra-  
« lement opposée à celle qu'étaient vos plumes  
« urbaines et vénales; et, entre autres, le sieur  
« Dupont dans les *Ephémérides*, relativement à  
« cet ordre féodal, œuvre de Charlemagne et la  
« plus forte de ses combinaisons <sup>(2)</sup>. Outre que ton

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du  
23 août 1770.

<sup>(2)</sup> Les Mirabeau étaient tous trois fort admirateurs de ce



« fils sait fort bien que si c'était le temps des exac-  
 « tions particulières, ce n'était pas, du moins,  
 « celui des concussions publiques <sup>(1)</sup>; ton fils le  
 « regarde, ainsi que moi, comme le seul qui puisse  
 « empêcher une monarchie d'être un despotisme  
 « oriental, parce qu'ainsi que moi il sent que cette  
 « sorte de respect attaché à des races dont plusieurs  
 « se tiennent entre elles, et font une espèce de  
 « tribu, est le seul qui puisse mettre en considéra-  
 « tion, et retenir un roi; c'est-à-dire un homme  
 « à qui la plus vile portion de l'humanité a per-  
 « suadé continuellement sa toute-puissance. Je crois  
 « encore, comme ton fils, que le respect et les de-

grand monarque. Le marquis avait écrit, à son sujet, cette belle phrase, que Mirabeau a citée dans l'*Essai sur le despotisme*, page 118 : « Charlemagne fut grand parmi les grands hommes, et il éleva son siècle en le mettant à ses pieds. » (*Lettres sur la dépravation de l'ordre légal.*) Voici ce qu'en dit Mirabeau lui-même, entre autres passages, car il y revient souvent : « Charlemagne fut le premier instituteur de l'ordre féodal, qui n'était auparavant lui qu'un chaos anarchique et contradictoire à toute espèce d'ordre : il connaissait bien sa nation, il connaissait bien les hommes ; il sentit qu'on ne leur persuaderait jamais qu'un seul pût donner sa volonté pour loi. » (*Essai sur le despotisme*, page 195.)

<sup>(1)</sup> « Dans cet ordre féodal, dont on a tant médité, c'était du moins une maxime constante que nul homme ne pouvait être taxé que de son consentement. Ce principe renferme le premier droit et le premier garant de la liberté. » (*Essai sur le despotisme*, page 204.)

« voirs qu'une certaine partie du peuple doit à un  
 « seigneur, se fait, pour ainsi dire, sentir jusqu'au  
 « monarque, et le relève tout en le bridant, ce qui  
 « est devenu fort nécessaire depuis que la royauté,  
 « autrefois plus militaire que civile, s'est dégagée  
 « de ses anciennes limites <sup>(1)</sup>. C'est ce qu'ont fort  
 « bien senti Charles VII, et surtout son fils, quand  
 « ils ont abattu l'ordre féodal pour s'attribuer à  
 « eux seuls un pouvoir que les seigneurs parta-  
 « geaient jadis avec eux <sup>(2)</sup>; mais, baste ! ce serait  
 « matière à un livre, et je n'en sais pas, ni n'en  
 « veux faire. Ainsi je ne dis plus rien, sur cet ordre  
 « féodal tant décrié par de séditieux plébéiens  
 « pires, contre toute autorité, que Clodius et  
 « Gracchus, si ce n'est qu'il n'était que fort, et qu'il  
 « leur plaît de l'appeler barbare, parce que la  
 « France, qui avait les vices de la force, n'a plus  
 « que ceux de la faiblesse et de l'astuce, et que le  
 « troupeau, qui était autrefois dévoré par les loups,

<sup>(1)</sup> « Dans le gouvernement féodal, la royauté n'était certainement regardée que comme un office militaire, et non comme une propriété ; aucun pays en Europe, quelque anarchie qui s'y fût introduite, quelque despotiques et farouches tyrans qui y eussent fait des invasions, n'était administré, dans ces temps d'ignorance et de barbarie, que par un gouvernement légal et limité. » (*Essai sur le despotisme*, page 101.)

<sup>(2)</sup> « L'anarchie féodale n'était autre chose que le despotisme réparti sur plusieurs têtes. » (*Essai sur le despotisme*, page 126.)

« l'est aujourd'hui par les poux ; du reste, si l'on a  
 « fait jadis abus de cet ordre féodal, ce qui est vrai,  
 « mais ce qui n'est plus guère possible, il est ce-  
 « pendant le seul frein du despotisme. C'est sur  
 « ce chapitre que ton fils est curieux à entendre ;  
 « et je voudrais lui voir écrire ses bouillons, mais  
 « ici, car les écrivains sont communément des  
 « plébéiens, tirés de la vraie occupation de leurs  
 « semblables, espèce de parvenus, et presque tou-  
 « jours habitans de grandes villes. En voilà bien  
 « plus qu'il n'en faut pour voir les objets bien  
 « différens de ce qu'ils sont (1). »

(1) Lettre déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 23 août 1770. Nous avons trouvé, mais nous avons cru devoir placer hors texte, un développement moins sérieux de cette apologie de la féodalité. « Le coup-d'œil des provinces, quand on est obligé d'y entrer dans quelques détails, est effrayant, par rapport à l'ébranlement de la constitution ancienne. Voir succéder des drôles armés de plumes à des hommes armés de fer ! Je sais tout ce qu'on raconte des violences anciennes ; mais, outre que les contes sont toujours un peu augmentés, il reste à savoir si la fourberie de l'écrivoire n'est pas plus à craindre et pas plus fâcheuse. Trois ou quatre coups de pied ou de bâton ne nuisent pas tant à la famille d'un pauvre homme, et à lui-même, que six rôles d'écriture qui le dévorent. D'ailleurs, l'écriture a pris les deux chemins ; et tandis qu'on ruine un malheureux à coups de plume, on le traîne en prison, on le force, on dispose de sa personne, on l'éloigne de chez lui, lui et ses bestiaux, avec plus d'arbitraire que n'en eurent jamais les seigneurs, dont la plus grande tyrannie vient de la

Mirabeau quitta la Provence, le 25 août 1770 ; il arriva le 21 septembre à Aigueperse, en Limousin, après avoir éprouvé en route deux chutes, l'une de cheval, l'autre de voiture. « Mon fils descendit hier matin, cher frère, les accidens sont faits pour les impatiens. Au-delà de Roanne un cheval de poste, qui se cassa la jambe sous lui, comme il s'approchait, lui donna un coup de pied où tu peux deviner. Il fut obligé de se faire saigner, et de séjourner, puis d'arriver à Clermont par le coche. Malguéri, avec ses cataplasmes,

« haine de la clique plumière, écrivassière et littéraire, qui s'est vengée souvent par des calomnies de la supériorité qui la laissait dans son ombre natale. Reste que, comme il ne faut pas toujours pleurer, quoique attristé par tout ce que je vois, j'ai ri de bon cœur du narré d'un paysan gai et gaillard par nature. Ce drôle-là contait qu'il avait eu affaire à un subdélégué qui l'avait exempté de quelque corvée. Je lui demandai s'il avait été content. — Oui, dit-il, monseigneur : j'ai porté quatre capons (*chapons*) et fait ma demande : on m'a renvoyé au lendemain, et j'étais un peu inquiet de mes capons. J'ai retourné le lendemain, et on m'a donné ma main-levée, et j'ai vu mes quatre capons qui se promenaient dans la basse-cour de M. le subdélégué, comme quatre officiers. Cette comparaison me fit rire et me rappela le temps que j'ai vu, où, quand on voulait conter que quelqu'un de considérable était arrivé, ou avait fait telle ou telle chose, on disait *un officier* ; aujourd'hui, c'est un commis, ou un président, un fermier-général, ou quelque autre espèce de même farine ! » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 16 juin 1759.*)

« il voulut reprendre la poste, poussa trop fort,  
« autre chute, vomissement, et enfin il me de-  
« manda secours de Saint-Léonard. Tu sais que les  
« horions sont nécessaires à l'exubérance, comme  
« le régime à la ténuité (1). »

« Je l'ai reçu avec bonté et même attendrisse-  
« ment; je l'ai mis au fait des personnes et des  
« choses; l'avertissant que je l'examinerais par moi  
« et par les autres, minorant ou renforçant les  
« épreuves, en raison de ce que j'oserais plus ou  
« moins, le tout aux fins de savoir s'il peut être  
« maître de lui, préliminaire indispensable pour  
« ne pas tout perdre avant de le lâcher; et que s'il  
« arrivait que je le visse en péril, ou en mauvaise  
« posture, je le prierais d'aller attendre la maturité  
« en pays moins dangereux; que, toutefois, je l'a-  
« vertissais qu'il était tems de détendre ses veines  
« enflées de bien être et de bonne chère; qu'il y  
« avait assez de temps perdu, et trop, vu l'immen-  
« sité de la triple carrière qu'il avait à entre-  
« prendre, s'il ne voulait décheoir à l'excès (2). »

« A partir de là il a été fort à son aise, car il a  
« beaucoup de notre franchise, vulgairement nom-  
« mée indiscretion; quoique sa mine grotesque

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du  
5 septembre 1770.

(2) Même lettre.

« émoussât souvent mon éloquence, je l'ai fort  
« péroré sur toutes choses, en sérieux tantôt doux,  
« tantôt sévère; je vois que mon homme en allonge  
« le nez, ou fiche les yeux, ou tourne brusquement  
« la tête; signal, l'un de réflexion ou émotion de sa  
« faculté de par-delà, l'autre de surprise et de dé-  
« sarmement : je fais succéder l'un à l'autre, pour  
« manier la bouche de cet animal fougueux (1). »

« Du reste, je suis en garde, me souvenant com-  
« bien l'élasticité de tête peut faire illusion sur un  
« fond de tourbe; mais, tout bien considéré, il faut  
« lui donner force exercice, car que diable ferait-  
« on de cette exubérance intellectuelle et sanguine?  
« Je ne connais que l'impératrice de Russie avec  
« laquelle cet homme peut être bon encore à ma-  
« nier (2). »

Le bailli était enchanté en voyant quelques  
nuances de retour percer dans les lettres de son  
frère : « Continue de prendre en gré M. le comte de  
« la Bourasque, que tu appelles avec raison *rudis*  
« *indigestaque moles*; il a besoin de te trouver dé-  
« bonnaire, et, en vérité, il le mérite. Mais n'est-  
« il pas vrai qu'il est deux hommes à la fois? Et que  
« quand il se trouve conduit à parler raison, Cicé-

(1) Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau,  
5 septembre 1770.

(2) Même lettre.

« ron n'est qu'un sot auprès de lui, mais il est,  
« ensuite, quelquefois plus enfant qu'il n'est con-  
« venable de l'être à son âge (1). »

Ici se place le premier témoignage d'affection, et quel témoignage! que Mirabeau ait reçu de son père. Déjà, lorsque les assurances répétées, les persévérantes sollicitations du bailli avaient commencé à prévaloir, pour un temps, sur une aversion invétérée, et sur de continuelles suggestions, six mois auparavant, le marquis avait écrit à son frère : « Si tu continues et persistes à en être content, je te prépare un grand cadeau à lui faire, c'est d'obtenir qu'il prenne notre nom (2). » Le 21 septembre suivant il écrit : « Entre eux tous » (son gendre, M. le marquis du Saillant, alors comte, madame du Saillant, sœur de Mirabeau, et leur famille), « ils m'ont demandé de lui accorder notre nom, et j'y ai consenti : c'est te dire que je m'apprivoise (3). Il est possible, en effet, qu'un esprit juste, un bon cœur et une âme forte se débattent dans cette enveloppe informe et grossière; mais il faut que tout cela soit pétri, réglé, et macéré. Du reste, nous le déshousarderons

(1) Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 18 septembre 1770.

(2) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 29 mars 1770.

(3) Lettre inédite du même au même, 8 octobre 1770.

« quand il aura vu autre chose, et conçu de lui-même, qu'à partir d'Alcibiade jusqu'à son père et son oncle, c'est une qualité, à un homme tant soit peu supérieur, d'avoir une allure pour chaque genre de chose, et de la quitter à la porte en sortant; il est bon que le militaire se croie une existence principale, et presque exclusive, ainsi font les capucins; mais un homme n'est qu'un coupe-chou tant qu'il ignore qu'il ne faut nazi-ler qu'au cloître (4). »

A peine arrivé, Mirabeau s'évertue à démêler des affaires épineuses : « Je lui montre que les affaires et les monstres décroissent quand on marche droit à la difficulté. Du reste il est difficile de voir un drôle qui ait plus de talent et d'action dans la tête que celui-là; il réduirait le diable; et dans le bout du monde désert qu'il habite, il s'est déjà pratiqué trois ou quatre débouchés (5). »

« Je me fais donc aider par ton neveu l'Ouragan, à qui mon domestique, Luce, qui est une manière de Bertholde (5), disait hier plaisamment :

(4) Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, 8 septembre 1770.

(5) Même lettre.

(5) Pour justifier d'autant mieux ce que nous avons dit du mélange singulier de bonhomie qui se rencontrait dans le caractère du marquis de Mirabeau, à côté de tant de hauteur et de dureté, nous extrayons quelques mots d'une autre lettre où il est question du même domestique. « Mon varlet,

« *Avouez, monsieur le comte, qu'un corps est bien*  
 « *malheureux de porter une tête comme celle-là.*  
 « *Quelque besoin qu'il ait de travailler, et quelle*  
 « *que soit la multiplicité des affaires, qui avalent*  
 « *des heures comme des dragées, je suis étonné et*  
 « *effrayé de la quantité de besogne qui le compète.*  
 « *Il faut qu'il soit homme rural pour ne pas être*  
 « *ruiné, homme national pour n'être pas indigne*  
 « *de ses pères, homme du monde vu son état et sa*  
 « *fortune, homme de cabinet attendu son goût et*  
 « *son talent; ajoute qu'il lui faut un exercice forcé,*  
 « *et presque continuel, sans quoi il a des menaces*  
 « *de néphrétique* <sup>(1)</sup>, trop jeune pour que ce mal ne

« *Luce, auprès de qui Sancho ne ferait œuvre, animal ori-*  
 « *ginal dans sa bêtise, à en faire des proverbes, s'induit peu*  
 « *à peu à me dire à la table la plus huppée, ou vous en avez*  
 « *assez, ou mangez encore cela. Comme l'autre jour je lui*  
 « *demandais un cocher : Savez-vous, dit-il, qu'il est presque*  
 « *aussi rare de trouver un honnête homme parmi les domes-*  
 « *tiques que parmi les maîtres? Hier, il me disait : Monsieur,*  
 « *les yeux vous rentrent dans la tête; à force de rêver, mon-*  
 « *sieur viendra à n'être plus capable de penser à rien, et la*  
 « *tête s'en ira.* » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mira-  
 beau, du 23 février 1770.)

<sup>(1)</sup> Neuf ans plus tard, quand Mirabeau, enfermé au donjon de Vincennes, et déchiré par les tortures d'une néphrite qui, chez lui, était congéniale, demandait les secours dus à cette disposition bien et anciennement connue de sa famille, ses ennemis domestiques persuadaient à son père que ce mal était simulé; et le marquis, résistant à ses propres souvenirs, se laissait abuser par cette barbare supposition.

« l'accable. En tout laissons mûrir ce fruit vert <sup>(1)</sup>! »

Les circonstances, toutefois, étaient propres à mûrir le jeune comte. Appelé par son père, il arrivait au moment de la mort de sa grand'mère maternelle, la marquise de Vassan <sup>(2)</sup>, événement qui avait amené le marquis en Limousin; la marquise de Mirabeau s'y trouvait aussi, animée par la vue d'une riche succession, aigrie par un long exil, emportée par la fougue de son caractère. Quels que fussent ses torts domestiques, peut-être exagérés, mais incontestables, et, d'ailleurs, il faut le dire, compensés par ceux de son mari, elle voulait se saisir de sa fortune et de sa liberté; elle annonçait l'intention de plaider, en cas de besoin; et ainsi se préparait le long scandale des débats judiciaires dont les tribunaux retentirent pendant plus de quinze ans, et que nous ne mentionnerons qu'avec une extrême réserve, et quand notre sujet nous y contraindra.

Alors, aussi, cette même circonstance préparait à Mirabeau, pour un avenir assez prochain, de véritables embarras, de grands dangers, même une inévitable cause de torts graves. Nulle posi-

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 25 septembre 1770.

<sup>(2)</sup> Anne-Thérèse de Ferrière de Saulveboeuf, morte le 4 novembre 1770, veuve de Charles, marquis de Vassan, mort subitement le 17 août 1756.

tion, en effet, n'est plus difficile que celle d'un fils placé entre un père et une mère ouvertement divisés <sup>(1)</sup>, qui, aveuglés par leur passion respective, exhalent devant lui, l'un contre l'autre, la haine la plus furieuse, au risque de détruire tout respect filial dans un esprit et dans cœur neufs et ignorans; et qui, pour se faire un partisan de leur propre fils, usent de leur ascendant naturel sur le confident incertain tant qu'affligé <sup>(2)</sup>, juge

<sup>(1)</sup> Le marquis de Mirabeau lui-même reconnaissait la réalité de cette cause de malheurs domestiques, sans d'ailleurs en tirer des motifs d'indulgence pour ses enfans. « Je me suis souvent répété que le pire inconvénient de la désunion entre père et mère, est la dispersion des enfans, l'isolement où ils tombent, leur embarras à concilier les devoirs, la prévention des parens contre les ressemblances. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau à Lefranc de Pompignan, du 5 décembre 1778.*)

<sup>(2)</sup> On en peut juger par ce passage d'une lettre du marquis de Mirabeau: « Ton neveu fait là un bon début des épines de la vie domestique. Dans la première journée où il vit sa mère, il en revint malade de toutes les violences qu'il s'était faites. Juge ce que c'en a été quand il a fallu l'amener et la recevoir au château du Saillant, y devenir témoin de ses fureurs, et confident de ses extravagances; il s'est toutefois bien conduit. Ce jeune homme qui n'a pas, comme moi, l'habitude des orages, qui voit ou croit voir le démon déchaîné, croit être perdu. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 43 novembre 1770.*) Entre mille invectives écrites, nous n'en extrairons plus qu'une, que nous choisissons presque au hasard. « Tant qu'a duré l'éternité de la mère, j'ai tout supporté, parce que je n'ai

forcément institué entre personnes auxquelles il doit un égal respect, une tendresse égale; et qui ne peut, sans inconvenance et sans péril, ni se soustraire à ce douloureux arbitrage, ni en remplir utilement les devoirs.

Telle était cependant la position de Mirabeau; et nous verrons plus tard qu'il n'en surmonta pas les difficultés, invincibles pour tout autre, mais plus dangereuses encore pour un caractère tel que le sien, que les injustices de tout genre, et d'absurdes rigueurs, devaient naturellement associer bientôt à la faiblesse persécutée, contre la force oppressive. Nous ne rencontrerons que trop tôt ce triste épisode; et, quant à présent, nous devons nous arrêter un moment sur les travaux d'administration rurale auxquels Mirabeau se livra en Limousin.

« Une affreuse disette assiége nos malheureux pays; le comte m'a proposé d'acheter quatre-vingts ou cent quintaux de riz, et d'ouvrir des travaux à ces pauvres gens. Il a ses ordres, et débute en homme; il travaille avec eux, mange à jamais rien voulu par-delà les volontés de la Providence. Mais la mort de madame de Vassan a rendu sa fille tout-à-fait folle; et au lieu du bonheur domestique auprès duquel tous les paradis de la vanité ne sont que des limbes, elle ne veut plus être chez elle qu'en quartier de maraude. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 20 novembre 1770.*)

« la tête de leur énorme table, vit des mêmes  
« mêts, les anime, les soutient (1). »

« Notre première besogne faite, et bien faite,  
« mon gaillard se retourne, *nil actum reputans*,  
« *si quid superesset agendum* : si personne n'a  
« rien à nous disputer en Provence, ceci est un  
« héritage à gagner : car, grâce aux trois étages de  
« petites maisons que j'ai à gouverner, cette for-  
« tune limousine, si je n'en avais cure, appartient  
« drait aux quatre vents et tournerait au hasard.  
« Le drôle s'est piqué d'honneur : il vient de fon-  
« der une cour de prud'hommes (2), chose que je  
« croyais bien près d'être impossible ; il y a mis la  
« souplesse, la finesse, la rondeur, l'activité ; em-  
« ployé les curés, fait embrasser tout le monde.  
« Imagine-toi qu'il y a des gentilshommes fort à

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 48 novembre 1770.

(2) C'était une espèce de conseil d'arbitrage devant lequel les habitans de la terre venaient exposer leurs différens, qui étaient jugés sans retard et sans frais ; à cette occasion, le bailli écrivait à son frère : « L'établissement de tes arbitres limousins est excellent ; il y a long-temps que je pense que toute autre manière de rendre la justice est défectueuse, et sujette à faire dégénérer une monarchie en despotisme d'abord, ensuite en anarchie ; je ne sais si cela sera du goût de ces compagnies, qui se sont arrogé la tutelle de l'état. » (Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 29 décembre 1770.)

« leur aise parmi les élus de paroisse. Puis, pour  
« toutes les autres affaires, grandes sans nombre,  
« qui n'ont été que comme entamées cet été, des  
« réglemens inextricables de comptes, etc. Enfin  
« c'est le démon de la chose impossible. A quatre  
« heures du matin à cheval, le premier janvier,  
« dans ces fondrières et montagnes, et son cœur  
« s'est beaucoup épanoui en recevant des bénédic-  
« tions ; il a dit : *j'aurai une bonne année!* Je sa-  
« vais bien que c'était un esprit qu'il fallait occu-  
« per, et non pas seulement exercer ; le drôle fait,  
« je t'en répons, de bonne besogne (1). »

« Mon fils, jusqu'à présent se démêle fort bien à  
« Aigueperse, en sus de la besogne principale pour  
« laquelle je l'avais envoyé ; il y ronge des croûtes  
« et des clous, initiation indispensable à qui veut  
« devenir un homme de mérite. Si cela continue il  
« n'aura pas perdu son temps là bas (2). Je dis donc  
« qu'il mérite maintenant que je traite avec lui par  
« la confiance ; et comme cette méthode est con-  
« forme à mon caractère, je l'avais, à cet égard,  
« prévenu ; ainsi je n'ai rien dans mes comptes  
« d'aucune espèce que je lui veuille cacher (3). »

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 11 janvier 1774.

(2) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 20 janvier 1774.

(3) Lettre inédite du marquis au comte du Saillant, du

Cette première épreuve ainsi accomplie, le marquis, prêt à quitter le Limousin, hésite sur la question de savoir s'il emmènera son fils; sa première pensée était toute différente; quelques mois avant il écrivait: « J'ai juré qu'aucun de mes garçons ne  
« verrait Paris avant l'âge de vingt-cinq ans, à  
« cause du dérangement qui y est inévitable, et  
« qui est le premier échelon de la potence (1). »  
Tout-à-l'heure il disait à son frère: « Il faut que je  
« rentre, en novembre, à Paris, et que je me dé-  
« cide avant pour la destination du quartier d'hi-  
« ver de mon fils. Or, j'en vais être embarrassé, il  
« n'est ni montrable, ni risquable, dans l'âge des  
« faux plis, à Paris qui étourdit la bonne jeunesse,  
« et qui achève l'autre; et dont, en outre, la vie  
« molle ne convient pas à sa santé (2). » Tout d'un  
coup le marquis prend une résolution contraire,

12 janvier 1770. La preuve de cette satisfaction et de cette confiance fut dans le temps publiée, comme l'indique Mirabeau lui-même (*Lettres originales de Vincennes*, tome I<sup>er</sup>, page 490), dans *les Éphémérides du citoyen*, journal économique, dirigé, comme nous l'avons dit, par le marquis de Mirabeau; le récit d'une des opérations de son fils remplit les pages 140 à 194 du tome III, Paris, Lacombe, 1771. Nous empruntons aux *Éphémérides* quelques passages qui nous semblent intéressans, et que nous plaçons dans l'appendice du présent livre.

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 mai 1770.

(2) Lettre inédite du même au même, 30 septembre 1770.

et, en partant, il permet à son fils, qui doit le suivre de près, un voyage que le jeune comte désirait ardemment.

« D'après ce que vous avez aperçu de mes ré-  
« flexions sur l'exubérance de mon fils, sur son  
« tondéci sif, ses vivacités, ses connaissances tran-  
« chantes, vous serez aujourd'hui surpris que je lui  
« promette de le faire venir à Paris. Mais, 1<sup>o</sup> mes  
« amis me persécutent et me disent qu'on ne le  
« comptera entre les vivans que quand on l'aura  
« vu, et qu'on le croirait disgracié tant qu'on ne  
« le verrait pas; 2<sup>o</sup> quoique sentant que c'est mon  
« affaire à moi tout seul, j'écoute, je vois tout cela  
« comme la racine sent l'ébranlement des feuilles;  
« et je me dis aussi que si j'attendais que le temps  
« l'eût rabouté, il aurait les cheveux gris, peut-être;  
« 3<sup>o</sup> je me dis encore que s'il est un temps propre  
« à le frapper de la nécessité de ne vivre que sur  
« ses gardes, et de ne parler qu'après s'être mordu  
« la langue, c'est celui-ci où l'esprit de subordina-  
« tion se démanche partout, celui où les régle-  
« mens sont pour les fripons comme la laine pour  
« les vers; celui où l'enfer des haines et des in-  
« trigues et des cabales, où ni lui ni les siens  
« n'ont ni prise, ni mise, est déchainé; 4<sup>o</sup> qu'on  
« ne doit pas supposer qu'un jeune homme qui a  
« de l'âme et de l'esprit, donne dans les pan-



« neaux qui déplument les oiseaux niais du  
« pays (1). »

Mirabeau se hâte de profiter de la permission.  
« Votre beau-frère est arrivé avant-hier (14 fé-  
« vrier 1771) de Limoges, en trois jours, par un  
« verglas du diable, et après maintes culbutes et  
« contusions, au moment où l'on l'attendait le  
« moins (2). » Ajoutons que cette fois il est bien  
reçu, comme le prouvent ces mots d'une lettre à  
sa sœur : « Je suis apparu ici, je dis apparu, car  
« on ne m'y attendait point encore; on m'accable  
« de bontés, et je vois que, pour le coup, son  
« cœur est tout-à-fait reconquis (3). »

« Dès hier matin, continue le marquis, je le  
« menai chez le chevalier de Vioménil, chez le  
« marquis de Lambert et chez Sigrais (4). »

« Nous le croyions rèche, et il l'était en effet;  
« aujourd'hui je ne le crains que trop susceptible  
« de prendre la couleur des gens avec lesquels il  
« vivra, et c'est pourquoi je le tiendrai beaucoup

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 28 décembre 1770.

(2) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 16 février 1771.

(3) Lettre inédite de Mirabeau à la comtesse du Saillant, 16 février 1771.

(4) Lettre déjà citée, du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du même jour.

« avec toi ou avec moi. Heureusement sa commis-  
« sion (1) ne l'oblige à aucun service (2). »

« Je l'ai déjà présenté au maréchal de Broglie,  
« selon son désir. Il le sera partout à Versailles.  
« L'excellent Laqueille (3) lui a dit qu'il fallait l'être  
« chez le prince de Condé, attendu que toute la  
« jeune noblesse militaire se trouvait là; *bene sit*,  
« mais cela étant, il le sera à tous (4). »

« Le voilà donc lancé dans les présentations, et  
« Dieu sait comme il s'y démène! Sois sûr qu'il  
« me lavera du soupçon d'en vouloir faire un phi-  
« losophe, d'autant qu'il est aussi entrant que j'é-  
« tais farouche (5). »

« Ton neveu a fait toutes ses présentations à  
« Versailles, favorablement (6); il va aujourd'hui  
« chez le duc d'Orléans, le prince de Condé; de là

(1) De capitaine de dragons.

(2) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 février 1771.

(3) Le marquis de Laqueille colonel, parent, ami, voisin de terre de la famille.

(4) Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 février 1771.

(5) Lettre, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 18 février 1771.

(6) La sœur de Louis XVI, madame Elisabeth, alors âgée de six ans, demanda à Mirabeau s'il avait été *inoculé*. Cette singulière et naïve question fit beaucoup rire la cour. (*Lettre du donjon de Vincennes*, t. 2, p. 413.)

« leurs dinés, leurs soupés, les autres princes, etc.  
 « La société a changé depuis nous; on se recherche,  
 « on se rassemble: il y est très-propre, son allure  
 « étant respectueuse et point basse, aisée et point  
 « familière. On l'a prévenu pour la chasse, les car-  
 « rosses, le soupé, etc. Je lui laisserai fournir  
 « cette carrière, coûteuse d'abord, mais qui est  
 « une besogne à la mode, qui fait une affaire pour  
 « les gens sages, et que le drôle emportera d'em-  
 « blée (1). »

« Ton neveu est trois jours par semaine à Ver-  
 « sailles; il n'usurpe rien et atteint tout, attrape les  
 « entrées partout (2). Au fond, puisque c'est un  
 « homme à qui l'action est nécessaire, il vaut  
 « mieux qu'il se démène là qu'ici (3). Tout le  
 « monde est son parent: les Guéménée, les Ca-  
 « rignan, les Noailles et je ne sais combien  
 « d'autres, le portent; il étonne ceux-là même  
 « qui ont rôti le balai à Versailles. Ils le trou-  
 « vent tous fou comme un jeune braque. Ma-  
 « dame de Durfort dit qu'il démonterait la dignité  
 « de toutes les cours nées et à naître; mais ils  
 « trouvent qu'il a plus d'esprit qu'eux tous, ce qui

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 5 mars 1774.

(2) Lettre inédite du même au même, du 20 mars 1774.

(3) Lettre inédite du marquis de Mirabeau au comte du Saillant, du 9 mars 1774.

« n'est pas habile de sa part. Je n'ai pas du tout  
 « l'intention qu'il y vive, et qu'il y fasse, comme  
 « les autres, le métier d'arracher ou dérober sa sub-  
 « stance au roi, de patrouiller dans les fanges de  
 « l'intrigue, de patiner sur les glaces de la faveur;  
 « mais il faut, pour mon but même, qu'il voie ce  
 « dont il s'agit; et du reste, quand on me dit pour-  
 « quoi moi, qui n'ai jamais voulu m'enversailer,  
 « je l'y laisse aller si jeune, je réponds qu'il est  
 « bâti d'un autre argile que moi, oiseau hagarde  
 « dont le nid fut entre quatre tourelles; que là il  
 « n'extravaguera qu'en bonne compagnie, soi-di-  
 « sant; que tant que je l'ai vu gauche, je l'ai ca-  
 « ché; sitôt que je le trouve à droite, il a son droit.  
 « Qu'au reste, comme depuis cinq cents ans on a  
 « toujours souffert des Mirabeau qui n'ont jamais  
 « été faits comme les autres, on souffrira encore  
 « celui-ci qui, je le promets, ne descendra pas le  
 « nom (1). »

Cette vérité, si hautement reconnue par le marquis lui-même, devait, ce semble, le déterminer à chercher les occasions d'user, en l'employant, l'activité turbulente qu'un désœuvrement complet, et de contagieux exemples pouvaient jeter dans le désordre; cependant nous avons vu qu'il

(1) Lettre déjà citée du marquis au bailli de Mirabeau, du 20 mars 1774.

n'insiste nullement pour fixer son fils dans le service militaire; la seule raison qu'il en donne, c'est que : « Ce métier suranné, pour lequel il a  
« un talent rare, est aussi passé de mode que les  
« tournois <sup>(1)</sup>. » D'un autre côté quelques propositions du bailli, qui voudrait essayer la carrière diplomatique <sup>(2)</sup>, restent sans effet; plusieurs mois s'écoulaient sur lesquels nous avons peu de détails, parce que la famille étant réunie au château de Bignon, la suite de nos correspondances se trouve en partie interrompue; néanmoins, quelques lettres à des amis absents, tels que le duc de Nivernois, la comtesse de Rochefort, indiquent sommairement l'état variable des impressions et opinions du marquis à l'égard du jeune comte.

Convalescent à la suite d'une maladie assez sérieuse, le marquis venait de recevoir une espèce de fête conçue et dirigée par son fils. « La Providence s'est moquée de moi, en me faisant progé-  
« nérateur d'un poussin, d'abord et long-temps oi-  
« seau de proie, qui se fait à présent canard privé  
« de basse-cour; qui barbotte, jabotte, crie et nage  
« après les mouches. Cet animal s'est institué arti-  
« san de fêtes. Aujourd'hui même il m'a mené à

<sup>(1)</sup> Lettre du même au même, du 7 juin 1771.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 18 décembre 1770, et du 11 février 1771.

« une grand'messe à travers des escopétades pour  
« entendre un *Te Deum*, puis feu d'artifice, illu-  
« mination; et, au moment où je vous écris, toute  
« la paroisse mange dans la cour, sans fourchettes.  
« Nota que ce ne sont point des paysans grossiers  
« ni pauvres, et ma paroisse est unique dans  
« son genre dans le pays. Pour le coup je trouve  
« *in petto* l'attrape un peu forte; mais cela  
« marque le bon naturel. Ainsi je vous prierai de  
« vouloir bien, à votre retour, prendre sous votre  
« protection ce bon diable, que je ne gâte pas,  
« mais qui n'en fait ni pis ni moins, et abuse de ma  
« facilité <sup>(1)</sup>. »

Mais bientôt le ton de la correspondance va totalement changer. Mirabeau est retourné à Paris, son père écrit à son sujet : « Du train dont va ton  
« neveu l'*Ouragan* qui, je crois, aura bientôt sauté  
« la cour et la ville, il pourrait bien arriver que  
« quand la tête sera mûre, la queue soit demeu-  
« rée en lanières aux buissons <sup>(2)</sup>. D'un autre côté,  
« la continuelle contention d'esprit où il me tient,  
« d'autant plus forte qu'elle est plus cachée, ne  
« laisse pas d'être chargeante à la fin. Indépen-  
« damment de sa fougue particulière, et de ce

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau à madame la comtesse de Rochefort, du 28 mai 1771.

<sup>(2)</sup> Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 10 juillet 1771.

« hachement d'idées qui voit par éclairs, et ne suit  
 « rien de ce qui lui est personnel, si vous voyiez ce  
 « qui se passe ici, la fermentation où sont toutes les  
 « têtes, les matériaux nécessairement et de longue  
 « main préparés pour pousser tout à l'extrême de  
 « toutes parts, vous jugeriez que c'en est assez  
 « pour un penseur, d'être sa propre boussole, et  
 « que le rôle de modérateur d'un enragé comme  
 « celui-ci, est un peu fort <sup>(1)</sup>. »

« Il prend à tout, et ne tient à rien; je l'ai sevré  
 « de Versailles, je l'ai jeté dans les bibliothèques  
 « où il passe les jours entiers avec Gêbelin <sup>(2)</sup> et  
 « puis M. de Pompignan <sup>(3)</sup> en relais; et il tra-  
 « vaille et bouquine, comme un forcené qu'il est,  
 « comme il fait tout <sup>(4)</sup>. »

« Ce jeune homme a la société laborieuse et fa-  
 « tigante; un entêtement, un décisif, un chaos  
 « dans la tête qui ne sera jamais débrouillé, parce

<sup>(1)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois, 7 juillet 1774.

<sup>(2)</sup> Court de Gêbelin, auteur du *Monde primitif*, etc., un des sectateurs de l'Economisme.

<sup>(3)</sup> Lefranc de Pompignan, auteur de *Didon*, des poésies sacrées, etc. On verra dans la suite de notre narration que Lefranc de Pompignan était du petit nombre des personnes qui avaient de l'influence sur l'esprit du marquis de Mirabeau.

<sup>(4)</sup> Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 11 mai 1774.

« qu'il n'a que des aperçus de mémoire, comme  
 « tout le reste. Il ne doute de rien, et ne sait seu-  
 « lement pas exactement son propre nom; et  
 « comme il lui est défendu d'avoir jamais aucune  
 « notion nette, il sera toujours indubitable et in-  
 « supportable; c'est moi qui vous le dis. Au reste,  
 « beaucoup de perspicacité et de grandes parties;  
 « mais, au fond, je crains que le calmer et l'étein-  
 « dre ne soient à peu près tout <sup>(1)</sup>. »

Nous omettons à dessein quelques détails qui ne méritent guère d'être rapportés. Mirabeau part le 14 juin 1771 <sup>(2)</sup> pour le Limousin, où il est absolument livré à lui-même, dans la suite des travaux ruraux, qui prouvent une continuation de confiance; mais nos documens nous démontrent que cet isolement était un piège habilement tendu par la haine ingénieuse de madame du Pailly; néanmoins la gestion laborieuse et difficile de Mirabeau mérita, cette fois encore, des éloges, quelque avare qu'on en fût envers lui; il fit à son père les propositions d'entreprendre un grand défrichement; et son projet, accueilli d'abord <sup>(3)</sup>, fut ensuite repoussé; il revint au Bignon.

<sup>(1)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau au marquis de Laqueille, 8 juin 1774.

<sup>(2)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau au duc de Nivernois, 15 juin 1774.

<sup>(3)</sup> Il proposait de prendre à ferme des terres du Li-

(24 novembre 1771) <sup>(1)</sup>, il retrouva les mêmes écueils, les mêmes défiances, les mêmes persécutions; il parle des « tracasseries qu'on lui fit auprès de son père, pendant l'hiver qu'il passa à Paris, et dont il fut assuré par des personnes étrangères <sup>(2)</sup>; » et, de son côté, le marquis se plaint de son « fils aîné, un barbouilleur, un gaspilleur, qui s'élargit tous les jours; dont l'enfance fut si monstrueuse, l'adolescence si fougueuse, digne exorde de sa belle vie; et dont la jeunesse est aujourd'hui l'indiscrétion, l'indécence et la gar- rulence habillées; et d'ailleurs si présomptueuse,

mousin, dont Mirabeau aurait payé le loyer à son père; nous citerons ce qu'il dit lui-même: « J'entrai dans les détails d'une proposition que vous aviez accueillie dans mes lettres, et à laquelle vous m'aviez ordonné de réfléchir; alors vous ne me dites ni oui, ni non; je vous pressai, vous me refusâtes sèchement. » (*Lettres originales de Vincennes*, tome 1, page 298.) Voici ce que son père en avait dit d'abord: « Mon fils vous a fait part, sans doute, de la grande besogne qu'il m'avait proposée, et où je donnerai, je crois, les mains; au fond, il y a tout pour lui à gagner avant tout, à savoir son vrai métier, et à s'y former à l'âge qui saisit tout, et où les talents sont malléables; mais, à plus forte raison, n'y a-t-il que cette ressource, en ce temps-ci, et il ne tiendra pas à moi d'y styler le bouillant personnage. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis du Saillant*, 31 août 1774.)

<sup>(1)</sup> Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 16 novembre 1774.

<sup>(2)</sup> Lettres originales de Vincennes, tome 1, page 297.

« si turbulente, et en même temps si relâchée, qu'il y a, dans l'entreprise de le sauver des écueils de ce troisième âge et de son propre caractère, de quoi fatiguer et rebuter trente mentors au lieu d'un <sup>(1)</sup>. »

Quoique bien persuadé que nulle autorité, hors la sienne, ne pouvait dominer le naturel ardent de son fils, le marquis, loin de le retenir à portée, l'envoya à Mirabeau, pour essayer de ramener et maintenir des communautés turbulentes, dont la résistance, d'abord inerte et bientôt hostile, déconcertait les gens d'affaires du marquis. La mission imposée au jeune comte était difficile, peut-être même périlleuse pour un caractère tel que le sien, comme il le déclare dans une de ses lettres <sup>(2)</sup>. Il partit de Paris le 2 décembre 1771.

Nous ne décrivons pas en détail ce voyage, quoiqu'il en rende compte par des lettres que nous avons sous les yeux, et où il ne s'épargne pas dans l'aveu de quelques légèretés, auxquelles il fit depuis allusion dans un passage déjà imprimé <sup>(3)</sup>; mais un incident, d'ailleurs fort simple, s'y trouve raconté assez plaisamment pour que nous le trans-

<sup>(1)</sup> Lettre, déjà citée, du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 16 novembre 1774.

<sup>(2)</sup> Lettres originales de Vincennes, tome 1, page 298.

<sup>(3)</sup> Lettres originales de Vincennes, tome 1, page 299.

crivions en note <sup>(1)</sup>, comme nous nous laisserions aller à une causerie piquante.

(1) « *Fracti bello satisque repulsi ductores Danaum.* Voilà, « mon cher oncle, un début en bon latin, qui veut dire que « je suis roué de fatigue, n'ayant, depuis huit jours, guère « plus dormi que les sentinelles, et ayant eu la précaution « de sonder, avec les roues de ma chaise, toutes les ornières « gisantes entre Paris et Marseille. Ces ornières étaient, et « sont encore, je pense, très-profondes et très-nombreuses ; « plus, mon essieu cassa entre Mulseau, Romané, Cham- « bertin et Beaune : quel point géographique si j'avais l'es- « prit d'être ivrogne ! mais comme je n'avais point là votre « boussole, vous permettrez que je ne dise pas avec pré- « cision les divers rumbes (*sic*) de vent où gisent les côtes « vineuses ; au surplus, ce méchef m'arriva à cinq heures « du soir, mon laquais ayant déjà pris les devans ; il ne tom- « bait que de la neige fondue d'abord, mais, heureusement, « elle prit après quelque consistanée. Le voisinage de Beaune « me fit espérer de trouver du génie dans les habitans du « pays ; j'avais besoin de bons conseils, le diable me con- « seilla d'abord de jurer ; mais l'envie m'en passa, et je suc- « combai, par préférence, à la tentation de rire en voyant « passer un saint prêtre, fourré jusqu'au menton, et contre « la béate face duquel la neige donnait, ce qui lui faisait « faire une mine si bizarre que je crois que ce fut ce qui « chassa l'esprit tentateur qui me conviait à jurer. Ce saint « homme me demanda, voyant ma chaise couchée sur le bas « bord, et une des roues à l'écart, s'il m'était arrivé quelque « chose ; je lui répondis que personnellement il ne m'ar- « rivait là que de la neige ; *ah !* dit-il ingénieusement, *c'est* « *donc votre chaise qui est cassée* ; je le priai de m'avouer « sincèrement s'il n'en avait pas deviné quelque chose ; *oh !* « me dit-il, *je m'en étais presque douté.* J'admirai la sagacité « du personnage ; et le priai de doubler le pas, avec la per-

Mirabeau, dès son arrivée, s'occupa vivement de l'affaire qui lui était confiée ; il manda les syndics

« mission de son cheval, qui faisait lui-même une mine assez « plaisante à la neige qui lui donnait sur le nez ; et d'aller, « en passant, avertir à Chaigny que j'étais là ; il m'assura « qu'il le dirait à la maîtresse de la poste, qui est sa cousine ; « que c'était une femme fort aimable, mariée depuis trois « ans avec un des plus honnêtes hommes du lieu, neveu du « procureur du roi, d'un pays qu'il me nomma, mais qui « n'est marqué sur aucune de vos cartes marines. Le saint « homme continuant les éloges de sa cousine et de son cou- « sin, le diable, qui ne s'était éloigné un peu que par respect « pour la mine du frocard, me tenta alors de le prier de me « proposer à la cousine pour lieutenant du mari absent, « mais je me retins par miracle ; enfin, après m'avoir appris « tous les tenans et aboutissans de lui curé, de sa cousine, « de son cousin, et de je ne sais qui encore, il donna quel- « ques coups d'éperon à son sage cheval qui en gémit. J'ou- « bliais de vous dire que j'avais commencé par détacher mon « postillon à Mulseau, dont il savait le chemin, car il y allait, « m'avait-il dit, tous les jours boire bouteille ; il ne se van- « tait pas, car je crois qu'il buvait plus, et je craignais fort « que la fantaisie ne lui prit de voir si, depuis son dé- « part, le vin ne s'était pas gâté ; la peur ne guérit de rien, « il n'était que gris quand il partit, mais heureusement « quand il revint, ce qui fut assez tard, il était ivre ; je fai- « sais sentinelle ; plusieurs Beaunois passèrent, qui tous me « demandèrent s'il était arrivé quelque chose ; je répondis, « à l'un d'eux, que c'était une épreuve, et que l'on m'en- « voyait de Paris pour voir si une chaise allait avec une seule « roue ; que la mième était venue jusque-là, mais que j'al- « lais écrire que deux roues étaient préférables. Dans le mo- « ment mon homme se heurta l'os de la jambe contre l'autre « roue, porta sa main à l'endroit meurtri, jura, comme

des communautés. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le vénérable abbé Castagny, dont nous avons déjà parlé à propos du séjour que fit Mirabeau au château, au retour de l'expédition de Corse : « J'accompagnai monsieur votre fils ; il avait convoqué ces républicains, mais il ne put venir à bout de les réunir tous ; mais ayant assemblé ceux qui étaient venus, il les harangua avec une force, une douceur et une dignité qui me firent verser des larmes ; et leur dit des choses si sensibles, qu'excepté d'être méchant jusqu'à l'excès, ils auraient dû se rendre. *Comment*, leur dit-il, *vous connaissez mon père, sa réputation d'honneur, de probité et de bienfaisance est connue dans toute l'Europe ; je serais indigne d'être son fils si je m'écartais des exemples qu'il m'a donnés.* » Et comme le peuple commençait d'être touché, quand Boyer a tout brouillé par son insolence qui pousse à la sédition, et qui l'aurait excitée sans la patience et le calme que M. le comte y a mis, et qui m'a d'autant plus étonné,

« j'avais voulu faire, et peut-être fait, et puis me dit, en souriant : *Ah ! monsieur ! voici l'autre roue ! Diable !* répondis-je froidement, je ne m'en étais pas aperçu. Un autre, après avoir examiné long-temps, et avec un air très-capable, me dit : *Ma foi ! monsieur, c'est votre essi qui est cassé, c'est ainsi qu'ils appellent un essieu.* » (*Lettre inédite de Mirabeau au bailli de Mirabeau, du 12 décembre 1774.*)

« moi le connaissant bien, que, quoique prêtre et vieux, je n'en aurais peut-être pas été capable (1). »

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les longs et inutiles efforts que fit Mirabeau pour obéir à son père, ni sur les scènes où figure le procureur Boyer (2) ; des développemens à cet égard seraient sans intérêt et nous écarteraient de notre plan ; mais ce qui doit y entrer, ce sont les particularités qui peignent le caractère de Mirabeau, et nous le revoyons dans ce passage : « Je n'ai rien trouvé que de bon dans sa conduite ici ; il est vif, mais il a bon cœur, il veut tout écraser, et pardonne au premier mot, et se fait aimer de tout un chacun ; j'ai pris la liberté de lui dire de la façon qu'il doit se comporter à Aix ; c'est ici le coup décisif pour toute sa vie ; si on le goûte cela est fait ; pour en venir là, lui dis-je, il faut être modéré, parler peu, laisser parler les autres, ne critiquer personne, et ne vouloir pas paraître en savoir plus que les autres ; être respectueux avec les hommes, ne jouer que rarement ; s'attacher beaucoup à M. d'Albertas (3), l'intendant,

(1) Lettre inédite de l'abbé Castagny, au marquis de Mirabeau, du 2 décembre 1772.

(2) Il en est question dans les Lettres originales du donjon de Vincennes, tome 4, page 300.

(3) On peut voir dans les lettres du donjon de Vincennes, tome 4, page 326 à 334, que Mirabeau négligea fort ce conseil et qu'il s'en trouva mal.

« l'archevêque, et autres que je lui ai nommés; il  
« m'écoute, j'espère qu'il exécutera quand vous  
« lui aurez donné vos ordres. Soyez persuadé  
« que l'enthousiasme ne me fait rien dire ni faire  
« au-delà des règles, car si je voyais dans sa con-  
« duite quelque chose qui pût lui faire tort, je  
« vous en avertirais en secret, comme de droit (1). »

A l'époque où nous sommes arrivés, se préparait un grand événement domestique. « L'incrusté  
« museau de mon fils, avec toutes ses grâces tant  
« naturelles qu'acquises, a trouvé, en Provence,  
« où je l'avais envoyé pour faire peur à des vassaux  
« insolens, à se faire accepter, désirer, et enfin  
« rechercher en mariage (2). »

Arrêtons-nous un moment pour jeter un coup-  
d'œil en arrière avant de raconter cet événement,  
qui aurait dû avoir une influence si heureuse sur  
le sort de Mirabeau, et qui ne fit que le charger de  
complications et de malheurs.

Dans la narration qui précède nous avons suivi  
une méthode fort stérile pour l'amour-propre de  
l'écrivain, mais qui caractérise le dessein, et prouve  
la bonne foi du biographe, tout-à-fait exempt de  
prétentions personnelles. Animé par le seul dé-

(1) Lettre, déjà citée, de l'abbé Castagny, du 2 janvier 1772.

(2) Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 4 mai 1772.

sir de remplacer les portraits mensongers de Mira-  
beau par un signalement moral dont la vérité fût  
indubitable, nous n'avons emprunté les traits qui  
le peignent qu'à ses juges naturels, nous osons  
même dire à ses adversaires contemporains et do-  
mestiques; pas un fait, pas une induction, pas  
une justification, n'ont été pris dans ses historiens  
amis ou ennemis; ni dans les apologies soit direc-  
tes soit indirectes qu'il a répandues dans ses écrits  
confidentiels ou publics, imprimés par lui, ou  
après lui: apologies, qui pourtant nous auraient  
conduits au but, franchement avoué, que nous  
espérons atteindre, puisqu'elles sont toujours  
claires, animées, concluantes, démonstratives, et  
que souvent elles s'élèvent jusqu'à la plus haute élo-  
quence, comme, par exemple, le Mémoire adressé  
au marquis de Mirabeau, imprimé à la fin du pre-  
mier volume de l'édition originale des lettres da-  
tées du donjon de Vincennes; mémoire dont nous  
avons entre les mains la minute autographe, avec  
de précieuses variantes, des notes explicatives, et  
un long appendice dont nous ferons usage au be-  
soin.

Quelle que fût la valeur de ces documens pu-  
blics, nous les avons entièrement écartés, parce  
qu'une espèce de suspicion pouvait les atteindre,  
comme toute défense exposée sans contradicteur.

Nous avons donc fait ce que Mirabeau demanda



lui-même si souvent, si long-temps, et toujours en vain ; nous avons soumis son jeune âge à une discussion contradictoire, et le résumé de notre récit nous paraît facile et palpable.

Issu d'une race signalée depuis cinq cents ans par la fougueuse originalité des caractères, Mirabeau fut doué, au moral comme au physique, de facultés qui dépassaient de beaucoup la commune mesure ; son enfance, son adolescence, les premières années de sa jeunesse sont ardentes et orageuses, mal comprises et mal gouvernées ; il est turbulent parce que telle est l'explosion du jeune âge qui, selon les vues de la Providence, s'agite, corps et esprit, pour arriver à la croissance de l'un et de l'autre ; il est récalcitrant parce qu'il est mal à propos comprimé ; désordonné, parce qu'on lui fait prendre en aversion les règles qu'on lui impose, sans lui permettre de les comprendre ; emporté parce que l'autorité dure rebute un naturel que la raison douce aurait assoupli ; indomptable, parce que l'on s'obstine à traiter sa force supérieure sans aucun des ménagemens que la prudence accorde à la faiblesse même ; du reste, affectionné, tendre, officieux, généreux, sincère ; ayant l'instinct, la volonté, la passion du bien. Ses torts, tout considéré, se réduisent à quelques incartades de légèreté vaniteuse, à quelques dépenses irréfléchies, à des amourettes, à des querelles de garnison. Et quel

est l'homme qui n'ait commis de semblables peccadilles, si amèrement reprochées à Mirabeau par son père, parce qu'il n'excusait rien ; et par ses biographes, parce que l'auréole éclatante des grands hommes éclaire, par ses reflets pénétrants, jusqu'aux profondeurs qui cachent d'ordinaire les égaremens de la vie privée ?

Telle est notre opinion, que nous exprimons avec une assurance qui naît de notre travail même, car nous n'avons essayé de convaincre que parce que nous étions convaincu ; cette persuasion, du reste, était, sans doute, dans l'asile où les suggestions ennemies ne sauraient pénétrer, dans le secret de la conscience du marquis du Mirabeau, puisqu'il se décidait à marier son fils, long-temps avant que sa vingt-troisième année eût sonné.

Il y avait même songé un an auparavant <sup>(1)</sup>.

(1) « Le baron de Laugier m'a fait entendre que mademoiselle de Castellane, celle qu'on appelle Rosalie, était grande, bien faite, et jolie brune ; que son père, celui qu'on appelle le boiteux, la donnerait volontiers à ton fils, si cela te plaisait. Observe de creuser un peu l'origine des Rouillés, pour voir s'il n'y aurait pas ce que nous appelons du jaune, par rapport à Malte. » (*Lettre inédite déjà citée du bailli au marquis de Mirabeau, du 30 mai 1770.*)  
« Nous avons, en Provence, quelques partis assez bons ; la petite Marignane, par exemple, qui, même quand il lui viendrait un frère, aurait toujours au moins 600,000 f. Si je pouvais réussir à détruire cette indigne jaunerie, par rapport à Malte, que je regarde comme la plus injuste

« Un honnête homme doit savoir d'abord si sa  
« marchandise est de bon aloi, et c'était mon pre-  
« mier devoir; j'ai donc beaucoup examiné, dans  
« ce sens, ton neveu; et enfin je crois pouvoir ré-  
« pondre qu'au moyen de quelques années encore  
« sous ta main, ce sera un homme dont une fa-  
« mille adoptive se fera honneur, c'est tout ce  
« qu'il faut. Une femme de bon sens et d'esprit  
« doux ferait le reste. Ainsi donc je me flatte que  
« du jour que nous le proposerons, on nous en  
« croira sur notre parole: et qu'à cela près, un  
« père qui consent à prendre gendre de notre  
« sang, et n'ayant pas vingt-deux ans, ne compte  
« pas le trouver absolument tempéré <sup>(1)</sup>. »

« des exclusions, notre petite voisine Peyrolle est encore  
« un excellent parti. (*Lettre inédite du bailli au marquis de  
Mirabeau*, du 40 août 1779.) Il serait possible que quelques-  
uns de nos lecteurs ignorassent que le mot *jaunerie* s'appli-  
quait au fait, ou à la supposition, non détruite, de quelques  
mésalliances, qui pouvaient empêcher l'admission des enfans  
mâles dans l'Ordre de Malte.

(1) Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 30  
septembre 1770.

## APPENDICE.

### APPENDICE DU LIVRE III.

(Voir ci-dessus, pages 363 à 366.)

En rendant un compte sommaire des affaires rurales et litigieuses que Mirabeau, dans sa première jeunesse, traita fort habilement en Limousin, nous avons dit que nous présenterions, séparément, quelques extraits des *Éphémérides du citoyen*, en ce qui concerne un conseil de *prud'hommes conciliateurs*, à l'établissement duquel il eut une grande part.

Voici ces extraits : nous les insérons d'autant plus volontiers qu'ils offrent à nos yeux plus d'une sorte d'attrait, et qu'ils sont enfouis dans un recueil parfaitement oublié, et devenu si rare que la

bibliothèque royale elle-même n'en a pas un exemplaire complet.

D'un côté, nos extraits montrent la situation où était, il y a soixante-trois ans, une province à qui la pauvreté rendait le régime féodal encore plus insupportable. D'un autre côté on y verra, sous un aspect aussi intéressant que neuf, Mirabeau qui, à vingt-un ans, passa, comme nous l'avons dit, quelques mois dans la terre d'Aigueperce en Limousin, et à qui, naguère, en parlant de ce séjour, on a attribué un rôle infâme ou extravagant, dans une de ces inventions qui, rêvées par des esprits fantastiques, et recueillies par d'ignorans compilateurs, insultent journellement la raison, la vérité et la pudeur publiques, dans notre temps de saturnales historiques et littéraires (1).

(1) Nous parlons ici d'une prétendue anecdote empruntée à la *Revue du Midi*, par le *Cabinet de Lecture* du 19 décembre 1833, le *Voleur* du lendemain, et le *Temps* du 8 janvier. On y présente Mirabeau s'essayant, par calcul et de sang-froid, au courage des *innovations politiques*, et à son rôle *révolutionnaire*, en détroussant les voyageurs sur le grand chemin. Et afin que la vraisemblance des détails soit assortie au fond du récit, l'inventeur prête une égale stupidité au volé et au voleur : au *volé* (d'ailleurs déclaré poltron), qui, après avoir échappé une première fois à un coup de feu s'en va, quelques jours après, et encore de nuit, en provoquer un second, afin de se donner la satisfaction de reconnaître le voleur; au *voleur*, qui, prudemment, prend le soin de conserver, de classer, d'étiqueter neuf bourses

Enfin les extraits qu'on va lire offrent, dans des détails tour-à-tour intéressans et spirituels, le dé-

volées, pour fournir ainsi à la vindicte publique neuf preuves matérielles, autographes, irrécusables du crime, afin que le criminel ne puisse pas échapper A LA ROUE. D'ailleurs tous les détails de cette fable, encore plus grotesque qu'odieuse, sont dignes les uns des autres. Ainsi on attribue le grade de colonel au marquis du Saillant qui n'a jamais servi; ainsi l'on suppose Mirabeau entouré du renom de ses fatales aventures pendant son séjour en Limousin, où il n'a jamais reparu depuis l'âge de vingt-un ans; ainsi on cite un narrateur primitif, dont on ne sait pas le nom, c'est-à-dire M. de Calissanne, qu'on appelle Gallitzane, et qui, du reste, ne réclamera pas, car il est mort, etc., etc.

Quelle que soit la brièveté de cette note, nous nous la reprocherions à propos d'une confabulation ridicule, si l'obligation de l'écrire ne nous avait été, en quelque sorte, imposée par la lettre que nous insérons ici pour obéir au sentiment de piété filiale qui l'a dictée.

« Vous me deviez assurément cette note, mon cher Gabriel, « après m'avoir imposé silence, à moi la nièce si chérie « de Mirabeau; à moi la petite-fille de son père, dont la « vieillesse ne fut caressante que pour moi seule; à moi la « fille bien-aimée de ce marquis du Saillant, si simple et si « bon, mais si noble et si ferme, dont on fait un niais de « mélodrame, sinon un roué de la Régence.

« Je ne vous reproche donc plus votre opposition. Je vous « promets de n'écrire ni à l'inventeur, ni aux colporteurs de « cette inepte calomnie, de ne parler qu'à l'histoire, et non « à d'éphémères journaux. J'approuve votre simple note, « quoiqu'un peu sèche et insuffisante; mais à condition que « vous ajouterez : 1° que mon père fut, vingt-huit ans, l'ami, « souvent le défenseur, toujours le conseil, jamais le mentor « et le *compère* de Mirabeau; 2° que moi, leur chère « Joséphine, au nom de tous mes ascendans, au nom de ce

veloppement du vrai caractère de ce marquis de Mirabeau, que nous avons vu, que nous verrons, surtout, si dur et si despotique, comme chef de famille; et que l'on trouvera là réellement digne du titre qu'il se donnait d'*Ami des hommes*; parlant un langage bien meilleur que celui de ses livres exposant avec une clarté ingénieuse des doctrines économiques qui, cette fois, sont également intelligibles et sensées; en un mot, remplissant la vocation active d'un véritable philosophe-pratique, qu'il faudrait louer sans réserve, si un peu d'ostentation ne se mêlait au rôle admirable qu'il remplit.

« vénérable père, au nom de ma tante de Cabris, morte  
 « entre mes bras et les vôtres, au nom de ma mère, qui  
 « vous en tint lieu, et qui vous aimait comme un fils, je ne  
 « reconnais qu'à vous le droit et le pouvoir de détruire tant  
 « de sottises, d'atrocités et de scandales, accumulés sur la  
 « mémoire de Mirabeau; qu'à vous seul le droit et le pouvoir  
 « d'écrire sa Biographie, dont vous avez reçu tous les maté-  
 « riaux de lui ou de nous, en son nom; qu'enfin nous vous  
 « avouons, mon cher Gabriel, et que nous n'avouons que vous.  
 « Il m'est doux, mon ami, de saisir cette occasion de té-  
 « moigner hautement et publiquement les sentimens intimes  
 « et fraternels qui nous lient depuis le temps où Mirabeau  
 « nous réunissait avec amour sur ses genoux. Votre grand et  
 « consciencieux ouvrage terminé, votre mission remplie,  
 « vous donnent de nouveaux droits à mon affection et à  
 « mon éternelle reconnaissance.

« JOSÉPHINE SIREY, née DU SAILLANT.

Paris, le 10 janvier 1834.

A M. LUCAS-MONTIGNY, à Paris.

## BUREAU DE CONCILIATION.

L'Éléphant, honteux et surpris,

Lui dit : Et parmi nous que venez-vous donc faire ?

Partager un brin d'herbe entre quelques fournis.

Nous avons soin de tout....

LA FONTAINE.

Le poète simple et sublime dont on cite ici les vers, est en ceci, comme dans tant d'autres endroits, l'organe de la Providence et de la nature, truchement de son auteur auprès de nous. Rien n'est grand ni petit devant l'être immense et suprême. Craignons de paraître criminels et méprisables à ses yeux, si dans notre petitesse nous cédon's au penchant orgueilleux de ne regarder qu'au-dessus de nous, de tendre à ce qui nous passe, de négliger nos entours, de dédaigner nos subordonnés, de créer enfin de grandes et de petites choses, et d'oublier que rien n'est grand hors de la justice, que rien n'est petit dans l'ordre de la justice, et dans les moyens de la concorde et de la paix.

Ainsi l'a pensé l'auteur d'une institution, selon nous respectable, sous le titre de *Bureau de Conciliation*. Nous allons rendre compte au public de la chose par la chose même et par ses circonstances. Nous désirons qu'il ne la trouve pas indigne de son approbation, nous l'espérons; et si nous nous trompions dans cette espé-

rance, ce serait la preuve que nous n'avons encore guère avancé notre mission par nos travaux et par nos veilles.

Le marquis de Mirabeau prit possession l'année passée d'une terre de grande étendue et fort seigneuriale, dans une des provinces les plus escarpées du royaume. Il connaissait depuis plusieurs années le caractère national des habitans de cette province. Le peuple y est un peu sauvage, en comparaison du moins des autres habitans du royaume, entreprenant, féroce même dans ses querelles, et contre ceux qui le voudraient vexer; mais bon d'ailleurs, reconnaissant à l'excès, et jusques à la générosité, qui en général est dans ce pays une vertu nationale; attaché à ses nobles et à ses seigneurs, dont il souffre même ce qu'il ne souffrirait d'aucun autre. Simple, crédule, et pourtant avisé; mais surtout imbu en quelque sorte d'un préjugé, qui n'est que trop général chez le peuple agreste de toutes les nations de notre Europe, et qui leur imprime comme un caractère de *souffre-douleur*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui consiste à croire inévitable comme la pluie et la grêle, la nécessité d'être opprimé par le plus fort, le plus riche, le plus habile, le plus accrédité. Cette supposition, qui malheureusement n'est pas entièrement gratuite, rend les pauvres gens sombres, méfians, opiniâtres, et très-peu disposés à entendre raison sur leur intérêt; mais aussi elle les rend enthousiastes et dévoués de corps, d'âme et de volonté, à celui qu'ils croiront une fois équitable, impartial et incapable de vouloir être injuste pour qui que ce soit.

Les bourgeois en général y sont actifs, laborieux, adonnés à leurs affaires, au commerce rural, et même à d'autres affaires de bien plus d'étendue; ils ont des principes, un esprit de famille, des sentimens d'honnêteté et d'honneur, ils sont serviables avec zèle et capacité, subordonnés sans être bas; subordonnés, dis-je, qualité sociale presque perdue dans le royaume, théâtre de fortunes désordonnées dans tous les genres, d'où suit que dans tous les détails le plat et sot orgueil des parvenus devient la maladie épidémique universelle.

Ces honnêtes bourgeois enfin estiment et pratiquent la cordialité la plus marquée, toutes les vertus relatives à l'hospitalité. Un peu de gloire, maladie apportée par l'admission de tant de nouveaux nobles, et fomentée par l'abus des privilèges et exemptions, ruine ceux qu'elle gagne; mais plusieurs, et en plus grand nombre là qu'ailleurs, ont le bon sens de s'en garantir.

La noblesse enfin, plus pure, plus nombreuse et plus pauvre que dans les provinces où l'opulence peut l'engloutir, a toutefois moins conservé du génie national que les autres ordres, attendu que le goût du service, goût naturel et nécessaire à cet ordre-là, lui fait rapporter chez elle ce caractère mélangé d'esprit de commandement et de mœurs de servitude, qui fait l'âme du légionnaire, en un siècle surtout où l'erreur à la mode, en ce genre, est de former un ordre de milice, où l'arme et le soldat soient deux outils étroitement unis, parfaitement associés l'un et l'autre. L'union dans les familles, la franchise, la gaieté, la cordialité, même en-

tre voisins , le courage , la dignité dans les mœurs , les prévenances et soins obligeans dans les occasions , telles sont ses vertus. Bien de la perte de temps , et un peu d'ostentation ambitieuse , d'où suit le peu d'ordre dans les affaires , et les défauts qui résultent de ce genre d'incommodité : voilà ses imperfections.

A ces différentes nuances de caractères nationaux et territoriaux du pays , il faut joindre les circonstances physiques du climat dur , et des débouchés difficiles , qui font que tout le terroir est en dépaître , en bois et châtaigniers , et que le labourage qui , dans cette partie , n'est qu'accessoire au pâturage , est exploité par la plus chétive et lente culture des métayers , etc.

La culture des métayers est , comme l'on sait , une sorte de renoncement volontaire de tout intérêt au fonds de terre , de la part du propriétaire et de celle du cultivateur. Le propriétaire cède sa métairie et tout ce qu'il faut de bestiaux pour la mettre en culture , à un homme qui arrive avec ses bras et sa famille dénuée de tout , et qui , moyennant quelques avances pour la faire subsister , lui et les bestiaux , se charge de labourer la terre et de soigner le bétail , sous la condition de partager à la récolte le produit de l'une , et à la vente le croît de l'autre. En cet état , le propriétaire ne songe qu'à tirer le plus qu'il peut de son métayer : d'abord il le charge de l'impôt , souvent de la totalité de la semence ; s'il y a beaucoup de châtaigniers sur la métairie , il voudra partager sur ce produit spontané : en un mot , il tire tout le plus qu'il peut , et dans tous les cas , le regardant lui et ses bœufs comme bêtes domestiques , il les charge

de voitures , et s'en sert dans tous les temps pour tous voyages , charrois , transports , etc. De son côté , le métayer ne songe qu'à vivre avec le moins de travail possible , à mettre le plus qu'il peut le terrain en dépaître ou pacages , attendu que le profit provenant du croît du bétail ne lui coûte aucun travail ; le peu qu'il labouré , c'est pour semer des denrées de vil prix , propres à sa nourriture , le bled noir , les raves , etc. Il n'a de jouissance que sa paresse et sa lenteur , d'espérance qu'en une bonne année de châtaignes , et d'occupation volontaire que celle d'engendrer.

En effet , comme de pareils entrepreneurs de culture n'ont ni la volonté , ni le pouvoir de payer des gages , ni des salaires , ils ne sauraient être aidés dans leur travaux que par leur propre famille , qui devient pour eux , sinon une richesse , du moins un besoin absolu. Le reste du peuple , pauvres manœuvres , rarement employés et presque toujours pour leur nourriture , consiste en quelques familles qui ont quelques petits fonds , et un plus grand nombre qui vit sur le spontané , et du lait de quelques chèvres qui dévorent les haies , les broussailles , les clôtures et les bois. On peut à ce tableau juger de l'affaiblissement dans lequel vit tout ce pauvre peuple , et de l'état d'abjection dans lequel il est tenu par des hommes qui ne sont rien moins qu'inhumains , mais dont le préjugé , surtout parmi la noblesse , est que le paysan n'est pas de la même espèce que nous. On le secourt , on le protège , rarement même lui fait-on tort ; mais on le dédaigne , on l'assujétit s'il est bon et facile ; on l'aigrit , ou l'irrite , s'il est méchant.

Le nouveau seigneur avait vu, sous sa belle-mère, ce peuple venir lui porter ses plaintes, et soumettre ses affaires; mais elle était fille de leurs anciens seigneurs, elle était née et avait été élevée parmi eux, elle entendait et parlait même à peu près leur langue. Il n'avait aucun de ses avantages, et cependant il les vit accourir de toutes parts, non-seulement chargés, en une année disetteuse, de présens qu'on lui dit qu'il fallait accepter sans indemnité quelconque, sous peine de les affliger, mais encore lui apporter leurs papiers, lui soumettre leurs affaires, et surtout trembler, mouvement si peu fait pour l'homme, pour cette excellente créature si chère à la divinité, et qui, si on lui laissait tout l'essor naturel à son existence, verrait sans trembler la terre même s'ouvrir sous ses pas, et l'appeler dans ses abîmes, puisque le sein de la terre est le lit de repos de l'homme juste, comme sa surface est la table de l'homme, convive de l'auteur de tous les biens. En voyant cela, sa conscience, notre seul juge redoutable, lui dit : « Ceci ne te fut pas donné seulement pour vivre, mais le vivre te fut donné pour agir, et l'action pour faire bien; comme la volonté pour le vouloir. Tends une main secourable et quotidienne à tes pauvres frères; ou si ta position t'appelle à d'autres devoirs, choisis des substituts dont je sois contente, et fais ton devoir. »

Ce sentiment pressant et bientôt réfléchi engendra l'idée dont on va voir l'exécution. Il chargea son fils, jeune homme de vingt-un ans, héritier naturel de ses domaines, de cette besogne plus difficile à réaliser qu'à imaginer, en un pays où il n'y eut jamais d'exem-

ple de chose semblable, et où se trouvent, comme ailleurs, quelques gens qui profitent en honneur et en conscience des résultats des questions, querelles et dissensions. Le jeune homme s'en est tiré avec sagesse et succès; et c'est encore Dieu qui nous aime tant, qui nous a donné d'être pères.

*Extrait d'une lettre de M. le comte de MIRABEAU,  
à M. le marquis de MIRABEAU.*

20 décembre 1770.

« J'ai vu M. Poisson<sup>(1)</sup>, nous avons conféré de toutes vos affaires, et notamment de la *prud'homme*<sup>(2)</sup>. Il a trouvé mon plan bon; mais il veut ajouter à votre tribunal un notaire. Quelque éloigné que je fusse de mêler à tout cela la moindre nuance de chicane, j'ai cru que cela était bon pour faire transiger dans certains cas ceux que les arbitres décideraient à l'accommodement. M. Poisson prétendait qu'il fallait des gens de lois, etc., que cela pouvait vous engager dans des procès dispendieux, et qu'il fallait avant tout en informer l'intendant. Je lui ai répondu 1° que ces arbitres ne devaient être, pour ainsi dire, que des té-

(1) C'est le même Poisson, auparavant instituteur de Mirabeau, qui, alors, régissait les terres du Limousin. (*Note de l'éditeur.*)

(2) C'est-à-dire du conseil hebdomadaire des *Prud'hommes*. (*Ibidem.*)



« moins irréprochables, et bien au fait de leur paroisse;  
 « que d'ailleurs il ne serait jamais question que de  
 « causes où *Barthole* et *Cujas* ne serviraient de rien ;  
 « 2<sup>o</sup> que votre menace de prendre fait et cause n'é-  
 « tait faite, apparemment, que pour en imposer aux  
 « chicaneurs opiniâtres ; 3<sup>o</sup> que ce tribunal n'était  
 « dans la réalité qu'une conférence à l'amiable sur les  
 « affaires de vos paroisses, et que personne ne pouvait  
 « trouver mauvais que vous ou votre substitut de con-  
 « fiance causassiez avec vos paysans de leurs affaires.  
 « Sur ce il a été convenu d'assembler lundi, 31 du mois,  
 « tous les curés, au château de A\*\*\* (1). Là je leur dé-  
 « clarerai, à eux et à votre justice(2), vos intentions,  
 « et les engagerai par de belles paroles à seconder  
 « vos vues, et à engager leurs paroissiens mardi, 1<sup>er</sup>  
 « janvier prochain, de se choisir trois vieillards de  
 « leurs villages, pères de famille, gens de confiance  
 « publique, et anciens domiciliés, et les engager à ve-  
 « nir un tel jour de la semaine faire l'élection de leurs  
 « arbitres au dit château de A\*\*\*, où je dînerai avec  
 « eux. Voici maintenant les raisons du parti que j'ai  
 « pris. 1<sup>o</sup> Votre justice se serait crue lésée par notre  
 arrangement, et les curés offensés de n'avoir pas été  
 consultés, si je n'avais pas ainsi ménagé les uns et les  
 autres par un acte de déférence. 2<sup>o</sup> Comment me se-  
 rais-je tiré d'une cohue de six mille âmes que je n'en-

(1) Aigueperce. (Note de l'éditeur.)

(2) C'est-à-dire aux officiers de la justice seigneuriale.  
 (Idem.)

tends point, et dont je ne suis point entendu ? J'ai donc écrit une lettre circulaire aux curés, par laquelle je les avertis que je suis chargé par vous de leur communiquer une affaire relative à leur paroisse. Je leur donnerai un homme de confiance pour les éclairer, sous prétexte de me rendre compte du résultat de leur conférence. J'espère que, Dieu aidant, cela réussira.

*Avis envoyé à MM. les curés.*

M. le marquis de M\*\*\*, vraiment père de ses vassaux, voit avec chagrin que les plus petites discussions occasionnent dans ses terres des procès également dispendieux et contraires à l'union qu'il désire voir établie dans ses paroisses ; la plupart de ces procès sont des mal-entendus qui, dans leur origine, seraient facilement accomodés par un homme intègre et de sang-froid. M. le marquis de M\*\*\* n'a pas cru pouvoir parvenir plus facilement à inspirer à ses vassaux la confiance nécessaire, pour qu'ils s'en rapportent à un arbitrage, qu'en leur laissant à eux le soin d'élire ces arbitres.

MM. les curés, pères spirituels de leurs ouailles, doivent concourir avec tout le zèle d'une tendresse paternelle aux bonnes intentions de M. le marquis de M\*\*\* qui, dans l'entreprise en elle-même assez difficile d'éclairer un grand nombre de gens de campagne sur leurs propres intérêts, de les réunir à une même volonté, a compté sur tous leurs soins.

Il désire donc, et il m'a chargé de prier MM. les curés de vouloir bien, au sortir de la messe, moment na-

turel de réunion , assembler leurs paroissiens , leur expliquer ses bonnes intentions , leur faire voir l'utilité des accommodemens à l'amiable, que facilitera la réunion de huit hommes reconnus honnêtes gens , instruits des affaires de leurs paroisses , et revêtus de la confiance publique , puisque ce sera par une élection libre et volontaire qu'ils seront nommés arbitres de leurs paroisses.

Il s'agit donc de faire nommer dans chaque paroisse, à la pluralité des voix, un homme bien famé. M. le marquis de M\*\*\* demande en outre qu'il soit père de famille, ce qui doit nécessairement l'attacher davantage à la chose publique, et d'un certain âge, puisque alors il se trouvera plus instruit des circonstances qui peuvent influencer sur la décision d'un arbitrage. D'ailleurs, MM. les curés sont invités d'y vouloir bien assister; et M. le marquis de M\*\*\* compte autant sur leur témoignage que sur leur conseil dans les différentes contestations qui seront portées à la médiation des arbitres.

Mais comme il est très-possible, et c'est là tout ce que désire M. le marquis de M\*\*\*, qu'il soit porté à ce tribunal d'arbitrage, des affaires qui exigent pour leur décision une certaine connaissance des lois; M. Poisson, recommandable à tous égards, et par ses connaissances et par sa parfaite intégrité, déjà élu dans la paroisse qu'il habite, par tous les accommodemens qu'il a faits, a bien voulu se charger de présider à l'assemblée des arbitres, qui, grâce aux soins de MM. les curés, seront élus dans chaque paroisse, et se réuniront tous les premiers dimanches du mois au château d'A..., où M. Poisson leur donnera à dîner, au nom, et comme

représentant M. le marquis de M\*\*\*. Il sera joint en outre à ce tribunal un notaire, qui pourra faire transiger sur-le-champ les parties qui se seront résolues à l'accommodement; de sorte que rien ne manquera pour rendre cet établissement aussi fructueux qu'on peut le désirer.

Voici donc le résumé de tout ce que M. le marquis de M\*\*\* demande à MM. les curés de ses terres, composant sa baronnie de.... et de ce qu'ils doivent, j'ose le dire, s'efforcer de faire réussir.

Élection par paroisse, libre et volontaire, d'un père de famille âgé et estimé, faite dans une assemblée convoquée par MM. les curés; déclarer au peuple que les huit élus réunis viendront, aidés des lumières de M. Poisson et munis d'un notaire, tous les premiers dimanches du mois, arbitrer les affaires respectives de leur paroisse; bien entendu, je le répète, et il est important que MM. les curés n'oublient pas de le dire à leurs paroissiens, que cette élection et le rapport des différentes contestations à l'arbitrage est purement libre; mais qu'une fois que deux parties s'en seront rapportées aux arbitres, si l'une se dédit, et a recours à la justice, M. le marquis de M\*\*\* prendra fait et cause pour sa partie adverse.

MM. les curés sont priés de ne jamais manquer à rappeler à leurs paroissiens, tous les derniers dimanches ou fêtes du mois, que le premier dimanche d'après ils peuvent aller vidér toutes les affaires au château d'A\*\*\*,

Ce projet est trop louable, et son exécution serait

trop utile, pour que MM. les curés n'y concourent pas de tout leur pouvoir. M. le marquis de M\*\*\* s'en est flatté, et il espère qu'après cet établissement (qui réussira, puisqu'il ne dépend que de MM. les curés), ils s'occuperont sans cesse à renvoyer toutes les contestations de leurs paroisses au tribunal du premier dimanche du mois.

*Extrait d'une autre lettre de M. le comte de  
MIRABEAU à M. le marquis de MIRABEAU.*

Du 1 janvier 1771.

Quant à la *Prud'homme*, tout est presque fait, à l'exception de deux paroisses, qui ne tarderont pas à nommer leur arbitre comme les autres.

La convocation de MM. les curés se fit comme je vous l'avais mandé; ils ont tous unanimement, excepté ceux des deux paroisses manquantes, applaudi à l'utilité du projet. Un certain avocat de ce pays-là, que vous connaissez, ne trouva point ce projet à son goût, et m'entretint, pendant une bonne heure, de raisons biscornues. Je l'ai réfuté avec honnêteté, patience et douceur, en public, ne voulant, disais-je, que m'aider des lumières de tout le monde pour la réussite de ce projet. Mais, quand il a été au pied du mur, je l'ai pris sans affectation en particulier, et lui ai dit assez sèchement, qu'il me paraissait singulier qu'il exerçât autant son imagination pour trouver les moyens de contrarier vos désirs. D'après cela, j'ai envoyé nos gens de confiance

dans chacune des paroisses de votre baronie, pour suivre l'élection des prud'hommes, et j'ai pris le reste du fardeau. Je partis le lendemain à quatre heures du matin pour S.-H. (1). J'arrivai une heure et demie avant la messe de paroisse. Là, je me suis abouché avec le curé, qui, je vous assure, a fait ma conquête.

Imaginez-vous un vieillard à tête grise, curé, sans vicaire, de plus de six cents communians, et pourvu, de l'aveu de ses confrères, du plus mauvais bénéfice de la terre, à qui l'on a offert plusieurs fois un bénéfice meilleur, et qui n'a jamais voulu quitter ses ouailles. Tous ses paroissiens le bénissent, et c'est d'eux que je tiens ce que je vous en dis. Sous l'écorce la plus sauvage et le masque le plus bourru, je démêlai bientôt la candeur de cet homme, qui me dit : « Monsieur, je suis, « par devoir, le vrai porteur de paix, et vous pouvez « vous informer ici si je fais ce devoir. Quant au projet « de M. le marquis de.... Dieu veuille qu'on trouve de « telles institutions chez tous les hommes. Je vais vous « dire le vrai. Nous avons ici M. de R...., qui est un « digne homme. Son occupation continuelle est de vi- « der avec moi les querelles et procès. Toute la paroisse « a une confiance filiale en lui. Je vous réponds qu'au « premier mot il sera élu unanimement; mais puisque « vous voulez que cette élection soit faite en règle, « remettons cela à dimanche; car j'ai la moitié de ma « paroisse à la foire. » Oh! je vous avoue que j'ai d'au- tant plus volontiers pris des almanachs de cet homme,

(1) Saint-Hilaire de Bonneval. (Note de l'éditeur.)

que cinq ou six gros bourgeois et le subdélégué m'ont dit : « Monsieur, ces gens-ci se battaient autrefois « pour un oui et pour un non, et étaient en guerre « meurtrière et à outrance avec ceux de S.-P. (1). Depuis « que cet homme est ici, tout est en paix. » Voilà, je crois, en fait d'hommes publics, la vraie pierre de touche. Bref, voici comme j'ai terminé avec lui. Il m'a entonné la kyrielle des chèvres (2), et voici l'à-propos. L'autre jour les gardes y en tuèrent quatre, et le paysan s'ameuta. « Monsieur, me dit-il, c'est un grand bien que « de détruire les chèvres; elle m'ont mangé plus de « choux et de clôtures qu'il ne m'en reste; et d'ailleurs « il y a un arrêt de 1747 du parlement de Bordeaux qui « y est formel; mais il y a ici des malheureux qui n'ont « exactement que cela pour nourrir leurs enfans, et je « connais des paroissiens qui se feront hacher, si on « touche à leurs chèvres. » Sur ce, il m'a fait venir une malheureuse femme qui a deux enfans encore au mailot. Elle est grosse, n'a point de lait, pas un pouce de terre, et sa sœur allaite un de ses enfans. Oh! cela m'a touché. On a tué deux chèvres à cette malheureuse. Je me suis enquis du prix, et lui ai donné 12 livres, ensuite leur ai expliqué ce que je vous ai tant entendu dire, que vous seriez fournir aux très-nécessiteux du lait, mais point de chèvres. Oh! si vous aviez vu ce pauvre

(1) Saint-Paul. (Note de l'éditeur.)

(2) Le marquis de Mirabeau voulait, en fixant le nombre de chèvres que pourrait avoir chaque chef de famille, limiter la reproduction de ce bétail destructeur. (Note de l'éditeur.)

curé pleurer et me sauter au cou, et puis aller à cette femme, secouant le bras et la tête, et ne pouvant rien dire, comme s'il était suffoqué, revenant à moi; cela vous aurait attendri. Une autre femme, des plus malheureuses, vint aussi me dire qu'on lui avait tué une chèvre, et qu'il fallait qu'elle demande l'aumône. Je la grondai fortement d'avoir pris ce pis-aller, et d'après le témoignage du curé et du subdélégué, que c'était une honnête femme, je l'ai engagée à venir être servante dans votre château d'A..... avec son fils, qui gardera les bestiaux, ce qu'elle a accepté avec joie. Le village fut imbu dans un moment de ces deux actes-là; si vous aviez vu comme moi ce village, naguère ameuté, donnant de grands coups de chapeaux avec une physionomie bien riante, vous auriez dit comme moi. Voilà trois heures bien employées!

De chez le bon curé de S.-H. je poussai à B. (1), où la communauté assemblée a élu maintenant le sieur L., et tout le monde criant : *Ché bon per lou labouradour et lou artisan*, et le paysan lâchant de fort bonnes choses à MM. de la justice, qui en plaisantaient du bout des dents. N'oubliez pas, je vous en supplie, que les frais du notaire, qui ne seront certainement pas considérables, ne soient pas à la charge des contractans, afin que cela n'ait aucune ressemblance à la chicane.

G. (2) a nommé son prud'homme; mais je ne le connais pas encore.

(1) Boisseil. (Note de l'éditeur.)

(2) Glanges. (Idem.)

S.-B. <sup>(1)</sup> a nommé M. de L...

S.-G. <sup>(2)</sup> a nommé M... , honnête vieillard entendu dans les affaires.

Reste donc A. <sup>(3)</sup> et S.-P. <sup>(4)</sup>. Je compte qu'ils ne tarderont pas à nommer leurs prud'hommes.

Pour S.-P., M. de... tient cette paroisse, je crois, dans l'esclavage d'oppositions, c'est un bien ; mais ce bien ne doit pas nuire aux droits du seigneur direct et légitime. Cet exemple me faisait penser que non-seulement un seigneur qui néglige ses terres mérite aliénation, c'est-à-dire, que ses vassaux se retirent de lui, mais encore que, par le laps de temps, il s'expose très-réellement.

Vous voyez, mon cher père, que la besogne est à-peu-près faite. J'ai eu un peu de scrupule de ce que nos arbitres n'étaient pas des paysans; mais avec un peu de réflexion je me suis dit : au fait, cette élection a été libre et unanime. Pourquoi priverais-je ces messieurs des frais de la confiance qu'ils ont su inspirer? Cette confiance n'est-elle pas édifiante? Ce tribunal d'arbitrage ne serait-il pas plus imposant avec trois chefs seigneurs et considérés? Je compte beaucoup sur M. D... , sa tournure ronde et franche est analogue au terroir, et, croyez-m'en, il saura mener cette barque.

<sup>(1)</sup> Saint-Bonnet-la-Rivière. (Note de l'éditeur.)

<sup>(2)</sup> Saint-Genieys. (Idem.)

<sup>(3)</sup> Alviège. (Idem.)

<sup>(4)</sup> Saint-Paul. (Idem.)

*Lettre de M. le marquis de MIRABEAU à MM. les Prud'hommes.*

Du 20 janvier 1771.

Messieurs, mes chers amis, voisins, parens, vassaux et habitans,

Je charge mon fils de vous témoigner le regret que j'ai de ne pouvoir vous embrasser au jour de votre première assemblée, choquer le verre avec vous, et vous dire ce que je vais vous écrire.

J'aurais, je vous assure, plus de plaisir à me trouver dans votre honorable assemblée que dans un banquet royal, ou avec tout autant de dames bien affectionnées; car, quant à ce qui est des dames, j'en aurais trop, et pour ce qui est des rois, quoiqu'ils soient choisis de la main de Dieu, et pour cela très-respectables, toutefois les secrets du Ciel sont impénétrables dans le choix des souverains; au lieu que vous êtes choisis du peuple, de celui qui vous voit chaque jour, qui d'une voix unanime vous a déclaré *prud'hommes*, c'est-à-dire gens de bien, et vous a soumis ses intérêts et ses passions. Quel plus beau titre! quelle plus honorable attestation! Quelle meilleure compagnie, que se trouver entre de tels hommes qui vont faire œuvre de leur vertu!

J'en suis moi-même presque glorieux d'avoir contribué à vous réunir, et d'être ainsi participant du

bien que vous allez faire. si ce n'est par mon fait, du moins par ma volonté.

Quand j'ai pu me livrer à de douces et hautes pensées, j'ai vu que, dans la sublime prière que nous répétons chaque jour sous la dictée de notre divin législateur, nous devons demander à Dieu *le pain quotidien*; tandis que partout il nous recommande la paix. Notre maître a donc dit, que c'est à Dieu à nous donner le pain, et à nous à nous donner la paix. A moins donc de se condamner soi-même à n'être ici bas qu'un enfant méprisable et rebelle, nous devons chérir et rechercher la paix.

Quelle est aimable d'ailleurs, cette paix! que ses œuvres sont douces! quelle différence entre l'aspect de la gratitude pointée sur le visage et dans les discours d'un homme dont on a redressé le fardeau, d'une femme dont on a relevé l'enfant, d'un enfant dont on a arrêté le petit troupeau qui s'égarait, et le front d'un homme qui menace, d'une femme qui s'emporte, d'un enfant qui cherche des pierres et jette des cris! Sans même aller chercher des extrêmes, les approches d'une inimitié civilisée, ou même de la froideur, ou d'une indifférence grossière, n'ont-elles pas l'air d'une maladie, d'un anathème réciproque, auprès de la joie et de la confiance qu'inspirent le voisinage et l'abord d'un homme de bien, d'un bon homme, d'un homme obligeant?

Ces marques et ces différences extérieures si frappantes désignent bien plus rigoureusement encore, ou une bénédiction réelle, ou une malédiction journalière. Il est de fait, et tout nous le montre chaque jour, que

nous ne pouvons rien faire tous tant que nous sommes, sans le secours d'autrui; que notre pain que Dieu promet à notre prière, qu'il accorde à nos travaux, qu'il ne donne qu'au jour le jour comme la vie et la lumière, qui que nous puissions être, nous ne le saurions atteindre sans le secours de nos frères. Le roi lui-même, le protecteur de nos biens et de nos vies, l'oing du seigneur, tient des mains du laboureur, du meunier, du boulanger et de tous leurs intermédiaires le pain nécessaire aujourd'hui pour lui donner la force de commander demain.

Entre cette multitude de services qui se prêtent le bonheur et la vie dans ce monde, quelques hommes tristes et arides ne reconnaissent que ceux qu'ils paient, ne devinent d'autre manière de payer qu'avec de l'argent, et voudraient par conséquent avoir tout l'argent du monde, pour que tous les services fussent à eux. Mais nous qui avons eu le bonheur de naître et de vivre dans les campagnes, notre cœur et nos vœux ne sont pas si sèches et si rétrécies; nous voyons que la bonté des cieux nous comble de biens que nous ne pouvons payer que par des actes de reconnaissance; que la gelée prépare nos guérets, que la neige les engraisse, que la pluie les arrose, que le chaud les ranime, et que le calme nous présente la maturité: de quels trésors récompenserons-nous tant de biens, paierons-nous leur source abondante? c'est de cette question pressante que le faux riche détourne l'oreille de l'abrutissement; mais nous, munis d'une sainte fierté, fondée sur le privilège d'être les témoins journaliers de ce cercle visible de

bienfaits et de récompenses, nous osons écouter la voix du ciel et nous l'entendons répéter : *je vous apporte la paix, je vous donne la paix, je vous recommande la paix.*

Doutez-vous, mes honorables amis, que celui qui s'est dit le *Dieu des armées*, parce que la malice des hommes a rendu les armées nécessaires pour établir et maintenir la paix sur la terre, ne se dise avec bien plus de complaisance le *Dieu des arbitres*, et ne jette un regard de miséricorde et de bénédiction sur dix hommes qui se dévouent à maintenir la paix et la concorde dans tout un canton? c'est l'ordre distinct et répété du ciel que vous allez exécuter tout-à-l'heure. Heureux l'homme fier, qui, forcé à chaque instant à reconnaître un maître, apprend distinctement qu'elle est la sorte de service que ce maître demande de lui! heureux l'homme sensible, qui, comblé chaque jour de bienfaits répétés d'une main invisible, distingue, malgré le voile qui le couvre, quelle est la sorte d'hommage qui peut agréer à son bienfaiteur!

Mais ce n'est point à des hommes laborieux à s'arrêter long-temps à la recherche et au sentiment des causes majeures. Le ciel nous demande un mouvement d'action de grâces, un sentiment d'amour de l'ordre, la résignation des actes de justice, et le travail qui en fait partie selon sa loi : il nous montre des êtres sensibles, nos frères, nos proches, nos amis nécessaires, prêts à recevoir en nature le tribut que nous devons au ciel, et à le lui présenter de leurs mains. Ils nous font voir que l'homme ne s'achète pas, mais qu'il s'atta-

che, qu'il s'offre, qu'il se donne et jamais ne se refuse à la confiance et à l'attrait des bienfaits.

Ce sont ces hommes rustiques et touchans que vous allez renvoyer contents et soulagés, qui m'ont inspiré l'heureuse pensée qui vous réunit aujourd'hui. En les voyant venir à moi étranger, mais sur la qualité duquel ils avaient des droits, m'apporter les prémices de leurs nourrissements, me soumettre leurs affaires; tandis que j'avais besoin de truchement pour les entendre, que je les voyais trembler, et devant qui? (Dieu le sait, si je regardai jamais un pauvre laborieux autrement que comme mon égal, et même mon maître, si tout-à-coup il plaisait à la Providence de brouiller les lots,) je me disais : « Le véritable besoin de ces bonnes gens se dé-  
« montre, ils ne te demandent ni argent, ni denrées,  
« ni protection, etc. Ils ont pourtant bien besoin de  
« tout cela; mais ils savent que tu ne leur en dois pas;  
« ils te demandent d'éclaircir leurs affaires et de ter-  
« miner leurs débats; tu le leur dois donc? sans doute :  
« mais j'ai nommé des officiers de justice, et c'est là  
« l'acquit de mon devoir. Eh! ne vois-tu pas que la  
« justice qui prononce, et l'arbitrage qui concilie, sont  
« deux choses fort différentes; que tes officiers ne peu-  
« vent que juger, qu'ils sont nécessairement astreints  
« à une règle générale qui comporte des formes; ces  
« formes, des agens; que tous ces hommes ne peuvent  
« se vouer à cette profession qu'au moyen d'un salaire  
« quelconque, dont le montant compose des frais; que  
« tous les frais sont onéreux et souvent ruineux pour les  
« pauvres gens; que d'ailleurs, quand les officiers ont

« jugé, il est des tribunaux supérieurs éloignés, hors  
 « de la portée du pauvre lié à la tâche, et que par con-  
 « séquent l'opiniâtre même, en perdant finalement sa  
 « cause, est toujours sûr d'entraîner sa partie; qu'il  
 « n'est, en un mot, point de justice ici-bas pour l'homme  
 « hors de la portée des moyens d'y recourir. De là les  
 « méchans; car jamais le faible ne se révolte que quand  
 « il ne peut faire moins mal. Demeure donc pour rem-  
 « plir l'espoir de tes frères, ou résigne le titre qui t'at-  
 « tire leur confiance, à d'autres qui pourront y répondre  
 « dignement. »

Je ne pouvais ni l'un ni l'autre, Messieurs, et ce fut cette angoisse de ma conscience qui me fit résoudre d'avoir recours à vous. Le succès a passé mon espérance. J'ai eu la douceur de voir mon fils concourir à cette bonne œuvre; de dignes pasteurs ont bien voulu accueillir sa voix, seconder ses efforts, ils ont assemblé leurs paroisses; le peuple entend qu'on lui demande de nommer ses arbitres, il applaudit, et vous nomme tout d'une voix, chacun chez vous, Messieurs. Eh! mon Dieu, j'ai long-temps vécu, des circonstances m'ont fait connaître en bien des endroits; mais je n'aurais pas de patrie, s'il fallait une telle épreuve pour être reconnu citoyen.

Mais vous m'aidez, ô mes honorables amis! à le devenir dans votre contrée. Oui, votre équité, votre bonté, vos lumières auront de dignes fruits, l'exemple de la première baronie de la province encouragera de pareils établissemens dans d'autres terres qui auront les mêmes besoins. On se souviendra de la petite part

que j'ai eue à ce grand bien; que j'en eus la première idée; que mon fils en fit la première ouverture; qu'il eut le bonheur d'assister à la première assemblée; qu'un homme (1) né, comme moi, sous un autre ciel, mais d'une candeur, d'une équité, d'une dignité d'âme qui le rend digne de vous être associé, a bien voulu m'y représenter; et les enfans de vos enfans venant siéger dans cette même salle que vous allez honorer aujourd'hui, rencontreront de petits pères qui figurant une tête sur l'écorce fraîche d'une branche de châtaignier, la planteront dans le gazon et la mettront à l'ombre, disant: que c'est là *Victor* (2) qui inventa les *prud'hommes* qu'on respecte tant.

O mes amis! ô mes voisins! ô mes maîtres! mon cœur a une bien douce joie en pensant à tout le bien que vous allez faire, et en soufflant sur tout le mal que vous allez prévenir; conciliez, arbitrez, jugez même. Vos jugemens n'enchaînent personne, vous êtes les organes de la vérité et des circonstances, et vous ne prenez rien sur la loi: elle et ses tribunaux demeurent, pour qui ne sera pas satisfait de vos décisions; je charge, néanmoins, d'avertir que dans le cas où un plaideur opiniâtre, et par vous jugé tel, croirait gagner de lassitude et d'impuissance sa partie en la traduisant de tribunaux en tribunaux, je me crois obligé de secourir le pauvre opprimé dans mes terres, et je donne ordre qu'on subviennne, à mes dépens, aux frais de la poursuite, etc.

(1) Poisson. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Nom de baptême du marquis de Mirabeau. (*Ibid.*)



Mais j'espère qu'un tel cas, qui ne saurait être que très-rare en un pays surtout où le peuple est plus violent que déraisonnable, très-porté à la confiance et fort soumis aux autorités locales, n'arrivera jamais. Au reste, je serai le premier à vous donner les témoignages de mes sentimens et à invoquer votre autorité dans mes affaires.

Je suis, etc.

*Extrait de la lettre de M. le comte de MIRABEAU,  
à M. le marquis de MIRABEAU.*

Du 4 février 1771.

Revenons à l'assemblée de nos prud'hommes. Tout se fit avec décence et même dignité. M. Poisson lut un discours pompeux, et je vis que, d'après votre si excellente lettre et les harangues, il ne me convenait que de dire fort peu de chose, ainsi que vous le verrez à la suite de ce discours, dont copie est ci-jointe; il y avait six prud'hommes, et je ne puis vous rendre avec plus de brièveté et de simplicité le procédé de l'assemblée, qu'en vous envoyant l'arrêté. Je vous dirai seulement une petite anecdote. Quand je fis la lecture de votre lettre, et que je fus arrivé à cette phrase : *et les enfans de vos enfans venant à siéger*, etc., je la lus avec toute la simplicité et la noblesse que je pus mettre dans l'expression d'une idée si douce et si paternelle, et je vis distinctement de l'altération dans toutes les physionomies de nos prud'hommes; ils roulaient des larmes dans

leurs yeux. J'avoue que je fus suffoqué et obligé de reprendre haleine. Ceci fait honneur, et vraiment honneur aux L. (1).

*Extrait des registres de l'assemblée du bureau de conciliation, installé le 3 février 1771, sous l'autorité de M. le marquis de MIRABEAU, tenu par les Prud'hommes de sa baronnie de P. B. (2).*

Ce jourd'hui 3 février 1771, à l'issue de la messe du Saint-Esprit, célébrée dans le château d'A..., a été installé, sous l'autorité de M. le marquis de (Mirabeau), en présence de M. le comte de Mirabeau, son fils, au bureau de conciliation, MM. P..., L..., M..., J..., P... et F..., etc. La séance du bureau a été ouverte par la lecture qui a été faite par M. le comte de Mirabeau d'une lettre écrite par M. son père aux gens tenant ledit bureau, et la réplique de M. le comte. Ensuite l'assemblée a arrêté :

1° Qu'il sera fait registre desdites lettres, discours et réplique ci-dessus.

2° Qu'il sera fait réponse à M. le marquis de Mirabeau au nom des députés et des habitans qui ont assisté à l'ouverture dudit bureau; laquelle réponse contiendra remerciement, etc.

3° Qu'attendu l'impossibilité de terminer aucune affaire aujourd'hui, on se contentera de prendre le

(1) Limousins. (Note de l'éditeur.)

(2) Pierre Buffière. (Note de l'éditeur.)

nom des parties qui se soumettent à l'arbitrage, et de leur faire laisser les papiers relatifs à leur affaire, lesquels seront, à cet effet, réunis entre les mains du prud'homme de leur paroisse, qui arrangera les parties, si faire se peut, et en donnera avis à la prochaine assemblée.

Après quoi sont entrés tous les paysans. Voici le résultat et la décision d'une partie des affaires qui ont été entendues.

Entre Antoine E... du village de.... paroisse de...,  
Contre Léonard T... du bourg de...

Il s'agit d'un chetel pour lequel il y avait une instance en la juridiction de... Les parties sont convenues de réduire tout le fonds de leur contestation à trente livres, tant pour le principal que pour les intérêts et dépens; le demandeur a reconnu avoir reçu huit livres du défendeur, qui a promis de payer le lendemain audit demandeur sept livres et les quinze livres restantes le Mercredi-Saint prochain. Le sieur M..., notaire du bureau, est chargé de rendre compte de la consommation de cette affaire à l'assemblée prochaine.

Entre Catherine G... femme de François D... demeurant au village de... paroisse de...

Contre François G... son père.

Il s'agit d'une demande en paiement d'une dot qu'elle prétend lui être due par son père, et qui procédait du chef de sa mère. Le bureau a renvoyé les parties par devant le sieur L... pour les entendre et les arranger, si faire se peut, et en rendre compte à l'assemblée prochaine.

Entre Léonard... de la paroisse de...

Contre Thomas G... de la même paroisse...

Il s'agit d'un fonds d'héritage appartenant à G..., et dont Léonard... s'est induement mis en possession sans titres, et a payé en conséquence plusieurs créances hypothéquées sur ce fonds. Les parties sont convenues de s'en rapporter à la décision de MM. P... et M... père et fils, que le bureau a nommés pour arbitres dans cette affaire.

Entre Gaspard C... de la paroisse d... demandeur en indemnité contre MM. les intéressés des mines de... pour dégât fait par le charroi de leurs voitures dans un sien pré. Et sur ce que le demandeur a dit s'en rapporter à ce qu'il plairait au bureau de décider; ledit bureau a nommé le sieur de L... pour arbitre, et sur son rapport, a taxé pour chaque année audit demandeur six livres de dédommagement; ce que le demandeur a accepté.

Vous pouvez juger, mon cher père, par cet essai, combien votre assemblée peut devenir utile et stable. Nous avons quatre fois plus de paysans que nous n'en pouvions expédier.

*Discours prononcé le 3 février 1771, à l'ouverture du Bureau de conciliation, à A..., en présence de M. le comte de ...*

Monsieur,

Madame la marquise de Vassan vivait, et M. votre

père n'était encore que simple administrateur à titre onéreux de la baronie de P. B... qu'il en avait déjà prévenu les habitans par des bienfaits signalés et purement gratuits. A la première nouvelle de la calamité qui afflige depuis deux ans cette malheureuse province, il m'écrivait ces mots, dignes d'être gravés sur le marbre, pour servir à jamais de leçons aux seigneurs :

« J'apprends que la misère gagne notre pauvre peuple  
 « d'une manière qui m'appelle à mon devoir. Le temps  
 « n'est pas favorable et la Providence m'humilie et  
 « m'afflige, en m'y prenant, après une année aussi  
 « lourde pour moi que l'année dernière, à cause du  
 « grand nombre de paiemens que j'ai faits ; mais j'ai de  
 « la vaisselle d'argent, et ce pauvre peuple n'a rien à  
 « mettre dans sa jatte de bois. J'ai donné ordre qu'on  
 « fournisse de l'ouvrage à ceux qui n'en ont point. Je  
 « ne puis cependant consacrer à cette charité que  
 « 6,000 livres d'ici au temps où les travaux de la cam-  
 « pagne s'ouvriront. » Et dans une seconde il me mandait : « Je ne veux point de taxe, cent pistoles pour  
 « moi, voilà mon contingent. Au reste, s'il se trouve  
 « quelque indigent, valétudinaire, invalide, vieillard,  
 « ou autre qui ne soit pas secouru, vous connaissez  
 « mon cœur, et je le dépose dans le vôtre. » Tout le monde sait que l'exécution a suivi de près la promesse. Les travaux ont été publiquement annoncés, distribués et payés, et la charité de M. votre père, qui ne peut s'épuiser, n'en a pas moins voulu contribuer en outre pour sa cote-part à la nourriture des pauvres dans chacune des huit paroisses de cette seigneurie.

C'est par nombre de pareils traits de bienfaisance, et toujours joignant la pratique de toutes les vertus sociales aux préceptes qu'il en a donnés dans ses écrits, que M. le marquis de M... justifie le titre qu'il s'est donné depuis vingt ans, et qu'il a si bien mérité ; titre dont je vous ai vu jaloux, Monsieur, dès l'âge le plus tendre, de partager la gloire, et que vous préféreriez dès lors à tous ceux qui décorent votre illustre maison. Vos vœux doivent être satisfaits : la barrière s'ouvre aux désirs impatiens que vous aviez de faire le bien ; et du bout de la carrière qu'il a parcourue avec tant d'éclat, M. votre père vous appelle sur ses traces, puisqu'il veut que ce soit par votre entremise et sous vos auspices que se fasse aujourd'hui l'ouverture solennelle du *Bureau de Conciliation*, nouveau gage de sa tendresse paternelle pour ses vassaux, et dont le simple projet d'établissement a été généralement applaudi de tous ceux à qui il a été communiqué. Contemplez votre ouvrage, monsieur, et voyez de toutes les paroisses de ce ressort s'assembler à votre voix, dans le château de vos aïeux, ces vénérables pères de famille, ces hommes prudens et pacifiques, la confiance de leur commune, et l'honneur de son choix, pour assister à cet aréopage. Voyez, dis-je, toute cette compagnie vous offrir gratuitement ses soins et ses services, soit pour entretenir autant qu'il sera possible parmi leurs semblables, les sentimens fraternels de l'union et de la concorde ; soit pour y ramener, par la voie de la médiation, ceux qui voudraient s'en écarter.

Eh ! quel avantage n'est-on pas en droit de se pro-

mettre d'une pareille association ? Car enfin la cupidité, destructive de toute société, n'exerce pas moins ses ravages dans les campagnes que dans les villes; elle y traîne, comme partout ailleurs, à sa suite, l'oppression, l'injustice, les altercations entre les voisins, les discussions entre les familles, les jalousies, les vengeances meurtrières, le mépris ou l'abus des lois, les procès ruineux. Et prévenir et arrêter le cours de tant de désordres et de malheurs, soit par l'ascendant de l'exemple, soit par l'autorité d'un raisonnement solide, soit par l'éloquence persuasive des plus tendres exhortations, seuls moyens que le bureau se permettra d'employer, n'est-ce pas rendre la vie à l'agriculture, en restituant à la terre, soit un temps précieux, souvent décisif pour le succès, et cependant perdu en poursuites et en sollicitations; soit en argent nécessaire pour des avances qu'elle rendra avec usure, et qui serait malheureusement englouti sans ressource par des frais de procédure? N'est-ce pas rétablir l'harmonie de la société, et la régénérer dans des lieux où, resserrée par des bornes plus étroites, et réduite à un plus petit nombre d'individus, avec de vastes objets à mettre en action, elle a conséquemment plus besoin de la réunion de toutes ses forces, et de l'universalité des secours fraternels? En un mot, n'est-ce pas pratiquer dans son vrai sens le précepte de la charité, et participer en quelque sorte au ministère des anges?

C'est ce que se propose d'exécuter, selon son pouvoir, suivant les désirs de M. le marquis de M..., sous son autorité, et avec le secours de sa protection, le *Bureau de Conciliation* que vous venez d'installer.

*Réplique de M. le comte de M...*

Je ne puis rien ajouter, Messieurs, à ce que vient de vous dire M. Poisson; et à la lettre de mon père que je vous ai lue, si ce n'est l'honneur et le plaisir que je ressens vivement, de me voir traité par vous en compatriote, en frère, et d'être, en quelque sorte, l'instrument des bonnes intentions de mon père. Vous entrevoyez son cœur, messieurs, vous le connaissez; c'est tout ce que ma qualité de son fils me permet de vous dire.

M. Poisson vient de vous peindre en peu de mots l'objet de votre mission, et l'esprit qui doit vous y guider. Délibérons ensemble sur la forme et l'ordre le plus simple à donner à vos travaux et à leurs résultats.

A de dignes intentions, il faut réunir de sages mesures, et je ne me permettrai certainement pas de vous en suggérer aucune.

Voici seulement deux points principaux, dont M. Poisson et moi sommes convenus, et qui doivent, ce me semble, faire la base de notre délibération.

Votre arbitrage est purement volontaire, qui n'entend qu'une partie n'entend rien. Donc MM. les prud'hommes ne doivent jamais statuer sur aucune contestation que les deux parties ne soient consentantes et présentes.

Le petit nombre de vos assemblées ne vous laisse qu'un temps bien court et bien précieux qu'il ne faut pas perdre. Il s'écoulerait tout entier en lectures et discussions de papiers. Il paraît convenable, pour accélérer

rer, que toute affaire portée à l'arbitrage du bureau de conciliation, soit d'abord renvoyée à chaque prud'homme dans sa paroisse respective, pour qu'il se mette en état d'en faire son rapport net et clair, sur lequel MM. les prud'hommes pourront alors statuer, la séance d'après, à la pluralité des voix. Heureux, trois fois heureux, si chaque prud'homme peut, en discutant chaque affaire pour s'éclairer sur son véritable jour, parvenir à la terminer avant d'en porter ici son rapport! Qu'il serait digne de ses confrères, et que ses confrères se respecteraient en lui!

*Lettre de M. Poisson à m. le marquis de M...*

Du 7 février 1771.

Mon cher maître,

M. votre fils vous aura sans doute informé que dimanche 3 du présent, à l'issue de la messe du Saint-Esprit, qui fut célébrée dans la chapelle du château d'A\*\*\* par l'abbé N..., le bureau de conciliation composé de Messieurs :

Le comte de...

P. (1), président, comme Sganarelle fut médecin.

De L... ancien lieutenant de la sénéchaussée de... et prud'homme de B...

Jean Baptiste F... prud'homme de G....

Joseph M... bourgeois, prud'homme de S. G...

\* (1) M. Poisson. (Note de l'éditeur.)

Barthélemi J... notaire, prud'homme de S. P...

Léonard P... marchand, prud'homme d'A...

fut introduit, par M. votre fils, marchant à la tête des prud'hommes, avec l'escorte des gardes en habit de cérémonie, dans le grand salon, autour d'une grande table garnie d'un tapis vert, où chacun ayant pris sa place, non sans s'être respectivement salué de droite et de gauche, suivant la coutume; M. votre fils ouvrit la séance par la lecture d'une lettre de votre part aux prud'hommes. Vous jugez bien, mon cher maître, que cette lettre fut universellement applaudie par le nouveau tribunal pour lequel elle est en effet honorable et flatteuse, ainsi que par la nombreuse assemblée des paysans de toutes vos paroisses, que la curiosité et les affaires y avaient attirés, et qui, je crois, n'y entendirent pas malice. Après la lecture il fut arrêté, 1<sup>o</sup> que cette lettre serait enregistrée tout de son long au folio premier du journal des audiences, comme monument précieux à la gloire du bureau et à celle de son instituteur; 2<sup>o</sup> que M. le marquis serait très-humblement remercié au nom de l'aréopage et de tous ceux qui se trouvaient présents, tant de ce qu'il a écrit d'obligeant pour les prud'hommes qui se feront toujours un devoir de lui complaire, et qui lui promettent de faire tous leurs efforts, pour justifier la bonne opinion qu'il a conçue de leur zèle et prud'homme, que de ses bonnes et paternelles intentions pour ses vassaux; 3<sup>o</sup> enfin que M. le président serait chargé de la double commission de notifier le tout à M. le marquis, et d'enregistrer: à quoi ledit président répondit: *Amen, Amen.*

Ledit président fit ensuite un petit discours d'un demi-quart-d'heure, le tout pour prouver que deux et deux font quatre, c'est-à-dire qu'un accommodement vaut mieux qu'un procès. Il régla les limites de la juridiction et de son pouvoir à l'ascendant de l'exemple, à l'autorité d'un raisonnement solide, et à l'éloquence persuasive des exhortations fraternelles : ce qui fut dit pour calmer les alarmes du lieutenant-général et du procureur du roi, qui étaient déjà affarouchés, à ce qu'on assure, du mot *de fait et cause*, que M. votre fils avait ci-devant annoncé que vous prendriez contre les opiniâtres : mot qui semblait indiquer une espèce de co-action ; comme s'il n'était pas permis d'aider de conseil et d'argent le faible contre le puissant, qui, pour l'opprimer, se prévaudrait du défaut de l'un ou de l'autre.

M. le comte répliqua par un mot au discours du S. P... et il fut encore arrêté que les deux discours seraient pareillement enregistrés à la suite de la lettre de M. le marquis. Après quoi le tribunal se leva et passa dans la chambre du conseil, pour y délibérer à huis clos sur les affaires qui seraient présentées ; précaution nécessaire pour éviter la confusion et la cacophonie.

J'oubliais de vous dire que MM. les curés d'A... et de G... ainsi que C... s'étant trouvés à l'audience, avaient été invités de siéger parmi les prud'hommes, ce qu'ils avaient accepté.

Comme M. votre fils a encore en main les arrêtés du bureau, il ne m'est pas possible, mon cher maître, de vous rendre compte des différens jugemens qu'il a pro-

noncés. Je me souviens seulement qu'on y décida sur sept ou huit affaires, et que je donnai l'exemple, en soumettant à la décision du bureau de conciliation, d'après le rapport de L..., l'indemnité prétendue contre MM. de la mine <sup>(1)</sup> par Gaspard C..., à cause du dommage que les charrois lui occasionnent chaque année, et qui fut estimé à six livres pour chaque année.

J'ai l'honneur de vous observer que C..., qui a pris l'établissement en gré, nous fut de la plus grande utilité, 1<sup>o</sup> par ses connaissances sur la procédure et les usages ; 2<sup>o</sup> par une certaine tournure nécessaire pour amener le paysan au but de la conciliation, en sorte que je regarde comme une chose essentielle au maintien du nouveau tribunal, et à l'utilité dont il pourra être, que C... soit non-seulement agrégé parmi nous, mais en quelque sorte obligé de se trouver à chaque séance.

Vous pourriez sans inconvénient le faire présider, et me conserver, si vous le jugez à propos, le titre d'honoraire ; je n'en serais ni moins zélé, ni moins exact, et à coup sûr, tout en irait mieux.

L'audience finit à une heure et demie, et fut suivie d'un très-beau et bon repas : on demanda permission de boire à la santé de l'instituteur du bureau qui ne mérita jamais mieux le titre de conciliation que sur la fin du repas, où tout le monde s'embrassait fraternelle-

(1) La mine de Glanges, exploitée, sous la direction de Poisson, pour le compte du marquis de Mirabeau et d'une compagnie d'actionnaires. (Note de l'éditeur)

ment pêle-mêle, à droite et à gauche, et se faisait réciproquement protestations chaudes.

Après le diné, il se présenta encore quelques affaires, qui prudemment furent renvoyées par-devant les prud'hommes du lieu, pour en connaître et en faire rapport au premier bureau; *et factum est vespere et mane dies unus*, et chacun s'en retourna *gaudens a conspectu concilii*.

Tel est en deux mots, mon cher maître, le résultat de la première assemblée, dont il m'a paru que tout le monde a été satisfait. Si l'institution tient, elle peut être de la plus grande utilité, mais il faut à la tête un homme de lois et au fait des usages, si l'on ne veut se risquer à commettre l'injustice; et deux mauvaises décisions casseraient le cou au tribunal qui, comme vous le penserez bien, est inspecté de près par les autres juridictions, à qui le bureau de conciliation enlèvera quelques pratiques.

Je ne puis que vous faire des éloges sur la manière dont M. votre fils a conduit tout cela.

*Réponse de M. le marquis de MIRABEAU à  
M. POISSON.*

Du 16 février 1771.

Mon fils avait prévenu M. le président malgré lui, en me donnant avis de notre première assemblée, dès le lendemain matin; mais la lettre de mon chancelier

ne m'en a pas fait moins de plaisir; quoi qu'il en dise, je ne saurais lui rien voir de commun avec Sganarelle, que l'aptitude à débiter du latin devant ceux qui ne l'entendent pas; à cela près, plus il persiste dans le *nolo episcopari*, plus sa modestie le rend digne du haut emploi pour lequel la Providence semble l'avoir désigné de toute éternité; et dût-il aller se cacher au fond des forêts, nous l'irions chercher en corps de peuple, et s'il résiste, nous finirons par le faire sacrer.

J'aime tant tout le récit que vous me faites et vos dignités, prises dans la dignité naturelle de l'homme, qui est de contribuer à l'utilité de ses semblables, et vos statuts et vos embrassemens, et quelques larmes; et tout ce récit m'anime tant aussi, que j'en ai versé de ces *douces larmes* dont vous savez que j'ai fait l'éloge il y a long-temps. Je suis bien aise que ma lettre ait réussi; je vous remercie de votre discours où votre amitié pour moi s'est émancipée; j'ai été fort content aussi de celui de mon fils, et d'autant plus, que le laconisme n'était pas ce que nous craignons autrefois pour lui.

Il a manqué à ma satisfaction deux prud'hommes, d'autant que ce sont précisément les deux plus notables. Je sais que M. D... avait une excuse plus que valable dans une très-grosse et très-visible fluxion qui l'empêchait de sortir; mais quant au voyage de mon voisin et ami L... j'ai toujours peur que la dignité de la girouette, non de la sienne, car sa nomination unanime et ses mœurs le démontrent un bon et excellent homme, sans sottise vanité, mais celle de quelque voisin ne l'ait entraîné à chercher un prétexte et ne lui ait fait

croire qu'il était au-dessous d'un homme comme lui de siéger à côté de ses inférieurs.

Hélas ! jusques à quand croirons-nous devoir attendre au cimetière à être côte à côte les uns des autres ? Jusques à quand ignorerons-nous que toute supériorité physique, de naissance, de biens, de dignité, etc. exige une supériorité morale équivalente, ou ne sert qu'à nous dégrader : qu'en conséquence, dans tous les cas, c'est la hauteur qui déroge, et la bonté fraternelle qui nous élève au niveau d'homme, que beaucoup de races très-illustrées n'ont jamais atteint ? Tout ce que nous pouvons contre ce préjugé, plus choquant encore dans les campagnes, où l'on ne dispute rien à la noblesse, c'est de donner l'encouragement aux petits, et l'exemple à nos égaux. Je vais écrire à L... Je ne supposerai pas cette raison de sa part ; mais je la prévendrai : je lui proposerai de tenir le bureau chez lui, etc. Je ne suis pas embarrassé de le mettre au pied du mur, mais persuader est autre chose, et c'est un soin que je confie à votre délicatesse et prud'homme, car si nous le tenons une fois bien, tout est assuré.

Vous voyez bien qu'il n'y a pas moyen, dans ces circonstances, de vous soulager du fardeau de la présidence. La bonne madame C..., que vous connaissez, me contait qu'une femme, dans ses mains, en mal d'enfant, lui disait dans l'impatience de voir ses douleurs traîner : *je dois pourtant accoucher aujourd'hui*. Interrogée d'où elle tenait une telle certitude, *Mamie*, dit-elle, *si vous n'aviez goûté du pain qu'une fois dans l'année, vous vous souviendriez bien du jour !* Votre

vétéranse serait aussi chanceuse que cet enfant, si, pour une seule séance, elle venait à bien. Vous avez, au contraire, des qualités uniques pour cette place ; 1<sup>o</sup> vous parlez français d'en deçà de la Loire, et cela en impose beaucoup dans nos pays, c'est comme la perruque dans les villages ; 2<sup>o</sup> on vous croit honnête homme, et cela ne se trouve pas sous le pas d'une mule, comme le disent les bonnes gens ; 3<sup>o</sup> prestance et surtout rotondité, grande avance pour la considération ; 4<sup>o</sup> que La Ch. (1) soit tombé *in partibus infidelium*, n'empêche pas que vous ne valiez les plus délicats ; 5<sup>o</sup> sagesse, équité, bonté, dextérité, sont articles que je soutendrai en parlant à vous, ainsi que vos lumières, attendu que depuis que vous avez oublié quelque chose de votre Barthole, vous êtes prêt à vous croire débouté du commun, chose que j'augure d'après la crainte des mauvaises décisions, et de vous savoir inspecté de près par les juridictionnels. Or, à mon avis, il n'y a rien de tout cela à craindre. Ceci n'est pas du tout un tribunal qui puisse être assimilé à aucun de ceux dont nous avons l'idée. Quoiqu'entre les lois positives il y en ait beaucoup sans doute qui contredisent droit et nature, toutefois il faut les savoir, et encore les us et coutumes, et routines, pour juger ; il le faut, j'en conviens : mais ici pour mettre des gens d'accord et les déterminer à transiger ensemble, ou de bonne foi, ou devant notaire,

(1) Le fils de Poisson, La Chabeaussière, qui, disait-on, s'était fait comédien, supposition peu après démentie.

(Note de l'éditeur.)



il faut le bon sens, le cœur droit, la notice générale de la loi des héritages, et puis que le notaire soit clair et sache son métier; chacun des prud'hommes devant rapporter l'affaire de sa paroisse, aura fait l'instruction, les recherches, pris le conseil qu'il eût cherché pour faire en seul cet accomodement, il mächera la besogne, l'assemblée l'aidera ou décidera, on écrira, on boira, on s'embrassera, et Dieu vous aidera; parce qu'il aime qu'on décide des questions en suspens qui y tiennent les hommes et les choses, qu'on écrive des actes de paix, qu'on boive cordialement ensemble, et surtout qu'on s'embrasse; et il me semble à moi qu'il n'a fait nos bras que pour cela.

Oh! mon cher maître, ne vous laissez pas aller à ces tentations de découragement; permettez que je mette vos vertus en œuvre, vos facultés en évidence, et vos talens en usage; que je fasse connaître à mes pauvres gens quels sont et quels furent mes amis. C... est bon en ce qu'il possède leur confiance; mais si nous lui en faisons une obligation, certainement il y répondrait par le péché d'omission, qui est son acte favori. Arbitrez, mon cher ami, vous jugerez toujours mieux qu'un curé de Th..., ci-devant capitaine de dragons, qui, le bâton à la main, obligeait ses paroissiens à s'accomoder ou à fuir; ils s'en trouvèrent si bien, que depuis ils ont forcé tous ses successeurs, bon gré, mal gré, à être leurs seuls juges.

A l'égard du festin, etc. faites au futur comme la première fois: puisqu'on s'est embrassé, c'est tout ce qu'il faut; et ce n'est pas de ce geste-là qu'on peut dire,

*que mort s'ensuive.* Je veux aussi me charger des frais de notaire, et que ces bonnes gens m'aient comme vous m'aimez, et tout sera bien; et que les juridictions en rient ou qu'elles en pleurent, Satan n'en pleurera pas moins, et les anges en riront dans le ciel ou dans notre âme, qui doit être un séjour céleste, pour être telle que nous la donna son auteur.

Ordonnez aux gardes d'assister tous les jours de bureau. C'est maintenant de l'exactitude de la première séance, qui sera le 3 mars, dont il est question: je serai fort aise d'y savoir C.... Quelque temps qu'il fasse, je vous recommande cette époque, car au mois d'avril ce sera jeu.

Je suis, etc.

*Lettre de M. le marquis de ..., à M. de L...*

Du 17 février 1771.

J'espère, monsieur mon cher voisin, que mon fils se sera acquitté de la commission que je lui ai donnée de vous remercier de ma part de la bonté que vous aviez eue de vous rendre aux vœux de la paroisse de S. B... et d'accepter d'être son prud'homme. Les pauvres gens ne pouvaient rien faire de mieux pour vous; ils vous auraient fait évêque, ou le saint de leur paroisse, s'ils avaient pu, mais vous soumettre et leurs intérêts et leurs affaires, est quelque chose de plus considérable et de plus décisif, selon eux; et plus vous êtes au-dessus d'eux par votre fortune, votre état et votre naissance,

plus leur choix est, j'ose le dire, honorable pour vous, et touchant pour votre cœur.

Ce serait à moi à être jaloux de vous; car, ne vous déplaît, mon château est dans leur paroisse, tout comme le vôtre, et j'ai en outre quinze ans de plus que vous; mais je me suis consolé en me disant: « mon voisin a  
« l'air plus vigoureux que moi, et chez les hommes  
« agrestes, vigueur fait portion de sagesse, motif de  
« confiance et objet de subordination, comme en effet  
« force est le digne piédestal de l'équité. » Quoi qu'il en soit, ils vous ont choisi, mon digne voisin, et j'ai été fort aise de vous voir ainsi justifier le penchant naturel que votre présence m'avait inspiré, et que l'honnêteté de vos procédés avait si bien confirmé.

Je vous connais, mon cher voisin, car j'ai eu affaire avec vous; mais je ne savais pas que tout ce peuple vous connût de même, ou du moins que ce fût de votre temps qu'on vous dit à vous, d'un cri unanime, au sortir de la messe, et dès le premier mot, que vous êtes le plus honnête homme et le plus aimé de toute cette paroisse, et des petits sur-tout; car que dans quatre provinces, gens de notre état disent généralement, *M. de L... est un très-digne gentilhomme*, je le savais, et cela ne s'accorde que trop souvent à de fort chasseurs, comme *Nembrod*, qui bâtonnent leur banlieue, et dont on fait peur aux petits enfans. Enfin, chacun a son idée, mais les miennes ont eu leur vogue comme d'autres, et je vous jure en toute vérité, que j'aimerais mieux un semblable témoignage en ma faveur, que

d'être nommé plénipotentiaire en un congrès par les trois plus fortes puissances de l'Europe:

Un autre plaisir plus grand encore que ceci m'a fait, c'est de me montrer que la Providence agréait cet établissement; car vous êtes le meilleur protecteur qu'il puisse avoir. En conséquence, j'ai été très-fâché de l'empêchement qui vous a écarté lors de la première assemblée. Mon voisin, je vous somme, s'il vous plaît, de paraître à la seconde, fussiez-vous prêtre, mort ou marié. Je fais plus, je la mets sous votre protection immédiate, car sans vous toute cette besogne, faite pour être utile, tombera.

Si vous la négligez, j'irai jusqu'aux jugemens téméraires, je croirai que le vice de gentilhommerie vous aurait atteint par quelque coin. La voyez-vous comme je la vois, cette vile gloriole, qui ne craint point de tendre la main d'une part à tout distributeur de bienfaits ou de surcharges, de demander comme grâces le prix de ses services, de mendier enfin toute sa vie des places ou des distinctions, ou, qui pis est, de l'argent; et qui, d'autre part, dédaigne ses frères et ses semblables, parce qu'ils sont nés bourgeois ou paysans, croirait déroger de partager un siège et un banc avec celui dont il partage la récolte, et croit que le sobriquet ou l'étiquette distingue et sépare la poussière, que l'effigie et la devise change l'aloi du métal?

Dites à de tels hommes de se baisser devant un écu, vous excitez leur pitié, si ce n'est leur colère; mais, patience, mettez écu sur écu, à mesure que la pile

haussera, vous verrez se démonter toute leur dignité empruntée; ils en viendraient à vendre leurs filles, à se vendre eux-mêmes, pour attirer à eux cet aimant fatal, mais infallible, de tout ce qui tient de la vanité. Heureux dès-lors que personne ne puisse essayer d'étendre jusqu'au crime l'effet de leur assujettissement et de leur délire, en élevant ce monceau perfide jusqu'au point de leur faire perdre de vue toute conscience, tout principe, tout honneur.

Voilà, mon cher voisin, comme je vois des yeux de la raison et de ceux de l'expérience, le principe et les conséquences de notre sottise et plate vanité. Si nous valons mieux que nos voisins par la naissance, c'est le mérite de nos pères, et non pas le nôtre; mais ce mérite, ils ne l'ont pas acquis en dédaignant leurs compagnons et leurs subordonnés naturels, car en aucun temps, personne ne put à lui seul faire de grandes prouesses. La date des temps où les rois ont donné les dignités et la noblesse est encore fort moderne, et personne même ne veut de celle-là. Toute autre, c'est le peuple, c'est la voix publique qui nous l'a donnée.

Vous venez de recevoir une véritable illustration en ce genre. Des bourgeois, des paysans, vous dira-t-on, l'ont reçue dans d'autres paroisses. Sans doute, parce que vous n'y étiez pas. Mais ils ont été nommés par leurs égaux, et vous par vos inférieurs; la chose est bien différente. A trente-neuf ans, vous, dans votre château, deux mille pauvres gens sortant de leur chaumière, ont déclaré qu'ils vous prenaient pour leur arbitre et leur

juges; c'est la première institution des rois, la plus sacrée inauguration.

En conséquence, mon cher voisin, je vous recommande, et je mets sous votre protection notre *bureau de conciliation*. Je vous ai vu sensible à l'idée de penser que N... était rejoint avec A...; il faut plus, il faut qu'il y règne, qu'il y décide, qu'il y fasse la joie du propriétaire et le bonheur du pays. J'exige de votre honnêteté que vous vouliez bien y faire les honneurs à l'assemblée du 3 mars: ou je vous avertis que comme il faut que ces deux chefs-lieux de discord autrefois, de concorde aujourd'hui, et de bonne amitié, se rejoignent, j'irais plutôt vous mener moi-même le tout à M. N... ou bien je vous déclarerai la guerre, et il fera beau voir que le premier homme contre lequel j'ai depuis trente ans fait acte d'hostilité, soit un homme aimé et honoré de tout le monde, et duquel je fais profession d'être, avec un tendre et respectueux attachement,

Monsieur mon très-cher voisin,

Votre, etc.

*Réponse de M. L... à M. le marquis de M...*

Du 26 mars 1771.

Vous l'exigez, Monsieur, et je n'ai plus d'examen à faire; mon incapacité n'est pas de mise, il faut marcher, et me voilà. Que voulez-vous de plus? Admettez les choses possibles, flattez moins mon amour-propre, et

je serai toujours à vous, en dépit des réflexions que vous avez trop bien su confondre. Oui, j'ai été sensible au plaisir de voir s'unir F... à A..., vous avez eu la bonté de me satisfaire en ce point; que ne ferais-je pas pour avoir ma revanche, faible dédommagement pour vous, mais hommage libre, et qui vous est nécessairement dû. Je n'ai donc plus que des remerciemens à vous faire, et je vais les yeux fermés; trop heureux si je puis vous plaire et mériter vos bontés. Mais encore un mot: vous ne savez pas, Monsieur (passez-moi le terme), à quoi vous vous exposez; ouvrez les yeux, et de Paris en hors voyez une jeune barbe arriver à A... avec le front hargneux d'un magistrat pensant moins au public qu'à lui-même; son premier soin est de bien lester son estomac crainte de naufrage, puis rehaussant le sourcil, faire le signe de la croix des Normands. Qu'en arrive-t-il? Arrêt qui condamne le jardin d'A... à fournir incontinent et sans délai douze peupliers pris et emportés *ipso facto*. Voilà toute mon opération. Etes-vous content? Pas guère. Mais qu'en sera-t-il? Je ne sais. Bref, les peupliers et le peuple sont à vous. Je vois bien que vous voulez le magistrat: autre arrêt qui vous l'adjuge. Ordonnez à votre très-humble, etc.

Le digne gentilhomme, dont c'est ici la réponse, ne l'écrivit qu'après avoir assisté à la seconde séance, où il fit à lui seul autant de besogne que tous les autres. En effet, la supériorité d'état d'un juge influe beaucoup sur la dignité et l'efficacité de ses jugemens. Quoi qu'il

en soit, c'est ainsi que le bon vieux seigneur a vu réussir son bon jeune établissement. Cet exemple pourrait être bon à suivre, du moins dans les campagnes où la déraison et l'animosité font plus de procès que l'intérêt. En général on ne saurait trop tendre à la paix, et donner aux moyens institués pour l'établir et la perpétuer, trop de simplicité et de formes accessibles. La justice qui ne peut être abordée que par la science, est bien sujette à être interceptée dans les avenues, C'est, dit-on, un mal nécessaire dans les grandes sociétés. Cette question n'est pas de notre sujet; mais, quant à moi, la première sentence que je ferai poser sur la porte de ma case, sera celle-ci :

Quiconque est loup agisse en loup,  
C'est le plus certain de beaucoup.

LA FONTAINE.

IN LITTE

... est un bon livre...  
... de la science...  
... de la nature...  
... de la vie...  
... de la mort...  
... de la résurrection...  
... de la vie future...  
... de la gloire...  
... de la félicité...  
... de la béatitude...  
... de la sainteté...  
... de la pureté...  
... de la chasteté...  
... de la virginité...  
... de la continence...  
... de la sobriété...  
... de la tempérance...  
... de la modération...  
... de la simplicité...  
... de la modestie...  
... de la douceur...  
... de la mansuétude...  
... de la patience...  
... de la charité...  
... de la miséricorde...  
... de la bonté...  
... de la douceur...  
... de la gentillesse...  
... de la courtoisie...  
... de la civilité...  
... de la bienséance...  
... de la décence...  
... de la bienséance...  
... de la décence...  
... de la bienséance...  
... de la décence...

